



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11911 — 4,80 F — DIMANCHE 15-LUNDI 16 MAI 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

LES PRIX AGRICOLES

Les paysans français vont « contrôler » les postes-frontière

Les 16 et 17 mai, pendant que les ministres de l'agriculture de la Communauté rechercheront, pour la quatrième fois depuis la mi-mars, un compromis sur les prix agricoles de la campagne 83-84, commencée depuis le 1er avril, les agriculteurs français « contrôleront » les postes frontières de Belgique, d'Allemagne fédérale et d'Espagne. Ainsi en ont décidé la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. Dans les départements de l'intérieur, il y aura des opérations de « sensibilisation de l'opinion ».

On connaît le scénario sur lequel s'opposent les Dix : la Commission européenne, soucieuse de limiter les dépenses de la C.E.E. et inquiète devant la montée de certains excédents, propose une hausse de prix très faible. Si faible que la diminution des M.C.M. (montants compensatoires monétaires) positifs, élément qui aurait pour effet de réduire encore cette hausse, est rendue très difficile. M. Rocard a fait de cette diminution son cheval de bataille. Or les Allemands et quelques autres estiment suffisante l'augmentation proposée par la Commission. Un compromis était en voie d'être trouvé, mais ce sont l'Italie et le Danemark qui, présentant des exigences *nouvelles*, ont refusé de conclure. Le 29 avril, à Luxembourg, ce fut donc l'échec. Le gouvernement français demande alors une diminution des M.C.M. négatifs, ce qui aurait permis d'augmenter d'environ 2 % les prix en France. Un pis-aller en attendant l'accord introuvable.

La Commission a refusé de transmettre cette demande au conseil des ministres en dehors d'une reprise de la négociation sur les prix. Les contacts bilatéraux se sont poursuivis, cependant que, dans les campagnes, chassés des champs par la pluie qui les *inquiète*, *les agriculteurs se sont* livrés à un sport dont ils se sont fait une spécialité ; le « contrôle » des produits agricoles importés.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 17.)

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

La coulée de lave est partiellement détournée

A 4 h 10, samedi 14 mai, 400 kilogrammes d'explosifs ont ouvert une brèche de 15 mètres dans la « moraine » de la rive droite du flot de lave descendant de l'Etna. Après deux minutes d'hésitation, une partie de la lave s'est engouffrée dans l'ouverture ainsi aménagée pour elle par les artificiers dirigés par le Suédois Rolf Lennart Abersten (un élève du « pompier volant » américain Red Adair). Puis elle s'est mise à couler dans le chenal long de 500 mètres, préparé depuis huit jours par deux cents hommes et cent engins.

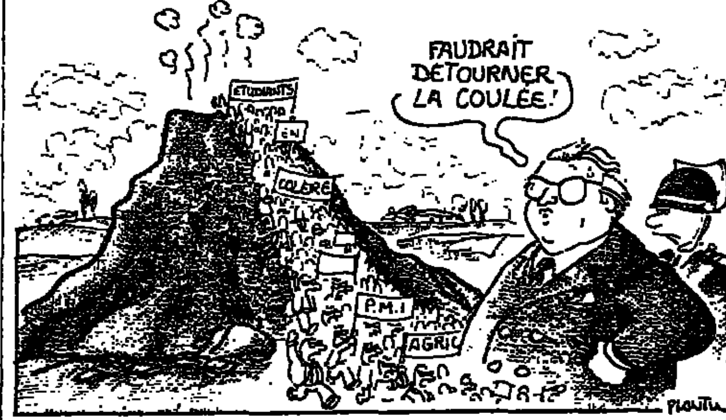
De notre envoyé spécial

Catane. – Les quelques centaines de curieux venus pour la plupart en famille, caméras et jumelles en bandoulière, et les touristes de trois autocars montés tout exprès de Taormina en avaient été pour leurs frais et ne cachaient pas leur déception lorsqu'ils durent se résigner, vendredi vers 22 h 30, à regagner qui, sa villa de la plaine et qui, son hôtel du bord de mer.

Ici, à *Monti Rossi*, 4 kilomètres après Nicolosi, élégante petite bourgade de villégiature qui s'est d'elle-même baptisée à juste titre « la Porte de l'Etna », on avait longuement piétiné depuis la fin de l'après-midi, léché faute de mieux quelques-unes des crèmes glacées d'un marchand bien inspiré, scruté le ciel et la montagne et tenté en vain d'arracher aux carabiniers, qui n'en savaient rien, le secret de l'heure H.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND

(Lire la suite page 10.)



Justice pour les « immigrés de l'intérieur » !

M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des rapatriés, a demandé, mardi 10 mai, aux commissaires de la République réunis au ministère de l'intérieur, d'accorder une attention « prioritaire » aux problèmes que continuent de connaître les Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs enfants. Dans le plaidoyer qu'on lira ci-dessous, l'ancien sénateur de l'Aude témoigne, à propos des débats que suscite la condition des travailleurs étrangers immigrés en France, du sentiment d'injustice et du désespoir qui habitent généralement ces « immigrés de l'intérieur ».

par
RAYMOND COURRIÈRE (*)

En 1962, plusieurs dizaines de milliers de familles. En 1983, une communauté de quatre cent mille personnes. Mais, quel qu'ait *été* leur nombre, ces citoyens français, rapatriés ou enfants de rapatriés d'origine musulmane n'ont cessé d'être des victimes. Hier de la décolonisation, aujourd'hui du racisme ambiant. Entre-temps et pendant vingt ans ? L'oubli. Quand ce n'était pas l'abandon...

Prenant en charge, en juin 1981, le secrétariat d'Etat aux Rapatriés, j'ai trouvé ces plus défavorisés de tous les Français rapatriés d'outre-mer installés dans un véritable statut de citoyens de deuxième catégorie. *Souvent les aînés*, ceux de la deuxième génération, étaient relégués, à l'écart des agglomérations ou des villages, dans des hameaux qui, le temps aidant, avaient pris ou repris l'aspect de camps de transit ; les plus jeunes, nés dans l'Hexagone après 1962, s'étaient regroupés dans des banlieues, en des ghettos fonctionnant comme tels à l'intérieur même de ghettos *de travailleurs immigrés*.

Bref, autant de victimes désignées à l'avance. Pour le chômage depuis 1974 ; et désormais, pour des campagnes racistes qui osent de *plus en plus* – soyons en gré sur ce point à leurs auteurs ! – dire leur nom.

Tel était, vingt ans après, le bilan. Un lourd bilan. Par exemple, 65 % des jeunes Français musulmans âgés de dix-huit à vingt-cinq ans étaient sans emploi. Aux fils de ceux à qui on avait donné un fusil, on refusait même un balai. Ni les initiatives généreuses de quelques Français – souvent eux-mêmes des rapatriés d'« origine européenne » ayant eu leurs propres problèmes de réinsertion à résoudre, – ni l'action de certains élus locaux, ni le dévouement de fonctionnaires ou d'officiers, en nombre restreint, hélas, n'ont pu suppléer à la carence des gouvernements successifs de l'ancienne majorité.

En logeant tant bien que mal les anciens supplétifs, en les aidant dans le meilleur des cas à trouver du travail, mes prédécesseurs ont, dans les années 70, cru en avoir été quitte avec ce qu'ils ne manquaient jamais d'appeler un *« douloureux problème »*. Hélas, les logis avaient été implantés à l'écart des lieux d'habitation des Français métropolitains, le travail octroyé sans nulle formation professionnelle à des gens d'origine essentiellement rurale est vite devenu aléatoire ; *et, surtout*, les enfants ont grandi sans que les pouvoirs publics ne se soient souciés, à l'époque, de leur devenir.

Trop souvent j'ai rencontré, et je *rencontre encore*, des Français musulmans âgés qui – tous espoirs perdus pour eux-mêmes et une croix tracée sur leur vie – s'interrogent avec angoisse sur ce que sera le sort futur de leurs enfants ou petits-enfants.

Vingt années, le temps qu'une génération devienne adulte, se sont écoulées. Théoriquement plus que le temps nécessaire pour que ces familles « dépaysées » au sens le plus littéral du terme s'insèrent dans la vie de leurs compatriotes, que ceux-ci apprennent à reconnaître la richesse culturelle de ces Français aussi français qu'eux-mêmes.

Hélas, ce ne fut surtout que du temps perdu. Carences budgétaires, imprévoyances politiques : autant de faits établis. Mais peut-être aussi quelque chose d'infiniment plus pernicieux à laquelle certaines attitudes, certains discours tenus pendant la dernière campagne électorale nous obligent à penser. Ne serait-ce parce que dans la rue rien ne différencie un Français musulman d'un travailleur étranger d'origine maghrébine.

(Lire la suite page 9.)

(*) Secrétaire d'État aux rapatriés, ancien sénateur de l'Aude.

M. François Guillaume invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 15 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

A la veille de la reprise, lundi, des négociations européennes sur la fixation des prix agricoles, le président de la F.N.S.E.A. répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Grall, du *Monde*, de Marc Beauchamp et de Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Olivier Mazerolles.

FESTIVAL DE CANNES

COMPÉTITION

Histoire de Pierra, de Marco Ferreri

Affaire classée, de Mrinal Sen

LIRE PAGES 12 et 13

« DEUX MILLE ANS DE BONHEUR »

M.-A. Macciocchi romancière politique

Entre Paris, Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg, *« une abeille folle, ...un lièvre apeuré... »*. Ces métaphores de fabuliste, Maria-Antonietta Macciocchi se les applique à elle-même aux premières lignes d'un gros ouvrage dans les dimensions qu'elle affectionne : six cents pages, qui ne ressemblent à rien de ce qu'elle a jamais écrit. Autobiographie, essai politique, reportages ? Roman ou film plutôt, composés d'un patchwork de choses vues, vécues et pensées, dont le fil ne suit qu'un tracé, celui du mouvement de l'écriture vers l'inattendu. La seule logique est dictée par le plaisir d'écrire par l'aisance des mots et des images dont l'association surprend l'auteur lui-même.

Tout et le contraire de tout s'enchaînant dans un souffle, la seule unité est celle de la vie et du style. Le compte rendu, le commentaire, sont inévitablement *erronés par impuissance* à dessiner une rationalité de cette superbe œuvre baroque, explosant de couleurs et de fièvres. Erronés par égarement dans ce labyrinthe à mille entrées, dont aucune n'est la bonne.

Maria-Antonietta raconte Macciocchi et s'en targue explicitement. Cette Alice romaine décrit son itinéraire de l'autre côté du miroir, dans les lieux où elle a toujours rejeté l'image que les autres lui renvoyaient d'elle-même, et posait une question en deux parties : une femme est-elle jamais autorisée à vouloir ce que veut un homme ? Et à vouloir ce qu'elle veut en tant que femme ?

Enigme ? Certes pas pour la petite fille des années d'avant-guerre, heureuse en fin de compte entre une mère bigote, qui tentait de la plier aux contraintes sociales de son sexe et de son rang social, et un père brillant, joueur, flatteur. Futile peut-être mais résolument antifasciste au temps où le fascisme triomphait. Très lucide sur les enfances de Maria-Antonietta, Macciocchi met en place de façon pudique et nette l'essentiel des désirs parentaux qui éclaire la suite.

Ils entraînent le double mouvement qui, toujours, l'incitera à s'intégrer dans un appareil, une organisation, ce qu'elle nomme par dérision un *« groupe de coordination technique »*, en se rebellant au même moment contre cet encadrement. Elle est fascinée *par le piège et par l'arrachement* à ce piège.

JACQUES NOBECOURT.

(Lire la suite page 9.)

Provence-Roussillon

La crise du « tiers-secteur »

QUE venait faire aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) le Carrefour international de la communication (CIC) ? On sait que en mars 1982 le président de la République a décidé la construction à la Défense d'un centre qui témoigne de l'engagement de la France *« dans le monde de l'audiovisuel, de la communication et du cinéma »*. Ce grand projet du septennat, au même titre que l'Opéra de la Bastille et le musée de La Villette, a tout le flou des opérations de prestige. La mission d'étude, confiée à M. Serge Antoine, le définit à la fois comme un monument architectural, un vitrine internationale, un lieu ouvert dans le style du Centre Pompidou et, décentralisation oblige, un point nodal pour les réseaux régionaux de l'audiovisuel. Encore faut-il faire accepter à ces derniers partenaires un projet qui ne peut manquer d'apparaître, une fois de plus comme un parfait exemple du centralisme parisien !

C'et pourquoi, l'équipe du CIC parcourt la France depuis quelques semaines en organisant des encontres régionales de la communication. Les protagonistes des régions Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, réuis aux Saintes-Maries, semblaent toutefois plus soucieux de leur survie immédiate que de la définition du futur centre. En l'absence remarquée de la presse régionale et du secteur privé, en dehors de quelques responsables de Radio France et de FR 3, la majorité des participants appartenaient à ce qu'il est coutume d'appeler le « tiers-secteur » de l'audiovisuel : enseignants, animateurs socio-culturels, associations de micro-informatique, groupes vidéo.

Une classification pratique qui ne doit pas cacher l'hétérogénéité des groupes concernés. Qu'y a-t-il de commun entre Radio-Fil-à-soie, la petite station conviviale des Cévennes, et Forum 92, qui s'appuie sur le puissant mouvement mutualiste, entre la Gazette vidéo qui parcourt, tel un cinéma ambulant, les petites communes des Hautes-Alpes, et Vidéo 13, qui travaille depuis dix ans avec un matériel professionnel sur des commandes institutionnelles ? Tout les sépare : les stratégies, les budgets, l'expérience. Un seul point commun pourtant : le statut ambigu de l'expérimentation, qui les a maintenus depuis des années en marge du monopole mais les rapproche parfois de la demande sociale.

Les incertitudes du câble

Cela forge chez tous ces acteurs régionaux de l'audiovisuel une sorte de langage commun. On se situe volontiers dans une *« perspective éducative »*, mais pour constater aussitôt que l'éducation nationale constitue, hélas, un bastion de résistance incontournable. On parle beaucoup d'*« appropriation des nouvelles technologies »* par les usagers, même si l'on a du mal à définir exactement ce que l'on met sous ce mot. On place ses espoirs dans la décentralisation et les stratégies de développement local pour tenter de sortir du marasme financier.

Car tous ces groupes sont les premières victimes du sous-développement du marché français de l'audiovisuel. Les plus chanceux s'autofinancent en partie grâce aux commandes des institutions, les autres font une chasse continue aux maigres subventions. Une situation qui risque encore de s'aggraver. En libéralisant l'accès aux canaux de diffusion, la loi sur la communication audiovisuelle semblait ouvrir enfin la voie vers le public et le financement. Mais en y regardant de plus près, le « tiers-secteur » de l'audiovisuel commence à s'interroger. Sans ressources publicitaires, les radios locales sont condamnées à l'asphyxie progressive : Forum 92 ne vient-elle pas de licencier douze personnes ? Par leur envergure, le satellite de télévision directe et la quatrième chaîne semblent réservés aux gros producteurs privés.

Reste le câble qui, à travers le futur réseau de Montpellier et les projets évoqués à Marseille et à Nice, paraît plus près des entreprises régionales. Mais le représentant de la Mission télédistribution, présent aux Saintes-Maries, a tempéré les enthousiasmes : le pari technologique des fibres optiques rend le câblage coûteux, et l'équilibre économique des sociétés d'exploitation sera précaire pendant les premières années. De plus, la programmation d'un canal de télédistribution suppose un volume de production et un professionnalisme dont les groupes régionaux sont pour le moment fort éloignés. Comment, dès lors, concilier la montée en charge des réseaux et celle de la production indépendante ?

« Si l'on veut préserver le pluralisme des réseaux et la production locale, a souligné le représentant de la Mission, *le service public décentralisé a un rôle essentiel à jouer, en collaboration avec tous les acteurs régionaux de l'audiovisuel. »* Mais, là encore, le dialogue est difficile. A la demande de collaboration des radios locales, M. Didier Béraud, conseiller à la présidence de Radio France, répond par la prudence : *« La chose est plus que souhaitable, mais c'est l'affaire des conseils régionaux de la communication audiovisuelle qui ne sont pas encore mis en place. »* Même prudence chez M. Romaric Sulger-buel, conseiller pour la régionalisation à la présidence de FR 3, qui évoque les résistances éventuelles du personnel et les habitudes du public : *« Seules les futures sociétés régionales de télévision pourront envisager des coproductions avec le secteur non professionnel de l'audiovisuel. »*

En attendant le déblocage institutionnel, quelques initiatives ébauchent une collaboration entre le service public et le « tiers-secteur » de l'audiovisuel. FR 3 a loué son antenne au mouvement mutualiste pour la diffusion d'un magazine mensuel. Pour Jean-Pierre Cotté, responsable de Colimason, producteur régional du magazine, l'opération est rentable : *« L'antenne nous coûte 50 000 F et la production d'une demi-heure de programme environ 600 000 F. Mais si on prend en compte l'audience d'une telle diffusion, le coût-contact s'élève à 15 centimes ; moins cher qu'un timbre-poste. »* La direction de FR 3 Provence-Côte d'Azur compte, pour sa part, inviter les producteurs indépendants à présenter leurs réalisations dans le cadre de la programmation régionale ouverte de 17 h 30 à 20 heures à partir de septembre prochain. Une invitation gratuite bien entendue. Ce n'est pas encore cela qui assurera à la production indépendante un équilibre financier. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Edith Piaf

Si malgré votre admiration inconditionnelle pour la « môme Piaf » vous ne pouvez vous résoudre à aller voir le dernier film de Claude Lelouch, si vous préférez la beauté du souvenir aux platitudes des reconstitutions, alors précipitez-vous sur cette cassette. Grâce aux archives de l'Institut national de la communication audiovisuelle, de Pathé et de quelques autres, Denis Derrien a composé un portrait plein de respect et de ferveur. Il suit Edith Piaf des trottoirs de Belleville jusqu'au Carnegie Hall de New-York, de *la Goualante du pauvre Jean* jusqu'à *Je ne regrette rien*.

Echappant aux pièges traditionnels des films de montage, Denis Derrien a préféré aux témoignages les entretiens de la chanteuse avec un Pierre Tchernia plein de délicatesse et de tendresse. On lui sait gré aussi d'avoir privilégié la chanson par rapport aux discours et de nous permettre de garder ainsi l'image émouvante d'une grande professionnelle, d'une petite bonne femme vibrante, transportée par son chant.

★ *Edith Piaf*. Edité par Cinéthèque, collection « Ces chers disparus ». Distribué par G.C.R.

FILMS

Films étrangers

L'Apprentissage de Duddy Kravitz, de Ted Kotcheff, avec Richard Dreyfuss. Edité par Brooklyn Video et distribué par G.C.R.

Barbe-Bleue, d'Edward Dmytryk, avec Richard Burton, Raquel Welch et Virna Lisi. Edité et distibué par M.P.M. Productions.

Au nom du peuple italien, de Dino Risi, avec Ugo Tognazzi et Vittorio Gassman. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Nous les femmes, de Dino Risi, avec Monica Vitti. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Romance et confidences, de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi et Ornella Mutti. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Grands classiques

Henry V, de Laurence Olivier, avec Laurence Olivier. Version originale sous-titrée. Edité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

Manèges, d'Yves Allégret, avec Simone Signoret. Edité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Transport et potection

La firme français Sacar, installée à Saint-Chamod (Loire), est spécialisée dans l maroquinerie, et plus spécialemnt dans le sac de transport pourappareil photo. Tout naturellemer ce fabricant a élargi sa gamm vers la vidéo amateur. Parmi le nombreux modèles du cataloge, on distingue deux tendance. Les sacs de transport qui sor réalisés en matière souple et ésistante (nylon polyamide ou eau vinylique) et dont certains modèles sont spécialement étudiés our ne pas gêner la prise de vue comme ce sac à dos rembourréle mousse et pouvant contenir n portable et une quantité apréciable d'accessoires. L'aut famille est plutôt prévue pounes voyages et se compose d'ne gamme de robustes cofets en aluminium « pointe dediamant », renforcés aux angles ar des coins métalliques et mus de fermetures à clapet. Les erses tailles conviennent transport de magnétoscopes de salon ou de reportage ec ou sans caméra et alimentam. La société Sacar diffuse aui un curieux système d'alimention. Il s'agit d'un panneau decellules solaires que l'on fixe surn sac à dos de la marque et qui ermet la recharge des batteries in de toute prise de courant dmestique (une heure d'autonoms pour deux heures de charçsolaire).

Cassette haute performance

a firme Japan Victor Co (J.V.C.) lance prochainement une nvelle génération de cassettes vdo qui intègre les derniers proès en matière de support magnéque à haute performance. Cette vancée technique est due, en parie, au développement du format compact — V.H.S. C — et de la nécessité d'assurer à la copie des enregistrements une qualité irréprochable. L'exigence du public en matière de qualité d'image et de son se faisant de plus en plus grande, il était logique que les fabricants améliorent aussi les cassettes au format normal. L'amélioration du rendu des couleurs et de la résolution, la réduction sensible des manques d'information — *drop outs* — ont été rendus possibles par l'utilisation d'un enduit magnétique formé par des particules fines qui augmentent considérablement la densité de la surface magnétisable. L'emploi de liants plus performants, d'un support plastique plus résistant aux efforts mécaniques et d'un procédé de traitement à haute température sont aussi pour beaucoup dans l'élévation de plusieurs décibels des rapports signal/bruit, tant en vidéo qu'en audio. L'arrivée prochaine des magnétoscopes et des cassettes préenregistrées stéréo a rendu plus que nécessaire une amélioration généralisée des qualités de l'enregistrement magnétique.

PHILIPPE PELAPRAT.

HIFI

Un vecteur sonore

Le câble Vecteur est un des rares produits français à se situer sur le créneau étroit du conducteur haute performance pour la haute fidélité. La structure originale du cordon, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, permet d'établir des liaisons dont la qualité est pratiquement indépendante de la longueur et élimine pratiquement toute perte et tout parasite. Cette structure comporte quatre connecteurs rigides en cuivre pur spécialement traités pour en modifier la conductibilité. L'isolation et le blindage ont fait l'objet de soins particuliers qui leur assurent une efficacité optimale. Cette fabrication méticuleuse impose un mode d'utilisation très précis. Ainsi la modulation doit circuler dans le sens indiqué par les flèches imprimées sur la gaine du câble. Les fils doivent respecter l'ordre de branchement indiqué par les repères colorés. A noter que la gamme Vecteur comprend aussi bien des cordons pour liaisons modulation (de la platine à l'ampli, par exemple) que pour l'alimentation des hauts-parleurs.

[Vecteur est distribué par AUDEUS : 30, av. du Docteur-Netter, 75012 Paris (307.73.22)].

Ph. P.

Un lecteur laser très compact

La firme japonaise Aiwa a mis à profit son savoir-faire dans le domaine de la mini-chaîne pour nous proposer un lecteur de disque audio-numérique très compact — 7 cm d'épaisseur et 33 cm de large — qui s'intègre parfaitement dans la gamme « Midi » de la marque. Le chargement se fait en façade, par tiroir motorisé. La gestion du programme est très complète : détection des plages musicales, répétition, jusqu'à dix fois, du morceau choisi, deux vitesses d'avance rapide et de retour, recherche par lecture des huit premières secondes de chaque plage, etc. Les niveaux d'écoute au casque, de sortie vers un enregistreur ou un amplificateur sont réglables indépendamment. Trois microprocesseurs sont nécessaires pour gérer l'ensemble des fonctions de ce mini-lecteur.

PH. P.

PHOTO

Standardisation des procédés en couleurs

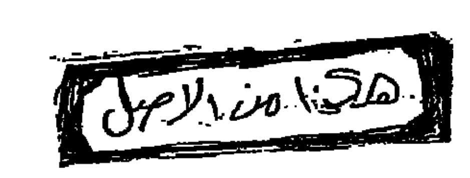
De tous les producteurs de surfaces sensibles, Agfa-Gevaert, la plus grande firme européenne, est la dernière à s'aligner sur les procédés de Kodak en mettant sur le marché des émulsions dites « compatibles », c'est-à-dire pouvant se traiter dans les mêmes bains et selon les mêmes processus que les films concurrents (essentiellement ceux de Kodak, de Fuji, de 3 M et de Sakura). Dans une conférence réunie le 22 avril dernier à Anvers, M. André Leysen, président du groupe, a en effet annoncé qu'Agfa-Gevaert commercialisera au printemps 1984 une nouvelle gamme de films négatifs et inversibles compatibles, reposant sur la nouvelle technologie qui permet d'obtenir des photos très fines, même avec une sensibilité élevée.

Les négatifs sont des Agfacolor 100, 200 et 400, dont les sensibilités sont respectivement de 100/21°, 200/24° et 400/27° ISO. Leur traitement se fait indifféremment dans les bains Agfa ou Kodak C 41. Parmi ces négatifs, un Agfacolor DISC de 200/24° ISO sera utilisable dans les appareils à disque. Ce sera le premier film de ce type produit par Agfa.

La gamme des films inversibles (pour réalisation de diapositives de projection) n'a pas été précisée. Mais il est probable que ce seront des Agfachrome 50, 100 et 400. (En ce qui concerne la sensibilité de 200/24° ISO, un Agfachrome 200 Professionnel vient d'être commercialisé en avril.) Ces émulsions se traiteront dans les bains Agfa AP44 ou dans les bains Kodak E6 Ektachrome. Il est probable aussi qu'à cette date il n'existera plus de films Agfachrome ayant un développement spécifique Agfa, comme c'est le cas, par exemple, de l'actuel Agfachrome 50 (sensibilité de 50/18° ISO).

Cette standardisation devenait une nécessité pour la firme germano-belge, en raison des coûts des équipements industriels de traitement et de l'impossibilité de les rentabiliser avec de faibles quantités de films. Ainsi les laboratoires acceptaient-ils de moins en moins d'entretenir une chaîne de développement pour les seuls films Agfa, à côté d'une chaîne traitant l'ensemble des films des autres marques.

ROGER BELLONE.





Etranger

BULLETIN

Une nouvelle résolution de l'ONU sur Chypre

« La base essentielle d'une solution rapide » de la question de Chypre réside dans « le retrait immédiat de toutes les forces d'occupation turques ». Tel est le texte voté dans la soirée du 13 mai par l'Assemblée générale des Nations unies. Élaborée par l'Algérie et plusieurs pays non alignés, cette résolution demande « des négociations constructives, visant à obtenir des résultats » entre les deux communautés chypriotes, sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, qui a déclaré son intention de participer à nouveau personnellement à la recherche d'une solution.

Le texte a été voté par cent trois voix contre cinq et vingt abstentions. Les adversaires ont été la Turquie, le Pakistan, la Malaisie, la Somalie et le Bangladesh. L'U.R.S.S., la Chine, la France, la Grèce et l'Irlande ont voté en faveur de la résolution. Tous les autres pays de la C.E.E. se sont abstenus.

M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, et M. Andréas Papandréou, premier ministre grec, ont exprimé leur « entière satisfaction » pour un vote qui soutient totalement leur thèse et qu'ils interprètent comme une manifestation de « la solidarité de la communauté internationale ». Reste à savoir si cette résolution ne restreint pas encore la marge de manœuvre déjà étroite dont dispose M. Perez de Cuellar pour débloquer les entretiens intercommunautaires de Nicosie.

Le secrétaire général des Nations unies avait été, entre 1975 et 1977, représentant à Chypre de son prédécesseur. Connaissant profondément le problème, il venait d'engager dans les dernières semaines un nouveau processus, en rencontrant le président Kyprianou et en invitant à New-York M. Rauf Denktash, président de l'« Etat fédéré turc ». Mais ce dernier, alléguant « l'atmosphère des débats » sur Chypre et le texte de la résolution déposée, avait annulé sa venue en faisant dire qu'elle était retardée d'« au moins six mois ».

Il est de fait que les petits pas marqués par les conversations intercommunautaires ont toujours été provoqués par des accords de principe conclus entre les premiers responsables des deux communautés, l'ethnarque Makarios et M. Denktash en février 1977, MM. Kyprianou et Denktash en mai 1979. Ils avaient permis de fixer le catalogue des points constitutionnels et territoriaux à régler. Mais les négociations n'ont jamais tourné en discussions réelles et les deux parties se sont réciproquement accusées d'avoir recours à des manœuvres dilatoires.

M. Perez de Cuellar, couvert par la nouvelle résolution de l'Assemblée générale, va reprendre ses efforts dans le cadre du mandat plus souple qu'il a reçu du Conseil de sécurité. Mais les temps ne semblent pas mûrs pour une solution. S'il est certain que les relations entre Athènes et Nicosie ne sont pas toujours plus aisées que celles entre Ankara et Lefkosia (secteur turc de Nicosie), c'est en définitive l'état des relations entre la Grèce et la Turquie qui détermine les progrès de la question de Chypre.

Or ces relations se tendent à nouveau du fait que la Chambre américaine vient de supprimer toute clause restrictive à l'aide militaire à la Turquie. Celle-ci en a immédiatement tiré argument pour envoyer quelques chasseurs affirmer la caducité des prétentions grecques à contrôler le trafic aérien sur la mer Egée. Une nouvelle phase de tension s'ouvre donc, de la Macédoine jusqu'à Chypre.

AVANT LE SOMMET DE WILLIAMSBURG

Une délégation de syndicats (dont la C.F.D.T. et F.O.) des pays de l'O.C.D.E. a été reçue par le président Reagan

De notre correspondant

Washington. – Le président Reagan a reçu, vendredi 13 avril à la Maison Blanche, une délégation syndicale des pays de l'O.C.D.E., venue lui remettre des « recommandations » avant le sommet occidental de Williamsburg. Trois Français faisaient partie de cette délégation de vingt-cinq personnes : MM. Edmond Maire et Jacques Chérèque, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, la C.F.D.T. ainsi que M. Jean Rouzier, secrétaire de Force ouvrière pour les affaires internationales.

C'est devenu une tradition : chaque année, les syndicats non communistes de l'O.C.D.E. tiennent leur propre sommet pour tenter d'influencer celui des chefs d'État. Ils n'avaient pas été reçus à l'Élysée en 1982, avant la réunion de Versailles, pour éviter des difficultés avec la C.G.T. française et la C.G.I.L. italienne. Mais la Maison-Blanche leur a été ouverte vendredi, malgré les vives critiques adressées à la politique reaganienne. Cette réception avait été précédée d'un déjeuner chez le secrétaire d'État, M. George Shultz.

Les syndicats recommandent une coordination des politiques nationales pour donner la priorité à l'emploi. *« Seul un changement radical, entrepris en commun par tous les pays de l'O.C.D.E. pourrait empêcher le chômage de s'accroître encore »*, a déclaré M. Lane Kirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O. et organisateur de la rencontre de Washington. *« Les gouvernements devraient cesser de chercher la reprise à travers la déflation, la baisse des salaires et le démantèlement de la protection sociale. Un changement réel ne peut se fonder sur les seules forces du marché. »*

M. Edmond Maire a développé le même thème au cours de son intervention. Il s'en est expliqué ensuite devant la presse française, répondant aussi à des questions sur les rapports entre la C.F.D.T. et l'A.F.L.-C.I.O.

S'en remettre à la régulation par le marché pour redresser l'économie et l'emploi est une fausse piste, estime M. Maire. *« C'est la philosophie qui prévalait avant 1929. On se souvient de ses conséquences... Cette politique conduit à une recherche de compétitivité sauvage au prix de la diminution des salaires et de la protection sociale. Et comme les économies sont interdépendantes, elles s'entraînent l'une et l'autre dans un cycle déflationniste. Il en résulte un fractionnement de l'économie mondiale en blocs de pays, et, dans chaque pays, une société durable, éclatée. »*

Cette politique de laisser-faire, chère à M. Reagan, ne peut d'ailleurs atteindre son but, selon le secrétaire général de la C.F.D.T. La *loi du plus fort qui la sous-tend est* en panne, car aucun pays, pas même les États-Unis, n'est seul en mesure d'imposer ses règles du jeu. *« Nous assistons*, dit-il, *à un match de catch qui peut dégénérer en pugilat. Chaque pays est renvoyé aux seuls rapports de force, et les politiques déflationnistes l'emportent. La France vient d'en faire l'amère expérience. »*

Quelle reprise ?

La reprise américaine ? M. Maire est convaincu qu'elle ne durera pas : *« Il ne faut pas s'illusionner sur quelques indices roses. Une hirondelle ne fait pas le printemps. Depuis des années, les périodes de récession sont plus fortes et plus longues que les périodes de stabilisation et d'amorce de reprise. »* Ses interlocuteurs de l'A.F.L.-C.I.O. lui ont dressé un tableau très sombre de la situation aux États-Unis.

Selon la C.F.D.T., quatre actions sont indispensables :

1) Les gouvernements doivent coordonner leurs politiques monétaires et d'échanges commerciaux, revoir la nature des interventions du Fonds monétaire international et ne pas faire d'un seul pays la locomotive de la reprise;

2) L'Europe doit se donner un plus grand rôle et, en particulier, faire de son unité monétaire, l'ÉCU, un instrument de transaction avec les pays tiers;

3) Les taux d'intérêt doivent répondre à certaines règles, les taux de change être stabilisés et surveillés en commun;

4) La politique de l'emploi doit devenir *« un axe majeur et non un sous-produit »* des politiques économiques.

« La réduction de la durée du travail est une nécessité incontournable », a dit M. Maire aux dirigeants syndicaux des autres pays de l'O.C.D.E. C'est, paraît-il, une idée qui fait son chemin. Mais pas encore aux États-Unis, reconnaît le secrétaire général de la C.F.D.T. : *« Les syndicalistes américains voient la réduction de la durée du travail comme un progrès social, non comme un moyen de lutte contre le chômage. Et ils ne pensent pas pouvoir imposer un progrès social en pleine crise. »*

C'est la première fois qu'un secrétaire général de la C.F.D.T. a été reçu au siège de l'A.F.L.-C.I.O. Les deux organisations sont sorties, en effet, d'une période de crispation réciproque au cours de laquelle leurs rapports étaient quasiment inexistants. On le doit aux efforts d'ouverture de M. Kirkland, mais aussi à l'évolution des dirigeants cédétistes. *« Nous devons faire comprendre à nos militants que le syndicalisme aux États-Unis est un vrai syndicalisme, qu'il ne se confond pas avec le politique internationale de Washington*, a affirmé M. Chérèque. *Un syndicalisme qui a des choses à nous apprendre et avec lequel il faut agir. »*

Que signifie la visite de M. Maire à la Maison Blanche ? L'intéressé hausse les épaules : *« Nous avons voulu désacraliser l'Élysée. Alors, la Maison Blanche... Notre entretien avec M. Giscard d'Estaing en 1978 avait fait un certain bruit. On ne se bat pas contre les mythes sans gestes symboliques. »* M. Chérèque enchaîne : *« Un ouvrier ne va-t-il pas voir son patron quand les choses se gâtent ? Reagan, je le considère comme un super-P.-D.G. »*

ROBERT SOLÉ.

L'AFFAIRE DES FAUX CARNETS DE HITLER

La rédaction de « Stern » occupe le journal

Les rédacteurs de* Stern *ont commencé dans la soirée du 13 mai l'occupation des locaux de l'hebdomadaire, en fixant un ultimatum à la direction : celle-ci doit revenir avant le dimanche 15 mai à midi sur le choix des deux nouveaux rédacteurs en chef qu'elle a désignés en remplacement de Peter Koch et Felix Schmidt, tous deux démissionnaires.

De notre correspondant

Bonn. – Le magazine de Hambourg a fait appel à deux notables éprouvés du journalisme allemand, Peter Scholl-Latour, correspondant parisien de la deuxième chaîne de télévision allemande, et Johanes Gross, directeur de la publication de *Capital*, mensuel destiné aux milieux d'affaires, publié par la maison *Grüner et Jahr*, dont *Stern* était jusqu'ici le fleuron.

Quoique très différent de tempérament, Scholl-Latour est l'un des derniers grands reporters à mériter ce titre, tandis que Gross est peut-être plus introverti. L'un et l'autre sont d'un talent et d'une probité au-dessus de tout éloge. Ils ont écrit des livres remarquables – celui, très émouvant, que Scholl-Latour a consacré aux guerres d'Indochine a été traduit en français, – tant par leur actualité (Scholl-Latour vient de publier un volume sur la révolution hispanique) que par leur acuité d'analyse. Ce sont, en outre – ce qui ne gâte rien, – d'excellents confrères et de bons connaisseurs des choses françaises.

Mais le choix de *Stern* ne fait pas l'unanimité de la rédaction, ulcérée d'avoir été traitée en mineure par les « initiés » de l'affaire Hitler et d'en supporter maintenant les conséquences morales. C'est que, selon le projet en cours, il s'agit de confier à Scholl-Latour et à Gross non seulement la rédaction en chef de *Stern* (ce contre quoi la rédaction n'aurait pas d'objection), mais la direction de la publication. Il serait même question de les faire entrer au comité directeur de Grüner et Jahr, et c'en serait donc fini de l'indépendance de la rédaction de *Stern*, que les membres de cette dernière ne voyait assurée que par la distinction entre la rédaction en chef et l'édition. Il y a toujours eu des tensions au sein de *Stern*, dont Henri Nannen était le « patron » exigeant. Mais, cette fois, c'est peut-être une vraie crise qui couve.

Qui a trompé qui ?

A Stuttgart, la police a perquisitionné dans le petit magasin où Conrad Fischer, alias Dr Kujau, débitait ses souvenirs du IIIe Reich – ce Fischer qui aurait livré au journaliste Heidemann les faux carnets de Hitler.

Les soixante-cinq cahiers et les pièces s'y rapportant sont donc désormais dans les mains des juges. Il y a bien eu, en effet, tromperie, mais qui a trompé qui et qui s'est laissé complaisamment tromper ? S'il s'avère, comme Heidemann le prétend aujourd'hui, que les carnets ont pris un à un le chemin de *Stern* – que la livraison s'est donc étendue sur plusieurs mois, – pourquoi le magazine de Hambourg a-t-il attendu qu'il soit trop tard pour en faire vérifier l'authenticité par des experts dignes de ce nom ? On eût ainsi évité le scandale, quitte à passer a profits et pertes les sommes déjà empochées par le vendeur, voire les 25 000 marks que Heidemann aurait touchés de *Stern* pour chaque « feuilleton ».

Les policiers, qui ont procédé à la perquisition, se sont surtout intéressés aux exemplaires de Conrad Fischer, qui, selon une des hypothèses en circulation pour l'instant, pourrait bien avoir rédigé le faux de ses propres mains. Le nommé Fischer est introuvable. Il téléphone de temps à autre d'un parc de camping que l'on soupçonne se trouver dans un pays de l'Est. En tout cas, il ne donne pas ses coordonnées, et il ne paraît pas impossible qu'il s'apprête à couler des jours heureux loin de Stuttgart, avec les 9 millions de deutschemarks qu'il a extorqués au *Stern*.

N'avait-il pas fait à Heidemann de mystérieuses allusions à un de ses parents portant le même nom, qui occuperait un poste important parmi les officiers de la R.D.A. ? C'est de lui qu'il aurait tenu certains de ces « souvenirs » du Reich hitlérien. De toute façon, sa mythomanie est inséparable du commerce des reliques hitlériennes qui entoure du même nuage sulfureux le vrai et le faux.

Un professeur de l'université de Stuttgart, Eberhard Jäckel, en sait quelque chose. Ayant mis en chantier, il y a quelques années, un recueil de tout ce qui sortait de la main de Hitler entre 1905 et 1926, qu'il se soit agi de simples copies de textes insignifiants ou de discours-programmes, il s'aperçut, une fois l'ouvrage imprimé et mis en vente, qu'il contenait 2 % de faux. Commme ce compendium n'était pas destiné au grand publique mais aux chercheurs et aux bibliothèques (il comprend plus de mille pages et vaut dans les 200 marks), Eberhard Jäkel publia aussitôt une mise au point dans les *Cahiers trimestriels d'histoire contemporaine*, organe de l'institut d'histoire contemporaine de Munich, spécialisé dans le passé nazi, ce qui était le moyen le plus sûr – car le plus répandu dans les milieux intéressés – de mettre en garde ses lecteurs.

A la différence de *Stern*, le professeur ne dépensa pas un pfennig pour obtenir les documents qu'il rassembla. Mais qu'un historien de profession, rompu à la pratique de la critique des textes, ait pu se faire piéger à diverses reprises montre dans quelle obscurité opaque plonge l'« hitlérianat » et avec quelle prudence il faut les manier. A l'occasion de ces recherches, Eberhard Jäckel serait d'ailleurs tombé sur l'un de ces cahiers qui firent la gloire éphémère de *Stern* mais n'y prêta pas attention, car ils n'entraient pas dans le champ de ses préoccupations. On tenta cependant de l'allécher en lui en promettant davantage. Mais il résista à la tentation.

ALAIN CLÉMENT.

M. CHEYSSON A MADRID

« Nous avons dissipé nos phantasmes »

déclare le ministre espagnol des affaires étrangères

De notre correspondant

Madrid. – A en juger par la conférence de presse conjointe qu'ont réunie le vendredi 13 mai les ministres des affaires étrangères français et espagnol, MM. Cheysson et Moran, à l'issue de la visite de vingt-quatre heures que le premier ministre a faite à Madrid, tout va pour le mieux entre les deux pays.

La brièveté de son séjour n'a pas empêché M. Cheysson d'être reçu par le roi, de déjeuner avec le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, de converser à plusieurs reprises avec M. Moran et de rencontrer les principaux responsables économiques du gouvernement. M. Cheysson a abordé avec ses interlocuteurs les thèmes internationaux, notamment l'Amérique centrale, le Maghreb et l'Afrique australe, ainsi que les problèmes bilatéraux longtemps conflictuels comme la lutte contre le terrorisme et l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Depuis le séminaire de travail qui a réuni en janvier, à La Celle-Saint-Cloud, quatre ministres français, avec leurs collègues espagnols, la crispation traditionnelle dans les rapports entre les deux pays s'est progressivement dissipée. La presse de Madrid a cessé de rendre la France responsable de tous les maux qui accablent l'Espagne. Cinq rencontres entre ministres des deux pays ont eu lieu, six autres sont prévues, et M. Mauroy pourrait venir en juin à Madrid à titre privé. M. Cheysson a préparé avec ses hôtes un second séminaire auquel participeront, au début de juillet, près de Ségovie, les ministres des affaires étrangères et les ministres de l'économie des deux gouvernements.

« Nous avons dissipé nos phantasmes », a affirmé M. Moran pour expliquer le déblocage des relations bilatérales. *« En période de crise, tous les pays ont tendance à voir chez autrui l'incarnation de leurs difficultés, mais il faut dépasser ce stade. »* Faisant allusion plus précisément à la candidature espagnole à la Communauté, il a affirmé : *« Nous sommes maintenant conscients que les obstacles sont dus aux problèmes intracommunautaires et non à une volonté délibérée de la France de fermer la porte aux produits espagnols. »* Un tel langage était impensable à Madrid il y a six mois.

M. Cheysson plaide en faveur de l'intégration espagnole, car, pour lui, a-t-il souligné, *« l'Europe a besoin de l'Espagne ». « La Communauté a assuré aux pays membres un marché commercial élargi, ce qui était important en période de croissance*, a-t-il déclaré. *Mais, en période de crise, il s'agit d'élaborer une politique commerciale commune pour faire face aux économies superdéveloppées, comme celles des États-Unis et du Japon. Nous devons conquérir de nouveaux marchés agricoles, même si cela nous met en concurrence avec les Etats-Unis. Nous devons restructurer nos industries pour éviter de devenir de simples laboratoires de sous-traitance pour les grands complexes industriels américains et japonais. Tout cela doit être fait à niveau européen et nous avons besoin de la collaboration de l'Espagne dans cette lutte. »*

Si la volonté politique de favoriser l'intégration existe, les difficultés subsistent. Au ministère des affaires étrangères à Madrid, on ne fait pas preuve d'un optimisme excessif avant le conseil européen de Stuttgart, prévu pour le début de juin. Les élections britanniques sont trop proches pour qu'on puisse espérer un règlement sur le financement du budget, qui conditionne dans une certaine mesure l'adhésion de l'Espagne. Lors de sa récente visite à Bonn, M. Gonzalez n'a pas, non plus, obtenu d'engagement précis de la R.F.A. quant à une augmentation des ressources du budget communautaire indispensable à de nouvelles adhésions.

Un blocage dans les négociations sur l'adhésion espagnole risque de rendre difficile la position de M. Moran, principal défenseur au sein du gouvernement du rapprochement avec la France. Et le débat sur les relations avec Paris n'est pas sans rapport avec celui ouvert à Madrid sur la position de l'Espagne face à l'alliance atlantique et aux États-Unis (*le Monde* du 10 mai). L'idée d'une action diplomatique concertée entre la France et l'Espagne dans des régions aussi *« sensibles »* que l'Afrique du Nord et l'Amérique centrale n'est guère envisagée avec enthousiasme à Washington, laisse-t-on entendre à Madrid. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que la position « gaullienne » d'autonomie au sein du monde occidental défendue par M. Moran passe aujourd'hui par une étroite collaboration avec le gouvernement socialiste français.

THIERRY MALINIAK.

TROIS RENCONTRES EUROPÉENNES EN QUATRE JOURS

Les finances de la Communauté au centre des discussions

Plusieurs réunions européennes importantes sont organisées à partir de ce samedi 14 mai : samedi et dimanche, réunion périodique privée des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Dix au château de Gymnich, près de Bonn ; lundi et mardi, quarante et unième sommet régulier franco-allemand à l'Elysée (et non à Rambouillet comme cela avait été envisagé) ; simultanément, à Bruxelles, reprise des discussions ministérielles pour la fixation des prix agricoles.

Si le sommet franco-allemand doit être consacré à toutes les affaires mondiales (notamment la préparation du sommet de Williamsburg), européennes et bilatérales, un dossier sera (sous des angles parfois différents) abordé à toutes ces réunions : celui du financement de la Communauté européenne. Il sera, avec le projet d'union européenne (dit « Gensher-Colombo »), au centre des discussions de Gymnich.

Il semble, en revanche, qu'on évitera de se quereller sur la date du Conseil européen de Stuttgart, qui provoque cependant quelque irritation à l'égard des Britanniques, notamment chez les Allemands. Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, a, en effet, décidé de fixer les élections en Grande-Bretagne au 9 juin, deux jours après le Conseil de Stuttgart, de longue date fixé aux 6 et 7 juin. Elle a, en outre, laissé planer un doute sur sa participation personnelle. Le chancelier Kohl, qui présidera, aurait envisagé de demander un ajournement, mais il ne l'a finalement pas fait. Les autres participants, y compris la Grande-Bretagne, n'y étaient pas favorables.

Parlant mercredi à la B.B.C., Mme Thatcher a laissé entendre qu'elle n'irait à Stuttgart que si elle était assurée que les revendications budgétaires britanniques (cheval de bataille de la campagne électorale) y seraient satisfaites : *« Manifestement*, a-t-elle dit, *s'il s'agissait seulement d'aller là-bas* (à Stuttgart) *pour une négociation finale, j'irais. »* Dans le cas contraire, apparemment, elle laisserait la responsabilité de l'échec au chef de la diplomatie britannique, M. Pym.

Une telle tactique est ressentie chez les partenaires de la Grande-Bretagne comme une pression, aucun n'étant vraiment désireux de favoriser les adversaires travaillistes de Mme Thatcher. Le premier ministre britannique fait, en outre, preuve d'une désinvolture certaine : les conseils européens sont destinés avant tout à maintenir un contact *personnel* régulier entre les chefs d'Etat et de gouvernement qui, par définition, ne peuvent valablement se faire représenter.

MAÜRICE DELARUE.

Etranger

TIMOR

La voix d'une guérilla oubliée

La partie orientale de l'île de Timor a eu un destin singulier et tragique. Colonie portugaise jusqu'à la révolution des œillets, décolonisée dans la panique, indépendante un seul jour, puis envahie par l'Indonésie qui la jugeait sienne... C'était le 7 décembre 1975. La guérilla qui s'éternise depuis lors est, sans doute, la plus oubliée du monde.

En décembre 1975, il vivait dans une région proche de la frontière avec Timor-Occidental. Les troupes indonésiennes sont arrivées. Il s'est réfugié dans la montagne. Trois ans en se nourrissant de racines et de fruits, jusqu'à ce que le bataillon 315 le fasse prisonnier. Comme d'autres Timorais, il a été obligé de suivre les militaires. Sa mission consistait à transporter des munitions ou des cadavres de soldats victimes des embuscades du Front de libération de Timor-Oriental (Fretilin). Le calvaire a duré quatre mois, jusqu'au moment où un capitaine « *plus compréhensif* » l'a laissé regagner Dili, la capitale.

Employé comme infirmier par une organisation humanitaire américaine, il a parcouru beaucoup de villages et côtoyé la famine, la maladie et la mort, sans manifester le moindre signe de révolte. « *Car,* explique-t-il, *lorsqu'un Javanais se méfie d'un Timorais, il le tue.* » L'année dernière, il a assisté à l'assassinat d'un instituteur du village de Vemasse, soupçonné d'avoir des contacts avec le Fretilin. Il évoque aussi le cas d'Adelino de Carvalho, un chef traditionnel abattu au début de l'occupation.

Pour avoir droit à un peu de lait concentré et à une poignée de riz, il faut bien se tenir, mais également bien voter. L'année dernière, la population de Timor-Oriental a été appelée à désigner ses représentants au Parlement de Djakarta. « *Dans le bureau de vote, il y avait trois urnes. Au milieu, l'urne du Golkar, le parti du gouvernement. D'un côté et de l'autre, celles du parti musulman et du parti démocrate indépendant. Les urnes étaient assez éloignées les unes des autres, et le bureau n'avait aucune porte ; seul un rideau qui ne touchait pas le plancher. Dehors, un policier suivait nos pas.* » Résultat : le Golkar a obtenu à Timor-Oriental 99,5 % des suffrages exprimés.

Un jour, notre interlocuteur reçoit un message de sa femme qui a réussi à gagner Lisbonne six ans auparavant. Elle l'invite à « se tenir tranquille », car son nom figure sur la liste de la Croix-Rouge internationale, et bientôt il pourra rejoindre sa famille. La nouvelle lui est confirmée en janvier : « *J'ai été appelé au siège de l'Intel, la police politique indonésienne, où un officier a annoncé mon départ. Il m'a prévenu que si je disais quelque chose contre l'Indonésie, on m'arrêterait et on me renverrait à Timor.* »

Il a donc peur de donner son nom. Mais, dans sa mémoire, il garde l'image sinistre de l'immeuble du R.P.K.D., unité de commando de l'armée indonésienne particulièrement haïe de la population. Il devait s'y présenter le lundi et le jeudi de chaque semaine, sans jamais savoir s'il en sortirait. « *Savez-vous comment on y tue les gens ? On leur lie les mains et les pieds, puis on les coupe en morceaux* », dit-il, encore terrorisé. Tout en reconnaissant formellement le droit au regroupement familial des Timorais, l'Indonésie s'oppose à une sortie en masse qui dévoilerait au monde entier la tragédie.

On part donc clandestinement. Pays de destination : l'Australie, identifiée au paradis. L'odyssée commence à Dili, où il faut payer des fonctionnaires corrompus pour pouvoir quitter l'île. Première escale : Djakarta. Ici aussi, il faut payer afin d'obtenir un passeport. On attend de six mois à un an, coupé du monde, avec la peur d'être repéré par les autorités et renvoyé à Timor.

Toutefois la législation australienne est très restrictive. Aussi, pour les Timorais, le chemin de Sydney, de Melbourne ou de Perth s'allonge-t-il. Deuxième escale : Lisbonne. Nourris et logés par le gouvernement portugais, ils attendent qu'en Australie quelqu'un s'engage à les héberger pendant au moins un an.

Malgré les facilités accordées par le Portugal, l'exode coûte cher : 300 000 rupiahs (un franc vaut environ 140 rupiahs) pour sortir clandestinement de Dili ; un million pour obtenir le passeport, plus le séjour à Djakarta, plus le prix du billet d'avion Dili-Djakarta-Lisbonne. A quelques rares exceptions près, seuls les Chinois de Timor en ont les moyens, car ils travaillent généralement dans le commerce. Indifférents à la politique, ils n'avaient rien à voir avec le Fretilin. Pourtant, ils ont constitué une des cibles préférées des troupes indonésiennes. La vieille animosité sino-indonésienne s'est exprimée dans toute sa brutalité.

Une mosaïque d'ethnies

Actuellement, quatre mille réfugiés timorais travaillent légalement en Australie, alors que deux mille s'y trouvent sans papiers. Deux mille autres s'entassent dans de petits hôtels de Lisbonne ou dans des baraques construites à une quinzaine de kilomètres de la capitale. De dix à douze mille attendent à Djakarta le moment de poursuivre leur voyage.

Chacun essaie de se débrouiller pour faire venir le plus tôt possible les parents restés à Dili. La sensation d'isolement est totale. « *Le monde a assisté sans réagir au génocide d'un tiers de la population de Timor-Oriental. De 1976 à 1978, plus de deux cent mille personnes y ont été tuées* », s'exclame l'ancien premier ministre, Mme Lourdes Pintasilgo, aujourd'hui conseiller du président de la République pour la question de Timor. Une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies condamnant l'Indonésie et reconnaissant les droits du Portugal à administrer ces 20 000 km² perdus dans le Pacifique sud a recueilli, en 1975, 73 voix contre 9 et 43 abstentions. En 1982, la résolution a été modifiée : l'Indonésie n'était plus exclusivement condamnée ; en revanche, on demandait au secrétaire général de l'ONU d'entreprendre des consultations avec « *toutes les parties intéressées* » en vue de la recherche d'une solution adn conflit. Cinquante délégations ont voté pour, 46 contre, et 50 se sont abstenues.

« *Certains pays, qui se prennent pour les premiers défenseurs des droits de l'homme,* constate amèrement Mme Pintasilgo, *oublient leurs principes et donnent la priorité à des préoccupations d'ordre matériel. Peu de temps avant la dernière Assemblée générale, le ministre de la défense de l'Indonésie s'est rendu à Paris pour y négocier l'achat de Mirage. Les Pays-Bas, ancienne puissance colonisatrice, fournissent les frégates qui assurent la liaison entre les treize mille îles de l'archipel. La Suède cherche à ne pas compromettre les contrats obtenus par Volvo.* » Il n'est pas agréable de se mettre à dos un grand pays islamique, non aligné et membre de l'OPEP.

Fondateur d'un groupe de soutien au sein du Parlement de Lisbonne, M. Manuel Tilman, né à Timor, ne désespère pas. Selon lui, l'Indonésie semble, depuis le début de l'année, plus ouverte à la discussion. La situation devient de plus en plus délicate pour Djakarta. Le coût des trente mille militaires stationnés dans l'île, dont les deux tiers occupent des fonctions administratives, est considérable. Or les Indonésiens ne parviennent pas à pacifier l'île. Cet échec tient à surtout à des raisons d'ordre culturel. Timor comporte trente et un groupes ethnolinguistiques, qui résultent d'un mélange des populations locales avec des Chinois, des Portugais et des gens venus de Goa et de Macao. La langue de base est le tetun, et l'indonésien y est peu parlé. La majorité de la population est animiste. Les missions y ont multiplié le nombre de chrétiens (en 1970, on comptait deux cent mille catholiques), alors que l'islam est presque absent. Les efforts des Indonésiens pour imposer leur religion et leur langue se heurtent donc à une résistance obstinée.



Dessin de FRANCHINI.

La position du Fretilin

Avant 1975, l'habitat était extrêmement dispersé. La production de café représentait 80 % des exportations. L'élevage, allié à une agriculture de subsistance, permettait aux Timorais d'être à l'abri de la famine. Pour mieux contrôler la population, les Indonésiens l'ont cantonnée dans les villages qui bordent la côte et dans des hameaux de l'intérieur. Tous les témoignages reçus à Lisbonne le confirment : ces agglomérations sont généralement situées dans des régions peu fertiles, et, pour trouver de la terre cultivable, il est nécessaire de se déplacer. Mais, dès que les guérilleros manifestent leur présence, l'armée tire sur tout ce qui bouge. L'agriculture périclite donc, et la population, pour s'alimenter, ne dispose que d'une partie des dons des organisations internationales.

Dans ces conditions, beaucoup de villageois préfèrent se réfugier dans la montagne où ils trouvent leur subsistance. Ils deviennent donc indirectement des « alliés » du Fretilin. Pour les Portugais, la solution du problème passe par une consultation populaire. La victoire du Fretilin correspondrait à un vote pour l'indépendance, celle de l'APODETI (pro-indonésien) vaudrait acquiescement à l'intégration. Mais on n'exclut pas ici la possibilité de discuter d'une « formule intermédiaire ».

Au cinquième étage d'une tour, aux portes de Lisbonne, M. Abilio Araujo, entouré de trois autres membres du comité central du Fretilin, expose son point de vue. Le mouvement est pour un référendum et des élections mais refuse toutes les solutions « intermédiaires » et n'accepte pas de se faire représenter par les Portugais. Il compte sur l'appui des pays africains lusophones qui portent, chaque année, la « question de Timer » devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Bien mince consolation pour une guérilla qui, sans ce rappel, serait oubliée du monde entier.

JOSÉ REBELO.

ALGÉRIE

Le développement marque un but

Les deux parties de football qui viennent d'opposer l'Algérie au Bénin pour la Coupe d'Afrique des nations étaient les premières sorties officielles de l'équipe nationale depuis l'épopée du Mundial. A l'aller comme au retour, le score a été sans appel en faveur du « onze » algérien. Celui-ci a cependant déçu un public exigeant. Le métier de champion n'est pas de tout repos dans un pays où le football constitue une forme de la « bataille du développement ».

De notre correspondant

Alger. — Quand l'Algérie du pétrole, du gaz et de l'industrie lourde a-t-elle eu l'impression que son produit national brut n'excédait pas celui de la Sierra Leone ? Le jour où son équipe nationale de football, disputant un match éliminatoire pour la qualification à la Coupe du monde, n'obtint qu'un 2-2 face aux joueurs de Freetown. C'est du moins ce que dit une bande dessinée, intitulée Jibouha Ya Louled (« *Apportez-la les gars !* », par allusion à la coupe) et publiée récemment par *El Moudjahid*. L'austère quotidien algérien se bornait à prendre acte de la place éminente du foot dans la vie sociale, voire politique, du pays.

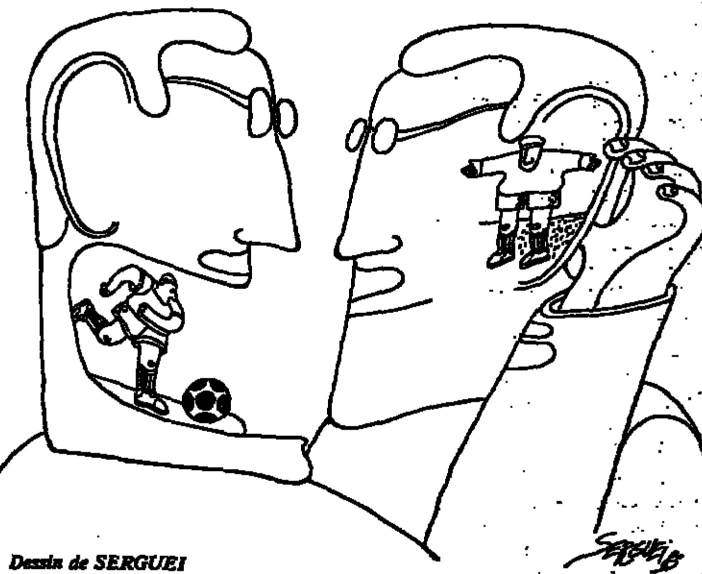
L'épopée du Mundial est encore présente dans tous les esprits. La dernière fois qu'Alger est descendu dans la rue ce fut pour exprimer son soutien à une équipe « *portée par tout un peuple pendant la campagne d'Espagne* », comme disait la presse locale.

Six mois plus tard, *Révolution africaine*, l'organe officieux du parti, n'était pas loin de considérer l'absence de la valeureuse Algérie en finale comme le résultat d'un complot contre le tiers-monde : « *En battant la R.F.A. (championne du monde sortante) par un score sans appel de deux buts à un, l'Algérie avait imposé son veto au système établi. Comme nul ne l'ignore, ce n'est que grâce à une odieuse tricherie entre Allemands de l'Ouest et Autrichiens que l'Algérie a été écartée.* »

Après l'euphorie du Mundial, le football algérien a connu une période de relâchement marquée par plusieurs forfaits désinvoltes lors du championnat national. Entre deux analyses consacrées à l'« *élévation de la maturité politique au niveau de la base* » et au « *véritable militantisme* », *Révolution africaine* devait insister sur la nécessité de « *rectifier le tir* » en matière de ballon, dénonçant le comportement « *de personnes censées être engagées dans la bataille du développement sportif* ».

« Services rendus à la nation »

Algérie Actualité, l'hebdomadaire de l'intelligentsia, fait une large place à la vie culturelle mais ne trouve pas indigne de ses lecteurs de consacrer une double page au « *malaise* » des associations sportives, tout en montrant un bout d'oreille de contestataire de gauche : « *Des joueurs qui ne possédaient pour tout capital que leurs pieds se sont vus du jour au lendemain logés à une enseigne qui fait regretter aux cadres du monde scientifique ou culturel les années tuées sur le banc de l'université. Certains, même, ont réussi à avoir en quelques mois ce que les prestigieux noms du football algérien des années 60 n'ont pas eu durant toute leur carrière. « Pour services rendus à la nation », aime-t-on à clamer par-ci par-là. Comme si toutes les autres catégories de la société travaillaient pour des prunes et n'étaient redevables d'aucun service.* »



Dessin de SERGUEI

Idolâtrés par le public ou soupçonnés par la presse de couler trop facilement « *des jours heureux à se dorer au bon vieux soleil de l'Algérois* », les membres du « *onze* » national ne sont pas seulement tenus de gagner, ils doivent plaire. Plus de vingt-huit mille « spectateurs payants », sans parler des autres, les attendaient à l'œuvre au stade du 5-Juillet, pour leur premier match de la Coupe d'Afrique des nations 1983. Après treize minutes de jeu, ils menaient déjà par quatre buts à zéro contre l'équipe du Bénin. Le match se termina cependant sous les huées d'une partie du public, avec une marque de 6-2. C'est que l'équipe nationale avait finalement cédé au démon de l'« *individualisme* », « *ratant ainsi un score qui aurait probablement figuré dans le Guiness Book* », explique *El Moudjahid*.

Le 26 novembre 1982, attirés par un match entre deux équipes très populaires, plus de trente mille personnes se pressaient au stade du 20-Août, à Alger, qui ne pouvait en contenir que la moitié. La foule était si dense sur la toiture d'une tribune que celle-ci s'effondra. Bilan officiel : huit morts, plus de cinq cents blessés. La plupart des victimes étaient des jeunes gens de vingt ans. L'engouement des garçons pour le foot se manifeste quotidiennement de façon moins dramatique : même en plein centre d'Alger, il est difficile de marcher longtemps sur un trottoir sans être pris dans une partie « sauvage », un journal pressé en boule faisant parfois office de ballon.

Les adultes font un usage moins désinvolte de la chose écrite en lisant crayon à la main les articles des vedettes de la chronique sportive pour préparer les grilles du Pari sportif algérien, l'équivalent local du tiercé. L'espoir de gains substantiels n'explique pas tout. Souvent tenus en suspicion, les sentiments régionalistes trouvent à s'exprimer sur la pelouse. Quand une équipe algérienne se déplace à l'étranger, c'est en revanche le nationalisme qui mobilise les émigrés. Petit écho d'*El Moudjahid* au début d'avril : « *A Roubaix, notre équipe nationale « juniors » n'a pas été lâchée d'une semelle par nos compatriotes émigrés. Particulièrement par les jeunes qui la suivaient partout, accompagnés de banderoles aux couleurs nationales. C'était pour eux une occasion d'exprimer tout haut leur identification vis-à-vis de la mère patrie.* »

Le stade ou la mosquée

Le thème du sport au service de la nation revient comme un leitmotiv. « *Naïfs ou idéalistes, nous continuons à penser que le simple fait de revêtir le maillot national suffit à ancrer la notoriété d'un footballeur* », écrit *El Hadéf*, l'hebdomadaire sportif algérien, pour dénoncer lors de la récente rencontre contre le Bénin le comportement d'une équipe dont les membres ne poursuivaient que le rêve individuel de marquer « *le but dit d'anthologie* ».

Les autorités voient plutôt d'un bon œil les queues qui se forment dès le matin devant le guichet des stades les jours de grand match. Si la population algérienne ne manque nullement de pain, le pouvoir ne lui offre guère de jeux : cinémas minables, programmes de télévision monotones, maisons de jeunes rares. De l'aveu même des dirigeants, le succès de certaines réunions dans les mosquées contestataires du régime s'explique par le désœuvrement d'une partie de la population masculine. Ses dirigeants préfèrent l'agitation des tribunes à l'échauffement des esprits lors de certains rassemblements à l'occasion de la prière du vendredi.

Des lazzi pleuvent souvent des gradins quand les forces de l'ordre se montrent au bord de la pelouse dans les moments d'intense « participation » du public. Il ne s'agit pas seulement de libérer un trop-plein de vitalité mais aussi d'exprimer sans risque certains sentiments. L'ambiance reste cependant débonnaire, preuve que le match remplit sa fonction de défoulement collectif. La vie du champion avec ses facilités nourrit par ailleurs les rêveries d'une multitude de jeunes espoirs dans un pays où les occasions de s'enrichir légalement ne sont pas nombreuses. Le foot est peut-être le legs de la colonisation qui a le mieux fructifié ici. Avant l'indépendance, à l'époque où le jeune Albert Camus goûtait dans l'affrontement autour de la balle un des plaisirs du corps les plus mémorables, la fierté nationale algérienne trouvait déjà à s'incarner dans certains champions. A Sétif il y a un stade du 8-Mai-1945, jour des manifestations historiques pour la formation d'un gouvernement algérien suivies d'une terrible répression. Signe des temps nouveaux, c'est dans ce stade qu'a eu lieu récemment une rencontre amicale avec l'équipe de Rennes, dans le cadre du jumelage des deux villes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Une certaine idée de l'Angleterre

La « Dame de fer » n'entend pas seulement gagner les élections du 9 juin. Elle veut rassembler les Anglais pour longtemps autour d'un grand dessein. Mais la « certaine idée » qu'elle a de l'Angleterre ressemble fort à celle de la regrettée reine Victoria.

De notre correspondant

Londres. – Paradoxalement, le parti conservateur a été pris de court par la décision de provoquer des élections anticipées le 9 *juin* prochain. Son programme électoral n'était pas tout à fait prêt. Peu importe à vrai dire. Le meilleur drapeau électoral des tories porte un nom : Margaret Thatcher. Sans doute la démocratie britannique s'accommode-t-elle difficilement du plébiscite. Le système électoral – le candidat arrivé en *tête dans* chaque circonscription emporte le siège quelle que soit sa majorité – laisse une place importante aux considérations locales, et il est déjà arrivé que le parti obtenant le plus grand nombre de voix au plan national se retrouve en minorité à la Chambre des communes.

En 1979 déjà, la campagne avait pris un tour présidentiel très marqué, bien que la triomphatrice d'alors ait été moins populaire que son adversaire, M. James Callaghan. Les Britanniques n'apprécient pas outre mesure une personnalisation trop poussée du débat politique et aiment à penser qu'il se décide sur des programmes. Ces considérations tempèrent un peu l'affirmation initiale ; elles ne contredisent pas l'apparition d'une innovation dans la vie de la Grande-Bretagne : le « phénomène Thatcher ».

M. de Lapalisse l'aurait dit : Mme Thatcher est d'abord une femme, et une femme courageuse. C'est pourquoi elle force l'admiration. En 1965, sa carrière ministérielle à peine entamée, elle disait : *« En politique, si vous voulez des paroles, demandez à un homme ; si vous voulez des actes, demandez à une femme. »* Un de ses admirateurs qui ne craint pas l'emphase la place dans la lignée des grandes dames de l'histoire anglaise : *« La Grande-Bretagne s'est toujours bien portée quand elle a été gouvernée par des femmes : les reines Anne, Elizabeth Ire, Victoria... et Margaret Thatcher. »*

Sa personne, sa vision de la politique et ses résultats : voilà les arguments par lesquels les conservateurs vont essayer de convaincre une majorité d'électeurs de les maintenir au pouvoir. *Sans oublier* la crise des Malouines qui a porté la popularité de la « Dame de fer » à son zénith. Mme Thatcher doit une fière chandelle aux généraux argentins, à leur aventurisme et à leur aveuglement. Contre l'attente des observateurs et l'avis des principaux dirigeants de son parti, elle a décidé de se battre *jusqu*'au bout, et elle a gagné.

« L'esprit de l'Atlantique sud »

La fierté d'avoir reconquis une des dernières poussières de l'empire a nourri un nationalisme *feutré*. Mais Mme Thatcher n'en joue que modérément. Elle ne veut pas s'exposer au reproche d'utiliser à des fins partisanes une épopée qui appartient à la nation tout entière. Elle se contente de rappeler que les Britanniques sont capables d'exploits, et pas seulement dans le domaine militaire : *« L'esprit de l'Atlantique sud »* n'est-il pas *« l'esprit britannique dans ce qu'il a de meilleur »* ?

L'expédition des Malouines n'a pas servi à jeter un voile pudique sur d'autres aspects moins reluisants de la politique thatchérienne. Le premier ministre avait vu sa popularité – en baisse *inquiétante à la fin de 1980* – remonter au début du printemps de l'année suivante, quand les premiers fruits d'une stratégie économique rigoureuse commencèrent à apparaitre. Elle est bien consciente que sa politique ne plaît pas à tout le monde, mais *« il existe un accord général des gens sur un point : ce que fait le gouvernement est fondamentalement juste et il fallait le faire ».*

Car Mme Thatcher ne travaille pas pour une législature, ni même deux. La baisse de l'inflation et des taux d'intérêt, la réduction des dépenses publiques, la hausse de la productivité – et l'augmentation du chômage – qui ont dominé son premier mandat, ne sauraient résumer sa politique. Mme Thatcher ne s'intéresse pas seulement à l'intendance ; elle est animée d'une ambition plus large *et se sent investie d'une mission* historique. En arrivant au 10 Downing Street, en mai 1979, elle disait : *« La mission de ce gouvernement va plus loin que la mise en œuvre du progrès économique. Elle vise à renouer avec l'esprit et la solidarité de la nation » ;* et d'en appeler à saint-François d'Assise, l'apôtre de l'harmonie, de la paix, de la vérité.

« Tout le monde a été, est ou sera gaulliste. » Clin d'œil de l'histoire, même les Anglais, qui n'ont jamais débordé de tendresse pour *le général*, confirment le célèbre aphorisme en se flattant de le devenir. Fermeté sur les principes et continuité *dans leur mise* en œuvre, sens de l'histoire et de la patrie, défense des intérêts nationaux, fondent la parenté entre l'homme du 18 juin et la Jeanne d'Arc de Port-Stanley. Margaret Thatcher serait-elle donc un de Gaulle en jupon ?

Gaulliste comme M. Jourdain

A juste titre, ses partisans trouvent valorisante une comparaison qui va d'ailleurs au-delà des principes généraux. Mme Thatcher défend avec acharnement les intérêts britanniques dans la Communauté européenne sans crainte de se rendre odieuse à ses partenaires et s'oppose à la règle de la majorité. Elle reste inflexible sur l'existence d'une force de dissuasion purement britannique, même si l'intégration de celle-ci dans l'OTAN en limite singulièrement l'indépendance. Pendant la crise des Malouines, elle n'a pas hésité à mettre à l'épreuve ses relations avec le président des *Etats-Unis* pour imposer une cause qu'elle croyait juste. Si elle sait écouter ses conseillers, c'est seule qu'elle *prend ses décisions*. Et jusqu'à un certain sens théâtral de la mise en scène politique la rapproche du général.

Sans doute « Maggie » est-elle gaulliste comme M. Jourdain faisait de la prose, *sans le* savoir. Mais le « phénomène Thatcher » a un impact sociologique qui n'est pas sans rappeler celui du gaullisme. Dans un système politique largement dominé par les partis, le premier ministre qui, dans la tradition n'est que le *primus inter pares* a su créer un lien direct avec l'opinion, une nouvelle manière de lui parler. Elle ne s'adresse pas seulement à la clientèle traditionnelle du parti conservateur. Elle veut ignorer les différences de classe et elle a su attirer une partie de la classe ouvrière qui votait traditionnellement pour les travaillistes. S'il lui reste fidèle, c'est cet électorat populaire *qui assurera, comme en 1979*, sa victoire aux prochaines élections.

Mme Thatcher n'est pas seulement, comme la dépeignent parfois certains caricaturistes, le représentant de la moyenne bourgeoisie des petits boutiquiers, même si celle-ci se reconnaît mieux en elle qu'en M. Michael Foot, l'éternel étudiant « gauchiste ». Les trois millions de chômeurs pèsent moins lourd, dans une partie de *la* classe ouvrière elle-même, que le respect de soi rendu à la Grande-Bretagne. Le *premier ministre a provoqué* une prise de conscience, peut-être limitée, que *« les choses ne pouvaient plus continuer comme avant »*, et qu'il y avait un prix à payer pour que la Grande-Bretagne renoue avec sa splendeur.

Sa famille, sa jeunesse, son éducation – elle rappelle volontiers que son père était un petit épicier de province qui prêchait le dimanche à l'église méthodiste – la plaçaient de plain-pied avec cet électorat populaire. *« Si le parti conservateur était le parti des privilégiés, qu'aurais-je à y faire ? »*, affirme-t-elle contre ses collègues de l'*establishment* au paternalisme patelin !

Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ

« Valeurs victoriennes, valeurs éternelles »

Son prédécesseur conservateur, M. Edward Heath, devenu entretemps un parangon de libéralisme, était aussi d'origine modeste. Comme elle, il se proposait de guérir le « mal anglais », de mettre un terme au consensus « progressiste » et d'amorcer la « désocialisation » de la Grande-Bretagne. Il a été obligé de composer, avant d'être battu. Mme Thatcher, elle, reste ferme sur les principes. Elle n'ignore pas les contingences, elle les utilise à son profit. Encore un trait gaullien.

Elle n'a pas toutefois les envolées lyriques de de Gaulle et sa conception de l'histoire peut apparaître rabougrie par rapport au grand dessein du général. Ses modèles, elle va les chercher dans le passé: *« J'ai été élevée par une grand-mère victorienne. On nous a appris à travailler dur, à faire nos preuves, à nous suffire à nous-mêmes, à vivre de ce que nous avions,* a-t-elle récemment confié dans une interview. *On nous a appris que la propriété était proche de la piété. On nous a appris le respect de nous-mêmes et des autres, à tendre la main à notre prochain. On nous a enseigné une immense fierté de notre pays... Toutes ces valeurs sont des valeurs victoriennes. Ce sont aussi des valeurs éternelles. »*

La *« révolution conservatrice »* – pour employer un terme qui n'est pas thatchérien, – c'est ce *retour* « au bon vieux temps », quand l'État n'était pas omniprésent mais que les gens s'entraidaient, que les plus riches bâtissaient pour les plus pauvres des hôpitaux et des écoles, quand le volontariat remplaçait la bureaucratie. *« Vous n'entendez plus beaucoup parler de ces choses, ces temps-ci, mais ce sont de bonnes valeurs qui ont conduit à une formidable amélioration du niveau de vie. Le gouvernement doit agir de telle sorte que des possibilités s'offrent aux citoyens et que ceux qui réussissent profitent de leur propre maison, de leurs économies. La société tout entière en profite, parce que vous avez une société responsable de sens responsables. »*

Mme Thatcher a raison : pour réaliser ce programme la baisse de l'inflation pendant une législature ne suffit pas. Il y faut une génération de « thatchérisme ». C'est là le véritable enjeu des élections du 9 juin.

DANIEL VERNET.

(1) Anthony Sampson : The Changing Anatomy of Britain, Hodder and Stoughton, Londres 1982.

Allah dans l'imbroglio yougoslave

La Yougoslavie, mosaïque de peuples, n'avait pas assez de problèmes. Dans plusieurs villages de Bosnie-Herzégovine, « travailleurs et citoyens » ont dénoncé, le mois dernier, l'action des « nationalistes musulmans ». L'imam Khomeiny met le trouble là où les Turcs installèrent l'islam.

De notre correspondant

Belgrade. – Honte à un certain Smajitch, fonctionnaire de la communauté musulmane ! Selon la presse, il propageait les thèses de l'*« islam militant »* pour assurer la victoire des lois coraniques par tous les moyens, *« y compris les armes »*. Smajitch a été arrêté pour *« intolérance religieuse et propagation de la haine nationale »*. A peu près simultanément, la presse a annoncé que onze personnes soupçonnées de *« propagande hostile »*, dont un ingénieur, un professeur, deux juristes et deux religieux musulmans, avaient été incarcérées à Sarajevo. On leur reproche des activités *« menées à partir de positions activistes musulmanes et dirigées contre l'unité et la fraternité des peuples qui vivent en Yougoslavie »*. Leur cas semble d'autant *plus grave* qu'ils ont été en contact avec les *« milieux réactionnaires étrangers »*. Ces arrestations – il y en aurait d'autres – interviennent au moment où une vaste campagne est déclenchée par le régime contre les *« nationalistes de tous bords »*.

Multinationale, la Yougoslavie est également un pays multiconfessionnel. L'État reconnaît, en effet, une quarantaine de communautés religieuses, dont les effectifs varient entre quelques centaines de fidèles et quelques *millions*.

C'est sur le territoire de l'actuelle Yougoslavie que s'est exercée, au long des siècles, la plus forte influence de l'Église chrétienne d'Orient et d'Occident, puis, après la chute de Constantinople et l'invasion des Balkans par les Turcs, que s'est installé l'islam conquérant.

Qui sont ces musulmans « nationalistes » dont les faits et gestes irritent tant le régime ? La *plus forte concentration se trouve* en Bosnie-Herzégovine, où ils constituent près de 40 % d'une population de 4,2 millions d'habitants (37,3 % sont des Serbes orthodoxes et un peu plus de 20 % des Croates catholiques). Cette région ayant *été* pendant des siècles sous domination ottomane, une partie de sa population passa à l'*islam, adoptant sa culture*, sa civilisation *et* ses mœurs, et forma progressivement une entité ethnique distincte. Après le congrès de Berlin de 1878 et le départ des Turcs, la Bosnie fit partie de l'Empire austro-hongrois, puis en *1918* elle fut intégrée au royaume des Serbes, Croates et Slovènes, premier État commun des Slaves du sud, devenu par la suite une République fédérative.

Des « athées islamiques »

Pendant toute cette période, les tentatives des musulmans pour obtenir *le* statut de peuple sont restées vaines. Ce n'est qu'après la dernière guerre que ce statut leur fut reconnu par le régime communiste, et la Yougoslavie compta ainsi un peuple de plus – le peuple musulman. Tous ceux qui y appartiennent n'étant pas nécessairement croyants – notamment quand ils sont membres du parti communiste, – *il ne faut* pas s'étonner de l'étrange profession de foi : *« Je suis musulman athée. »* Il serait trop *simple* de s'en tenir là : certains musulmans, *tout en demeurant fidèles à la* religion de leurs ancêtres, optent pour la nationalité serbe ou croate. Plus curieux encore est le cas de certaines familles où parents et enfants se déclarent de nationalités différentes. Tels ces parents musulmans dont un enfant est inscrit au registre de l'état civil comme Serbe et un autre *comme* Croate.

Les « musulmans » parlent la même langue que les Serbes *et* les Croates. Pendant *longtemps*, ils ont donné exclusivement à leurs enfants des noms islamiques. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui leur donnent des noms slaves, ce qui n'aide pas à débrouiller l'écheveau, d'autant qu'il existe aussi des musulmans monténégrins et macédoniens.

La jeune génération suit la mode européenne : blue-jeans, jupes courtes, cheveux longs. Les plus âgés, spécialement à la campagne, demeurent attachés au turban ou au fez, empruntés aux Turcs.

Ce mélange de peuples et de religions se reflète dans l'architecture religieuse des uns et des autres. Coupoles des églises orthodoxes, clochers des églises catholiques, minarets des mosquées, élancés vers le ciel, du haut desquels retentit l'appel à la prière du muezzin, offrent, partout, un spectacle unique en Europe. Le chef suprême de la *communauté islamique, le Reis-ul* Uléma, installé à Sarajevo, dispose de mille six cents ministres du culte officiant dans près de trois mille mosquées, de plusieurs écoles secondaires pour la préparation des cadres et d'une faculté de théologie. Certains religieux font des études dans les grandes écoles islamiques à l'étranger, en *Irak, en Libye ou en Egypte.*

Comme les autres communautés religieuses, les musulmans ont leur *presse, dont* l'organe central, *Glasnik*, paraît également à Sarajevo. Les rapports entre le régime et la communauté islamique sont considérés, de part et d'autre, comme bons. Le régime ne voit aucun inconvénient, par exemple, à ce que des milliers de musulmans se rendent chaque année en pèlerinage à La Mecque.



Scène de vie en Herzégovine (*l'Univers illustré*, 1874.)

Depuis quelque temps, cependant, les extrémistes islamiques, visiblement sous l'influence du mouvement intégriste déclenché dans le monde par l'imam Khomeiny, ont commencé à s'agiter. *Ils rêvent*, écrit *Ilustrovana Politika*, de la création d'un vaste Etat musulman sur les bords de la Méditerranée qui engloberait des territoires yougoslaves, y compris la Bosnie, et d'où les « non-croyants » devraient déguerpir. En attendant, ils œuvrent pour faire de la Bosnie-Herzégovine un pays purement musulman et s'indignent des contacts étroits entre musulmans et non-musulmans qui constituent une menace pour la *« pureté »* de leur religion. Ils s'opposent aux mariages multinationaux et menacent les coupables des foudres du ciel. *« Lorsqu'un musulman*, dit l'un de leurs religieux aujourd'hui incarcéré – *est blessé dans un accident de la circulation, il doit préférer la mort à une transfusion de sang provenant d'un non-musulman. Il ne doit pas non plus, dans les mêmes circonstances, donner son sang à un non-musulman. »*

Popes, curés et hodjas...

A plusieurs reprises, ces temps derniers, les autorités ont fait état de liens entre les nationalistes musulmans et l'*« émigration hostile »* ou les *« milieux réactionnaires »*. Dans le premier cas, il s'agit d'anciens oustachis (pendant la dernière guerre, la Bosnie-Herzégovine avait fait partie de l'« Etat indépendant croate ») qui avaient combattu aux côtés des Allemands et qui ont trouvé refuge en Occident et dans quelques pays arabes. *Le* grand mufti de Jérusalem, El Husseini, qui avait épousé la cause des puissances de l'Axe et avait fui la Palestine, estimant que Hitler et Mussolini étaient les seuls capables d'assurer la création d'un Etat panarabe, s'était en effet rendu, début mars 1943, à Sarajevo, après un séjour à Berlin puis à Rome. Il avait regroupé des extrémistes religieux qui formèrent, sous le commandement allemand, la division musulmane SS Handjar (Poignard) composée exclusivement de *musulmans.* Coiffés du fez et déployant le drapeau vert, ces soldats ravagèrent le pays et massacrèrent la population civile, écrivant la page la plus sanglante de la guerre fratricide et religieuse qui, de 1941 à 1945, fit rage en *Bosnie*.

C'est parce qu'il est décidé à tourner définitivement la page *que le régime sévit* aujourd'hui avec rigueur contre les nationalistes musulmans. Il n'a jamais précisé, toutefois, quels sont les *« milieux réactionnaires »* que visent ses allusions. Reste que, à un moment donné, des tracts rédigés en un serbo-croate laissant à désirer mais imprimés sur un excellent papier ont été diffusés à la gloire de l'iman Khomeiny...

L'écrasante majorité des musulmans et leurs chefs politiques et spirituels condamnent énergiquement les agissements de ces extrémistes. La jeune génération ne s'intéresse pas aux conflits interconfessionnels dont ses aînés ont tant souffert. Popes, curés et hodjas se saluent cordialement lorsqu'ils se rencontrent *dans la* rue. Il est, en outre, de règle que la consécration d'un nouveau temple, qu'il soit orthodoxe, catholique ou musulman, rassemble toute la population d'une cité. Sage précaution en Bosnie-Herzégovine, où toute localité juxtapose les nationalités et les confessions.

PAUL YANKOVITCH.

Etranger

Australie

Création d'une commission d'enquête sur l'activité des services secrets

Canberra *(A.F.P.)*. – Le premier ministre d'Australie, M. Bob Hawke, a annoncé jeudi 12 mai la création d'une commission d'enquête sur les activités des services secrets australiens, après l'expulsion d'un diplomate soviétique, le mois dernier, et la récente publication par un journal de documents ultra-secrets.

M. Hawke a précisé que la première tâche de la commission sera de préciser les rapports qu'entretenait un ancien secrétaire fédéral du parti travailliste, M. David Cimbe, avec M. Valery Ivanov, premier secrétaire à l'ambassade soviétique à Canberra, accusé d'être un agent du K.G.B. et expulsé d'Australie le mois dernier. *(le Monde* du 23 août.)

Les propos de M. Hawke devant le Parlement et les ordres qu'il a donnés au gouvernement de ne plus traiter avec M. Combe ont provoqué des divisions au sein du parti travailliste. M. Combe a démenti les allégations selon lesquelles ses relations avec le diplomate soviétique pouvaient porter atteinte à la sécurité de l'Etat.

L'« affaire Combe » a éclaté après la publication, il y a cinq jours, par un journal d'un article fondé sur des documents provenant, selon lui, des services de renseignement australiens, et décrivant les équipements d'écoutes sophistiqués dont disposeraient les ambassades d'Australie à Djakarta (Indonésie) et à Port-Moresby (Nouvelle-Guinée).

Après avoir dénoncé les graves conséquences de pareils articles sur les relations internationales et la sécurité intérieure, le gouvernement fédéral a porté l'affaire devant la *Haute Cour de justice.*

Ces révélations pourraient embarrasser M. Hawke, qui doit se rendre le mois prochain en visite officielle dans ces deux pays. Le premier ministre de Nouvelle-Guinée, M. Michael Somare, a exigé en début de semaine l'assurance que l'Australie n'était pas impliquée dans des opérations d'espionnage dans son pays.

A travers le monde

Arabie saoudite

● M. GASTON DEFFERRE, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est attendu le samedi 14 mai à Ryad pour une visite officielle de quatre jours en Arabie saoudite, à l'invitation de son homologue saoudien, le prince Nayef Ben Abdel Aziz. Les deux ministres examineront ensemble les divers aspects de la coopération franco-saoudienne en matière de sécurité. Cette coopération a fait l'objet d'un accord signé le 2 novembre 1980 lors d'une première visite officielle à Ryad d'un ministre de l'intérieur français, à l'époque, M. Christian Bonnet. L'accord porterait sur une aide française à la formation des cadres de la sécurité saoudienne et sur la fourniture de matériel spécialisé.

Comores

● AMNISTIE. – A l'occasion du cinquième anniversaire du renversement du régime d'Ali Soilih par des mercenaires commandés par Bob Denard, le président Abdallah a annoncé, vendredi 13 mai, une amnistie en faveur des détenus politiques et de droit commun dont les peines sont inférieures à dix ans. Il a aussi rappelé que les Comores étaient *« mariées »* avec la France en dépit du désaccord sur le statut de Mayotte, quatrième île demeurée française du petit archipel. – *(A.F.P., Reuter.)*

Danemark

● LE PASTEUR MOTZFELDT dirigera le gouvernement local groënlandais malgré le recul de son parti Siumut aux élections du 12 avril. Cette formation de gauche, au pouvoir depuis 1979, s'est assuré l'appui parlementaire d'un petit parti indépendantiste dont les deux députés fourniront la majorité nécessaire au Parlement local. Le parti modéré Atassut, partisan du maintien des liens avec le Marché commun, restera dans l'opposition. Les négociations pour le « désengagement » de la C.E.E. vont donc se poursuivre à Bruxelles. – *(Corresp.)*

Espagne

● MANIFESTATION DES VICTIMES DE L'HUILE TOXIQUE. – Environ un millier de personnes victimes de l'empoisonnement dû à l'ingestion d'huile de colza frelatée ont manifesté, vendredi soir 13 mai, dans le centre de Madrid, afin d'exiger du gouvernement socialiste que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que les responsables soient traduits en justice. La manifestation, organisée par une association de victimes d'un quartier de la capitale, et au premier rang de laquelle figurait une femme assise dans un fauteuil roulant, a eu lieu sans incident. Une banderole proclamait : *« Le plus grand terroriste des années 80, l'huile assassine ! »*. – *(A.F.P.)*

Guinée

● AUGMENTATION DE L'AIDE FRANÇAISE. – A l'issue de la visite en France de six membres du gouvernement guinéen, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a déclaré, vendredi 13 mai, que les deux pays vont développer leur coopération bilatérale dans les secteurs de l'énergie, de la culture du coton, de l'industrie textile, de l'habitat, de la planification urbaine et des télécommunications.

Hongrie

● L'OPPOSITION INTELLECTUELLE NE SERA PLUS TOLÉRÉE. – Dans un discours de trois heures devant le comité central, M. Kadar aurait déclaré, annonce le quotidien londonien *The Guardian*, qu'il n'y aurait pas de procès pour les divers dissidents, mais que ceux-ci seraient inquiétés jusqu'à ce qu'ils renoncent à leurs activités, notamment à la diffusion de publications (*le Monde* du 7 mai). Dans les rangs de l'opposition, on estime que ce discours, non publié jusqu'à présent, annonce un raidissement à l'égard des « non-conformistes ».

République Sud-Africaine

● MORT SUSPECTE D'UN ÉCOLIER. – Une enquête a été ouverte sur les causes de la mort d'un écolier noir de treize ans à Darling, près du Cap. Daniel Benjamin est subitement décédé dans les bras de sa mère le 4 mai, soit moins de vingt-quatre heures après sa sortie du commisariat de Darling, où il avait été retenu cinq jours durant, en compagnie de trois autres adolescents soupçonnés, comme lui, d'avoir dérobé des pigeons dans une ferme. Selon ses camarades, des policiers auraient cogné la tête du jeune écolier contre un mur, au cours de l'interrogatoire. Le corps sera exhumé pour autopsie. – *(A.F.P.)*

Pacifistes sur pied de guerre

Le coup de crosse antinucléaire des

Personne, ou presque, ne se dit *« pacifiste »* aux États-Unis en ce printemps 1983. A l'exception des membres de quelques groupuscules communistes de New-York ou de Boston et des cent vingt-cinq mille Quakers, qui relèvent d'une toute autre tradition, pratiquement aucun Américain n'accepte ce qualificatif, souvent perçu comme une injure. Pourtant, depuis trois ans environ, un mouvement dénonçant l'arme nucléaire en tant que telle est né, s'est développé, a remporté des référendums dans neuf États et, soutenu par le parti démocrate, adresse désormais un redoutable défi à M. Reagan. Ce mouvement se veut *« anti-nucléaire »* et non pas *« pacifiste »*. Ses dirigeants en donnent pour preuve le consensus atteint parmi eux sur la nécessité d'accroître l'effort d'armement classique aux dépens du nucléaire. La réalité est plus complexe.

Simplicité biblique

Tout a commencé en avril 1980 avec la publication d'un *« appel pour arrêter la course aux armements nucléaires »* rédigé par une jeune femme énergique, Mme Randall Forsberg, alors chercheuse au Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.), et qui a créé depuis son propre organisme l'Institut pour les études de défense et de désarmement. Le texte de Mme Forsberg, remanié partiellement, est la vulgate de tous les antinucléaires et a servi de base à la résolution votée le 4 mai par la Chambre des représentants. Mme Forsberg a forgé le concept de *« gel réciproque et vérifiable »*, qui fait florès, et qui a été repris par tous les candidats démocrates (sans exception) à la Maison Blanche.

Mme Forsberg propose que les États-Unis et l'U.R.S.S. *« gèlent simultanément »* la production et le déploiement de toutes les armes nucléaires. Cela implique en particulier *« l'arrêt de la fabrication de matériau fissible* (plutonium) *à des fins militaires et de l'assemblage des têtes nucléaires ainsi que des missiles ou avions destinés à les transporter »*. L'auteur du projet semble faire confiance aux satellites de surveillance pour qu'un tel gel soit vérifié. La simplicité quasi biblique de ce projet a séduit de nombreux Américains, même si elle a agacé les spécialistes du désarmement, qui ont souvent en poche des «plans» infiniment plus sophistiqués.

Parti des campus couverts de lierre et des instituts de recherche distingués de Nouvelle-Angleterre, au printemps 1980, le mouvement avait essaimé sans grand bruit dans les milieux intellectuels et scientifiques sur toute la côte est lorsque l'élection de M. Reagan, en novembre 1980, lui donna l'impulsion décisive et lui permit une implantation à travers tout le pays. Tous ceux qui craignaient l'*« aventurisme »*, le *« bellicisme »* supposés de l'ancien acteur de Hollywood virent leurs inquiétudes confirmées par le programme stratégique du nouveau président.

En fait, M. Reagan n'innovait guère, se contentant de donner le feu vert aux projets stoppés (missile MX, bombardier B-1) ou mis en veilleuse (bombe à neutrons) par son prédécesseur (1). Mais l'impression d'ensemble était que son gouvernement se lançait tête baissée dans un effort nucléaire tous azimuts.

Les évêques américains adoptèrent une semblable attitude et furent immédiatement pris sous les projecteurs de l'actualité *(le Monde* des 10 et 11 mars*)*. La lenteur toute ecclésiastique avec laquelle ils rédigèrent leurs projets successifs de lettre pastorale sur l'arme nucléaire, même si elle a pour cause les controverses suscitées à l'intérieur de l'épiscopat par l'entreprise elle-même, a été, à l'évidence, un merveilleux *« coup »* de publicité. Le haut clergé faisait oublier l'épineuse question de l'avortement et, à chaque nouvelle mouture, aussitôt publiée et analysée, suscitait l'attention des médias... et les réactions, parfois vives, de l'administration Reagan, qui, à leur tour, alimentait le débat.

La version autorisée, c'est-à-dire le texte final de la lettre pastorale sur la guerre nucléaire et la *« réponse »* de l'Église catholique, a provoqué la fureur de l'administration Reagan, puisque ce document, adopté le 3 mai à Chicago, demande *« l'arrêt des essais, de la production et du déploiement des armes nucléaires »*. Les évêques prennent parti pour le gel des armes nucléaires, même s'ils évitent de prononcer ce mot, trop utilisé par l'opposition démocrate. L'épiscopat, au passage, condamne la doctrine traditionnelle de l'OTAN selon laquelle les alliés se réservent le droit d'utiliser en premier l'arme nucléaire en cas d'attaque conventionnelle soviétique en Europe.

Pour la première fois dans son histoire, l'Église américaine a pris une position non conformiste sur un sujet politico-militaire. Après une réflexion théologique assez poussée, mélangeant les références bibliques et les citations des Pères de l'Église, l'épiscopat a pris ses risques. Les pressions de l'administration Reagan ont d'ailleurs joué leur rôle. Les évêques étaient prêts à de nombreux accommodements, comme en témoignait la dernière version de leur projet de lettre pastorale, quand a la Maison Blanche, en les félicitant de leurs *« progrès »*, les a pris à contre-pied. Ils ont opté pour un texte *« dur »*, tout en reconnaissant, de façon contradictoire, ou à tout le moins ambiguë, le bien-fondé de plusieurs thèses défendues par la Maison Blanche et le Pentagone.

En avance sur leurs ouailles

Les évêques, en tout état de cause, sont nettement en avance sur leurs ouailles, qui ont « tiqué » quelque peu devant leurs reflexions théologiques. Les Églises protestantes, très décentralisées et fort peu hiérarchisées, n'ont pas eu les mêmes problèmes.

En fait, l'opposition de principe à l'arme nucléaire, qui est au cœur du mouvement, est essentiellement un phénomène laïque, même si les clercs sont tentés, par conviction ou par opportunisme, de jouer les compagnons de route. Intellectuel et scientifique par ses origines, le mouvement a atteint

La réunion de Berlin-Ouest

Non-alignement à géométrie variable

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. – Elle est quelque peu bancale, cette internationale pacifiste réunie à Berlin-Ouest du 9 au 14 mai. La banderole tendue à l'entrée du Centre des congrès proclame l'objectif des trois mille participants : *« Pour une Europe dénucléarisée de la Pologne au Portugal »*. Alors, instinctivement, on cherche ceux qui sont censés lutter pour le désarmement nucléaire côté Est et on ne les trouve pas. Ils étaient invités, ils n'ont pas pu ou pas voulu venir. M. Ken Coates, représentant de la Fondation Russell, dont l'appel d'avril 1981 en faveur d'une Europe dénucléarisée sert de texte de base à cette conférence, ne voit dans cette absence qu'une déconvenue minime. *« L'essentiel,* dit-il, *c'est que ces trois mille personnes, qui en représentent des dizaines de millions d'autres en Europe et aux États-Unis, soient venues à Berlin pour discuter de leur problème commun immédiat et concret : celui de l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN en Europe à la fin de cette année. C'est cela l'événement. »*

Au moins, les péripéties qui ont présidé à l'organisation de cette conférence auront-elles incité le mouvement pacifiste occidental à se poser pour la première fois directement la question de ses rapports avec les mouvements dissidents des pays de l'Est. En décembre 1982, les organisateurs de cette manifestation et quelque mille cinq cents militants du mouvement occidental pour la paix avaient en effet reçu une lettre de M. Youri Joukov dans laquelle le président du comité soviétique de défense de la paix s'irritait de les voir mettre sur le même plan les deux grandes puissances nucléaires au lieu de s'en prendre aux seuls États-Unis. Et puis plus rien.

En dépit de la brouille

Les officiels des pays de l'Est ont boudé la manifestation de Berlin, se contentant d'y envoyer des journalistes en grand nombre. Quant aux militants du mouvement antimilitariste est-allemand, de la *Chartre 77* et des mouvements dissidents pour la paix hongrois et soviétique, ils attendent toujours leur visa de sortie. Si les uns et les autres ont fait parvenir des messages de sympathie à la conférence, les Polonais de Solidarité paraissent, il est vrai, beaucoup moins convaincus de l'utilité du mouvement, comme en témoigne le texte de l'un d'entre eux publié en début de semaine par le quotidien berlinois *Tageszeitung*.

Cette conférence aura donc servi, entre autres choses, à marquer l'indépendance du mouvement par rapport à l'Union soviétique. Il reste, en dépit de la brouille actuelle et du différend sur les principes, que les analyses portant sur le problème urgent des missiles de l'OTAN, ont tout pour plaire à Moscou. *« Nous ne nous faisons pas d'illusions,* dit M. Ken Coates, *et nous n'avons jamais pensé qu'un important mouvement pour la paix puisse s'organiser à l'Est sans l'accord des autorités. Mais la question est de savoir quelle est la position des autorités. »* La course aux armements obéit, selon lui, à une logique propre, indépendamment des luttes d'influence politique ou économique entre superpuissances. Le propos du mouvement pour la paix est de briser cette logique-là, cette spirale dans laquelle l'Union soviétique est entraînée en quelque sorte malgré elle, puisque c'est à l'Ouest que s'enclenche le processus d'escalade. Des rapports présentés par les experts qui se sont succédé pendant les trois premiers jours ressort notamment l'idée qu'il n'y a pas de relation interne entre les Pershing et les SS-20, les premiers, arme de première frappe, introduisant une problématique entièrement nouvelle, qui obligera l'U.R.S.S. à y répondre.

L'autre conviction, qui semble partagée par la majorité des représentants de ces quatre cents organisations pour la paix, est que seule la détente peut permettre, à terme, une amélioration du sort réservé aux mouvements d'opposition démocratiques dans les pays de l'Est : *« Nous n'avons pas de solution à court terme à proposer,* dit un membre du comité international de liaison. *Mais il nous paraît évident que l'implantation de nouvelles armes occidentales ne peut que durcir les tensions et aggraver la situation de ces mouvements. Le mieux que nous puissions faire pour eux est par conséquent, pour l'instant, de nous opposer à ces armes. Les Hongrois et les membres de la Charte 77 nous ont très clairement donné leur appui dans ce sens »*.

La majorité des participants sont également convaincus que les négociations de Genève n'aboutiront pas et que le stationnement des missiles va commencer dès l'automne. *« Le compte à rebours a commencé »*, dit M. Egon Bahr, l'un des dirigeants du S.P.D. dont la participation à l'organisation de cette conférence semble indiquer que la *« ligne Schmidt »* sur les questions de défense a décidément perdu du terrain avec le passage du parti dans l'opposition. *« Si les deux Grands,* estime M. Bahr, *ne se décident pas, d'ici la fin juin ou début juillet, à rapprocher leurs points de vue, le temps manquera pour mettre au point l'accord qui permettrait d'éviter l'installation des Pershing avant la fin de cette année. »*

Les « communes dénucléarisées »

L'heure est donc plus que jamais à la mobilisation, et c'était l'objet essentiel de ce rassemblement qui n'entendait pas mettre sur pied une organisation centralisée des mouvements européens mais donner lieu à un échange sur les modalités pratiques de la *« résistance »*.

Cette résistance est d'abord symbolique, et on a eu l'occasion de mesurer l'étendue du mouvement des *« communes dénucléarisées »*. Né aux Pays-Bas, ce mouvement y a conquis environ une dizaine de municipalités qui refusent d'accueillir des armes atomiques sur leur territoire. La Grande-Bretagne a suivi l'exemple de Manchester, qui donna le signal dès 1980, ainsi que ceux de la Belgique, où deux cent quatre-vingts communes se sont déclarées zones dénucléarisées, et que la R.F.A.

Des représentants de Greenham Common, de Florenne près de Charleroi et de Comiso en Sicile, où doivent être installés des missiles de l'OTAN, étaient venus témoigner de leur engagement dans des camps pour la paix construits à proximité des bases d'implantation. Ces actions n'ont évidemment qu'une valeur symbolique, et on vient de voir en Grande-Bretagne qu'une intervention policière en a facilement raison. Mais elles contribuent à mobiliser les esprits et à saper l'idée que les questions de défense seraient l'affaire exclusive des gouvernants, voire des seuls dirigeants des deux superpuissances. C'est ce type d'intervention, qu'ils appellent le *« désarmement par la base »*, que les organisateurs partisans de la résistance non violente cherchent à encourager.

Quant aux prolongements institutionnels de ces actions, le S.P.D. étant désormais dans l'opposition, le parti travailliste ayant assez peu de chance de retrouver le pouvoir à Londres en juin, et le parti socialiste français ayant *« trahi »*, c'est surtout du côté des Etats-Unis qu'on les attend. M. Randall Forsberg, du mouvement américain pour le gel nucléaire, a fait le lien en soulignant que le parti démocrate aura besoin de la légitimation des masses européennes pour échapper à l'accusation d'être anti-européen et hostile à l'alliance quand la Chambre des représentants discutera du financement des missiles, à l'automne.

L'idée d'une zone dénucléarisée en Europe ne date pas d'hier. Elle a été formulée pour la première fois en 1957 par le ministre polonais des affaires étrangères, M. Rapacki, sous une autre forme pour la Scandinavie par le président Kekkonen en 1963, puis à plusieurs reprises par M. Ceausescu (pour les Balkans), avant que, en 1982, la *commission Palme* et la R.D.A. en formulent à leur tour de nouvelles et différentes versions.

L'idée d'une Europe non alignée ne date pas d'hier non plus. Elle a animé une partie du Vieux Continent dans les années 50. A-t-elle plus de chances aujourd'hui ? Il faudrait pour cela qu'on s'entende sur une formulation commune, ce qui ne paraît pas être l'objet de la conférence de Berlin. *« Nous sommes une vaste église,* reconnaît lui-même M. Coates, *et il est évident que le non-alignement n'a pas le même sens pour chacun d'entre nous. »*

CLAIRE TRÉAN.

Qui sont les pacifistes ? Dans le vocabulaire politico-stratégique, il n'est pas de mot plus imprécis. Partisans d'une noble cause ? Naïfs manipulés par Moscou ? Ou un mélange de ces deux ingrédients ? Le grand congrès qu'ils tiennent actuellement à Berlin démontre surtout leur diversité. Aux Etats-Unis, l'attitude prise par l'épiscopat catholique est plutôt « antinucléaire », le vrai pacifisme n'y étant guère prisé. En tout cas, en ce printemps, les pacifistes sont sur pied de guerre...

évêques américains

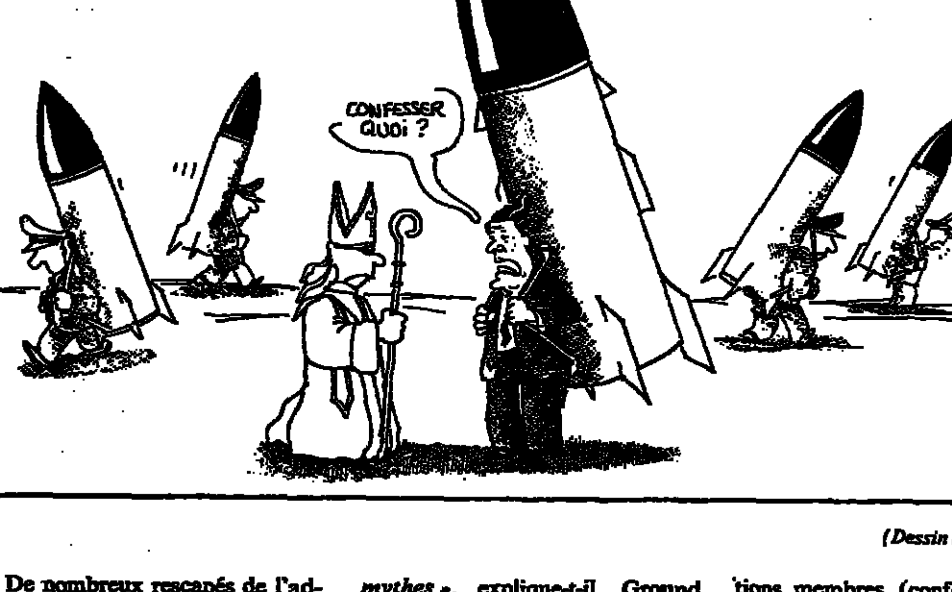
de nombreuses couches des professions libérales, telles que les médecins, les avocats et les enseignants, sans jamais mordre sur les « cols bleus » (la classe ouvrière), ni même vraiment sur les « cols blancs » (les employés). La personnalité de Mme Forsberg, passionnée par les questions de désarmement, qui poursuivait des études supérieures de sciences politiques au M.I.T. lorsqu'elle devint célèbre grâce à son « *appel* », est révélatrice. C'est une révolte logique tout autant que morale qui l'anime contre l'arme nucléaire.

« *Les médecins, par principe, sont plutôt conservateurs, mais, sur un tel sujet, leur activité professionnelle les incite à prendre une position, disons, de centre gauche. Les risques que posent les armes nucléaires à l'humanité déclenchent chez eux un réflexe de médecine préventive* », explique de son côté Mme Jeane Wales, qui fut secrétaire d'Etat adjoint chargée des questions d'information du temps de M. Carter et qui est aujourd'hui responsable de l'association Les médecins pour une responsabilité sociale. Cette organisation avait commencé, lors de ses modestes débuts dans les années 60, par dénoncer les effets des tests nucléaires, en particulier la fixation du strontium 90 dans les os des jeunes enfants exposés. Elle a vigoureusement soutenu le Traité de 1963 interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère.

« *Nous nous étions un peu endormis quand l'échec de SALT 2 puis l'arrivée de Reagan nous ont réveillés. Nous sommes passés de 1 000 à 30 000 membres de 1979 à aujourd'hui* », poursuit Mme Wales.

Les rescapés de l'ère Carter

Les avocats et les enseignants se sont donné des organisations comparables à celle de Mme Wales : l'Alliance des avocats pour le contrôle des armements nucléaires (présidée par M. Paul Warnke, qui conduisit les négociations sur le désarmement avec les Soviétiques du temps de M. Carter) et l'Association des éducateurs socialement responsables. Tous ces groupes de pression, qui ont pignon sur rue à Washington et d'importants moyens financiers, jouent un rôle décisif en publiant une abondante littérature et en poussant la Chambre des représentants à voter une résolution en faveur du « *gel* ».



(*Dessin de PLANTU.*)

De nombreux rescapés de l'administration Carter ont trouvé refuge dans ces associations, qui vivotaient jusqu'alors, et leur ont donné un nouvel élan. Ainsi M. Roger Molander, qui était chargé des questions stratégiques au Conseil national de sécurité pendant le mandat de M. Carter, dirige-t-il aujourd'hui Ground Zero, une association créée en 1980 « *pour informer le public sur les dangers de guerre nucléaire* ».

Titulaire d'un doctorat d'Etat en physique nucléaire, obtenu à Berkeley (Californie), M. Molander veut montrer qu'un conflit nucléaire est davantage à craindre à partir d'une « *escalade* » diplomatico-militaire que d'un « *accident* » purement technique. Il se réjouit de pouvoir aujourd'hui se faire entendre de millions d'Américains grâce aux 650 « chapitres » locaux de son organisation. Ses fonctions présentes l'amènent à une réflexion sur l'attitude de la précédente administration. « *Jimmy Carter avait davantage peur de la course aux armements que d'une guerre nucléaire. Notre attitude est exactement inverse. Et M. Carter a consacré trop de temps au contrôle des armements, et pas assez aux relations avec l'U.R.S.S. Nous voulons, nous, apprendre à notre peuple à mieux connaître l'U.R.S.S., pour en finir avec les mystères et avec les mythes* », explique-t-il. Ground Zero vient précisément de sortir un livre de poche, *Qu'en est-il des Russes et de la guerre nucléaire ?* qui décrit la vie quotidienne en U.R.S.S. et la « mentalité » soviétique.

Une « organisation parapluie »

Tous les « anti nucléaires » ne passent pas le seuil, franchi par M. Molander, qui sépare la dénonciation d'une arme jugée dangereuse de la tentative de comprendre les motivations de l'adversaire potentiel. Mais beaucoup sont tentés par cette voie, et développent en conséquence des thèmes que l'on qualifierait en Europe de « pacifistes » : il faut tenir compte de la « mentalité d'assiégée » qui serait celle de l'U.R.S.S., éviter tout ce qui pourrait passer pour une provocation et, en tout premier lieu, arrêter ou en tout cas freiner le réarmement stratégique entrepris par M. Reagan, qui risque d'affoler les Soviétiques.

Les uns et les autres (l'éventail va de l'extrême-gauche aux républicains modérés) se retrouvent cependant au sein d'une « organisation parapluie », la Nuclear Weapon Freeze Clearing House, dont le siège est au centre du pays, à St-Louis (Missouri) et que dirige un ancien de Harvard et du Corps de la paix, M. Randy Kehler. Une fois par mois, les représentants de toutes les associations membres (confessionnelles, professionnelles ou simplement militantes) se rencontrent à St-Louis. Mais, il s'agit plus d'un parlement du mouvement que d'une instance de décision.

Le mot d'ordre de gel nucléaire a été un merveilleux instrument d'unification pour des personnalités et des organisations très diverses. Les anciens opposants à la guerre du Vietnam y côtoient ceux qui ont été les « gestionnaires » de cette guerre avant de prendre leurs distances, tels que MM. McNamara, McGeorge Bundy ou Colby. Les techniciens du contrôle des armements, tels que M. Warnke, qui ne sont nullement attirés par les charmes d'un désarmement unilatéral, y cohabitent avec des militants auxquels cette éventualité ne paraît pas scandaleuse.

Tous ont cependant deux traits communs : ils estiment que le niveau actuel de dissuasion nucléaire américain est suffisant et ils ont peur de M. Reagan. Ce dernier le leur rend bien, qui voit dans leur action le principal obstacle au « *grand dessein* » de sa présidence : réarmer l'Amérique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Rappelons que la décision de l'OTAN de déployer, à partir de décembre 1983, 572 missiles de croisière et Pershing 2 en Europe occidentale a été prise en décembre 1979, alors que M. Carter était président.

Stockholm face aux sous-marins de la paix

De notre envoyé spécial

Stockholm. — La Suède, une fois de plus, vit à l'heure des sous-marins soviétiques : entrez dans un restaurant, dans un ministère, dans la rédaction d'un journal et vous n'éviterz pas le sujet tant les « submersibles de la paix » sont dans les esprits comme dans la mer toute proche.

Le phénomène n'est pas vraiment nouveau. Depuis des années, les Suédois se passionnent pour la chasse aux sous-marins fantômes. Mais jusqu'en 1981, date à laquelle un « Whiskey » soviétique s'échoue sur un rocher proche de la base navale de Karlskrona, au sud du pays, cette activité s'apparentait un peu à la chasse au dahu ou au monstre du loch Ness. Depuis, les innombrables alertes enregistrées ont été davantage prises au sérieux, en particulier celle d'octobre dernier sonnée dans l'archipel de Stockholm.

C'est d'ailleurs cette affaire de Stockholm qui devait décider le gouvernement de M. Olof Palme à nommer une commission d'enquête. Dirigée par une personnalité incontestée, M. Sven Andersson, ancien ministre social-démocrate de la défense et des affaires étrangères pendant dix-neuf ans, cette commission a rendu son verdict le 26 avril dernier : les incursions de sous-marins soviétiques ne relèvent pas de l'imaginaire collectif mais s'inscrivent depuis plusieurs années dans les activités « *normales* » de la marine soviétique.

Pour certains optimistes et pour les irréductibles de l'amitié soviéto-suédoise, la commission Andersson ne serait arrivée à sa conclusion sur la nationalité des bâtiments intrus que par déduction. Le rapport ne contient en effet aucune preuve scientifique. Dans les milieux proches de la commission, on dément cette interprétation et on affirme au contraire posséder bel et bien des preuves irréfutables de la nationalité des submersibles. « *Mais, ajoute-t-on, il était préférable de ne pas les mentionner car ç'eut été informer l'Union soviétique sur nos moyens de détection et sur les progrès que nous avons fait en quelque temps dans un domaine que nous avons eu le tort de négliger pendant des années.* » A en croire ces milieux bien informés, les incursions seraient d'ailleurs beaucoup plus nombreuses qu'on ne l'imagine. « *Pour une alerte connue du public*, affirme un expert, *il faut en compter une autre tenue secrète. De plus nous estimons que nous ne détectons qu'une incursion sur deux car il est impossible d'établir un système efficace de surveillance de nos deux mille sept cents kilomètres de côtes.* »

Une humiliation délibérée ?

A vrai dire, les conclusions de la commission Andersson n'ont été contestée par personne. Même le parti communiste les a approuvées. Quant aux mouvements pacifistes, particulièrement actifs en cette année des euromissiles, ils ne paraissent pas avoir vu dans ces violations répétées de la neutralité suédoise, une raison d'infléchir ou de modifier leur campagne. A en croire M. Palme lui-même, l'affaire des sous-marins ne doit pas remettre en cause le projet de dénucléarisation de l'Europe du Nord, défendu par la Finlande depuis vingt ans mais regardé sans enthousiasme excessif par la Norvège et le Danemark. Une partie des dirigeants sociaux-démocrates reconnaît cependant que le moment *n'est pas opportun pour relancer* une idée chère à Moscou. Tous, y compris aujourd'hui M. Palme, estiment d'autre part qu'une telle zone dénucléarisée devrait comprendre la Baltique (le « *Whiskey* » qui s'est échoué en 1981 était porteur d'engins nucléaires) ce qui n'est pas prêt d'être accepté par Moscou.

De l'avis général, l'affaire des sous-marins de la paix est loin d'être terminée. A supposer que l'U.R.S.S. ne cherche pas tout simplement à humilier la Suède pour la convaincre de la prééminence soviétique en Baltique, il est clair que l'intérêt de manœuvrer dans les eaux territoriales suédoises l'emporte aux yeux des dirigeants soviétiques sur toute autre considération. Pourquoi, sinon, auraient-ils poursuivi leurs opérations sous-marines après le fiasco de 1981 et surtout après la publication du rapport Andersson ?

*Un nouvel incident soviéto-*suédois n'est écarté par personne même s'il est clair que la marine de Stockholm a reçu comme consigne non pas de couler un sous-marin mais de le forcer à faire surface. En attendant les journaux publient des placards payés par le ministère de la défense signalant aux habitants des côtes et des îles la marche à suivre en cas d'observation d'un « *visiteur non invité* » et l'opposition « *bourgeoise* » tente de convaincre le gouvernement d'augmenter quelque peu les crédits de la défense pour améliorer la détection et la chasse sous-marine.

JACQUES ALMARIC.

Israël

Les médecins sont en grève depuis le 2 mars

De notre correspondant

Jérusalem. — Les médecins israéliens salariés ont déjà largement entamé leur troisième mois de grève. Mouvement sans précédent, un conflit âpre et complexe qui illustre bien des aspects de la crise économique latente dans laquelle vit Israël depuis des années, mais qui comporte aussi un enjeu politique.

La très grande majorité du *corps médical israélien* est en quelque sorte fonctionnarisée, dépendante non pas d'un système étatique, mais semi-public, qui tient son originalité de l'histoire de la formation du pays avant la création de l'Etat en 1948. Ainsi la plupart des médecins sont employés par des organismes d'assurances-maladie ou des mutuelles, le principal d'entre eux étant la Kupat Holim, contrôlé par la Histadrout, la centrale syndicale qui jouit d'un quasi-monopole et, de surcroît, possède et administre directement ou indirectement 25 % des entreprises israéliennes. Sur les huit mille cinq cents médecins salariés rassemblés dans l'Association médicale d'Israël (AMI), plus de cinq mille travaillent pour la Kupat Holim. L'essentiel des services médicaux est fourni ou bien dans les établissements hospitaliers (autre particularité, certains appartiennent à l'État ou à des fondations privées, telle Hadassah, la plus célèbre, et aux caisses maladie), ou bien dans de très nombreux dispensaires.

La médecine privée en cabinet est très réduite quoique, légalement ou illégalement, des médecins salariés (à mi-temps ou à temps plein) consultent à domicile ou disposent d'un cabinet. Cette marginalité, permise ou tolérée, est l'une des conséquences d'un fait unanimememnt reconnu : les médecins israéliens sont très mal payés. Forts de cette constatation, ils ont engagé par l'entremise de l'AMI, l'an dernier, des négociations avec leurs employeurs et le gouvernement pour une réévaluation substantielle de leurs revenus. Sur le principe, leurs deux interlocuteurs étaient d'accord, pas sur le montant.

Compte tenu du « *retard* » pris au fil des années par rapport à d'autres catégories de salariés, les médecins réclamaient près de 100 % d'augmentation, alors que le gouvernement ne voulait pas dépasser la barre des 22 % qu'il a fixée à la fin de 1982 dans une convention passée avec la Histadrout.

Après onze mois de discussions stériles, les médecins se sont mis en grève le 2 mars. Ils ont organisé un service minimum pour les urgences dans les hôpitaux et créé des dispensaires « sauvages » où ils prélèvent 600 shekels (environ 110 F) à chaque consultation, somme que les caisses refusent de rembourser. Cette sanction, que les médecins imposent pour l'instant aux seuls patients — qui continuent de payer leurs cotisations — a soulevé un tollé quasi général dans l'opinion publique et la presse. Le gouvernement, pour demeurer intransigeant, a eu beau jeu d'exploiter ce mécontentement, de même qu'il ne s'est pas privé de faire écho aux rumeurs laissant entendre que les malades étaient morts faute de soins, rumeurs qui jusqu'à présent ne paraissent pas fondées. Il est certain, comme le reconnaissent parfois les médecins eux-mêmes, que cette grève a pour effet de retarder certains traitements ou certaines interventions chirurgicales. D'où, incontestablement, une détérioration de l'ensemble des services de santé dans un pays où il était à plus d'un titre exemplaire.

Le gouvernement a cherché à prouver que les revendications des médecins étaient exorbitantes, soulignant par exemple que leur *revenu moyen s'élevait à 65 000* shekels (11 800 F) par mois, alors que celui des autres salariés est de 23 000 shekels (soit près de 4 200 F). L'AMI a très vivement dénoncé une telle comparaison, la jugeant « *outrageusement démagogique*) et des centaines de médecins ont réagi en publiant leur feuille de salaire et les divers éléments de calcul de leurs revenus pour démentir l'estimation avancée par le ministère des finances. Ainsi, un chef de service d'un grand centre médical, avec plus de trente ans d'ancienneté, ne toucherait-il, compte tenu des heures supplémentaires et des gardes de nuit que 31 000 shekels (nets d'impôts et des diverses retenues pour les cotisations à la sécurité sociale ou aux caisses de retraite). Le revenu net d'un médecin débutant dans le même établissement n'excèderait guère 13 100 shekels.

Le conflit a pris un tour politique qui n'est pas favorable au corps médical, tout au moins à une partie de celui-ci. Le mouvement syndical est paralysé. La Histadrout observe une singulière « neutralité », qui n'est pas tellement étonnante puisque la centrale syndicale dirige la principale caisse d'assurance—maladie, la Kupat Holim et se trouve donc indirectement en position d'employeur de la majorité des médecins contestataires. De nombreux médecins sont amers et, pour le moins, perplexes. L'un d'eux, proche du parti travailliste, nous a confié : « *Il est triste d'avouer que je suis à la fois pour et contre la grève. Pour, parce que nous sommes évidemment sous-payés et méprisés au sens propre du terme. Pour encore, parce que je ne tolère pas que la centrale syndicale ne soutienne pas les revendications des salariés que nous sommes. Mais je suis contre, parce que je vois bien que cette grève sert les intérêts du gouvernement à l'encontre de la Kupat Holim pour des raisons bassement politiques. Je n'aime pas l'acharnement qui est mis à détruire un système qui, vaille que vaille, a fait ses preuves, en dépit de certains défauts effectivement bureaucratiques qui donnent un aspect rebutant à l'institution aux yeux des malades. Je suis contre, aussi, parce que favorable par principe à la nationalisation, c'est-à-dire un système cohérent unique, que j'espère plus simple que celui qui existe maintenant.* »

La dernière tentative de négociation a échoué la semaine dernière et il semble que chacune des parties campe sur ses positions.

FRANCIS CORNU.

Paris ne confirme pas son acceptation du remboursement en pétrole de la dette irakienne

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien, regagne Bagdad ce samedi 14 mai après une visite de travail de cinq jours à Paris et un second entretien vendredi avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

On ne confirme pas dans les milieux officiels français que Paris ait accepté la proposition de M. Tarek Aziz de régler en pétrole une partie de la dette irakienne envers la France (*le Monde* du 14 mai). Il n'est cependant pas douteux que les conversations du ministre irakien aient en grande partie porté sur cette affaire, et il ne semble pas que la France rejette le principe de la proposition irakienne. Mais elle soulève encore beaucoup de problèmes : la qualité du brut en question ne peut transiter par le pipe-line qui passe par la Turquie ; le pipe-line qui passe par la Syrie est fermé par Damas et la guerre interdit pratiquement l'évacuation de pétrole irakien par mer. Reste la possibilité d'un arrangement triangulaire (la France recevant un autre pétrole arabe dont le prix serait inscrit au crédit de l'Irak) qui ne paraît pas encore conclu.

Etranger

Etats-Unis

Comment la ville de New-York « décourage » les bénéficiaires de l'aide sociale

De notre correspondante

New-York. – La ville de New-York est-elle engagée dans une vaste opération destinée à « *décourager* » les bénéficiaires de l'aide sociale, devenant ainsi directement responsable de la misère de nombreuses familles jetées à la rue ? C'est la question que posent plusieurs organisations charitables dans leur cinquième étude annuelle sur *« la faim dans le Harlem latino-américain »*.

Selon le comité interconfessionnel pour l'est de Harlem, *le nombre des familles qui y ont souffert de la faim en 1982 a considérablement augmenté* : six cent soixante-neuf d'entre elles sont venues lui demander secours après s'être trouvées sans nourriture pour une période allant de un à treize jours, soit 24 % de plus que l'année précédente. Une de ces familles sur six a été contrainte à la mendicité, une sur dix au vol. Encore ne s'agit-il, souligne le comité, que de *« la partie visible de l'iceberg »*, aucun chiffre global n'existant pour l'ensemble de la ville, ni même pour le totalité de Harlem.

Un enfant sur trois

Les causes de cette situation tiennent, selon le comité, a plusieurs facteurs : le chômage, le fait que les prestations sociales ont pris un grand retard sur le coût de la vie, le manque de logements à loyer accessible, les réductions des budgets sociaux imposées par l'administration Reagan, enfin ce que les responsables du comité appellent *la « mauvaise administration de l'aide sociale »*.

Une autre organisation de secours, le Centre d'aide sociale pour le centre-ville, accuse précisément l'administration de tenter de décourager les déshérités qui ont droit à l'aide sociale, voire de « perdre » leurs dossiers. Selon le centre, l'administration clôt indûment les dossiers de quinze mille à trente mille personnes par mois, dont la moitié sont des enfants. Cette pratique n'est pas nouvelle, mais elle a pris des proportions inusitées ces deux dernières années.

Les deux motifs le plus souvent invoqués pour suspendre les versements d'aide sociale sont *« le défaut de présentation »* et l'*« adresse inconnue »*. Faute de contacts suivis et organisés avec des familles généralement sous-informées et parfois à peine alphabétisées, de nombreux questionnaires ne sont jamais retournés à l'administration, des lettres restent sans réponse, des erreurs d'adresse ne sont jamais corrigées. Très vite, tous les ponts sont coupés entre les services officiels et les administrés. Ce sont ces suspensions – ou ces arrêts définitifs – de paiement qui sont à l'origine des carences alimentaires de nombreuses familles, de l'éviction de leur logement et de leur « clochardisation » finale. Situation d'autant plus dramatique, souligne le centre, qu'*« un adulte sur huit et presque un enfant sur trois, à New-York, dépendent de l'aide sociale pour cause de chômage ou d'infirmité »*.

Selon le comité interconfessionnel pour l'est de Harlem, cette politique « économise » environ 84 millions de dollars par an à la ville de New-York, et est aussi responsable du fait que cent cinquante mille enfants souffrent chaque année, au moins pendant un mois, de la faim. Le comité interconfessionnel lance un appel à l'administration pour qu'elle rétablisse les prestations supprimées par le président Reagan, et même les accroisse. En particulier, celles qui concernent les enfants.

Pour Mme Anna-Lou Dehavenon, l'une des responsables de l'étude annuelle du comité, l'un des « mythes » à détruire est celui du coût trop élevé de certains programmes sociaux. Coût dérisoire, si on l'en croit, comparé à celui des mesures nécessaires pour combattre les effets de la misère : criminalité, soins médicaux et psychiatriques pour les victimes de la violence et pour les marginaux, et, à terme, menace contre le tissu social même du pays.

NICOLE BERNHEIM.

● *Amnistie pour l'un des « plombiers » du Watergate.* – Le président Reagan a amnistié vendredi 13 mai M. Eugenio Martinez, un des « plombiers » arrêtés en juin 1972 alors qu'ils s'étaient introduits au quartier général du parti démocrate dans l'immeuble du Watergate à Washington. M. Martinez, un exilé cubain recruté par la C.I.A., avait été condamné à une peine allant de un à quatre ans de prison. Il en a purgé quatorze mois avant d'être remis en liberté en 1974. – *(A.P.)*

Le Costa-Rica accepte l'envoi d'observateurs sur sa frontière avec le Nicaragua

Le Nicaragua doit présenter, lundi 16 mai, au Conseil de sécurité des Nations unies, un nouveau projet de résolution suffisamment assoupli pour éviter le veto des Etats-Unis, a-t-on appris vendredi à New-York. Le Conseil, qui avait suspendu ses travaux le 9 mai sur la plainte déposée par le Nicaragua contre le Honduras et les Etats-Unis, a repris vendredi l'examen de celle-ci. Le premier projet du Nicaragua mentionnait *« l'agression et les menaces contre son territoire émanant d'une grande puissance »*. La nouvelle version ne contiendrait plus cette formule et insisterait, au contraire, sur la nécessité d'un double dialogue entre le Nicaragua et le Honduras d'une part, et entre le Nicaragua et les Etats-Unis d'autre part.

Le Costa-Rica a, par ailleurs, officiellement accepté, vendredi, l'envoi de huit observateurs des pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama) sur sa frontière avec le Nicaragua. Le gouvernement sandiniste accuse les autorités costariciennes de fermer les yeux sur les activités des maquis antirévolutionnaires qui opèrent à partir du Costa-Rica. Selon un envoyé spécial du quotidien costaricien *la Prensa libre*, qui s'est rendu dans la région frontalière, environ cinq cents hommes ont transité par cette zone pour rejoindre d'autres forces antisandinistes au Nicaragua. Les maquisards antirévolutionnaires disposeraient d'un aéroport qu'ils ont construit eux-mêmes sur la propriété d'un ressortissant américain.

Les observateurs du groupe de Contadora devraient être à pied d'œuvre dans les prochains jours, a annoncé le ministre colombien des affaires étrangères, M. Rodrigo Lloreda, sans néanmoins fixer de date. Dans l'entourage du ministre nicaraguayen des relations extérieures, le Père Miguel d'Escoto, on se déclarait, vendredi à New-York, *« encouragé et satisfait »* par cette mesure. – *(A.F.P., A.P., UPI.)*

Chili

● ATTENTAT A VALPARAISO. – Dix personnes ont été blessées vendredi 13 mai par l'explosion d'une bombe devant la préfecture de police de Valparaiso, à 140 kilomètres au nord de Santiago, a annoncé l'agence ORBE. L'agence a précisé que deux blessés sont dans un état grave et que l'un d'eux, un policier, avait dû subir une intervention chirurgicale. La bombe, placée dans un local situé face à la préfecture, dans le quartier populaire du marché de Valparaiso, a explosé alors qu'une réunion rassemblant des responsables de la police était en cours. – *(A.F.P.)*

Lectures

Le retour des cendres du « Napoléon noir »

La France vient de restituer à la République d'Haïti les restes de Toussaint Louverture. Le retour des cendres du « Napoléon noir », mort en captivité sur le sol français le 7 avril 1803, est un geste symbolique. Quant à ses aspects purement politiques, ils sont de nature à porter plus largement bénéfice aux autorités haïtiennes qu'au gouvernement français. *« Cette restitution à Jean-Claude Duvalier me gêne »*, nous déclarait récemment à ce sujet le grand poète Aimé Césaire, député de la Martinique, auteur lui-même d'un ouvrage sur Toussaint Louverture (1), texte qui se présente, en réalité, moins comme une biographie que comme un essai sur la question coloniale à l'époque de la Révolution française.

« J'espérais une justice, on me donne des tortionnaires. Allez, monsieur, mon sang retombera sur vos têtes », dit Toussaint Louverture recevant, lors de son emprisonnement au fort de Joux, le général Caffarelli.

« Sa mort fut un assassinat plus hideux encore que celui du duc d'Enghien », écrit Victor Schœlcher à propos du héros national haïtien dans la biographie récemment rééditée qu'il lui consacra et publia en 1889 pour le centenaire de la Révolution française (2). Parmi les innombrables mystères qui obscurcissent l'histoire de celui qui écrivait avec fierté à Bonaparte *« le premier des Noirs au premier des Blancs »*, l'un des plus épais concerne sa mort. Suicide ? empoisonnement ? assassinat ? Toutes ces thèses ont été avancées, mais aucune d'entre elles ne repose sur des arguments convaincants. Plus vraisemblable est le dépérissement par le froid, la misère et la faim dans cette geôle lugubre du fort de Joux, où il fut mené après son arrivée en France, après que, par félonie, on se fut assuré de sa personne, dans l'île qui devait devenir la République d'Haïti.

Le génie de la race

« En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs ; il poussera par les racines parce qu'elles sont profondes et nombreuses », dit-il prophétiquement, lorsque, après être tombé dans le piège que lui avait tendu le général Brunet, on l'embarqua pour Brest, où il arriva le 12 juillet 1802.

La haine vigilante du Premier Consul l'amena à s'occuper personnellement des conditions de détention de Toussaint Louverture. Caffarelli, son aide de camp, transmit aux geôliers les consignes de l'homme qui, sous l'influence de Joséphine de Beauharnais, créole de la Martinique, eut le triste privilège de rétablir l'esclavage dans les colonies françaises.

« J'ai conçu de l'estime pour vous, je me plais à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français, la nation vous compte au nombre de ses plus illustres citoyens », avait écrit, en 1801, Bonaparte à Toussaint. Un an plus tard, les instructions reçues à Joux étaient dépourvues de toute ambiguïté : *« Retirez-lui sa montre ; si son usage lui est agréable, on peut y suppléer en établissant dans sa chambre une de ces horribles horloges de bois, du plus vil prix, qui servent assez pour indiquer le cours du temps... Je présume que vous avez éloigné de lui tout ce qui peut avoir quelque rapport avec un uniforme. Toussaint est son nom, c'est la seule dénomination qui doit lui être donnée. Un habillement chaud, gris ou brun, très large et commode, et un chapeau rond doivent être son vêtement. Quand il se vante d'avoir été général, il ne fait que rappeler ses crimes, sa conduite hideuse et sa tyrannie sur les Européens. Il ne mérite alors que le plus profond mépris pour son orgueil ridicule... »*

« Napoléon Bonaparte, souligne Victor Schœlcher, *montre ici toute sa bassesse et toute la petitesse de son âme. »* Des nombreux biographes qui se sont penchés sur le destin de Toussaint Louverture, Schœlcher est, à notre connaissance, l'un des rares qui aient, à juste titre, souligné l'étrange parallélisme entre la mort tragique de la victime et celle de son bourreau, ainsi que l'extinction rapide des deux familles.

Ancien ambassadeur d'Haïti en France, Jean Price-Mars voit dans Toussaint Louverture l'un des symboles de l'émancipation du monde noir. Dans *Silhouettes de nègres et de négrophiles*, édité en 1960 par Présence africaine, il écrit : *« Il fut sacrifié en holocauste au fort de Joux afin que l'homme noir et ses descendants puissent avoir un jour une patrie créée par le plus grand génie que la race eût jamais produit. »* Victor Schœlcher, plus hagiographe que biographe, avait été jusqu'à prêter à Toussaint Louverture l'intention de porter la civilisation sur le continent africain. L'un de ses biographes antérieurs, Saint-Anthoine, avait, en effet, exposé dans les détails cet improbable dessein : *« Il voulait résigner le commandement en chef de Saint-Domingue et se jeter à la tête d'une poignée de soldats sur le continent africain pour y abolir la traite de l'esclavage. Sans les troubles de Saint-Domingue à cette époque et plus tard sans l'expédition du général Leclerc, il aurait mis ses généreux projets à exécution ; tous les préparatifs en avaient été faits secrètement aux Etats-Unis. Il aurait ainsi devancé l'Europe d'un demi-siècle... »*

Le choc sucrier

Comme Jean Price-Mars, comme Aimé Césaire, le poète et historien Roger Dorsinville ne s'étend pas sur la captivité et la mort de Toussaint, mais sur son œuvre. Dans son *Toussaint Louverture ou la vocation de la liberté*, paru en 1965 chez René Julliard, il insiste sur le fait que son héros est un précurseur. *« Si Toussaint demeure grand*, écrit-il, *c'est parce que l'exigence de liberté qu'il avait éveillée chez ses concitoyens survivait à sa défaite. »*

C'est cette thèse qu'avec plus de nuances nous exposait récemment Aimé Césaire : *« Encore pénétré de l'idéal de la Révolution française, qui n'a pas eu de prolongement à Saint-Domingue, même si l'insurrection des Noirs y a eu lieu à cette occasion, Toussaint, général de division de l'armée française, gouverneur nommé par la Convention, défenseur de la colonie contre les troupes anglaises, n'est pas le héros de l'indépendance haïtienne. Ce rôle revient à Jean-Jacques Dessalines, qui proclama effectivement l'indépendance. Toussaint fut un simple précurseur... ambigu... »*



Statue de Toussaint Louverture. Dessin de Valentin paru dans l'Illustration, journal universel, 1852.

Césaire montre bien dans son livre que la métropole n'a jamais voulu étendre à Saint-Domingue, « perle des Antilles » et plus beau fleuron de l'empire colonial français sous l'Ancien Régime, les bienfaits de la Révolution française. Ce que voulait le colonat blanc de Saint-Domingue, c'est la fin du système dit de l'Exclusif et l'établissement de la liberté commerciale totale. Les mulâtres ou hommes de couleur libres, dont certains possédaient eux-mêmes des esclaves, exigeaient leur propre part de privilèges, c'est-à-dire les mêmes droits politiques que les colons. Quant aux Nègres, seule les obsédait l'idée de liberté, et c'est le rejet de cette idée qui mena à l'indépendance. Pour expliquer l'attitude séparatiste réactionnaire des colons blancs que devait étrangement rappeler celle des amis d'Ian Smith en Rhodésie, un siècle et demi plus tard, avant l'indépendance du Zimbabwe, Aimé Césaire dit, non sans raison : *« Comme il y a un choc pétrolier aujourd'hui, il y eut, au début du XIX*e *siècle, un choc sucrier... »* On oublie, ou on ignore en effet, qu'en 1791, au moment où éclate la révolte générale des esclaves de Saint-Domingue, cette île, *« bon an, mal an, fournissait le tiers du budget général de la France et représentait à elle seule le cinquième de son commerce »* (3). Plusieurs centaines de sucreries fonctionnaient alors dans l'île et permettaient à la France de retirer de substantiels bénéfices de la redistribution du sucre dans la plupart des cours européennes, dont celle de Prusse.

Héros ambigu, Toussaint Louverture a, en retour, suscité lui aussi, l'ambiguïté chez beaucoup de ceux qui se sont penchés sur sa vie et sur son œuvre. Certes, ce n'est le cas ni de Schœlcher, engagé passionnément dans sa croisade pour l'abolition de l'esclavage, ni de Lamartine, qui consacra à Toussaint un drame en vers de cinq actes, représenté pour la première fois le 6 avril 1850 au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Ni celui d'Edouard Glissant (4), autre poète, romancier et dramaturge antillais, qui lui a consacré également une pièce de théâtre. Pas davantage Jean Fouchard, auteur de l'article nécrologique d'*Hommes et Destins* déjà mentionné.

Sous la plume de Fouchard, il n'est, à propos de Toussaint, question que de *« fulgurante carrière »* de *« suprême habileté »*, de *« principal organisateur de l'événement certainement le plus marquant de l'histoire du Nouveau Monde »*. Lyrique jusqu'à l'extravagance, il affirme, à propos de celui qui fut, en son temps, surnommé le « Napoléon noir » (5) : *« Aux quatre coins de l'île, tout s'embellit, s'enrichit et croît comme par enchantement. Toussaint partout relève les cultures, traque la paresse, l'oisiveté et les superstitions, organise la famille, prêche la morale, perce des routes, crée des écoles, fortifie le nécessaire encadrement d'une armée modèle. »*

Réputé plus neutre, le Larousse universel du XIXe siècle affirme, pour sa part, à la fois que *« l'ambition du général nègre ne connut plus de bornes »* et qu'*« une admirable prospérité commença pour la colonie sous l'administration de ce chef intelligent »*. Plus loin il dénonce... *« une infâme trahison, que l'histoire ne saurait flétrir comme elle le mérite »*, en évoquant les conditions de son arrestation.

Mais ce qui reste capital pour comprendre non seulement le personnage mais l'histoire d'Haïti et, au-delà de celle-ci, celle de nombreuses autres sociétés multiraciales, c'est ce qui différencia Toussaint de l'empereur Jean-Jacques Dessalines, mort trois ans après lui, assassiné par ses adversaires politiques. Cela tient en une phrase : *« De même que Toussaint, sous l'influence des colons qui abhorraient le mulâtre, personnifia le principe de la suprématie noire à Haïti, Dessalines y personnifia l'alliance des deux races trop longtemps opprimées »*. Sur ce point, l'empereur cruel, fat et intransigeant, l'emportait sur le général, intelligent, fin diplomate et magnanime.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Présence africaine, 1981.

(2) Rééditée, il y a quelques mois aux Editions Karthala, 22, boulevard Arago, 75013 Paris, 454 pages, 75 francs.

(3) *Hommes et destins*, tome 2, Académie des sciences coloniales, Paris, 1975, article sur Toussaint Louverture, page 594.

(4) *Monsieur Toussaint*, théâtre, Le Seuil, Paris, 1961.

(5) Voir notamment Paul Haurigot, *Napoléon noir*, éditions de la Nouvelle France, Paris, 1946, et Raphaël Tardon, *Toussaint Louverture, le Napoléon noir*, éditions Bellenand, Paris, 1951.

LE DERNIER « PETIT LIVRE » D'AMNESTY

Une nouvelle science : la criminologie d'État

L'organisation Amnesty International a des objectifs à la fois humanitaires et pratiques. Elle intervient systématiquement auprès des gouvernements et des institutions internationales pour obtenir la libération des détenus, empêcher leur exécution, retrouver des « disparus ». Le volume qu'elle vient de publier sur les *Assassinats politiques* est cependant une véritable et remarquable contribution à la science politique. Ce livre analyse la violence d'Etat en Afrique, en Asie du Sud, et en Amérique latine. Soit dans une trentaine de pays. Les cas du Guatemala, de l'Indonésie, du Kampuchéa, de l'Ouganda, de l'Inde, de la Libye, de l'Argentine, sont étudiés en détail. Hallucinant tableau d'un tiers-monde qui semble s'être enfoncé, vers le milieu des années 60, dans un état de transe. De cet exposé clair et dense, on tire l'impression que la politologie, qui s'occupait jusqu'alors surtout des processus électoraux, devrait aujourd'hui, pour être utile et efficace, se redéfinir comme une branche de la criminologie comparée.

Un phénomène social diffus

Amnesty démonte l'action consciente ou complice de gouvernements, d'appareils policiers, d'armées régulières, dans un certain nombre d'assassinats d'un type nouveau. L'exécution extrajudiciaire s'est beaucoup répandue dans le courant des quinze dernières années. Ce terme englobe en pratique tous les types d'exécution « informelle » ; il veut seisir conceptuellement les formes de répression à la fois sauvages et décentralisées mises au point en Amérique du Sud, en Inde ou en Indonésie : « disparitions » au Guatemala ou en Argentine, « assassinats au cours d'affrontements » en Andra-Pradesh, rituels meurtriers dans l'île de Java des années 1965-1966 ou dans le Cambodge des années 1975-1979.

Ici, les impératifs légitimes de l'action humanitaire, qui ne peut s'adresser qu'à des structures de pouvoir officielles et visibles, obligent à une simplification des faits sociaux. Le problème de pays comme le Guatemala, l'Argentine, l'Indonésie anticommuniste des années 60, le Cambodge des Khmers rouges, n'est pas tant l'action de l'État que la dissolution de l'État, au sens habituel du terme. On observe bien sûr dans de nombreux cas de meurtres l'action d'organisations, de groupes ou d'hommes appartenant plus ou moins à la sphère des bureaucraties militaires et policières. Mais l'Etat de la philosophie politique, celui de Hobbes, Locke ou Hegel, incarnation d'un ensemble de règles sociales et morales, n'existe pas, n'existe plus. La violence naît largement de l'anarchie. Elle est un phénomène social diffus et massif, largement incontrôlable.

Resterait à expliquer l'« entrée en violence », entre 1965 et 1980, de l'ensemble de l'Amérique centrale et de la plus grande partie de l'Asie du Sud.

EMMANUEL TODD.

★ Amnesty International, *les Assassinats politiques, Rapports sur la responsabilité des Etats*, Seuil, collection « Points », 186 pages.





France

Les députés et la chasse au canard

Un député peut-il prendre le risque de se mettre à dos les présidents des fédérations de chasse et de pêche de sa circonscription ? Sur tous les bancs de l'Assemblée, la réponse est nette : non. Tant pis si, ce faisant, quelques libertés sont prises avec la rigueur qui devrait présider aux travaux du législateur.

L'affaire est simple. Pour satisfaire aux promesses du candidat Mitterrand, le gouvernement a préparé un projet de loi prévoyant la titularisation de nombreux contractuels de la fonction publique. *Seulement*, parmi ceux-ci, figurent depuis un décret du 2 août 1977 les gardes-chasse et les gardes-pêche, bien que leur salaire soit en grande partie payé grâce aux contributions des chasseurs et des pêcheurs. Dans l'opération, les présidents de fédération craignent de perdre leur autorité sur leurs gardes. Ils ont donc entrepris une forte campagne de persuasion auprès des parlementaires, avec succès.

Première battue au Sénat le 12 avril : M. Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique, a beau assurer que la titularisation *ne changera rien pour* ce qui est des rapports entre gardes-chasse, gardes-pêche et sociétés de chasse ou de pêche, les sénateurs préfèrent écouter la voix pressante des chasseurs et des pêcheurs. Ils ajoutent au projet de loi un article prévoyant ceci : *« Les organismes à caractère associatif et qui assurent des missions d'intérêt général, notamment les organismes de chasse ou de pêche, bénéficient sur leur demande pour l'exécution de ces missions, de la mise à disposition ou du détachement de fonctionnaires de l'État et des communes ou d'agents d'établissements publics. Ces fonctionnaires sont placés sous l'autorité directe du président élu des organismes auprès desquels ils sont détachés. »*

Deuxième acte à l'Assemblée le 4 mai. Le gouvernement demande — sans grand espoir — la suppression de cet ajout du Sénat. Il est inutile, dit en quelque sorte M. Le Pors, puisque pour partie il reprend des dispositions qui existaient déjà et qu'il n'est pas question de supprimer. D'autre part, la « mise à disposition » n'existe pas dans le statut actuel des fonctionnaires, et si elle figure dans le projet de statut en cours de discussion au Parlement, c'est sous une autre forme. Il y aura des contradictions entre deux textes. Le texte proposé par le Sénat est aussi dangereux, puisqu'il ouvre un droit très vague à toutes les associations assurant une *mission d'intérêt général*. Les communistes ont l'oreille attentive aux arguments de leur ministre. Les socialistes sont aussi tentés, mais maintenant que cette disposition a été inscrite, la supprimer ne serait-il pas mal interprété ? Alors tant pis pour le soutien au gouvernement. R.P.R. et U.D.F., eux, n'ont pas d'états d'âme ; il leur faut à tout prix apparaître comme les meilleurs défenseurs des chasseurs et des pêcheurs. Finalement l'amendement de M. Le Pors est repoussé par les voix du R.P.R., de l'U.D.F. et du P.S. Les élus du P.C., eux, préfèrent quitter l'hémicycle pour ne pas avoir à *se prononcer. La majorité ne voulait pas* que l'on puisse dire dans les fédérations qu'elle s'opposait aux passionnés de pêche ou de chasse.

Cet effort fut vain. Responsabilité du pouvoir obligeant, le P.S. et le P.C. proposèrent et votèrent un amendement transformant dans le texte de l'article additionnel le *« bénéfice »* en *« peuvent bénéficier »*. Il n'était guère possible d'ouvrir un « droit de tirage » sans limite de fonctionnaires aux associations. Pour l'opposition, cette limitation était inacceptable. Tant pis si certains de ses membres prenaient en séance *publique une position* différente de celle qu'ils avaient soutenue dans le huis clos de la commission. Demandant un scrutin public, elle obtenait le vote qui lui permettait dans les campagnes de se dire le meilleur défenseur des chasseurs et des pêcheurs.

THIERRY BRÉHIER.

Justice pour les « immigrés de l'intérieur » !

(Suite de la première page.)

Dans quelle mesure a-t-on vraiment pensé, vraiment cru, vraiment voulu, pendant les années 60 et 70, que les anciens supplétifs de l'armée française, exposés jusqu'aux dernier jours des « événements » d'Algérie aux premières lignes de la « pacification », arrivés en France dans des circonstances dramatiques et souvent comme des survivants, puissent devenir des citoyens à part entière ? Et que leurs enfant puissent aussi, à leur tour, le devenir.

Certes — la mauvaise conscience aidant ? — ils ont, après celle du sang versé, reçu la nationalité française des papiers officiels, cartes d'identité ou passeports. Ce fut, hélas,tout.

Là même où un élémentaire effort d'information était nécessaire pour que ces Français, maîtrisant alors parfois malaisément notre langue, puissent bénéficier en connaissance de cause de leurs droits de citoyens (et de ceux, plus spécifiques, de rapatriés), trop de choses furent laissées à l'initiative des seules bonnes volontés. L'une des premières décisions que je dus prendre fut « simplement » de laisser courir à nouveau des délais de forclusion : beaucoup de Français musulmans démunis n'avaient jamais touché diverses indemnités auxquelles ils pouvaient prétendre.

Et que dire, aussi, de ce qui fut fait — ou plutôt de ce qui ne fut pas fait — pour que les Français musulmans profitent pleinement de ces droits, qui, pour nous socialistes, sont des droits élémentaires de citoyenneté : droit au savoir, droit au travail, droit au logement, droit à l'information ?

Surmontant une cruelle ironie de l'histoire et de la linguistique, ces Français musulmans quittaient à jamais en 1962 leur terre d'origine pour être « rapatriés » dans une autre terre — la nôtre — qu'ils ne connaissaient pas, avec, au cœur, un espoir immense. En témoignent les prénoms qu'ils donnèrent alors en majorité à leurs enfants : des prénoms de consonance « bien de chez nous ». Témoignent aussi de leurs désillusions les prénoms auxquels ils reviennent plus souvent depuis 1970 : des prénoms d'origine arabe. J'ai malheureusement la certitude qu'ils n'ont pas agi ainsi dans un désir (dont on ne pourrait que se féliciter) de renouer une « identité culturelle » mais dans le dépit de voir qu'on leur refusait, en fait, une véritable identité française. Eux à qui tout espoir de retour au pays — cet espoir qui, souvent, anime le plus démuni des travailleurs étrangers — était interdit, découvraient qu'ils étaient devenus, à bien des égards, des « immigrés de l'intérieur ». Avec tout ce que cela implique : une résignation de morts-vivants pour les *aînés, et, un jour peut-être, une révolte* sans espoir pour les plus jeunes.

Vingt années perdues, c'est dramatique. Pourtant, rien d'irrémédiable n'est encore accompli. Elu de l'Aude, j'ai recontré, avant même de devenir « leur » secrétaire d'Etat, des Français musulmans qui, dans un environnement rural et au milieu d'une population qui en d'autre temps avait déjà su accueillir Espagnols, Italiens, ou Polonais, ont pu s'insérer. Leurs enfants qui se prénomment Mohammed ou Pierre jouent avec d'autres enfants dont les parents s'appellent Lopez ou Kasco*viack, et dont les grands-parents ont* oubliés qu'ils furent parfois appelés « Espingos », « Ritals » ou « Pollacks ».

Vingt années, cela se remonte. Ce qui a été possible pour des étrangers venus d'autres pays d'Europe doit l'être pour des Français venus d'outre-Méditerranée. Déjà, depuis deux années, avec des moyeens budgétaires très importants, des fonctionnaires, aidés par de nombreux élus, se consacrent avec enthousiasme à cette tâche. Plus spécialement tournée vers les Français musulmans, une délégation nationale à l'action sociale, éducative et culturelle du *secrétariat* d'Etat aux rapatriés s'est installée à Carcassonne, dans le cadre de la poursuite de la décentralisation de ce secrétariat d'Etat. Des délégations régionales relaient son action dans toute la France. Des centres d'éducation, de formation professionnelle — certains d'un niveau d'études supérieures — ont été mis en place. Des contrats d'action sociale éducative et culturelle sont signés avec des municipalités.

Bref, un immense effort d'aide dont le seul but est de tirer, enfin, cette population de Français à part entière de son statut d'assisté.

Mais cet effort ne servira pas à grand-chose si ne s'accomplit pas, en même temps, l'essentiel : que cinquante millions de Français « d'origine hexagonale » prennent clairement conscience que peuvent et doivent vivre à leur côtés, et parmi eux, quatre cent mille Français musulmans qui, au regard des épreuves tragiques qu'ils ont traversées, ont le droit de goûter, enfin, leur citoyenneté française.

RAYMOND COURRIÈRE.

M. Notebart (P.S.) n'est plus assuré de conserver la présidence de la communauté urbaine de Lille

Lille. — *Désaccord à la communauté urbaine de Lille (C.U.D.L.) : les maires des quatre-vingt-six communes qui la composent ne sont pas parvenus à s'entendre sur la répartition des sièges et la présidence du futur conseil communautaire. Une majorité s'est dégagée pour rejeter le projet d'accord amiable que, conformément à la loi du 31 décembre 1982, une commission de bons offices avait été chargée de présenter. Cet échec marque une radicalisation des rapports au sein de la communauté urbaine qui pourrait bien annoncer, si elle devait s'accentuer, une crise plus profonde.*

De notre correspondant

Avec les municipales qui ont vu basculer dans l'opposition notamment Roubaix et Tourcoing, la gauche a perdu la majorité absolue qu'elle détenait à la communauté urbaine. Pour autant, M. Arthur Notebart, l'actuel président, maire de Lomme et député socialiste, n'a jamais caché sa volonté de briguer sa propre succession (*le Monde* du 22 mars 1983). Mais il ne pouvait que se heurter, dans ce projet, à la volonté de l'opposition de faire basculer la C.U.D.L. et à celle des maires du versant nord-est de l'agglomération de « rééquilibrer » la métropole. Toutefois, M. Notebart espérait une bienveillante neutralité des maires des petites et moyennes communes regroupées au sein du GADEC (Groupe d'action démocratique et communautaire).

Pour obtenir ce soutien, la gauche disposait d'un atout : accepter de porter à cent quarante le nombre des sièges, ce qui eût permis une meilleure représentation des petites communes souhaitée par le GADEC. Ce faisant, la gauche descendait encore de quelques points en dessous de la barre des 50 % des sièges ; elle demandait donc en contrepartie des garanties, à savoir la reconduction de M. Notebart au poste de président et la mise en place d'un bureau élu à la proportionnelle intégrale. Tel était l'objet de l'accord amiable proposé à l'assemblée des maires.

Mais pour l'U.D.F. et le R.P.R. il s'agissait d'un « ultimatum » inacceptable, et les maires du GADEC n'acceptaient pas non plus cette proposition.

Ce désaccord marque un durcissement des rapports au sein de la communauté urbaine. M. Notebart pourrait bien trouver en face de lui un candidat du GADEC, auquel se seraient ralliés les partis d'opposition. On serait loin alors du consensus que M. Mauroy, devant le conseil municipal de Lille, souhaitait récemment voir se dégager pour la communauté urbaine. Pourtant, le premier ministre avait averti : « *La communauté ne se fera pas sans Lille ni contre Lille.* »

JEAN-RENÉ LORE.

M.-A. Macciocchi, romancière politique

(Suite de la première page.)

Et de chaque expérience, elle espère avec une fougue inentamée l'impossible conciliation des contraires qui vient de lui être refusée. La vivacité de cette attente donne à son récit le ton d'un éternel présent.

L'enfant catholique s'arrache à sa mère et à l'Eglise. L'adolescente partisane qui colle des tracts dans Rome occupée par les Allemands entame dans l'appareil du parti communiste une carrière de permanente indissociable de celle de l'épouse successive de deux membres marginaux du groupe dirigeant. Elle double les enchères des défis que sa revendication d'existence personnelle lance à répétition aux règles et aux dogmes. Chacun de ces défis au groupe est aussi un défi au couple.

Libertaire ? Que non pas. Macciocchi est une militante fidèle et scrupuleuse, une tête politique et même disciplinée. Très vite révélée bonne journaliste, elle assume la responsabilité d'hebdomadaires du parti, sans jamais consentir à la condition minoritaire où, instinctivement, les « machistes » de la direction la relèguent. Plus tard, un dirigeant du parti communiste français la qualifiera d'« homme politique ». C'est un autre contresens : Macciocchi ne revendique qu'une dénomination, celle de « personnalité politique » de plein droit, que son sexe ne dévalorise ni ne valorise comme telle.

Longtemps, ces défis n'ont pour résultat qu'un changement de poste. Le refus d'insérer dans sa publication une lettre de Togliatti célébrant d'Annunzio et sa ferveur pour Pasolini l'amènent à Paris en 1963 comme correspondante de *l'Unita*. Elle y remplira parfaitement la stratégie dont elle est chargée : convaincre l'intelligentsia parisienne des mérites exceptionnels de la « voie italienne », révolutionnaire certainement, mais « intelligente », sans sectarisme et hérittière scrupuleuse d'un fondateur philosophe que les Français ne connaissent pas, ou peu : Antonio Gramsci, dont Togliatti s'est fait l'exécuteur testamentaire.

Autant de contrevérités, certes, et Macciocchi en sait quelque chose, dès cette époque. L'amitié qu'elle noue avec Althusser lui ouvre les yeux. Mais le P.C.F. ne la tolère plus sur ses terres. Macciocchi est rappelée à Naples pour y devenir député contre le gré des notabilités locales du parti, et contre leur star, son ex-beau-frère, Giorgio Amendola lui-même.

Hostilité qui ne lui suffit pas. A peine élue, elle publie en France les lettres qu'elle envoyait à Althusser pour lui rendre compte de la campagne électorale. Tollé à Rome : la voilà qui met à nu les vices secrets du parti : « *Je venais de mettre un pied dans le succès institutionnel, et aussitôt le déclic de la « vérité révolutionnaire » jouait dans mon for intérieur.* »

La fédération de Naples lui fait son procès. Rome interdit de l'exclure. Elle ne rend pas son mandat, mais ne sera pas représentée en 1972. Macciocchi indomptable se fixe son propre travail de militante : la découverte de la Chine et la ferveur pour la révolution culturelle, l'enseignement à Vincennes sur Gramsci, et, quand elle a conquis dans le groupe intellectuel de Paris de grandes amitiés et du renom, un reportage sur la France dont la verve provocatoire rencontre peu d'objections.

Exclue du P.C.I. à l'automne 1977, exclue de Vincennes par Mme Saunié-Seïté après son élection au Parlement européen sur les listes du parti radical italien, Macciocchi s'en détachera et adhérera au groupe socialiste. Mais l'histoire ne s'achève pas là. Vaut-il la peine de défier un parti socialiste, dont les défauts et l'appareil figurent tout ce contre quoi Macciocchi s'est dressée ailleurs ? La voici candidate socialiste aux élections italiennes du 26 juin. Mais le livre ne le dit pas.

La plus récente, mais non la dernière, rébellion, n'est-elle pas ce livre même ? La mise à nu de sa ligne chronologique en fait une chose abstraite, alors qu'il ressemble à un parc tropical et fou, à un Bomarzo littéraire, ce jardin de Toscane qu'un Médicis peupla de personnages fantastiques et hideux. Ces pages tiennent leur force des êtres surgis de l'imagination de Maria-Antonietta contemplant Macciocchi. Ceux surtout qu'elle place sous l'invocation de l'*interlocuteur*, parfois confinés dans ce symbole, parfois *nommés*. Presque toujours des hommes capables de reconnaître dans le même personnage à la fois Maria-Antonietta et Macciochi.

Elle en trace de fulgurants portraits : Sartre, Moravia, Lacan, Bernard-Henry Lévy, Sollers et Althusser surtout. Pour eux son amitié est longtemps ouverte à la comparaison et son rire n'est pas railleur. Pourtant, avec la même ferveur, sa haine est impitoyable quand l'amitié et l'amour sont épuisés parce que leur objet est resté de l'autre côté de la rupture opérée dans le camp politique. Si la blessure encore ouverte n'y palpitait encore, certaines pages seraient intolérables. Tous les héros de cette histoire sont moulés dans la vérité de l'auteur, enveloppés dans les linceuls que leur a tissés sa passion. Le véridique n'y trouve pas son compte.

Elle le sait bien, Maria-Antonietta Macciocchi, qui a délibérément manié le narcissisme — elle le dit — pour accomplir « *le geste moqueur de me réapproprier moi-même en traversant les êtres, les choses et la vie du monde* ». Et qui a voulu parler d'elle dans « *un roman politique* ». On entend déjà les rires agacés à Rome, à Milan, à Naples, qui diront : « *MAM est pire que jamais ! A ses propres défauts qui l'ont conduite à l'exil, elle a ajouté tous les défauts des Parisiens. Puisqu'ils la prennent au sérieux, qu'ils la gardent !* »

L'aigreur de ses compatriotes serait aussi stupide que l'ébahissement des Parisiens la jugeant « merveilleusement italienne », même si elle se retrouve dans les traits de la *Vierge bleue* d'Antonello da Messina. Par la vertu d'une admirable transcription de Jean-Noël Schifano, ce roman politique appartient autant à l'Italie qu'à la France, comme d'autres œuvres dont le rappel risquerait d'opérer comme le pavé de l'ours.

Dans l'immédiat, certes, une lecture au premier degré s'attarde à l'anecdote, à la vérification des personnages et des repères. Il faut aller plus loin, devancer le temps et discerner que ces « *deux mille ans de bonheur* » s'apparient à *Femmes*, comme Maria-Antonietta répond à Philippe Sollers. Ces deux fictions majeures sont les partitions d'un oratorio à deux voix sur le thème : « *Was Will das Weib ?* » (Que veut le féminin ?) La littérature y reprend tout son sens et sa saveur, champ unique où ces deux écrivains réinstaurent et dépassent les duperies et les désirs qui étranglaient le « féminin ».

JACQUES NOBÉCOURT.

★ Maria-Antonietta Macciocchi. *Deux mille ans de bonheur*. Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. Grasset éditeur, 591 pages, 120 F.

Le carnet de l'ambassadrice

Installée pendant plusieurs années à la jointure des P.C. italien et français, Mme Macciocchi donne un aperçu peu conventionnel de ces deux « appareils », qui se ressemblent plus qu'elle n'avait, elle-même, contribué à le faire croire. Car l'ancienne correspondante de *l'Unita* à Paris a sa part dans ce qu'elle appelle, aujourd'hui, le *« mythe des communistes italiens »*, lequel repose pour beaucoup, dans les milieux politiques et intellectuels français, sur un contraste avantageux avec un P.C.F. jugé médiocre.

Le rôle de Mme Macciocchi était, précise-t-elle, celui d'une *« ambassadrice en Europe »*, spécialisée dans *« l'approche des socialistes et des sociaux-démocrates européens dans la perspective de l'eurocommunisme »*. Mme Macciocchi fut, aussi, une ambassadrice du P.C. italien auprès du parti communiste français. Elle n'occupait qu'un petit bureau dans l'immeuble de *l'Humanité*, mais, lorsqu'elle quitta son poste, pour se présenter aux élections législatives, Naples, au printemps de 1968, le secrétaire général du P.C.F. offrit un déjeuner en son honneur.

Elue député le 18 mai, Mme Macciocchi n'eut rien de plus pressé que de revenir à Paris, où elle guida M. Enrico Berlinguer à travers l'Odéon et la Sorbonne occupés. Le futur secrétaire général du P.C.I. lui enjoignit de rentrer en Italie. En octobre, Luigi Longo, prédécesseur de M. Berlinguer à la tête du parti italien, renvoya Mme Macciocchi en France, afin qu'elle « contactât » Waldeck Rochet.

Les deux secrétaires généraux avaient condamné l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, au mois d'août. Mme Macciocchi ne nous renseigne pas sur l'objet exact de la mission que lui avait confiée Longo, mais elle a conservé, dans un carnet, la transcription d'une conversation avec Waldeck Rochet, qui eut lieu dans le bureau de M. Etienne Fajon, alors directeur de *l'Humanité*.

Selon le quotidien du P.C.F., Mme Macciocchi *« accuse la direction du parti communiste français d'être responsable de la maladie »* de l'ancien secrétaire général, accusation qui s'insérerait dans un *« tissu d'affabulations »* (*l'Humanité* du 3 mai). Le texte de l'ancienne correspondante de *l'Unita* est loin d'être aussi catégorique que le suggère la réplique de *l'Humanité*. On ne sait ce qu'elle pense au juste : que Waldeck Rochet, mort le 15 février dernier après avoir quitté la direction effective du P.C.F. en 1969, était présenté comme « fou », dès la fin de 1968, par les prosoviétiques hostiles à ses positions ? Ou qu'il souffrait réellement de troubles psychiques dus à la tension à laquelle le soumettait son conflit avec Moscou ?

Pendant cet entretien, Mme Macciocchi informa Waldeck Rochet de la maladie de Longo, qui allait quitter ses fonctions, un *mois plus tard, à la suite d'une attaque* d'apoplexie. Le dirigeant français, écrit-elle, fut *« tout alarmé, comme s'il avait déjà sa petite idée derrière la tête »*. Comme s'il craignait, donc, que la maladie de son homologue italien ne fût pas naturelle et qu'un sort identique ne lui fût réservé.

Le témoignage de Mme Macciocchi confirme la déclaration faite, en mars 1980, à la demande du P.C.F. par les professeurs José Aboulker et Jean-Paul Camus. Ceux-ci indiquaient qu'ils avaient examiné Waldeck Rochet en octobre 1968 et observé *« les premiers symptômes d'une maladie neurologique organique »*.

L'ancienne correspondante de *l'Unita* apporte un fait nouveau, ce commentaire de M. Fajon, Waldeck Rochet ayant quitté la pièce : *« Il débloque, le pauvre vieux. »*

PATRICK JARREAU.

Société

AVANT LA DISCUSSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'essoufflement des contestataires

Trois semaines après le début de leur mobilisation contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur, les étudiants en droit et sciences économiques, qui font les comptes, ont bien du mal à discerner si l'actif l'emporte sur le passif.

La grève des cours, après avoir marqué le pas, a tendance à perdre du terrain : de l'aveu même de la coordination nationale des étudiants contre le projet Savary, moins d'U.E.R. (unités d'étude et de recherche) juridiques sont affectées aujourd'hui qu'il y a huit jours. Les modalités de la grève des examens annoncée par la Fédération nationale des syndicats autonomes demeurent incertaines. Dans plusieurs universités, la date des examens a été repoussée d'une ou deux semaines. Ni le bénéfice de l'année universitaire, ni la tranquillité d'esprit des vacances d'été ne sont pour l'instant irréversiblement compromis.

La masse des étudiants en droit et, *a fortiori*, des autres disciplines, littéraires, scientifiques, reste à l'écart du mouvement de contestation. Même si, à Paris notamment, des secteurs peu concernés par le projet de réforme, comme l'architecture, s'affichent dans les défilés.

Les actions de type « commando », tentatives réussies ou non d'occupation du Panthéon, de l'Institut, etc. n'atteignent *finalement* guère l'opinion. Il y a eu les accrochages, les harcèlements avec les *forces de police. Du point de vue de* l'effet par médias interposés, c'était déjà mieux réussi : nuages de fumée *et pneus enflammés ont* toujours un certain impact. L'énervement, les excès de certains policiers, en ont *ému plus d'un. M. Georges Mesmin*, député U.D.F. de Paris, a demandé la création d'une commission d'enquête sur *« ces brutalités inadmissibles »*. Mais là encore à aucun moment n'est apparue, dans le quartier Latin, une vague d'indignation d'une population scandalisée qui serait devenue, du coup, quelque peu solidaire des manifestants.

Sur le fond du mouvement de protestation, sur son contenu plus exactement, les choses *n'ont* guère avancé. La date du 24 mai reste fixée par le gouvernement pour l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi. Le fait même que les contestataires ont prévu ce jour-là une manifestation à Paris qui prendra vraisemblablement une certaine ampleur révèle qu'ils ne croient plus guère à un report. *Une « action »* à Paris, le 18 mai, dont le détail n'est pas encore connu n'y changera vraisemblablement rien.

Ferme sur la date, le ministre de l'éducation nationale a lancé quelques modestes ouvertures. Aux dirigeants de *l'UNEF-ID qu'il recevait*, vendredi 13 mai, M. Alain Savary a indiqué que le gouvernement *« est disposé à prendre en considération notamment pour l'article 13* (celui qui traite du passage entre le premier et le deuxième cycle) *des amendements parlementaires (...) de nature à apaiser les inquiétudes dont ils lui ont fait part »*. Il s'est aussi déclaré prêt à commencer, dès le mois de juin, une discussion préparatoire ouverte *« à tous les représentants mandatés des étudiants »* sur *« la mise au point des futurs textes d'application de la loi »*.

Ces dispositions ne suffiront sans doute pas à rassurer les opposants au projet de loi. Mardi dernier, un long entretien du ministre avec une « coordination nationale » traversée de dissensions n'avait pas dissipé *« l'inquiétude »* de ses membres... Les étudiants de droit, leurs professeurs hostiles au projet de loi, ont souvent proclamé qu'ils ne voulaient pas *« se trouver dans la situation des médecins contestant une loi déjà votée »* et qu'ils prendraient pour cela les devants... Ils ont encore une semaine pour essayer de faire valoir leur point de vue. Une semaine et, passé l'intermède des vacances, quelques autres à l'automne ; puisque aussi bien le texte ne pourra pas être adopté au cours de la session actuelle.

CHARLES VIAL.

A BORDEAUX

Bavures ou mauvaises habitudes policières ?

Bordeaux. — Le journal Sud-Ouest a porté plainte vendredi 13 mai près du procureur de la République de Bordeaux, à la suite du matraquage de son reporter photographe, Michel Lacroix, blessé le mercredi 11 mai au cours des manifestations des étudiants contre le projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur.

De notre correspondant

A Bordeaux comme à Paris, Lille ou Lyon, les manisfestations du 11 *mai s'étaient terminées par* diverses actions de groupes très mobiles, qui dépavaient, ici, quelques *mètres carrés de rue, tandis que*, ailleurs, d'autres incendiaient ou renversaient des palissades de chantier. A *chaque fois*, la compagnie d'intervention de la police urbaine a agi avec vigueur, parfois avec rudesse. *Côté* manifestants, on signale plusieurs cas de matraquage contre des personnes âgées, voire des mères de famille avec un enfant dans les bras. Côté police, même si les étudiants n'ont jamais paru très offensifs, il fut question de sept blessés.

Vers 23 h 30, mercredi soir, des étudiants, qui s'étaient massés sur une place du centre-ville, ont été *chargés par plusieurs groupes de* policiers venant de différentes ruelles du vieux Bordeaux. La fuite fut très rapide. Ne restèrent *sur place* que quelques journalistes sûrs de leur bon droit et d'un brassard, dont le ministère de l'intérieur avait tant recommandé le port.

Trois policiers ont chargé délibérément le groupe avec un objectif bien précis : le photographe de *Sud-Ouest*. Celui-ci n'a pas manqué de leur rappeler sa qualité, et il est impensable que, sur cette place bien éclairée, on n'ait pas vu son brassard. Impensable aussi qu'on ne s'en *soit pris qu*'à lui, qu'on l'ait matraqué violemment et frappé à coups de pied une fois qu'il fut tombé à terre.

C'est la troisième fois en moins de deux mois qu'un photographe de *Sud-Ouest* est ainsi victime de brutalités. A chaque fois les intentions paraissent être les mêmes : la volonté de tenir le journaliste éloigné du point chaud.

Le commissaire central de Bordeaux s'est déclaré navré d'un accident qu'il ne conteste pas, mais qui ne peut, selon lui, être imputable qu'à la fatigue d'une journée qui avait comporté plus de trente charges, ou à l'obscurité. Si chaque journaliste bordelais est prêt à admettre un coup de matraque « dans la chaleur de l'action », personne ne croit à l'accident dû à l'obscurité ou à la fatigue. De plus, Michel Lacroix, habitué du Stade des Girondins, *était* bien *connu de ceux qui* l'ont frappé.

Personne ne croit non plus à l'explication parfois avancée d'un acte d'indiscipline de trois éléments incontrôlés ; mais plutôt à un acte délibéré : on sait, par exemple que le chef de la compagnie d'intervention de Bordeaux n'est autre que le fils de Pascal Vittori, qui fut le bras droit de M. Guéna *en* Dordogne *et* le responsable local du SAC jusqu'à sa mort, en 1974. Le commandant *Vittori, qui a fait une ascension* très rapide, n'hésite pas, lorsque se présentent des élections législatives, à prendre un congé pour diriger l'équipe de colleurs d'affiches du maire de Périgueux. Il n'hésite pas non plus à *se servir de sa carte* de policier ou de son pistolet pour interpeller les colleurs d'affiches concurrents. *Deux fois, en 1978* et en *1980*, il a été prié de rejoindre Bordeaux, au grand soulagement du préfet de la *Dordogne* et de ses collègues policiers de Périgueux.

PIERRE CHERRUAU.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

La coulée de lave est partiellement détournée

(Suite de la première page.)

D'abord annoncée pour 19 heures, puis 19 h 30, puis 21 heures, l'opération explosion, — une première mondiale qui allait mettre l'homme et le volcan face à face en une audacieuse partie de bras de fer — devait avoir lieu à minuit, annonçaient les radios et les télévisions à l'heure où le minestrone avait déjà refroidi.

Seule *récompense* offerte à leur curiosité, le spectacle peu commun de l'Etna se fondant peu à peu dans le soir après que le couchant eut teinté du rose le plus tendre l'énorme panache de vapeur gris sale qu'il arbore de jour. La nuit devenue noire, ce fut un autre spectacle dont on ne sait s'il faut le qualifier de *fantastique*, de *féerique*, de terrifiant ou les trois à la fois. Celui de rivières de lave incandescente, *descendant d'un pas d'homme ivre* les pentes et dessinant dans l'obscurité d'hallucinants méandres chauffés à 1 000 °C.

C'est donc à 4 h 10, samedi, qu'on s'est enfin décidé à presser le contact électrique chargé de mettre le feu aux poudres. Contre toute attente, aux dires de certains, persuadés que seul le grand jour pouvait permettre la meilleure observation, une surveillance précise des opérations et le regard d'oiseau de proie des hélicoptères qui n'avaient jamais cessé de bourdonner en tous sens, s'aventurant même jusque dans les fumerons les plus épais.

Le sort en est jeté. L'avenir dira — peut-être — si l'entreprise n'était pas trop ambitieuse. Et surtout, compte tenu de son coût exceptionnellement élevé (on a avancé le chiffre de 35 millions de nos francs), si le jeu en valait la *chandelle*. Détourner un flot de lave donné en un endroit donné, est un exploit. Mais cela n'exclut pas que le volcan, demain, se façonne de nouvelles bouches à feu, qu'il vomisse d'autres torrents, ni qu'il s'invente de nouveaux itinéraires pour y déverser ses humeurs apparemment intarissables.

Quoi qu'il en soit, l'Etna, au quarante-septième jour de la présente éruption, vient de vivre, le 14 mai, la nuit la plus longue de son histoire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

En 1669, déjà...

L'opération de détournement de la lave de l'Etna n'est pas tout à fait une *« première »*. L'idée fut essayée en 1669 et, malgré la faiblesse des moyens techniques *de l'époque, elle eut un certain* succès. Une coulée de lave s'approchait de Catane. Une cinquan*taine d'hommes, dirigés par* Diego Pappalardo et protégés de la chaleur par des peaux de vache *mouillées, creusèrent une* brèche dans le mur de lave encore chaude bordant un côté de la coulée (1). Une partie du *flot* de lave passa par la brèche et s'engagea dans une direction légèrement *différente* de la *route* « normale », ce qui réduisit d'autant le volume de lave continuant son chemin vers Catane.

Mais les habitants de Paterno, agglomération *située* à une quin*zaine de kilomètres au nord-*ouest de Catane, estimèrent que le nouveau cours les menaçait et cinq cents *d'entre eux prirent* des armes et mirent en fuite les Catanais au travail. La brèche qui *n'était plus entretenue fut* bientôt colmatée par de la lave solidifiée et toute la coulée reprit la di*rection de Catane. La lave* atteignit les remparts de la ville le 15 avril. Pendant plusieurs jours, le flot se divisa : une partie contourna la ville par l'ouest et s'écoula dans la mer sur un front large de 1,5 *kilomètre. Mais* l'autre *partie* de la coulée *s'accu*mula contre les remparts qui cédèrent le 30 avril : la lave *submergea la partie* ouest de la ville. L'éruption, commencée le 11 mars, ne s'arrêta qu'en juillet.

La tentative de 1669 suggère plusieurs hypothèses pour la suite de l'opération actuelle. La brèche ouverte le 14 mai ne risque-t-elle pas *de se colmater à* plus ou moins longue échéance ? Si tel est le cas, la lave pourrait *déborder par-dessus sa « mo*raine », comme elle l'a fait à plusieurs reprises ces derniers jours, *et s'écouler alors vers des* cultures et des villages. Ce risque est d'autant plus sérieux que le *canal normal s'exhausse forcé*ment peu à peu par consolidation progressive de la lave du bas de la coulée.

Si la *brèche* ne *se colmate* pas, une partie de la coulée va aller, comme prévu, dans une dépression qui serait un *ancien cra*tère du volcan. Mais que se passera-t-il lorsque cette cuvette *naturelle sera pleine* ? Si l'Etna continue à émettre de la lave au rythme moyen actuel de quelque *2 millions de mètres cubes par* jour, la cuvette débordera et l'écoulement *reprendra*, risquant de *menacer* des zones habitées et cultivées.

Y. R.

(1) Ce récit est repris des livres de Gordon A. MacDonald, *Volcanoes*, édité par Prentice-Hall Inc., et d'Alfred Rittmann, *les Volcans et leur activité*, édité par Masson et Cie.

● *Inondations en Argentine et au Paraguay.* — Des pluies exceptionnelles ont provoqué de graves inon*dations en Argentine*, au Paraguay et sur une partie du Brésil. Selon les estimations faites vendredi 13 mai, près de cent cinquante mille Argentins seraient sinistrés, 11 000 hectares seraient sous les eaux dans les provinces de Formosa, Chaco, Corrientes, Misiones et Santa-Fé, et les dégâts dépasseraient 200 millions de dollars. La situation *pourrait encore* s'aggraver en raison de la coïncidence de ces inondations et de la crue annuelle du *fleuve* Paraguay, qui devrait être, cette année, d'une ampleur exceptionnelle. — *(A.F.P.)*

LE CONGRÈS DES JEUNES AVOCATS

Inquiétudes et soulagement

De notre envoyé spécial

Marseille. — M. Robert Badinter *souhaite rassurer les avocats*. Il l'a fait, vendredi 13 mai, à l'île des Embiez (Var), où le congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (modérés) s'était transporté, de Marseille, pour la journée. *Commencé dans* l'inquiétude, mercredi 11 mai, le congrès a pris fin ce samedi dans un climat de relatif soulagement.

En une heure d'improvisations brillantes, le ministre de la justice a apparemment convaincu les avocats présents que des lendemains radieux les attendaient. L'avenir serait rose pour eux, défenseurs par vocation des libertés individuelles, et si l'on admet que le gouvernement de la gauche a bâti en deux ans une justice à leur mesure. Cela, Mᵉ Pascal Bernard, le président de la Fédération, ne le conteste pas. Ses inquiétudes, et celles des trois mille cinq cents adhérents que revendique son organisation, viennent plutôt du plan de sauvetage de la justice annoncé le mois dernier par le garde des sceaux (*le Monde* daté 24-25 avril).

M. Badinter a rappelé à ses trois cents interlocuteurs les difficultés dans lesquelles se débat la justice et qui justifient qu'on agisse vite. Tribunaux encombrés, délais démesurés, justiciables exaspérés. Pour le garde des sceaux, un plan Orsec s'impose rapidement, car *« il est minuit moins cinq »*. Pour ce qu'on en connaît, ce plan revient à recruter (assez peu finalement) des magistrats et à débarrasser (le plus possible) les tribunaux des tâches secondaires *et répétitives qui sont* les leurs. La conciliation serait développée.

« Il ne faut pas rêver »

La motivation des jugements, à laquelle les magistrats consacrent un temps *précieux*, serait allégée. Les infractions à la législation sur les chèques et au code de la route, qui *sont* la plaie de la justice pénale, seraient sanctionnées selon des procédures simplifiées. Des circuits extra-*judiciaires seraient trouvés pour* trancher les petits litiges civils, tels ceux de la consommation. Dans certains cas, les *décisions judiciaires* seraient rendues par un juge unique au lieu de trois.

Ce plan ne sourit pas aux avocats, *en* particulier aux plus jeunes, qui redoutent de voir ainsi leur échapper les petits litiges qui sont la manne des débutants et, parfois, des autres. Moins sévère en présence de M. Badinter, Mᵉ Bernard avait dénoncé, la veille, les *« Diafoirus du monde judiciaire »*, sous-entendu les commissions qui seraient chargées de régler en amont ces litiges mineurs. Comme l'a dit Mᵉ Paul-Albert Weins, de Paris, *« les justices parallèles ne rejoignent jamais la justice, même à l'infini »*. Et comme l'a expliqué Mᵉ Bernard : *« La justice est lente, mais elle est sûre. Nous pensons qu'elle restera sûre tant qu'elle sera rendue par des juges. »*

M. *Badinter* s'est montré ferme, mais rassurant. L'asphyxie des tribunaux est telle *« qu'il faut agir »*, *« le justiciable n'en peut plus »*. Et il n'est pas question de retirer les affaires de divorce aux tribunaux, donc de tarir cette source de revenus pour les avocats. En somme, la direction qu'il s'est fixée est la bonne,car il n'y en pas d'autres. Si, comme l'affirme Mᵉ Bernard, *« la justice, cela n'a pas de prix »*, *« il ne faut pas rêver »*, a expliqué le garde des sceaux : le budget de la chancellerie a peu de chances d'augmenter dans les proportions qui permettraient de recruter des magistrats en nombre toujours croissant, comme les litiges qu'ils doivent trancher.

C'est le premier auditoire d'avocats que M. Badinter affrontait depuis l'annonce de son plan de sauvetage. Il s'y était préparé et a su trouver les mots pour calmer les appréhensions de ses interlocuteurs. Percevant leurs craintes, il a insisté, statistiques à l'appui, sur les perspectives qu'offrait aux avocats l'énorme accroissement de litiges constaté ces dernières années. Ce que le barreau risque de perdre au profit des circuits de dérivation de la justice est déjà compensé par l'augmentation du contentieux.

A quelques-uns, malheur est bon. Pour être direct, ce langage n'en a pas moins convaincu son auditoire, ce qui n'exclut pas une nouvelle levée de boucliers lorsque le plan de sauvetage de M. Badinter, qui n'est pour l'instant qu'une ébauche, sera connu dans ses détails.

BERTRAND LE GENDRE.

● *La réforme du Conseil supérieur de la magistrature.* — S'adressant, vendredi, à l'île des Embiez (Var), aux congressistes de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats, M. Badinter, garde des sceaux, a exprimé, *pour* la première fois en public, ses doutes sur la possibilité de réviser la Constitution pour modifier la composition du Conseil supérieur de la magistrature. *« Je ne dis pas que ce parcours ne sera pas entrepris, mais ce sera un parcours difficile, très difficile »*, a-t-il déclaré.

Cette réforme constitutionnelle, promise par M. François Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1981, correspond aux vœux de l'Union syndicale des magistrats (modérée) et, dans une moindre mesure, à ceux du Syndicat de la magistrature (gauche). La *réforme* du Conseil supérieur de la magistrature pourrait alors être assurée par une *série de mesures démocratisant* le mode de désignation des membres de ce Conseil *(le Monde* du 19 avril).

● *Suicide d'un prisonnier.* — Un *détenu* de la maison d'arrêt de Belfort (Territoire-de-Belfort), Albert Fabrer, 20 ans, condamné en avril à deux ans de prison par le tribunal de grande instance de Belfort pour vols et agressions, s'est pendu à l'aide de draps dans sa cellule, le jeudi 12 mai dans la soirée.

Marathon judiciaire pour des « prix illicites » sur les eaux à Mende

De notre correspondant

Mende. — La cour d'appel de Nîmes va *être* appelée à se prononcer dans une affaire qui oppose depuis plusieurs années, à Mende, l'Union *fédérale des consommateurs* (U.F.C.) à la Compagnie générale des eaux (C.G.E.). En effet, le 9 *mai*, l'U.F.C. a fait appel du jugement de sursis à statuer rendu le 28 avril par le tribunal de grande instance de Mende, qui invitait la C.G.E. et son P.-D.G., M. Guy de Jouany, à saisir le tribunal administratif de Montpellier, pour examen préalable d'une décision préfectorale controversée. Il s'agit en effet de savoir si la C.G.E. avait le droit d'appliquer à Mende, *en* 1977, des hausses sur le prix de l'eau s'élevant, le premier semestre, à 23,5 % et, le second semestre, à 73,8 %, alors que le plan Barre limitait l'augmentation des prix à 6,50 %.

Le 13 mai 1980, l'U.F.C. avait porté plainte contre la C.G.E. pour *« pratique de prix illicites »*. Un mois plus tard, elle se constituait partie civile. Le 24 septembre 1982, M. Francis Carle, *juge d'instruction*, renvoyait, après inculpation, M. de Jouany devant le tribunal correctionnel de Mende, où il comparaissait le 27 janvier 1983.

Mᵉ Jean-Denis Bredin (Paris), avocat de la C.G.E., avait *alors* soutenu que les prix pratiqués étaient parfaitement licites, parce que l'ave*nant au contrat d'affermage passé* entre la C.G.E. et la commune de Mende avait valeur de dérogation. *Le* préfet de la Lozère, qui signa cet avenant le 7 mars 1977, agissant sur délégation ministérielle, ne pouvait ignorer qu'il autorisait la C.G.E. à déroger au blocage des prix.

Dans son réquisitoire, M. Jean Cavalliero, procureur de la République, avait *répondu* : *« Le préfet, de la façon la plus régulière, a lu et approuvé cet avenant, mais il n'a pas vu et n'a pas approuvé une demande de dérogation au demeurant inexistante. »* Selon Mes Jean-Jacques Gandini (Montpellier) et Jean-Pierre Karila (Paris), les deux avocats de l'U.F.C., *« si le préfet avait voulu accorder une dérogation, il l'aurait fait expressément ou aurait pour le moins assorti son visa d'une mention spécifique s'y rapportant »*.

Le 28 avril, le tribunal de grande instance de Mende, présidé pa M. Gérard Mourret, décidait de surseoir à statuer tant sur la poursuite pénale que sur les réclamations des parties civiles, en attendant que le tribunal administratif de Montpellier donne son avis sur la décision préfectorale.

JEAN-MARC GILLY.

POUR PRÉVENIR LES INCENDIES DE FORÊT

Cent vingt vaches des Alpes prennent le maquis

Les vaches au secours de la forêt varoise : c'est le début d'une expérience insolite qui se veut un moyen de prévention contre le fléau qui ravage chaque année la région : l'incendie.

Immédiatement derrière les 800 mètres du mont Caume – qui domine la rade de Toulon et la baie de Sanary, – le rêche sous-bois bardé d'épines n'avait jamais connu pareille aubaine. De plantureuses bouses, distribuées pendant quatre mois par cent vingt vraies vaches venues des Alpes, ont apporté à son maigre sol un humus inconnu. Entre pins et petits chênes verts ou blancs, entre genêts et cistes, l'herbe du printemps en repousse plus verte et grasse : promesse, peut-être, de futurs pacages dans ces collines rongées par le soleil avant d'être brûlées par l'incendie.

Tout a commencé par un appel de Philippe Honoré-d'Estienne d'Orves (1) à l'établissement public de l'élevage des Alpes-de-Haute-Provence pour que lui soit adressé un contingent de moutons nettoyeurs de sous-bois. On lui répondit par l'effarante proposition d'un troupeau de vaches... car dans la vallée de l'Ubaye – cette très haute Provence – la sécheresse, là aussi, avait engendré un considérable déficit de fourrage pour l'hiver. C'est ainsi qu'à partir du 15 décembre on vit ce qu'on n'avait jamais vu, cent vingt bovins paître dans le thym et le romarin. Le troupeau a regagné ses Alpes, mais il a laissé cette image d'« ailleurs » : sous d'énormes cèdres, une mare aux alentours piétinés par les sabots, comme dans n'importe quelle Normandie ! Au-delà de ce pittoresque inattendu, un bilan qui n'est pas négatif.

Pour renouveler l'expérience, voire l'étendre à la forêt méditerranéenne, il faudra retenir au moins trois leçons. Un : ne pas convier à ces festins exotiques – herbes sèches, repousses de genêts et de cistes – des bêtes en mauvaise forme, ni de génisse en puissance de veau. Deux : tenir le troupeau derrière une clôture électrifiée – que, d'ailleurs, dédaignent moutons et chèvres – car les bovins, moins grégaires que les ovins, se dispersent et s'égarent dans l'épaisseur du maquis. D'autre part, ainsi parquées, les bêtes « nettoieront » mieux en broutant et en piétinant la broussaille dense que les moutons se refusent à pénétrer. Double but mieux atteint. Trois : il faudra retirer le troupeau un peu plus tôt que prévu, peu de temps après l'apparition de l'herbe nouvelle – trop vite épuisée ici, bien que relativement plus abondante grâce à l'« enrichissement » par les bouses et à la tonte. En effet, séduites par cette herbe aussi fraîche qu'insuffisante, les bêtes délaissent alors la broussaille, et dépérissent.

Au total il faudra concilier au cours de prochaines réunions le point de vue de l'éleveur des Alpes et celui du propriétaire-forestier de Basse-Provence.

Une stratégie globale

L'aspect pittoresque de cette histoire de vaches au maquis n'est évidemment pas le seul à avoir attiré l'attention à un moment où l'on s'efforce de promouvoir la prévention plutôt que d'engloutir à l'infini de nouveaux crédits dans l'armée du feu. On le sait : malgré la flotte aérienne des Canadair, les formations d'engins au sol et l'infanterie des sapeurs-pompiers, l'issue de la lutte dépend toujours – une fois l'incendie éteint – de la conjonction de la sécheresse et du mistral. Le calcul a été refait, semble-t-il, du coût d'un « réanimation préventive » par rapport à celui d'une armée, nécessairement toujours plus coûteuse, et au prix des ravages économiques, écologiques, esthétiques, humains. Le temps s'éloigne enfin où un paysan-forestier des Maures (*le Monde* du 19 juin 1976) passait pour « fada » quand il préconisait un débroussaillage systématique par moutons et chèvres. Aujourd'hui, de semblables expériences se multiplient, avec ou sans l'aide de l'État. Par divers moyens – élevage, cultures, artisanat – on parle maintenant de « réanimer » la forêt abandonnée pour cause de non-rentabilité, et dès lors livrée aux broussailles pourvoyeuses d'incendie. Pas de panacée, mais au contraire l'addition de dispositions diverses et chaque fois adaptées à une situation donnée. Il se trouve que, au-delà de l'aventure des vaches, le domaine d'Orves occupe là une position-pilote.

Il n'est peut-être pas indifférent que ces deux mille hectares de terre, de maquis, de forêts, de collines – véritable couloir à mistral – appartiennent aux Honoré-d'Estienne d'Orves. Divisé en cinq parts, l'héritage aurait pu, faute de moyens, rester livré aux incendies qui se sont rués par là cinq ou six fois en vingt ans. « Une certaine idée » du territoire – d'un pays – a fait décider à l'assemblée familiale de réunir les parts et de gérer l'ensemble de façon à « sauver la forêt » autrement qu'en brandissant cet aimable slogan. Neuf ans après cette décision, le résultat « sur le terrain » est remarquable. Voici d'abord 20 kilomètres d'anciens chemins charretiers débroussaillés et mis au gabarit des pompiers, et 10 autres kilomètres ouverts en parcours à moutons, chargés – bien avant les vaches ! – d'entretenir l'ensemble. Au total, 80 hectares nettoyés, grâce à 40 % d'aides diverses et 60 % d'autofinancement (on y reviendra) où la location du pacage a sa petite part.

Voici en ce moment même une vingtaine d'hectares en cours de nettoyage – par une entreprise spécialisée d'Aix – afin de permettre le développement de rejets de chênes surgis après un passage d'incendie. Selon les conditions météorologiques, les rémanents sont brûlés ou broyés sur place pour enrichir le sol. Là, le Fonds européen d'aide à la forêt méditerranéenne participe pour la première fois au financement. Le bois de chauffage « rescapé » sur l'ensemble du domaine produit moins de 10 % de l'investissement général. Une meilleure récupération est à l'étude. Dix-huit hectares sont d'autre part mis en culture pour des prairies à moutons et pour le fourrage des dix chevaux d'un centre équestre installé sur le domaine. Voilà du même coup 30 nouveaux hectares de parcs à chevaux retirés à l'incendie, une autre forme de contribution au financement et des « rondes spontanées » sur tout le parcours équestre, notamment en « période rouge ».

S'ajoutent encore l'action – et les actions – d'associations de chasseurs admis sur le domaine. Ils assurent un débroussaillage des zones qui les intéressent. Enfin, un lac collinaire pluvial de 3 hectares – établi avec le concours de la D.D.A. – est venu fixer le gibier et fournir éventuellement aux pompiers une eau jusque-là introuvable. Philippe Honoré-d'Estienne d'Orves songe maintenant à une association de pêche, à l'établissement d'un charbonnier pour fabriquer artisanalement du « vrai » charbon de bois, etc.

Une « certaine idée » du terroir

Il reste qu'à cette accumulation des moyens les plus divers pour la défense et la réanimation de la forêt – d'autre part créatrices d'emplois – vient s'ajouter l'exploitation d'une carrière, confiée là aussi à une société. A côté des petits revenus du bois et des locations, c'est le gros morceau de l'autofinancement. Certes, tout le monde ne dispose pas d'une carrière virtuelle sur le territoire d'une forêt à réanimer ! Mais rien n'aurait été possible ici sans d'abord la décision familiale de gérer en commun, puis de permettre l'exploitation de la carrière et, enfin, de réinvestir ce revenu dans la forêt. Il y fallait en somme une volonté... soutenue par une « certaine idée » du terroir, d'un pays.

Cette idée-là, les Honoré-d'Estienne d'Orves, les enfants du fusillé du Mont-Valérien, sans doute la confortent-ils en contemplant les restes splendides d'une bergerie du dix-huitième siècle dont les arches se dessinent encore au flanc de leur colline, et où s'entassaient jadis des centaines de moutons. En ce temps-là, cultivateurs, bergers, forestiers, « animaient » ces 2 000 hectares vivants où l'on ne connaissait guère d'autres feux que ceux de l'écobuage : les « petits feux ».

JEAN RAMBAUD.

(1) Philippe Honoré-d'Estienne d'Orves est l'un des fils de l'officier de marine Honoré-d'Estienne d'Orves, fusillé par l'occupant au Mont-Valérien en 1941, à l'âge de quarante ans.

« OBJET DE FOIRE »

Qui a peur de l'obèse ?

Sainte-Menehould (Marne). – Miranda – 210 kilos – s'est mise à table. L'« entre-sort » commence à 14 heures et elle prend son temps. A petites bouchées tristes, elle entame son plat du jour. Dehors, dans le soleil, le machiniste tire les derniers fils. Place d'Austerlitz à Sainte-Menehould, le Barnum-Records – parchemins en trompe-l'œil étoiles qui giclent dans le ripolin bleu – a déroulé la liste en gothique forain de ses attractions sensationnelles : les frères parasitaires, Elephant'man, le squelette de Rita et Christina, Jacky l'enfant-singe, Bambino le porc phénomène et Miranda, la vedette, qui occupe à elle seule tout un panneau.

Le dernier bocal de formol où se recroqueville « Tom » le chat à huit pattes n'est pas encore installé que tout Sainte-Menehould bondit vers la caisse, un trou rond dans le contreplaqué où remue une tête de blonde. Mesdames et Messieurs, ça va commencer.

Miranda n'a plus d'appétit, elle repousse l'assiette à moitié pleine et se lève péniblement pour revêtir une robe blanche festonnée d'argent. *« C'est une amie qui me l'a cousue »*, dit-elle en touchant le tissu, une coquetterie aussitôt retenue par la peur du ridicule. A vingt-trois ans, elle est sans âge et sans rêve : *« J'attends ici. Entre les représentations, je ne dois pas me montrer dans le village, sinon les gens ne viennent pas. Il y en a d'ailleurs qui reluquent dans la caravane. »* La malade suit la marche pesante des jours. *« Je suis bien ici, mais, cet été, il faudra m'installer un climatiseur, sinon je vais fondre. »* Miranda ne plaisante pas. L'affaire dépend d'elle, fragile objet de foire. *« Je me serais bien fait soigner, mais les médecins n'ont rien pu pour moi. Je suis allée, pensez, jusqu'à Toulouse. J'étais secrétaire : mon rendement n'était pas assez fort. Ils m'ont dit :* « Revenez quand vous serez guérie. » *On se payait ma tête. Maintenant, je suis tête d'affiche... »*

« La colosse » regagne sans hâte, en chaussons et pompons, sa chaise derrière le rideau. Les enfants sont déçus, à qui il est arrivé, dans leur campagne, de noyer des chats tordus comme ce Tom. Les parents, gênés, jouent les naturalistes devant les fœtus. Mais tous espèrent mieux, les yeux fixés sur le velours qui s'agite mollement.

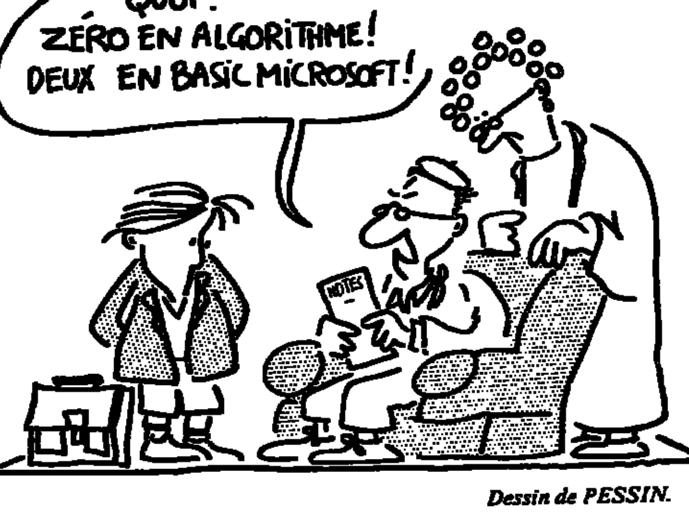
Miranda apparaît. Les curieux en sont pour leurs frais.

Ils piquent ensemble du nez, honteux. Ils n'écoutent même pas la visite commentée, la voix de montreur d'ours qui dit : *« Et maintenant, mesdames et messieurs, Miranda, consacrée à juste titre comme la femme la plus forte du monde... »* Ils n'osent même plus « observer » la cuisse phénoménale que le contrat oblige à montrer. Et, lorsque, pour en finir, la pauvre obèse leur souhaite un bon après-midi avec l'accent traînant du Sud-Ouest, les « petits monstres » sont les premiers sortis pour vite chasser leur malaise sur la place en jouant et en criant trop fort.

CHRISTIAN COLOMBANI.

COURS D'ANGLAIS AU LYCÉE RODIN, A PARIS

L'ordinateur : comme un livre d'exercices



Dessin de PESSIN.

Les huit consoles blanches ont été déshabillées de leur housse de plastique. Ce matin, au lycée Rodin, à Paris (13e), qui comporte un premier cycle, une moitié de la classe de cinquième 6 a son cours d'anglais en salle d'informatique. Pendant près d'une heure, les onze collégiens pianotent sur le clavier d'un micro-ordinateur. Ils s'efforcent de combler les trous dans des phrases en anglais qui les invitent à choisir entre les différentes formes des verbes *can, may, must*. Vingt questions, du type Q.C.M. (questionnaire à choix multiples), parcourues à des rythmes différents : tandis que deux élèves se sont envolées à la question 18, une autre piétine à la question 6. Après la vingtième question, l'écran ne lâche pas son interlocuteur : *« Voici, à nouveau, les phrases dans lesquelles tu as fait des erreurs. »* Si l'élève se trompe encore, alors l'écran noir aux lettres vertes avoue avec humilité son impuissance : *« Demande des explications à ton professeur. »*

Le professeur ? Il est, en effet, sans cesse sollicité. Pour la mise en route des appareils, pour rappeler les opérations d'introduction de la disquette et d'affichage des instructions. Les hésitations des jeunes élèves s'expliquent par la rareté de leurs rencontres avec l'ordinateur : des séquences comme celle de ce matin, ils n'en auront que quatre, peut-être six, au cours de l'année scolaire. Mais, aussi, le professeur, Mme Françoise Lauréac, exige des élèves qu'ils recopient sur un cahier toute phrase – corrigée – sur laquelle ils ont achoppé. Elle va donc de l'un à l'autre pour vérifier, aider, faire comprendre la nuance entre *must*, qui est lié à l'idée d'obligation, et *may* à celle de probabilité.

Au lycée Rodin, où les huit machines (fabriquées par la société R2E, filiale de CII-Honeywell-Bull) ont été installées en février 1981, trois professeurs ont acquis une formation dite « lourde », qui les rend capables non seulement de concevoir eux-mêmes des programmes, mais d'initier les élèves à l'informatique, à la logique déductive qui caractérise son fonctionnement.

Ainsi, M. Jacques Tenier, professeur de mathématiques, anime-t-il un atelier d'informatique avec les élèves de sixième, organisé pendant un contingent d'heures de soutien. Par rotation, les élèves font de l'astronomie, du théâtre, du scrable, etc., de l'informatique, seul atelier où tous doivent passer au cours de l'année scolaire. Les élèves, ici, n'ont pas recours à des disquettes, c'est-à-dire à des programmes, à des « didacticiels » tout préparés. Ils posent un problème : *« Combien de fois au hasard une pièce tombe-t-elle sur le côté face, sur le côté pile, sur la tranche ? »*, et le résolvent en apprenant à nourrir la machine d'une série « aléatoire ». Pour M. Tenier, l'informatique, c'est cela. Plus que l'utilisation d'un programme tel que celui d'anglais, où la machine débite un contenu de connaissances et en vérifie l'acquisition : cette activité, que l'on recouvre habituellement du sigle E.A.O. (enseignement assisté par ordinateur), évoque trop, pour certains enseignants, le conditionnement. Skinner n'est pas loin avec ses boîtes d'évitement. *« Nous ne voulons pas*, dit M. Tenier, *que la machine renforce le caractère contraignant de l'enseignement, où quelqu'un a la connaissance et juge sans appel. »*

Comme lui, comme les Québécois, qui traduisent E.A.O. par *« application pédagogique de l'ordinateur »*, M. Daniel Gras, conseiller technique au cabinet de M. Alain Savary, préfère parler, pour cet aspect, d'*« outil pédagogique »*. L'intention du ministère, qui promet la mise en service dans l'éducation nationale de cent mille micro-ordinateurs d'ici à 1988 (*le Monde* du 6 avril), six mille s'ajoutant avant un an aux quatre mille cinq cents déjà en service, est bien de ne négliger aucune des deux approches jugées *« complémentaires »* : l'ordinateur, outil pédagogique propre à améliorer les phases répétitives de l'enseignement, et l'informatique comme objet d'études.

« Outil pédagogique », c'est pratiquement l'expression qu'emploie aussi Mme Lauréac à propos de l'ordinateur dans sa classe d'anglais. Elle fait partie des quatre-vingt-dix enseignants du lycée que la curiosité et l'intérêt ont poussé à suivre un stage de formation « légère » (deux cents heures environ), et des dix-sept qui amènent leurs élèves en salle d'informatique. Elle n'attend – ni ne redoute – de l'ordinateur plus que de raison. Elle ne souhaite pas disposer de programmes complets, utilisables solitairement, car *« le contact avec l'élève est indispensable »*. D'ailleurs, l'apprentissage d'une langue commande qu'elle soit parlée, et Mme Lauréac constate qu'en l'état des choses la machinerie couplant le son et l'écran est trop sophistiquée pour que l'éducation nationale s'en dote à grande échelle.

Elle voudrait bien, tout de même, pouvoir recourir davantage aux ordinateurs. Le nombre restreint de programmes disponibles le lui interdit : lorsque ses élèves de cinquième auront terminé le programme commencé tout à l'heure, ils n'en auront pas d'autres à leur disposition avant la fin de la classe de troisième.

CHARLES VIAL.

Les jeunes clochards n'existent pas

« Peace and love », proclamait, il y a vingt ans, une jeunesse dorée qui refaisait le monde à bon compte. *« T'as pas cent balles »*, demandent aujourd'hui les jeunes en marge. Les hippies de l'âge d'or voyageaient au long cours, ceux des années 80 font du surplace : comme ce jeune au visage d'ange, qui mendiait un après-midi place de l'Opéra, enveloppé dans sa grande cape noire. Quelques paquets de gâteaux secs et de maigres piécettes répondirent ce jour-là à son appel, qu'il avait griffonné sur un bout de carton : *« J'ai faim. »*

Cette main tendue et d'autres pourraient laisser croire à l'apparition, avec la crise économique, d'une génération de jeunes clochards. L'impression est largement trompeuse : la mendicité est plutôt chez ces jeunes un moyen de vivre leur marginalité ; elle les entraîne rarement vers une réelle clochardisation. Les « bleus », ces aimables policiers de la brigade d'assistance aux personnes sans abri, qui depuis des lustres ramassent les vagabonds de la ville de Paris, ne s'y sont pas trompés. Ils n'ont pas noté une progression sensible, depuis huit ans, des moins de vingt-cinq ans parmi les personnes ramassées. Il y a eu, en 1982, 542 jeunes interpellés sur un total proche de 7 000 personnes.

Ainsi ces quatre jeunes qui traînent à l'entrée du Forum des Halles n'ont du clochard que l'habit. Tous ont déjà fait la manche dans leur existence ; aucun ne veut pourtant de cette étiquette de clochard et de la déchéance qu'elle suppose. *« Je suis un glandeur »*, explique le premier, déjà père de deux enfants, qui vit seul dans le pavillon en vente de sa mère, sans eau ni électricité. Il travaille de loin en loin comme maître-chien. En somme, un mendiant aux heures sombres de sa vie, chasseur de vagabonds lorsque les choses vont mieux. *« Zonarde »* se veut la deuxième pour avoir traîné, enceinte, d'escalier d'immeuble en bouche de métro, pour vivre désormais comme 3 500 autres squatters à Paris dans un immeuble abandonné.

Le troisième est simplement chômeur : *« Pour tenir un balai dans ce pays*, dit-il, *il faut le bac. Ils ont voulu faire de la France un pays intellectuel. »* Le loyer de la chambre qu'il partage avec sa compagne enceinte n'a pas été payé depuis deux mois. Mendier est pour le quatrième sa seule source de revenus. *« Par choix »*, puisqu'il refuse *« le système matérialiste »* : la rue a toujours été son théâtre et Gavroche sa mascotte. Il n'aura que mépris pour les *« bouffe-gamelle »*, tous ces tricheurs qui font semblant de vivre autrement.

« Joël, ancien photographe de presse »

Ceux-là existent aussi. Francis, dix-huit ans, qui vient d'interrompre des études de langues orientales, est l'un deux. Jean fendu à la cuisse, pieds nus dans des savates et chevelure immense et sale, il est désormais clochard à ses heures perdues *« pour le plaisir de se trouver dans la rue avec tous les contacts qu'elle permet »*. S'il fait la manche entre deux voyages à Amsterdam, c'est seulement rue de Buci, à Saint-Germain-des-Prés, avec les touristes étrangers auxquels il aime parler anglais. S'il fait des poubelles entre deux expositions de peinture, c'est pour trouver de vieux objets et les revendre aux puces. Le soir, il retrouvera de toute façon sa chambre chez son père : *« On s'entend bien tous deux*, explique-t-il, *c'est un ancien de 68, qui m'a laissé une grande liberté. Je l'ai bien utilisée, il n'a rien à me reprocher. »* A la recherche de la culture *underground* en France, intelligent et curieux, il privilégie *« toute façon choquante de voir le monde »*. Surréaliste il aurait pu être ; clochard à temps partiel il est aujourd'hui.

C'est en bas de Montmartre, place des Abbesses, qu'on trouvera enfin un jeune pour se présenter comme clochard : *« Joël, ancien photographe de presse, maintenant clochard. »* Une histoire trop connue : il buvait, elle est partie, il a bu davantage encore jusqu'à consommer, aujourd'hui, 6 litres par jour de rouge ordinaire, malgré les sommations du médecin. Il vit d'aumônes entre Clichy et Montmartre, l'hiver sur les bouches de métro, l'été dans les squares. Une vie ponctuée seulement par les interventions de la police et les séjours forcés à l'hospice de Nanterre. Joël est le plus jeune des clochards du quartier. Il a trente-cinq ans et n'a plus d'âge. Les jeunes clochards n'existent décidément pas.

NICOLAS BEAU.

festival de Cannes

COMPÉTITION

HISTOIRES DE FAMILLES

***Retour à la vie contemporaine avec l'Indien Mrinal Sen et l'Italien Marco Ferreri. Ils proposent l'un et l'autre une plongée dans les mœurs familiales bourgeoises mais ne voient pas la réalité de la même façon. A signaler, l'éblouissante performance d'Hanna Schygulla dans** l'Histoire de Pierra.*

L'élément féminin

« L'Histoire de Pierra », de Marco Ferreri

Pierra naquit, après la guerre, dans une petite ville de province italienne. De la rue, les G.I.'s faisaient des signes d'adieu aux femmes de la maison. Sa mère, Eugenia, accoucha dans la douleur, comme c'était la règle, sans se plaindre. Et peut-être bien que Pierra était la fille d'un des Américains, libérateurs et « occupants ». La conduite d'Eugenia y fait songer, par la suite, qui, constamment, fait des fugues à bicyclette.

Jupe courte et fendue, corsage très décolleté, allures provocantes, regards d'allumeuse, Eugenia semble s'offrir à tous les hommes. Son mari, très occupé, charge Pierra, devenue fillette, de retrouver sa mère et de la ramener à la maison. Eugénia rit ; elle s'amuse, elle a toujours l'air de vivre dans un autre monde. Sa folie, c'est la liberté. Dans les années 50, en Italie surtout, ce n'était pas courant.

Marco Ferreri s'est inspiré d'un récit — une histoire vraie de Piera Degli Esposito et de Dacia Mariani. *Celles-ci ont participé au scénario.* Est-ce vraiment important ? On sent bien Ferreri fasciné par le rapport complice d'Eugenia et de Pierra. Depuis *la Dernière Femme*, il avait table rase de la cellule familiale traditionnelle, inventé « l'homme de l'avenir » *(Rêve de singe)*, « l'enfant nouveau » *(Pipicacadodo)* et redécouvert, dans l'union de deux déchéances, la puissance rédemptrice de l'amour *(Contes de la folie ordinaire)*. Le voilà repris par la démangeaison du passé, cherchant, dans les mœurs d'une époque antérieure, les signes avant-coureurs de l'effondrement des tabous.

Sur une de ces plages qui sont, pour Ferreri, des lieux de révélation, Pierra *voit, un jour,* sa *mère, faire* l'amour avec un homme. Sa vie n'en est pas bouleversée pour autant. Il fallait à la fillette cette découverte de la sexualité accomplie dans l'instinct, dans l'instant, pour la lier à jamais à Eugenia. Le sens moral a disparu. La femme courant l'aventure se dessine comme un modèle. Le père — celui, du moins, qui a assumé la paternité de Pierra, et cela seul compte, — n'a rien d'un mari complaisant, mais il comprend, il accepte, il aime. Oscillant entre Eugenia *et lui,* Pierra *réalise,* avec eux, l'aventure fabuleuse d'une famille socialement dissoute au regard de l'ordre, affectivement, passionnellement unie dans la recherche d'un *absolu sentimental et sexuel*. Nous voilà loin des prophéties de Ferreri. Pourtant, il y a quelque chose d'irréel, d'extraordinaire, dans ce qui semble être la chronique de trois personnages, *au cours d'une trentaine* d'années.

Ferreri a filmé *l'Histoire de Pierra* dans deux cités « modernes » construites sur les plans de Mussolini. Sous les éclairages du célèbre directeur de la photographie, Ennio Guarnieri, ces architectures ne sont plus les vestiges de l'habitat fasciste, *mais* les décors intemporels des visions du cinéaste. Car il reste visionnaire, Ferreri, dans sa mise en scène d'une initiation à la liberté et à la tendresse. Ayant achevé un cycle, il en recommence un autre on le décelait déjà, dans *Contes de la folie ordinaire*. Le seul témoin du passé, c'est l'homme, incarné par Marcello Mastroianni, communiste en dehors de son bizarre foyer (ce serait, aussi bien, un commis-voyageur) et, chez lui, *patriarche énigmatique*, couvant d'un amour fou sa femme vagabonde et sa fille gardienne et vestale.

Auprès d'Hanna Schygulla, éclatante de vitalité, de sensualité, telle une Gitane fantasque suivant sa propre loi, la jeune Bettina Gruhn observe, épie, tantôt douce, tantôt cabrée, les rapports de ses parents, *reçoit* des caresses et en donne. Cette fillette (actrice déjà douée) est un personnage inhabituel chez Ferreri, une graine féminine qui va porter ses fleurs et ses fruits au-delà de l'adolescence, *compléter puis rejoindre cette mère incorrigible* qu'elle connaît bien depuis cette étreinte surprise sur la plage, mais dont elle repousse, parfois, l'attirance. Et *puis, sans autre transition*, du visage de Bettina Gruhn à celui d'Isabelle Huppert, le temps fait un bond en avant.

Pierra est, adulte, aussi belle que sa mère ; elle veut s'enraciner dans la réalité. Eugenia, vieillissante, s'enlise dans l'imaginaire. Hanne Schygulla n'en est plus à une métamorphose près. Jusqu'au bout du film, elle se montre fantastique souveraine de la divagation. Comme il y a beau temps qu'Isabelle Huppert a perdu l'opacité silencieuse de *la Dentellière* ou de *Violette Nozière*, le couple d'actrices apporte une présence phénoménale à cet hymne de tendresse. Et Ferreri réussit à faire accepter ce qui aurait provoqué, il y a quelques années, un effet de scandale : l'inceste. A son père qui lui a souvent répété : *« Tu es mon chef-d'œuvre »* (on n'a jamais su pourquoi, Ferreri laisse toute faculté d'interprétation aux spectateurs), Pierra offre son corps en don d'amour. Elle berce ainsi sa mort, elle lui accorde l'ivresse de la féminité.

De son éducation « sauvage », elle a tiré la vraie liberté, plus forte que celle d'Eugenia. A ce point d'affir*mation du personnage*, Isabelle Huppert est le chef-d'œuvre de Ferreri metteur en scène. Il réalise en elle le pouvoir féminin, l'équilibre du monde. Pourtant, il ne peut résister au *désir d'apporter un autre mystère.* Pierra a choisi d'être comédienne. On la voit, dans un décor de théâtre, jouer la Médée d'Euripide. Médée, épouse répudiée qui tua ses *deux enfants par vengeance...* c'est un choc ! Mais la tendresse revient à flots lorsque Pierra coupe à ras les cheveux gris d'Eugenia, vieille femme égarée, pathétique, lorsque — c'est beau à en pleurer — les corps nus de la mère et de la fille s'unissent et se fondent l'un à l'autre, sur la plage, face à la mer éternelle, l'élément féminin par excellence.

JACQUES SICLIER.

Le sentiment de culpabilité

« Affaire classée », de Mrinal Sen

Placés sur l'orbite *Yol*, de nombreux spectateurs sont sortis de la projection d'*Affaire classée* en disant *« Ça rappelle le film turc de l'an dernier »*. Comme si certains drames sociaux relevaient indifféremment d'un même tiers-monde, lointain et sans relation avec nos vies. En fait, à partir d'une situation inhérente à *son* pays, Mrinal Sen étudie des mécanismes universels.

L'affaire en question concerne la mort d'un garçon en Inde, des millions d'enfants travaillent, et *le film*, pour une part, s'attaque à cet état de choses. Un domestique d'une douzaine d'années, employé par un jeune couple (classe moyenne) dort en plein hiver sous l'escalier, et une nuit s'enferme dans la cuisine. Au *matin*, il *ne répond pas* quand on l'appelle. Le rapport de police conclura à l'empoisonnement par les émanations de charbon.

En trois brèves séquences, le cinéaste évoque l'embourgeoisement de ses personnages, et l'arrivée du *gamin*, amené par son père. Ensuite, il s'attache uniquement au désordre causé dans la famille et dans *l'immeuble par le décès. Seul est* préservé le petit garçon du ménage, à qui on n'explique rien.

Ce ne sont pas des employeurs spécialement odieux, Mamata et son mari. On découvre au fil du récit, et en même temps qu'eux, une inhumanité par défaut, un égoïsme sûr de *son bon droit. Ils auraient pu faire* dormir l'enfant dans le salon, mais ils ont été échaudés par un précédent domestique, qui avait chapardé *quelques objets. Ils auraient dû lui* donner une couverture, un matelas, ils n'y ont pas pensé. Sans doute l'aimaient-ils, sans doute le nourrissaient-ils correctement. Maintenant il est mort, et c'est bien *embêtant*.

La subtilité de Mrinal Sen consiste à révéler comment les responsables *luttent avec leur sentiment* de culpabilité. Comment répondre aux voisins, comment évi*ter les tracasseries judiciaires et* régler au plus vite cet incident désagréable, telles sont d'abord leurs préoccupations. *Puis* des mots terribles sautent à la figure du mari : cadavre, par exemple. L'enquête terminée, on leur rendra le cadavre. Et des *images reviennent sur la pré*sence du disparu, qui était si proche de leur fils.

Reproche vivant, le domestique *de l'étage du dessus passe et repasse*. On ne va pas se débarrasser comme ça du petit mort. Il va encore falloir apprendre la nouvelle à son père, essayer maladroitement de réparer, à travers lui, *les torts causés*. Mais le père refuse les faux-semblants téléguidés par la culpabilité. Il reçoit son malheur et l'emporte, sans faire d'histoires. Ultime gifle.

Mrinal Sen non plus ne fait pas d'histoires. Il étudie les comporte*ments sans condamner personne*, décrit les voies de passage d'un logement et d'une famille à l'autre. Ferme, *posé (peut-être trop dans* la relation abîmée du jeune couple), il met en garde contre deux tares : la négligence et le dégoût devant la douleur d'autrui.

CLAIRE DEVARRIEUX.

UN CERTAIN REGARD

« ZAPPA », de Bille August

Sales gosses

Deux vielles dames indignées réclamaient bien fort un retour à la morale lors du débat mené par Freddy Buache, qui suivait la présentation d'un film pourtant sans méchanceté, Zappa, du réalisateur danois Bille August. La première déversait des flots de paroles pressées sans reprendre son souffle. Elle opère souvent sur la croisette, où elle arrête les passants, jeunes de préférence, et leur confie ce qui lui trotte par la tête. Apparemment, elle n'a pas de problème de communication. Un gentil organisateur s'est assis à côté d'elle, jouant les interlocuteurs attentifs, il doit avoir l'habitude.

La seconde, style Agatha Christie, a félicité Bille August avant d'exiger qu'il trouve une autre fin à son film pour que la morale soit sauve. Morale, le mot revenait sans cesse, entraînait une sorte d'excitation de la voix qui montait, prenait du volume. elle voulait que les méchants soient punis. Elle n'avait pas peur de le dire : Si on ne punit pas les enfants, où va-t-on ?

Car Zappa est une histoire d'adolescents, de copains qui représentent les troubles de leur âge, de leurs milieux sociaux, de leur époque : 1961. Difficultés en famille et à l'école, furieux besoin d'indépendance et d'amour, curiosité et apprentissage du sexe, flirt avec le risque, plus qu'avec l'aventure. Le thème est classique.

Ainsi, hors festival, la délégation australienne a présenté Moving out, qui se passe dans les milieux émigrés italiens avec conflits de génération, de langage, de mœurs, de tradition : à Melbourne, les enfants s'ennuient et font des bêtises.

Au Danemark, mal aimés par des parents démissionnaires ou dépassés — c'était dans l'air du temps des années 60 — ils frisent la délinquance, forment des bandes, s'acoquinent à des voyous, saccagent des maisons, provoquent des accidents.

Et c'est vrai, dans ces années-là, les paradis scandinaves étaient ravagés par des accès de vandalisme — il paraît qu'aujourd'hui c'est pire. Toujours est-il que les héros de Bille August s'attachent passionnément à des animaux — Zappa est le nom d'un poisson exotique — premières victimes de leurs disputes. Et la violence éclate, démesurée. Une vraie envie de tuer.

Malgré leur fraîcheur blonde, les enfants ne sont pas « sympathiques ». Ils sont déjà ce qu'ils seront : des petits mâles, égoïstes, jouisseurs, plutôt lâches. Ils ne sont pas des révoltés, ne feront rien pour changer le cours des choses, feront tout pour en profiter au maximum. Bille August fait porter la responsabilité du désarroi aux mères, en particulier à celle du jeune bourgeois pervers : Elle a de l'argent mais préfère s'occuper d'elle-même. Que son mari l'ait laissée tomber ne l'excuse pas.

Bille August s'obstine : Elle est reponsable. Blond, aspect très jeune, timide il écoute calmement la traduction des commentaires, répond brièvement aux questions : Non son film n'est pas pédagogique. Oui, il a choisi les années 60 parce que c'est une période d'expansion économique et en principe de vie facile. Non, Zappa ne fait pas allusion au musicien. Simplement il trouve le mot frappant.

Zappa est son deuxième film, le premier n'avait rien à voir et s'appelle Lune de miel. *Il travaille à la télévision, envisage pour Zappa une suite qui se passera en 1964. Il sourit. Peut-être qu'on verra alors les méchants punis.*

COLETTE GODARD.

DIMANCHE/LUNDI

SÉLECTION
- ERENDIRA, de Ruy Guerra (Mexique, France).
- LA BALLADE DE NARAYAMA, de Shohei Imamura (Japon).

UN CERTAIN REGARD
- ULYSSE, d'Agnès Varda (France, court métage).
- LES ANNÉES 80, de Chantal Akerman (Belgique).

QUINZAINE
- ANOTHER TIME, ANOTHER PLACE, de Michael Radford (Grande-Bretagne).
- LA ROSE DES VENTS, de Patricio Guzman (Cuba).

PERSPECTIVES
- SI J'AVAIS MILLE ANS, de Monique Enckell.

SÉLECTION
- L'ARGENT, de Robert Bresson (France), 16 mai.
- *CROSS CREEK*, de Martin Ritt (Etats-Unis), 16 mai.

UN CERTAIN REGARD
- MI-FIGUE, MI-RAISIN, de Sdrjan Karanovic (Yougoslavie), 16 mai.

QUINZAINE
- LA PETITE RUE, de Yang Yanjin (Chine), 16 mai.
- ANGUELOS, de Georges Katakouzinos (Grèce), 16 mai.

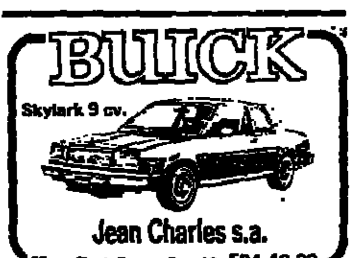
PERSPECTIVES
- AUTOUR DU MUR, de Patrick Blossier, 16 mai.

A SUIVRE

L'HOMMAGE A MAX LINDER

Vendredi 13, dans le théâtre Claude-Debussy du nouveau Palais des festivals, soudain ramené à la paix et à la sérénité, Maud Linder, *fille du premier comique* français du muet, Max Linder, présentait *l'Homme au chapeau de soie*, réalisé à l'occasion du centenaire de la naissance de son père. Un film important, composé *d'une quarantaine* d'extraits de films joués et, très vite, réalisés par Max Linder.

Maud Linder commente discrète*ment, fait la liaison. Elle part d'une hypothèse de travail qui regroupe *des préoccupations* actuelles en matière d'histoire du cinéma. Le rapport avec la réalité qu'il instaure, même dans une fiction, la valeur du film comme référence de base pour *l'époque décrite. Ainsi, les débuts* de Max Linder à Paris sont-ils illustrés par des extraits de films où, vi*siblement, l'auteur puise dans ses* propres souvenirs. On reste stupéfait *devant* la qualité photographique de ces premiers documents, complétés par quelques images d'actualité. Un nouveau Proust nous restitue, par la seule image, l'empreinte immédiatement visible de mondes présents aujourd'hui avec la même intensité, la même urgence *qu'hier*. — *L. M.



VIDÉOS EN BOUCLE

***Une vague de chaleur au Michi*gan, plus un évier étincelant, plus un jeune couple souriant à l'anglais *chantant, c'est Take To*, journal diffusé par câble sur les moniteurs groupés par six ou huit dans tous les coins du Palais. Foin du carnet de changes et de la hausse du dollar, l'Amérique profonde arrive à intervalles réguliers, par petits bouts infiniment multipliés, entre deux bandes annonces : *Gary Cooper*, Grace Kelly, Humphrey Bogart... La mort est vaincue. C'est ce que *semble annoncer la voix qui, sur un ton d'enthousiasme*, promet les frissons, les pleurs et les rires.**

Comment résister aux bandes annonces ? Non seulement elles concentrent le meilleur des films mais elles laissent entendre que le *reste* l'est *plus encore*. Et que dire quand s'y ajoute le plaisir d'une quasi-clandestinité! Au stand de Hongkong déserté, la porte d'un bureau est entrouverte sur une télévision qui *marche toute seule* : un Européen moustachu, en chemise blanche et cravate, bondit, un Asiatique reçoit son pied dans l'estomac, roulé boulé au ralenti. Les coups résonnent, les *gifles* claquent comme des volets par nuit d'orage. Une blonde roule des yeux et tire de ses *cheveux de curieuses barrettes*, des triangles acérés qu'elle place un à un sur ses ongles et qu'elle enfonce dans le crâne d'un homme qui embrassait ses cuisses, et se tourne vers la caméra, l'air étonné. Une jeune femme nue se ploie dans une lumière rouge. Un poignard surgit en gros plan. Des motos vrombissent, le moustachu embrasse la jeune fille nue. Les coups résonnent. *La blonde* retire *de* ses cheveux... L'homme est toujours aussi étonné... Ritournelle obsessionnelle des images : *un symbole.*

COLETTE GODARD.



Culture

PERSPECTIVES

Fable sociale et histoires d'amour

Cinq minutes de comique à la Tati : l'affolement causé, dans les bureaux ultra-mordernes du ministère du labeur, par la découverte de deux fiches d'identité poussiéreuses. Deux fonctionnaires ont été oubliés sur une île déserte où ils fabriquaient des boîtes de camembert. Après cette « ouverture », *Un bruit qui court* s'installe dans le saugrenu. Réalisateurs et interprètes, Jean-Pierre Sentier de Daniel Laloux jouent les Robinsons accoutrés en clowns, libres, loin de la civilisation.

On reconnaît le style du *Jardinier*, premier long métrage de Sentier, mais la fable sociale est plus claire, plus drôle et il y a une invention constante, grâce aux décors et aux machines bricolées, aux rapports à la nature, dans ces images délirantes.

On a pu remarquer, dans un programme de courts métrages, *Grand huit*, de Cyril Collard, où un adolescent, tombe dans la délinquance, rencontre une sorte de femme fatale, déesse de la nuit apportant ses sortilèges à la Foire du trône. Mise en scène brillante et sans bavures d'un fantastique social où les personnages se croisent et se heurtent dans un ballet de fascination -domination sexuelle et de mort.

Un brutal, de Jean-Claude Brisseau est d'une force et d'une audace peu communes. Tessier, un biologiste, abandonne ses activités, après avoir assassiné une fille de douze ans. Il se retire dans le Midi avec sa propre fille, à peine plus âgée, Isabelle, une handicapée dont il ne s'est jamais occupé. Cette infirme aux jambes inertes, bardée d'appareils orthopédiques n'est pas une victime pathétique mais un être sauvage et cruel, dont le père criminel entreprend le dressage implacable. Le film n'a pourtant rien d'une étude de pathologie morbide. Même si Tellier s'absente, régulièrement, pour aller tuer à nouveau des enfants. La réalisation monte par paliers, vers une double ascèse spirituelle, l'union du père et de la fille dans un amour mystique. Brisseau réussit le dosage et l'équilibre de situations insensées, de scènes intensément violentes et dramatiques ou illuminées d'une brusque tendresse. On y sent le mystère des âmes, une sorte de miracle, d'état de grâce cinématographique qui a touché tous les interprètes. Particulièrement Emmanuelle Debever dans le rôle écrasant de l'infirme, peu à peu transfigurée de l'intérieur, et Bruno Cremer dans une extraordinaire composition.

Avec *la Palombière*, Jean-Pierre Denis est revenu au Périgord de *Histoire d'Adrien* mais il raconte, dans une écriture dépouillée, suggérant les comportements et les sentiments, une très belle histoire d'amour, dans un village d'aujourd'hui. Un employé communal, chasseur de palombes, s'éprend d'une institutrice venue là pour trois mois seulement. Attachée ailleurs et pourtant attirée vers lui, avant de repartir, elle lui cédera sous le charme de la nature, de la forêt, qui a en quelque sorte inspiré, sécrété, cette passion. Christiane Millet et Jean-Claude Bourbault, étonnants de simplicité, de vérité intimiste et sociale, vivent cette aventure par laquelle Jean-Paul Denis se renouvelle, complètement.

J. S.

■ ERRATUM. — Une erreur de transmission a déformé le sens d'un passage de l'article dans la section « Un certain regard » : « Le tiers-monde en lice » (*le Monde* du 14 mai). Dans la deuxième colonne, à la fin du premier paragraphe, il fallait lire : « Sembène Ousmane rappelle sa préoccupation de toujours que, au nom d'une nécessaire aide de l'État, des fonctionnaires à la botte ne viennent instaurer une censure de fait. »

MAX NEUHAUS AU MUSÉE D'ART MODERNE

Un rien pour Edouard

Un petit garçon, Edouard, qui a eu douze ans le 11 mai, demande à son père journaliste pourquoi il n'a jamais essayé d'écrire un article sur Rien, où il parlerait du Rien, avec des mots de rien, ou, voire, pas de mots du tout... (des blancs). Réponse : « en principe, cela ne se fait pas. » (Les adultes sont habiles à trouver des alibis.) L'installation sonore présentée par l'Américain Max Neuhaus au Musée d'art moderne de la Ville de Paris plaira peut-être à Edouard.

Il n'y a rien à voir, rien. Une grande salle, claire, au sol revêtu de gris, clair — ni dallage ni linoléum, un matériau entre les deux, résistant et souple à la fois, ne résonnant pas sous les pas. Des murs, blancs. Rien à voir, sinon les encadrements ici d'une petite fenêtre et là d'une porte — rectangles crus dispersant des rayons perpendiculaires et obliques à travers la lumière générale, celle du jour à peine filtrée par un store : une verrière sert de toit. Rien à voir. Pourtant... le faux plafond amovible ayant été replié, il y a, si... des tuyaux, canalisations, structures d'acier et même autre apparence métallique la gaine volumineuse du système d'air conditionné. Encore un peu vous n'aurez plus d'yeux que pour ce dispositif à renouveler l'atmosphère. C'est le truc : l'idée ?

Venu au Musée d'art moderne en curieux pour la dernière installation sonore de l'Américain Max Neuhaus, qui est invité pour la première fois à se produire à Paris, on se retrouve dans ce volume vacant, désert. On imagine que quelques transats y feraient « joli », « insolite », comme dans certains appartements new-yorkais — ces places nettes, où nul encombrement ne paraît toléré.

Vouloir « regarder » quand on est là pour « entendre »... Bon, appliquons-nous, on perçoit très bien une sorte de ronflement monotone assimilable par exemple à celui d'une soufflerie... d'air conditionné... ou de quelque gros steamer, loin des machines sur le pont supérieur. Vient l'impression d'être ce passager qui se réveille un peu perdu au milieu d'un voyage en avion... *quand le vrombrissement* de l'appareil semble avoir disparu, n'est plus à ses oreilles habituées qu'un très vague souvenir. Il se sait à 10 000 mètres au-dessus d'un océan, à dix heures de vol de son point de départ et doit chasser, rationnellement, comme on rejette une frayeur nocturne, cette illusion que les moteurs ont été arrêtés.

Mystification ? « *Chacun doit envisager comme il veut une œuvre d'art* », déclare Max Neuhaus décrivant son dispositif : « *une structure invisible dans un contexte visible et qui n'a rien de visuel* ». Il l'explique, ce rien-ci : « *Le ventilateur était là, j'ai rajouté des petites impulsions plus graves, qui représentent un peu le bruit de la pluie coulant sur un toit. Mais dès qu'il pleut sur la verrière mon œuvre disparaît, c'est bien aussi* » (ça le fait sourire). Il dessine alors sur un bout de papier la configuration des mini-synthétiseurs dissimulés par lui derrière les armatures du plafond. Les programmes ont été concoctés à New-York avec des ingénieurs électroniciens, il les a rebricolés huit jours durant, sur place, « *en fonction du lieu* ». Il affirme que le « morceau » (l'œuvre) change, évolue, constamment, et qu'il y a à saisir des modulations, des variations d'intensité... Ne serait-ce qu'à cause de la lumière. Mais la notion d'un début, d'une fin, avec développement et récapitulation, cette notion, qui fait partie du concept de musique, ne marche pas ici. Il est possible de débrancher l'installation pour entendre la différence, mais ce n'est pas le propos.

D'ailleurs, il ne sait même plus où est caché l'interrupteur. L' « espace sonore » est permanent (en route jour et nuit). Il faut au moins quatre minutes pour y entrer ou en sortir, et chacun regarde à sa façon, selon une perspective unique. « *Une expérience simple*, résume Max Neuhaus : *enseigner aux gens que tout dépend d'eux seuls. Rien d'imposé, à la différence de toutes les musaks et autres ambiances déversées d'ascenseurs en supermarchés.* » Il parle de ses installations comme un sculpteur dirait : « *Vous êtes libre de regarder ou non mon ouvrage, de passer votre chemin en détournant la tête.* » Cependant on peut toujours clore ses paupières (le silence étant de couleur noire, n'est-ce pas ?) (1) mais qui veut fermer ses oreilles, échapper aux sons ?

Il s'explique, Neuhaus : « *Est bruit ce qui est indésirable ; les bruits de la ville ne sont pas à détester en bloc, il s'en trouve d'aussi intéressants que ceux de la nature déclaré* a priori *aimables. Pourquoi le chant des oiseaux, le ruissellement d'une fontaine vaudraient-ils plus qu'un passage d'automobile ?* »

Il continue : « *N'est nocif que ce qui agresse.* » Voilà pourquoi les autorités de New-York lui ont confié la confié la charge de mettre au point des nouveaux signaux sons pour les avertisseurs des ambulances et voitures de police : afin qu'elles préviennent sans effrayer, sans faire violence.

A Paris, en bon manager qu'il est, Neuhaus a quasiment convaincu les responsables de la R.A.T.P. auxquels il propose d'aménager une de ses installations acoustiques « *fondamentalement non agressives* » dans le couloir de correspondance de la station Maine-Montparnasse — 500 m de long, un trottoir roulant, un plafond en plein centre, des milliers de personnes s'engouffrant là chaque jour : ça le fait rêver, ce compositeur dont les inventions sont « exposées » au musée de Chicago, ont été entendues à la Documenta de Kassel et dont tous les New-Yorkais connaissent le nom à cause de son « morceau » à découvrir, à déceler dans un coin du carrefour populeux de Times Square. En tendant l'oreille, on y devine comme la résonance d'une cloche bien après qu'elle a été frappée.

Neuhaus est celui qui, en 1977, proposait à quelque dix mille personnes de téléphoner aux stations de radios de cinq villes différentes en sifflant dans le combiné à la réception. Tous ces messages étaient mixés électroniquement et rediffusés sur les ondes pour un public de cinq millions d'auditeurs. « *La musique*, dit-il, *devrait plutôt être une activité communautaire et non une performance sur une scène. Cette idée du concert où des gens regardent d'autres, date de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. La musique devient un produit et le disque accentue encore cet aspect, en modifiant même les habitants de Bali ou les Africains.* »

Ce grand type de quarante-trois ans, très juif de Manhattan — même s'il est né au Texas — avec son sourire astucieux et débonnaire a été lui-même percussionniste, a joué en soliste de pays en pays sous la direction, notamment de Pierre Boulez. Il se trimbalait avec des caisses et des caisses de matériel. Puis en 1968, plus rien. Il arrête tout, enregistre son répertoire chez Columbia et entre à la Compagnie des téléphones Bell — artiste résident, un peu comme Varèse avant lui — pour apprendre les petits secrets des circuits intégrés, et les possibilités de l'électronique. La technologie évolue tous les quinze jours. Il suit. Il ne touche plus jamais un instrument et n'écoute plus de musique — à part ce que les radios déversent (pop, disco, rock, ou chansons pour connaître l'air du temps).

Comme d'autres en Amérique, et ici, en France, des compositeurs dont on a pu entendre les expériences au Festival de La Rochelle, ou au Havre, Neuhaus croit — plus qu'aux structures harmoniques — aux sons dans l'espace.

MATHILDE LA BARDONNIE.

* Jusqu'au 30 juin.

(1) Il est plus fréquent, plus « naturel » d'assimiler le silence au blanc. Mais des goûts et des couleurs, faut-il jamais discuter ?

Sports

Les championnats d'Europe de judo

Pas de Français, vendredi 13 mai, sur le podium des championnats d'Europe de judo consacrés aux poids moyens. En moins de 78 kilos, catégorie dominée par le champion du monde britannique Neil Adams, le Parisien Michel Novak, qui a été battu au premier tour par le champion olympique soviétique Shota Habarelli, a échoué ensuite en rattrapage face au Hongrois Magysolymosi.

En moins de 86 kilos, où le Soviétique Vitaly Pesniak apportait une troisième médaille à son équipe, l'Orléanais Fabien Canu, champion du monde universitaire, a été battu au troisième tour par l'Autrichien Seisenbacher, qui l'avait déjà dominé en finale des championnats du monde militaires. En rattrapage, le Français n'est pas parvenu à s'imposer à l'Italien Vecci, qui allait ensuite obtenir une médaille de bronze.

S'il avait fallu donner un visage au désespoir, à la détresse du champion battu, les traits du jeune racingman Novak se seraient imposés après son élimination définitive de la course au podium des mi-moyens par un Hongrois de modeste renommée.

Novak, c'était ce junior phénomène qui, avec son seul bras gauche, pliait l'échine de ses adversaires comme un haltérophile de foire tord une barre de fer — un météore des tatamis, champion de France juniors et seniors à dix-huit ans et dans la même année champion d'Europe. Sa technique était des plus frustes, mais les entraîneurs, confiants dans la force du gamin au bras comme un vérin hydraulique, le lancèrent dans le grand bain.

Et le drame commença. Championnats d'Europe de Debrecen (Hongrie) : battu au premier tour. Championnats du monde de Maastrich (Pays-Bas) : battu au premier tour. Championnats d'Europe de Rostick (R.D.A.) : battu au premier tour. Championnats d'Europe de Paris : battu au premier tour. Dans les deux derniers championnats, Novak peut faire valoir qu'il s'est incliné de très peu respectivement devant le champion du monde Adams et devant le champion olympique Habarelli. Mais l'excuse est mince quand on ambitionne l'or.

Le champion-papillon sorti du judo-cocon français n'en finit pas de se casser le nez sur la vitre qui le sépare de la médaille pollen. Sans comprendre. Il ne lui arrive pourtant que l'ordinaire mésaventure du plus grand nombre d'aspirants champions.

Vendredi, Adams, qui s'est imposé dans la catégorie des moins de 78 kilos, en a fait la démonstration en résolvant de façon différente les problèmes que lui ont posés chaque adversaire : il les a tous déroutés par des combinaisons de projection avant et arrière enchaînées au sol. Le jongleur et le fort des Halles. Novak n'a rien tenté d'autre, pour sa part, que broyer le Soviétique Habarelli et le Hongrois Magysolymosi. Autant tenter de percer les coffres de la Banque de France avec un tire-bouchon. Le plus simple est encore d'avoir une combinaison qui est le B.A.-Ba du judo.

Pourquoi Novak l'ignorait-il ? A-t-il été mal conseillé ? N'a-t-il pas écouté ces conseils ? Est-il incapable de les appliquer, inhibé par l'enjeu de la compétition ? Les sélectionneurs n'ont pas de réponse à ces questions. Toutefois, par ses échecs répétés, Novak a entamé le capital de confiance dont il jouissait jusqu'alors auprès d'eux. Insensiblement, il glisse de la catégorie « espoir » à la sous-catégorie « éternel espoir ».

Intuitivement, Novak, qui a tout misé sur le judo, l'a senti après son élimination. Et une défaite qui n'aurait rien de déshonorant pour un autre garçon de vingt ans devient une sorte de drame, qui lui a fait quitter le stade de Coubertin en s'enfuyant comme un petit animal blessé. Le beau papillon était méchamment épinglé.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Nantes : sacré avant l'heure

Vainqueur de l'Association sportive de Saint-Etienne par 4 buts à 2, vendredi, le Football Club de Nantes s'est assuré un sixième titre national, alors qu'il reste encore trois journées de championnat à disputer. Déjà champions en 1965, 1966, 1973, 1977 et 1980, vainqueurs de la coupe de France en 1979, les Nantais espèrent même réussir cette saison le premier doublé coupe-championnat de leur histoire.

A l'issue de la rencontre, l'international nantais Thierry Tusseau a annoncé son départ pour Bordeaux, où il va signer un contrat de trois ans. Le Danois Agerbeck ira à Sochaux. En revanche, Jean-Paul Bertrand-Demanes, Michel Bibard, Bruno Baronchelli et Patrice Rio, qui arrivaient en fin de contrat, ont décidé de rester nantais la saison prochaine.

RÉSULTATS

*Nantes b. Saint-Etienne	4-2
*Bordeaux b. Tours	1-0
*Paris-St-G. b. Metz	3-1
*Nancy b. Monaco	2-1
*Lens b. Sochaux	3-0
*Laval b. Toulouse	2-1
*Brest b. Strasbourg	1-0
*Bastia b. Auxerre	1-0
*Lyon b. Lille	3-1
*Mulhouse et Rouen	0-0

Classement. — 1. Nantes, 53 pts ; 2. Bordeaux, 47 ; 3. Paris-St-G., 43 ; 4. Lens, 41 ; 5. Laval, 40 ; 6. Monaco, Nancy, 39 ; 8. Brest, 36 ; 9. Metz, Toulouse, 34 ; 11. Auxerre, 33 ; 12. Sochaux, Lille, 32 ; 14. Saint-Etienne, 30 ; 15. Tours, Rouen, Strasbourg, 29 ; 18. Bastia, 28 ; 19. Lyon, Mulhouse, 26.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA RONDE — Montreuil — T.E.M. (858-65-33), sam. 20 h 30 et dim. 16 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon; dim. à 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, sam. à 15 h : le Combat de Tancrède et Clorinde; sam. à 18 h 30 : le Corps à refaire; Théâtre Gémier, sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Hippolyte.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim. à 18 h 30 : les Sables mouvants.

TEP (797-96-06), sam. à 20 h 30 : Erendira; sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Mémoires du sous-développement ; Toute nudité sera châtiée.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma vidéo : sam. à 14 h et dim. à 13 h ; Oscar Niemeyer ; sam., dim. à 16 h : Le Triangle de Mimizan ; 19 h : Histoire des trains ; 12 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh. Le cinéma indien : sam., dim. (voir cinémathèque). Danse : sam. à 20 h 30 , dim. à 16 h : Maedee Dupres and friends ; sam., dim. à 18 h 30 : Mantis Dance Company.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. à 20 h 30 , dim. à 14 h 30 : ballet de l'Opéra de Hambourg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) sam. : second concours international de danse à claquettes ; dim. à 20 h 30 : gala de clôture du concours.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), sam., dim. 16 h, dim. 14 h et 20 h : Yakshagana.

ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ATMOSPHERE (249-74-30), sam., dim., 20 h 30 : Travailleur excessif.

ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BASTILLE (357-42-14), sam., 21 h, dim. 17 h : Description d'un combat.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 15 h, et 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36) I : sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Papesse ; II : sam., 21 h, dim. 16 h : les Amours de M. Gazon.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Bonne crise Lucien, Luc, Lucille et les autres.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h : le Rendez-vous.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam., 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : Oncle Vania. — Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam. 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; sam. 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62) sam. 20 h 45 : Feu la mère de madame.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) sam. 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) sam. 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

EPICERIE (272-23-41) sam., dim. 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebrez.

ESCALIER D'OR (523-15-10) sam. 20 h 30 : Don Quichotte ; sam. 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE GAITÉ (327-13-54) sam. 22 h, dim. 20 h 30 : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) sam. 21 h : Le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40) sam. 18 h : Vive les femmes.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51) sam. 21 h : Play it again, Sam.

GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37) sam. 20 h 30, dim. 18 h : les Troyennes.

GYMNASE (246-79-79) sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) sam. 16 h et 21 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) sam. 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99) sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie. — II. sam. 18 h 30 : Fragments. — Petite salle sam. 18 h 30 : Om-Saad.

MATHURINS (265-90-00) sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) sam. 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse sam. 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle sam. 20 h 45 : la Naissance.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) sam. 21 h : Vera Baxter.

SAINT-GEORGES (878-63-47) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Six heures plus tard : sam. 15 h, dim. 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) sam. 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. — II. sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam., dim. 17 h : Fin de partie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) sam. 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) sam. 20 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61) sam. 20 h 30, Dim. 16 h : les Hommes et la Nuit.

THÉATRE 13 (588-16-30) sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Piège de Méduse.

THÉATRE 18 (226-47-47) sam. 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Ame et la Danse ; Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) sam., 18 h 30 : la Crosse en l'air : 20 h 30 : Merci Appoline.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92) sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 30 : Mama Béa.

CASINO DE PARIS (285-00-39), sam. 20 h 30, dim. 16 h. : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS sam. 21 h, dim. 17 h : Ch. Camerlynck

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 22 h : P. Louki.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h 45 : F. Montaner.

GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.

ESPACE CARDIN (266-17-30), sam. 20 h 30 : V. Munarriz.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 22 h 30 : J. Florence.

MARIGNY (256-04-41), sam. 21 h, dim., 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), sam., dim. à 21 h : les Compagnons de la chanson.

MOGADOR (285-45-30), sam. 15 h et 20 h 30, dim., 15 h : Dancin'

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), sam. 20 h 30, sam., dim., 15 h : Opéra de Pékin.

TEMPLIERS (272-94-56), sam. 20 h 30, dim., 14 h 30 : Mon mec, c'est Mac.

TH. DU JARDIN (745-23-72), sam. 20 h 45 : J. Donai.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), sam. 21 h 30 : Trio Sur.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 14 et Dimanche 15 mai

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Rite pour une pastorale.

TH. 18 (226-47-47), sam. 20 h : P. Doussaint, H. Diasnas, Bricciola d'Erba e Baobab.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Peter Goss Dance Company.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet A.-Gades.

Les concerts

SAMEDI

FIAP, 20 h 30 : Atelier lyrique de Paris (Monteverdi, Glück, Mozart...).

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : Racaille, H. Zazou.

RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Grauwels, Th. M. Gilissen, Y. Storms, E. Carlier (Roussel, Bruzdowcz, Ginastera...).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Chœur et Maîtrise de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau, Nouvel orchestre philharmonique, dir. : N. Santi (Boïto).

ÉGLISE ST-MERRI, 21 h . F. Bellon, M. Guyard (Telemann, Haendel).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : D. Meulan, Ph. Cuper, J. Martin (Bernaert, Lebart, Katchaturian...).

TH. DE PARIS, 18 h : Trio Arnis.

DIMANCHE

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : O. Tsintynch (Ivanov, Ermax, Kalnynych...).

CHAPELLE-ST-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Le Buis, J.-F. Plante (Bach, Loeillet, Telemann).

ÉGLISE ST-MERRI, 16 h : G. Davalos.

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : J. Racaille, H. Zazou.

CENTRE MANDAPA, 18 h : Ensemble Mo Lam Lao (musique du Laos).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

ÉGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : J. Overduin (Langlais, Worp, Cadena...).

MUSÉE CARNAVALET, 15 h : G. Magnan, A. Galperine, L. Fima, D. de Williencourt (Reger, Bartok, Schubert...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. à 20 h 30 : Millet et à 23 h : Oricha Ensemble.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. à 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. à 22 h 30 : Ba-Cha.

DUNOIS (584-72-00), sam. à 20 h 30 : H. Bourde, R. Raux, B. Lubat; dim. à 20 h 30 : Skeleton Crew.

FORUM (297-53-39), sam. à 21 h : D. Burrel Trio, W.B. Kollektief.

MANU MUSICALE (238-05-71), sam. à 21 h 30 : P. Villaroel, J. Sicard.

NEW MORNING (523-51-41), sam. à 20 h : Cl. Barthelemy.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. à 21 h 30 : Whoopee Makers + B. Lecroart.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. à 23 h : J. Desforges.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. à 21 h 30 : J. Caroff.

SPHÈRE (806-53-33), dim. à 17 h 30 : A. Silva, M. Mali, B. Few.

SUNSET (261-46-60), sam. dim. à 23 h : Jazz Funk.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim ; 17 h, Noblesse oblige, de R. Hamer ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : Plain of heaven, de J. Pringel : 21 h, Summer of secrets, de J. Sharman.

DIMANCHE

15 h, One P.M., de D.A. Pennybaker et J.-L. Godard ; 17 h, Big House, de G.W. Hill ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The devil's playground, de F. Schepisi : 21 h, In search of Anna, de E. Storm.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Leçons d'histoire, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 17 h, la Villeggiatura, de M. Leto ; 19 h, Cinéma indien : A la recherche de la famine, de M. Sen : 21 h, Le maître, la maîtresse et l'esclave, de A. Alvi.

DIMANCHE

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Il était une fois un merle chanteur, de O. Ioseliani ; 17 h, Mean streets, de M. Scorsese : 19 h, Cinéma indien : Un jour comme un autre, de M. Sen ; 21 h, 22nd June, 1897, de N. et J. Patwardhan.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinochès, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Boulevards, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE, film américain de Brian Hutton, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.o./v.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARBONE 14, LE FILM, film français de Joëlle Malberg et Jean-François Gallotte : Le Marais, 4e (278-47-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER, film français de Jean Becker : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; F.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS, film américain de Don Siegel, v.o. : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE JEUNE MARIÉ, film français de Bernard Stora : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

PÉNITENCIER DE FEMMES (**), film franco-italien de Vincent Dawn, v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

VIE PRIVÉE, film soviétique de Youli Raizman, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). - V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-97).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).

48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

SURPRISE PARTY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE VERDICT (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murats, 16e (651-99-75).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A. v.o.) : Contrescarpe, 15e (325-78-37).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FIREFOX (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ITINÉRAIRE BIS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MAD MAX II (A., v.o.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE MASQUE DU DÉMON (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e, (633-97-77).

MEPHISTO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46) : Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOIS RICHE ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ;

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

UN AMÉRICAIN BIEN TRANQUILLE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).



GUY RÉTORÉ SUR LA CHAINE

L'usine est un théâtre

Curieux endroit, étrange soirée, singulier public. L'endroit : c'est là-haut, dans les collines du vingtième arrondissement, derrière les tombes du Père-Lachaise. Un ancien atelier de menuiserie transformé en salle de spectacle. Autrement dit la salle du Petit TEP, le Théâtre de l'Est parisien : une scène riquiqui et cent places sur des gradins raides comme un coup de pied quelque part.

Le public : des gens comme vous et moi, en cravate ou en jean, venus en famille ou par groupes de copains. Un détail pourtant : il y a comme un air de connivence entre eux, des phrases échangées qui ressemblent à des mots de passe. Et puis, lorsque le spectacle démarre, de franches rigolades. On s'interpelle d'un rang à un autre et même, lorsqu'un acteur tarde à envoyer la réplique, on la lui souffle, très fort.

La soirée : le spectacle intitulé « Clair d'usine » est le troisième épisode d'un feuilleton qui en comptera quatre ou cinq, on ne sait pas encore. La scène se passe, ce soir, au comité d'entreprise de la Senalor, une boîte de la banlieue parisienne. On organise le voyage de vacances du personnel. Drame : M. Grasson, dit « La Trique », le chef des relations humaines, prétend se joindre au voyage. C'est la première fois qu'un cadre se mêle au petit personnel. Paul, dit « Pollux », le mécano toujours en guerre avec les cols blancs, menace de lui mener la vie dure. On voit le tableau.

Après la représentation, pas question de se quitter comme ça. Comédiens et spectateurs cassent la croûte dans l'entrée : saucisson et verre de rouge. Commentaires : *« Pollux est formidable. On a tous connu des gars comme ça dans nos ateliers. Mais le chef du personnel, c'est pas ça. Il tiendrait pas quinze jours dans une entreprise sérieuse. »*

Telle est la dernière tentative de Guy Rétoré, l'animateur du Théâtre de l'Est parisien, pour atteindre un public populaire. Une quête qui dure depuis plus de trente ans. Rétoré, Solognot naturalisé Parisien sur les hauteurs de Belleville, a toujours rêvé d'être le Jean Vilar de ces quartiers prolétaires. Depuis la création, en 1950, de sa première troupe de *jeunes comédiens faméliques* jusqu'à la consécration officielle en 1972 par la transformation en théâtre national subventionné, il n'a jamais voulu « descendre » à Paris.

Aujourd'hui encore et plus que jamais, il préfère endurer l'inconfort d'une ancienne salle de cinéma et d'une ex-menuiserie voisine réaménagée en théâtre plutôt que de quitter les siens. Comme il est metteur en scène, il leur a d'abord offert Shakespeare, Molière, Corneille et Marivaux, mais aussi Pirandello, Armand Gatti, Bertolt Brecht et Alfred Jarry. Comme on le voit, Rétoré n'a pas versé dans le répertoire « ouvriériste ». Et puis il y a ajouté, en prime, des concerts classiques, du jazz, de la poésie, Brassens, des films de ciné-club et de la danse. Bref, il a déployé, dans ces hautes terres délaissées, le grand jeu de la culture la plus classique.

Pourtant Rétoré a échoué. D'abord parce que le populaire est parti, chassé par les bulldozers de la rénovation et progressivement remplacé par des classes moyennes. Ensuite parce que, en dépit de tout — des comédiens vont jusque dans les écoles répéter devant les enfants pour les épater, — le public du TEP est resté bourgeois. Si parmi les treize mille abonnés les trois quarts résident dans l'est de l'agglomération parisienne — et cela seul est un succès — on n'y compte que 2 % d'ouvriers.

Alors le TEP a décidé de sortir de ses murs, de descendre carrément dans la rue, de se produire dans les bistrots, à domicile. Premier essai, en 1982, avec l'opération « Histoires de quartier, histoires de famille ». Trente comédiens, photographes et animateurs auscultent le quartier, observent, écoutent puis racontent à leur manière la chronique du *vingtième : expo photos, films vidéo*, spectacles qu'ils vont jouer chez les habitants, ceux-ci réunissant pour un soir leurs voisins de palier.

Deuxième tentative encore plus risquée, en 1983 : il s'agit cette fois de pénétrer dans les usines, d'écouter les ouvriers lorsqu'ils font la pause, de recueillir leurs récits et de transformer cent anecdotes en une pièce de théâtre : « Clair d'usine. »

On change les « bécanes »

Deux cents entreprises ont été pressenties, quarante-trois ont accepté de jouer le jeu, et depuis le début de l'année l'expérience est en marche. Avec cinq comédiens, Alain Grasser, ancien prof de philo, devenu animateur culturel, et Daniel Besnehard, scénariste, jouent les reporters. Pas question de pénétrer dans les ateliers pendant le boulot. Non. Mais, dans chaque usine, il y a une sorte d'oasis où les gars se rencontrent et se défoulent : ici la cantine, ailleurs les vestiaires, l'infirmerie ou le local du comité d'entreprise.

C'est là que se raconte, jour après jour, la vie intime de la boîte : les petits conflits, les histoires de cœur, les « bécanes » qu'on va changer, les vacances qui approchent. Autour de quelques canettes, ceux qui ont la langue bien pendue, les originaux, les boute-en-train révèlent leurs talents comme autrefois les conteurs paysans, à la veillée. L'accent faubourien et l'argot sont de rigueur, bien sûr. Surtout ne pas s'étonner si un mécanicien d'entretien, soudain, se met à réciter du Verlaine. Là on ne rigole plus.

Les gens du TEP ont ainsi découvert une culture ouvrière, non écrite, pleine de tendresse et d'humour, avec ses personnages, ses codes et ses tics. Rentrée au théâtre, l'équipe se met au travail. En quinze jours, le scénariste écrit un épisode du feuilleton, Rétoré le met en scène, les comédiens répètent, puis, durant une semaine, chaque soir, ils le jouent devant les ouvriers eux-mêmes, invités à juger du résultat. Au début, les gens d'usine hésitaient à venir. Maintenant les gradins sont combles tous les soirs. Ensuite, pendant le casse-croûte rituel, les commentaires vont bon train. Chaque mois un épisode s'ajoute au suivant. Un travail et une cadence auxquels les gens du TEP n'étaient certes pas accoutumés. Le théâtre-usine, en somme.

A l'automne, épreuve finale : les quatre ou cinq épisodes du feuilleton seront condensés en une pièce cette fois présentée au « grand public ». Le théâtre ouvrier passera-t-il la rampe ou le jugera-t-on comme une œuvre de patronage ? Les électriciens de la Thomson et les mécanos de Bendix continueront-ils à venir s'entasser sur les gradins du TEP pour voir autre chose que leurs propres histoires ?

Les comédiens et les ouvriers n'oublieront pas, en tout cas, ce semestre étonnant pendant lequel ils ont essayé ensemble de jeter un pont entre la réalité usinière et la fiction dramatique.

MARC AMBROISE-RENDU.

FAIM

Les fourmis au chocolat

Pris dans le spectre froid de l'inadvertance, voici venu le temps des indécences. Hier encore indécise, notre société marchande entreprend aujourd'hui d'amuser la clientèle sur des thèmes qu'elle avait rangés dans les placards de ses hontes et de ses frayeurs. Des signes, des riens, mais des glissements tout à fait prometteurs.

Ce mois-ci, dans un magazine de délassement, à la rubrique « Dépensons nos ronds avant qu'il ne soit trop tard », deux objets méritaient l'attention : un « extincteur » (sic) de soif et une boîte de fourmis enrobées de chocolat (il y avait aussi des chenilles et des abeilles frites).

Le grand avantage du riche, c'est qu'il peut manger comme le pauvre. Les gastronomies les plus reculées ne lui seront jamais interdites ; il lui suffit d'envoyer ses explorateurs dans les popotes des autres et de lui faire rapporter la tambouille — le tam-tam reste sur place. Ce n'est peut-être pas toujours très bon, mais c'est tellement drôle de dévorer, *comme eux, des horreurs* une fois dans sa vie.

Place de la Madeleine, dans l'un de ces comptoirs à épices où les nourris viennent acheter leurs piments rares pour s'embraser le palais, la vendeuse-major était émue de l'arrivée soudaine de tous ces affamés qui tenaient absolument à bouffer de la chenille frite. L'article était en magasin depuis longtemps, mais cette publicité soudaine le remet sur le devant de la scène. *« Ils l'achètent pour faire des blagues, ou pour goûter, par curiosité... »* Nos réserves diminuent.

« Je suis en rupture de stock de termites au praliné. » Rue des Petits-Champs, Paul Corcellet, haut moutardier, fin vinaigrier, mais aussi vieil embaumeur de pythons, de caïmans, de lions, d'autruches et de rats palmiers — il a mis toute l'Afrique en plats surgelés, — se plaint de la modestie des arrivages. *« Misère, reparlons du dialogue Nord-Sud. C'est l'époque pour les termites, la bonne époque. Là-bas, ils en mangent parce que c'est riche en vitamine E. Frits seulement, presque nature. C'est la saison, je le répète. »* Va-t-on longtemps encore laisser les Parisiens privés de termites ?

Paul Corcellet, qui ferait rôtir, bouillir, frire n'importe quoi pour réveiller les appétits. La pénurie en ce moment : *« Mon chasseur de serpents est mort, je n'ai plus de pâté d'ours, il me reste encore un peu de filet de tortue de mer. »* Juste. Corcellet, cuisinier infernal, patrouilleur de savanes, pas tueur pour deux sous, découvreur seulement. Artiste. Tout de même, tous ces insectes volés aux continents pauvres, tous ces animaux retirés à l'affection des leurs pour satisfaire notre médiocre curiosité ? *« Vous savez, il leur en restera toujours assez. Notre emprunt est modeste. »* Rassurez-nous, cher maître.

Plus de termites, plus de lion — le prendre jeune, — mais encore un peu de chenilles et de fourmis. Paris peut tenir. Pour la soif, avec l'extincteur qui vient d'arriver d'Allemagne de l'Ouest, on est paré. Avec cet instrument (150 F), on peut étancher tout ce qu'on veut. Il suffit d'appuyer sur la manette. Il est seulement recommandé de ne pas le remplir d'alcool pur, mais de boissons fortes coupées d'eau.

Quand on parachutera l'engin au-dessus des régions désertiques du Sahel, il faudra prévenir les populations. Qu'elles n'aillent pas se servir de l'appareil de travers.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Pluie de dollars pour une basilique lorraine

De notre correspondant.

Nancy. — Miracle ou conte de fées ? Les dernières volontés d'une vieille dame, née en France *et morte en Amérique*, sont claires. Environ 7 millions de dollars serviront à la restauration et à l'entretien de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy. Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, vient officiellement d'annoncer que les exécuteurs de la succession de Mme Camille Friedman, décédée à New-York le 2 mars 1980, remettront une somme de 3,2 millions de dollars (environ 24,3 millions de francs) à la disposition de l'association diocésaine de Nancy dans les prochaines semaines pour restaurer la basilique de Saint-Nicolas. Le reliquat du legs, qui n'est pas maigre, sera remis à l'association à l'automne, au cours d'un voyage qu'effectuera Mgr Bernard à New-York.

A l'origine de ce pactole en devises fortes, il y a la naissance, en 1895, à Saint-Nicolas-de-Port, d'une demoiselle Camille Croué, dans une modeste famille de cafetiers. A l'âge de seize ans, celle-ci suit un de ses oncles qui émigre vers l'Amérique. Sa rencontre avec son futur mari, Arthur Friedman, change radicalement le cours de sa vie. Riche héritier, Arthur Friedman investit dès les années 30 dans l'industrie pétrolière naissante. Déjà millionnaire en dollars, il épouse Camille Croué en 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale.

Un legs sans équivalent

Comme dans le meilleur des romans de l'époque, la petite Lorraine n'oubliera pas son coin de terre natale. Devenue veuve sans enfants, Mme Camille Croué-Friedman reviendra régulièrement en France, plus particulièrement à Saint-Nicolas, où elle financera diverses bonnes œuvres. Mais, assurément, la basilique de Saint-Nicolas, un splendide édifice du XVe siècle, très représentatif de l'art gothique flamboyant, *retient l'attention* de la dame vieillissante. Elle décide ainsi, en 1975, de léguer la majeure partie de sa fortune pour la restauration de la basilique, non sans avoir soigneusement étudié la forme du legs.

Les millions de dollars ont, de fait, été légués, non pas à la mairie de Saint-Nicolas, ce qui aurait entraîné des droits de succession de l'ordre de 60 %, mais à une association religieuse exempte desdits droits. Près de deux années de pourparlers franco-américains auront été nécessaires pour dénouer l'imbroglio juridique concernant ce legs, qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire de l'Eglise de France depuis les lois de séparation de l'Église et de l'État. Le Conseil d'État a d'ailleurs dû signer un décret pour autoriser l'association diocésaine de Nancy à recevoir cet héritage. C'est l'évêque de Nancy, Mgr Jean Bernard, qui préside désormais le comité d'administration de la fondation Camille Croué-Friedman, dont les fonds sont uniquement destinés à la restauration et à l'entretien de la basilique lorraine ! Même les revenus du capital devront y être affectés, ne serait-ce que pour l'entretien *ad vitam aeternam* de l'édifice. Une pluie de dollars à laquelle ne pensaient certainement pas les premiers bâtisseurs de la basilique, en 1494, quelque deux années après la découverte de l'Amérique.

JEAN-LOUIS BEMER.

WEEK-END D'UN CHINEUR

A Fontainebleau, la IXe Biennale des antiquaires présente jusqu'à dimanche soir, dans les salons d'une belle demeure, meubles et objets sélectionnés par vingt-cinq antiquaires chevronnés, sous la vigilance d'un expert compétent. Des verres de fouille irisés aux meubles et céramiques Art-Déco, l'œil se porte, selon les goûts, sur les sculptures Renaissance d'un petit buffet Henri-II ou les marqueteries florales de commodes estampillées, de meubles hollandais ventrus, de cabinets à secrets, parmi des tapisseries de Bruxelles et de précieux tapis d'Orient. Les amateurs de faïences, de porcelaines, d'étains, de gravures et de tableaux y trouveront aussi leur compte à des prix justifiés. (Cercle international, 43, rue Royale.)

A Trouville, les antiquaires tiennent quartier dans les salons du casino ; et à Yvetot, dans les salles du Vieux-Moulin.

Pour les ventes publiques du dimanche 15 mai, la route normande offre le choix entre Louviers (tapis d'Orient, céramiques et bronzes chinois), Les Andelys (argenterie, bijoux, meubles, tableaux) et Rouen (archéologie grecque et romaine). Ventes encore autour de Paris à L'Isle-Adam (tableaux XIXe et XXe), à Provins (meubles rustiques et de style), à Versailles (meubles classiques à l'hôtel des Chevau-Légers). A Chartres, vente de la bibliothèque A.M. Pozzo di Borgo et d'autographes d'artistes et d'hommes célèbres.

Enfin, une bonne Foire à la brocante en direction de Dreux, au petit village beauceron de Clevilliers (par la R.N. 154).

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 MAI

« Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et Curiosités de Paris).

« Claude Gellée dit le Lorrain », 17 h, Grand Palais (Mme Caneri).

« Collège des Bernardins », 15 h, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance *d'ici et d'ailleurs*).

« Chez Lapérouse », 15 h 30, 49, quai des Grands-Augustins (Mme Hauller).

MARDI 17 MAI

« L'Opéra de Paris », 13 h 30, haut des marches (Approche de l'art).

« Rue du Bac », 15 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et Curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 16 MAI

14 h, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Stanciu-Reiss : « Le bien et le mal en littérature ».

MARDI 17 MAI

17 h 30 : 55, rue de Varenne, Mme F. Euvrard : « L'indemnisation du chômage en France et à l'étranger » (Futuribles).

20 h 30, 45, rue d'Ulm : « Un saint théodidacte du vingtième siècle : le père Joseph l'Hésychaste, moine du Mont-Athos ».

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 14 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac. *Carré blanc ou la sexualité.*
22 h 50 Etoiles et toiles. Spécial Cannes.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker. Avec Claude Nougaro.
22 h 5 Téléfilm : Diane Lanster.
D'après l'œuvre de J.D. Wolfromm, réalisation B. Queysanne, avec A. Alvina, J. Spiesser, J. Parent... (2e partie)
Un jeune homme handicapé rencontre une jeune fille de bonne famille, très belle et très blonde, en tombe violemment amoureux. L'aime-t-elle ? Joue-t-elle ? Une étrange rééducation sentimentale racontée avec un mélange de cruauté, de froideur, d'ironie glacée.
23 h 10 Histoires courtes. *Le point d'eau, de V. Moncorgé.*
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou à chacun son programme.
● **Dossiers noirs : Stavisky, l'homme qui fit trembler la République.**
Diffusé en Bourgogne, Paris-Normandie, Centre, Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc, Rhône-Alpes.
Une enquête sur le scandale politico-financier qui fit trembler la République française et entraîna de sanglantes émeutes en 1934.
● **Le Fou de Buffon**
Diffusé en Bretagne et Pays de Loire.
● **Variété : Pour le plaisir**
Diffusé en Alsace-Lorraine
● ***Frédéric Mistral***
Diffusé en Provence - Côte d'Azur
● **Championnat d'Europe d'haltérophilie**
Diffusé en Nord-Picardie, Aquitaine.
21 h 30 Le temps d'une chanson autour de Pierre Delanoé
Une émission d'A. Weinberger, avec la participation du ministère de la culture. *Avec J.C. Paulin, Nicoletta, G. Bécaud, E. Barclay, M. Fugain...*
22 h 30 Journal.
22 h 45 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 50 Musiclub : Spécial danse.
Alvin Alley et l'American Dance Theater.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le riche convoité, de C. Goldoni, avec M. Bouquet, F. Personne, J. Bengui, J. Desailly...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios *régionales et locales* de Radio-France.

20 h 30, Concert donné le 6 mai 1983 au Grand Théâtre de Bordeaux : « le Barbier de Séville » de Paesiello, par l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. E. Müller, sol. L. Cuberli, L. Alva, A. Mariotti...
23 h, Radio Rhône-Alpes.
23 h 30, Radio-Vaucluse : Jazz avec Michel Portal et Martial Solal.

Dimanche 15 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Sacco et Vanzetti.
Film franco-italien de G. Montaldo (1971), avec R. Cucciolla, G.M. Volonte, C. Cusack, W. Prince (Rediffusion).
En 1920, aux États-Unis, deux anarchistes italiens émigrés sont soupçonnés d'avoir participé à un hold-up et un meurtre et condamnés à mort. Leur scandaleux procès émeut l'opinion mondiale.
Reconstitution d'un terrible déni de justice où entrèrent en jeu le racisme et les luttes sociales. Montaldo a réalisé ce film politique pour réhabiliter les victimes de cette affaire célèbre. La ballade a été écrite et chantée par Joan Baez.
22 h 45 Bravos.
Premier numéro d'une nouvelle émission bimensuelle consacrée à l'actualité du spectacle et surtout au théâtre.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 5 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. *Réal. P. Gandrey-Réty en Côte d'Ivoire.*
21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires, de P. Legendre, réal. G. Duduyer. Profession : pilote de Canadair.
22 h 30 Concert magazine.
Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Zinman, interprète l'ouverture de « Béatrice et Bénédict », de Berlioz, et le « Triple Concerto », de Beethoven. Solistes : C. Zaccharias, piano, U. Hœlscher, violon et H. Schiff, violoncelle.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème cinéma et littérature : le témoin, M. Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Ville haute, ville basse.
Film américain de M. Le Roy (1949), avec B. Stanwyck, J. Mason, A. Gardner, Van Heflin, C. Charisse (v.o. sous-titrée. N.)
Un homme marié, appartenant à la bonne société new-yorkaise, retombe dans les filets d'une ancienne maîtresse, belle et intrigante. Un jour, celle-ci est assassinée.
Le style romanesque de Mervyn Le Roy, au service d'une histoire qui tient à la fois de l'étude de mœurs et de l'affaire criminelle. Un éblouissant trio de vedettes féminines : Ava Gardner, Barbara Stanwyck et... Cyd Charisse.
0 h 3 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« Musique traditionnelle d'Iran », par les solistes de l'Opéra.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Ballades roumaines.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : biennale 82... musiques post-modernes précédées de miniatures.

FRANCE-MUSIQUE

19 h, Jazz vivant : Le groupe Zaka percussion et le Kolner Saxophonmafia.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert « Les grands concerts d'archives » : « Divertimento », d'après le ballet « Le ballet de la fée », de Stravinski, « Concerto pour piano et orchestre », de Bartok, « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. F. Reiner, sol. R. Serkin, piano.
22 h 30, *La nuit sur France-Musique : Les figurines du livre* ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 15 MAI

— M. *Jean Le Garrec*, secrétaire d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, est présent au journal de R.M.C. midi, à 13 h.

— M. *François Guillaume*, président de la F.N.S.E.A., au « Grand-Jury-R.T.L.- *le Monde* ».

— *M. Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1.

— M. *Laurent Fabius*, ministre de l'industrie et de la recherche, est le « grand témoin » du magazine « 7 sur 7 » sur TF 1 à 19 h.

LUNDI 16 MAI

— Mme *Edwige Avice*, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, participe à l'émission de Ph. Caloni sur France-Inter de 6 h à 8 h 45.

— M. *Eli Barnavi*, écrivain israélien, est l'invité de « Plaidoyer » de R.M.C. à 8 h 30.

— Mme *Edith Cresson*, ministre du commerce extérieur et du tourisme, répond aux questions des auditeurs dans « Face au public » sur France-Inter à 19 h 20.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3449

HORIZONTALEMENT

I. Qui dépassent donc les limites. — II. Une tache sur un tissu. Travail qui exige une bonne lampe. — III. Étendue sur le sol. Peuvent se mettre à ronfler sous l'effet des injections. Amas. — IV. Comme du sel, parfois. Souvent saisie par celui qui va boire la tasse. Bonne à cueillir. — V. Partie du monde. Une femme qui n'aura jamais besoin de faire la manche. — VI. Sévère. Durcit à la cuisson. — VII. Lire comme un débutant. Difficile à cacher. — VIII. Baie du Japon. Amène à la raison. Vieille ville. — IX. Dont on ne parle plus. Adverbe. Peut se relever quand il fait froid. — X. Note. Petites artères. S'exprimer d'une façon très chouette. — XI. Présentées sur un plateau. Au beurre, c'est un bon fromage. — XII. Colère. Pays du Dauphiné. Symbole. — XIII. Coule en Bretagne. Parfois gros quand on arrive. — XIV. Ville des Pyrénées-Orientales. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. Peut porter le chapeau. — XV. Plus visible. Peuvent racheter tout ce qui a été cassé.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II								■							
III				■								■			
IV						■					■				
V					■										■
VI		■				■						■		■	
VII							■		■						
VIII	■		■		■				■				■		
IX								■			■				■
X			■								■				
XI							■								
XII				■		■							■		
XIII		■					■							■	
XIV					■				■		■				
XV						■									

VERTICALEMENT

1. Indispensable pour que les charmes s'épanouissent. Faire des tas de choses. — 2. Coule en Espagne. Le dessus, c'est du gratin. Note. — 3. Tenait la jambe chez des Grecs. Ont besoin de gros bonnets quand ils sont lourds. — 4. Pour lier. Comme une pierre. Héros dans le Sud. — 5. Une redevance en nature. Note. Sa paix mit fin à la Fronde parlementaire. — 6. Moi pour le psychanalyste. Une charge peut les faire exploser. Préposition. — 7. Procédait à une inscription. Demi, n'est pas vraiment un homme. Monte souvent quand ça va mal. — 8. Bien joué. Utile pour attacher son briquet. — 9. Agir comme un mauvais employeur. Ne poursuivit pas. — 10. Qui ne bougera donc pas. — 11. Chef éthiopien. Ville d'Allemagne. Nourrit un dieu. — 12. Préposition. Pronom. Peut descendre dans la fosse. — 13. Coudre un tissu précieux. Un mot qui prouve qu'on est allé trop loin. Ne se frappe plus. — 14. Point commun. Très utile quand il s'agit de faire une passe. Patrie d'Abraham. — 15. Fait du tort. Va ventre à terre. Qui n'avaient peut-être pas été bien digérées.

Solution du problème nº 3448

Horizontalement

I. Guillotin. — II. Annualité. — III. Sec. Sirop. — IV. Hé ! Veut. — V. Réarmer. — VI. Ovni. En. — VII. Tête-à-tête. — VIII. Ue. — IX. Mi. Bas. Rio. — X. Illusions. — XI. Exil. Te.

Verticalement

1. Gastrotomie. — 2. Une. Ève. Il. — 3. Inchantable. — 4. Lu. Érié. Aux. — 5. Las. Aussi. — 6. Olivette. Il. — 7. Tirer. Ro. — 8. Itou. Éteint. — 9. Neptune. Osé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.05.83. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15.5.83 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le samedi 14 mai à 0 heure et le dimanche 15 mai à minuit.

Les conditions barométriques restent dépressionnaires sur la France et le proche Atlantique. Un froid ondulant provoquant des pluies orageuses achève de traverser l'est du pays suivi de masses d'air instables.

Dimanche : le matin, on observera des nuages bas près du littoral méditerranéen. Les pluies et orages liés au front froid concerneront les régions s'étendant du golfe du Lion à l'est du Massif Central, aux Alpes du Nord et au Nord-Est. Le soir, ils n'affecteront plus que les Alpes du Sud, le pourtour méditerranéen et la Corse.

Ailleurs, le temps sera brumeux le matin avec des bancs de brouillard locaux à l'intérieur et du vent faible. Puis les éclaircies seront belles. Mais des averses se produiront encore sur le quart nord-ouest, puis de la Gironde à la Champagne et aux Ardennes en s'atténuant.

En fin de journée, le vent de secteur sud se renforcera près de l'Atlantique.

Les températures minimales seront de 13 à 15 degrés sur les régions méditerranéennes, 8 à 10 degrés sur la moitié nord, 10 à 12 degrés ailleurs.

Les maximales atteindront 17 à 18 degrés dans l'ouest, 19 à 21 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 mai, à 8 heures, de 1011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mai ; le second le minimum de la nuit du 13 mai au 14 mai) :

Ajaccio, 25 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 16 et 5 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 13 et 9 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 12 et 9 ; Marseille-Marignane, 23 et 15 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 6 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 11 et 10 ; Tours, 16 et 5 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 16 et 7 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 31 et 17 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 13 et 7 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 30 et 17 ; Genève, 11 et 8 ; Jérusalem, 23 et 14 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 16 et 7 ; Luxembourg, 13 et 6 ; Madrid, 19 et 8 ; Moscou, 24 et 12 ; Nairobi, 24 et 17 ; New-York, 20 et 12 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 23 et 13 ; Stockholm, 17 et 4 ; Tozeur, 31 et 23 ; Tunis, 32 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 mai :

UN DÉCRET

● Relatif au transfert de compétences aux départements en matière d'équipement rural et d'aménagement foncier.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions du deuxième grade du corps des greffiers en chef des cours et tribunaux.

BREF

DOCUMENTATION

STAGES EN POITOU-CHARENTES. — Le Centre régional Poitou-Charentes temps libre, jeunesse et sports propose dans ses *installations audio-visuelles*, un cycle de deux stages de formation dans le domaine de la photographie et de l'enregistrement sonore. Outre l'attestation de fin de cycle, le niveau technique atteint permet alors aux stagiaires qui le *désirent de se présenter au C.A.P.* photographie, option A. Premier stage du 18 au 28 mai et du 24 mai au 10 juin.

★ *Château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers, tél. : (49) 53-31-24.*

LOISIRS

GUIDE DES MUSÉES EN ILE-DE-FRANCE. — La préfecture de région et l'Association des conservateurs des musées d'Ile-de-France viennent de rééditer le *Guide des musées d'Ile-de-France.*

Cette brochure qui vise à faire découvrir les musées des départements de l'Ile-de-France, hors Paris, répertorie soixante-quatorze musées d'État. Ce guide est disponible, gratuitement, dans tous les musées cités dans les huit préfectures de la région, à l'accueil de la mairie de Paris ainsi que dans les offices de tourisme et les syndicats d'initiative de la région.

CARNET

Naissances

— M. et Mme François STEUDLER et Guillaume sont heureux de faire part de la naissance de

Isabelle.

Paris, le 30 avril 1983.

22, rue Chevert, 75007 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Annick ROUCHER
et André MONSAINGEON.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée, le 25 avril 1983, en l'église de Bourron, dans l'intimité familiale.

11, cité Vaneau, Paris.

Décès

— M. et Mme Amzallag Léon et enfants,
M. et Mme Amzallag Sam et enfants,
M. et Mme Hayot Samuel et enfants,
Mme veuve Amzallag Marie et enfants,
M. et Mme Mauss et enfants,
M. et Mme Abecassis et enfants,
M. et Mme Sérézo et enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme veuve AMZALLAG Sarah,
née Encaoua,

leur mère et grand-mère.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 mai, à 10 heures, au cimetière de Blanc-Mesnil.

— Mme Louis Beaudoin, née Simonne Chigot, son épouse,
M. et Mme Jean Beaudoin et leurs enfants,
Mlle Monique Beaudoin,
M. Gérard Maury et ses enfants,
M. et Mme Denis Tallon et leur fils,
ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis BEAUDOIN,
officier de la Légion d'honneur,
premier vice-président
de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M.,
maire de Neuvy-Deux-Clochers (Cher),

survenu le 12 mai 1983, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 mai, en l'église de Neuvy-Deux-Clochers, à 15 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Halliers, Neuvy-Deux-Clochers, 18250 Henrichemont.

— Le président et les membres du bureau de la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ont la douleur de faire part du décès de leur premier vice-président,

Louis BEAUDOIN,
officier de la Légion d'honneur,
secrétaire général
de la Confédération internationale
des anciens prisonniers de guerre,
maire de Neuvy-Deux-Clochers (Cher).

Les obsèques auront lieu le lundi *16 mai 1983, à 15 heures,* en l'église de Neuvy-Deux-Clochers.

F.N.C.P.G. - C.A.T.M., 46, rue Copernic, 75782 Paris, Cedex 16.

— Mme Pierre Brassac, son épouse,
Mlle *Marie-Louise Lamy*, sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRASSAC,

survenu le 3 mai 1983.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6 mai en l'église de Larey-Lévis.

— Mme Paule Grouselle, son épouse,
Christine et François Trivin,
Jean-Jacques et Dominique Grouselle, ses enfants,
Anne, Florence, Cécile, Benoît, Claire, Fabien, ses petits-enfants,
Les familles Lebettre, Grouselle, Cubain et Connan,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Maurice GROUSELLE,
pharmacien,

survenu brutalement le 11 mai 1983, dans sa soixante-cinquième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 mai 1983, à 14 h 15, en l'église paroissiale Saint-André de Chelles.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

10, rue Parmentier, 77500 Chelles.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de

M. André GANEM,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Au profit de sinistrés de la Polynésie française, une Nuit polynésienne est organisée le 20 mai 1983, à 20 h 30, au Théâtre municipal de La Celle-Saint-Cloud, salle de la Caravelle. Marché couvert Beauregard, 23 heures, soirée dansante. Tél. : 969-20-00 (poste 357).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Economie

Les paysans français vont « contrôler » les postes frontière

(Suite de la première page.)

Par ce jeu dangereux, ils concluent à leur manière le débat sur le protectionnisme : s'estimant attaqués par les avantages procurés par les M.C.M., qui taxent leurs exportations et subventionnent celles des autres pays, ils se protègent. Ces manifestations sont autant un exutoire qu'un moyen d'attirer l'attention des médias, du moins de ceux pour lesquels il n'y a d'agriculteurs que derrière un cortège de tracteurs.

Demandeurs sur tout

Les griefs des paysans français sont importants : le retard apporté à la fixation des prix provoque, selon un calcul du COPA, l'organisation des agriculteurs européens, un manque à gagner de 2,5 milliards de francs, dont 818 millions pour les seuls paysans français. Les hausses proposées par la Commission sont insuffisantes. Les M.C.M., même partiellement réduits, vont continuer à exercer leurs effets pervers. Et, enfin, sujet masqué dans les débats entre ministres, le compromis risque bien de comporter des clauses de limitation de la production, clauses dangereuses pour les agriculteurs eux-mêmes, mais, disent-ils, pour l'économie européenne dans son ensemble aussi.

En fait, ce qui irrite le plus la paysannerie, c'est qu'aucun accord ne paraîtra satisfaisant. Mais y aura-t-il même accord ? Les conditions d'un arrangement sont aujourd'hui rendues plus difficiles parce que le ministre italien est en campagne électorale et que celui de la Grande-Bretagne, conservateur, ne va pas tarder à l'être face aux travaillistes britanniques dont l'hostilité à la politique agricole commune est bien connue. Sans accord, la France obtient, au mieux, ces deux points de démantèlement des M.C.M., et on se revoit les 25 et 26 mai dans un conseil préalablement fixé pour discuter du règlement fruits et légumes, dossier pour lequel les Français sont particulièrement demandeurs. D'ailleurs, dans cette négociation, les Français sont demandeurs *sur tout*. C'est leur faiblesse, plus grande encore, faute d'avoir pensé aux contreparties et ignoré que les négociations européennes sont un vaste marchandage.

Un rendez-vous piraté

S'il y a compromis, la politique agricole commune continue, aussi essoufflée qu'auparavant. Le budget communautaire reste trop faible et les distorsions monétaires subsistent. « *Les agriculteurs en ont assez*, dit-on à la F.N.S.E.A., *de voir leur rendez-vous économique piraté par des discussions politiques.* » En France, le climat est à la pluie, ce qui est un beau temps pour les manifestations mais inquiétant pour les récoltes. Le climat est à la crise aussi, en Bretagne surtout, où les difficultés des producteurs de lait, de porcs, de poulets et d'œufs se conjuguent. D'ores et déjà, on prévoit une forte chute de revenus en 1983, d'autant plus vive que la hausse (moyenne) fut élevée en 1982.

Les paysans avancent que 8 % d'augmentation des prix, plafond fixé par le gouvernement français, ne permettront pas de couvrir les charges et seront inférieurs à la hausse du coût de la vie que l'INSEE évalue à 9 % au moins.

Quel peut-être alors le jeu de M. Michel Rocard ? La passe est étroite. Partisan du plan de rigueur, il craint que l'agriculture n'y soit associée plus qu'il ne conviendrait. La commission agricole du parti socialiste estime, elle, que 8 % ne seront pas suffisants « *pour permettre la poursuite du rattrapage du revenu agricole* ». M. Mauroy et M. Delors se laisseront-ils fléchir ? Rien n'est moins évident, car, au-delà de la rigueur, il y a la place même de l'agriculture dans les préoccupations du gouvernement. En demandant une réévaluation du mark élevée, M. Delors a favorisé la création des M.C.M., positifs. Dans ses discours à l'Assemblée, M. Mauroy n'aborde les questions agricoles que pour exiger le maintien de l'ordre républicain. Enfin, depuis que le ministère du Plan a changé de titulaire, l'agriculture a disparu des programmes d'action prioritaires dans le projet de loi. Un oubli que M. Rocard compte bien faire réparer.

Un coup de force

A la F.N.S.E.A., on compte sur l'ambition personnelle de M. Rocard pour ramener la question agricole au niveau qui devrait être le sien. Certains, dans la centrale de M. Guillaume, en rajoutent même : « *Si le dossier lui apparaît trop pourri, Michel Rocard est capable de prendre ses distances avec le gouvernement. Il sait qu'il a beaucoup à gagner dans le milieu agricole et rural sur lequel il veut faire une O.P.A.* »

La F.N.S.E.A. a un autre souci. Elle veut désamorcer l'effet provoqué par l'annonce d'un revenu agricole en forte hausse en 1982 en expliquant combien la moyenne cache des évolutions négatives et en évitant que les manifestations ne heurtent l'opinion publique. « *Une chose est certaine,* écrivait M. Guillaume, dans *la Lettre S*, hebdomadaire de la majorité sénatoriale, *les disparités entre les régions et les systèmes de production se sont accrues considérablement.* » La nouveauté mérite d'être relevée, car il y a peu, quand le gouvernement entendait avoir une politique distincte selon les régions et les exploitations, la F.N.S.E.A. s'était toujours appuyée, pour la refuser, sur les résultats d'ensemble de la branche agricole.

Comment sortir de l'impasse ? Comment éviter le pourrissement du dossier ? Par une initiative spectaculaire ? Un coup de force à la de Gaulle, qui exigerait une réforme hardie du fonctionnement de l'Europe des Dix ? La France a peu de moyens pour l'imposer. Un retour à la règle du jeu de la préférence communautaire, une politique d'exportation avec des contrats à long terme, supposeraient que les Dix aient ensemble vocation à faire de la Communauté une grande puissance agricole. La situation du franc par rapport au deutschemark et le fait de devoir recourir à un emprunt communautaire ne sont pas des conditions idéales pour exiger. On le voit, le dossier agricole amène aussi à se poser la question de la compatibilité d'une politique socialiste en France avec le respect des règles économiques classiques en vigueur dans la Communauté.

JACQUES GRALL.

● **Des devises pour les Italiens.** – Le ministre italien du commerce extérieur a décidé d'augmenter le montant de devises alloué aux Italiens désireux de se rendre à l'étranger. Jusqu'à présent, chaque voyageur pouvait emporter chaque année 1,2 million de lires (6000 F). Cette somme est désormais fixée à 1,6 million de lires (8000 F). S'ajoutent à ce montant les 200 000 lires (1000 F) qu'il est possible de sortir d'Italie à chaque voyage.

LE CONFLIT DE « LA MANURHIN »

Quand les défenseurs du bel ouvrage s'opposent aux gestionnaires réalistes

Jadis prospère, la société Manurhin, de Mulhouse, connaît des difficultés aussi graves que soudaines. Un an après la mort de son patron, M. Paul Spingler, le nouveau président-directeur général, M. Antoine Veil – nommé avec l'appui de l'actionnaire principal, le groupe Matra, – a annoncé huit cent vingt-six suppressions d'emplois sur un effectif de cinq mille personnes. En face, se mobilisent les travailleurs, tous hautement qualifiés.

De notre envoyé spécial

Mulhouse. Deux mondes. Deux mondes qui ne parlent pas le même langage et ne se comprendront pas parce que, au-delà des intérêts et des idéologies, ils représentent des façons d'être et de vivre qui ne peuvent cohabiter durablement.

D'un côté, les travailleurs – alsaciens – de Manurhin, à Mulhouse, calmes et posés, tous hautement qualifiés, qui revendiquent fièrement de continuer « *à faire du copeau* », symboles d'une tradition ouvrière, d'un savoir-faire, et fleurons d'une industrie mécanique qui est le renom de la ville. Ceux-ci ont la nonchalance assurée des compagnons, dont l'ancienneté moyenne oscille entre vingt et quarante ans, pour la plupart « *passés au moule* » du centre d'apprentissage de « *la Manuhrin* ». Ainsi, et depuis toujours, on a l'habitude de travailler de 6 heures du matin à 14 heures. Une discipline.

De l'autre côté, les fringants mousquetaires parisiens, habitués à en découdre, fins analystes et pourfendeurs de vieilles idées reçues. En retrait, M. Jean-Luc Lagardère, président-directeur général de Matra, qui se porta acquéreur de 34,60 % de Manurhin en 1978 au nom des « *synergies possibles entre les deux groupes* », comme on l'affirmait à l'époque. En première ligne, très exposé, M. Antoine Veil, nommé président-directeur général de Manurhin en juin 1982 à la demande du premier, après la mort, le 16 mai 1982, de l'ancien propriétaire, M. Paul Spingler, un septuagénaire paternaliste et notable mulhousien. Ceux-là se veulent lucides, résolument modernes, et ne craignent pas d'être cyniques pour le bon droit, la compétitivité ou l'expansion de l'entreprise. Virevoltant, habile, à la fois tranchant et familier, M. Antoine Veil se plaît à croire qu'il a « *un contact facile avec les syndicalistes* ». Incapable de rester en place dans son bureau un peu vieillot – l'héritage sans doute – il assène des vérités « *technocratiques* » puis se fait charmeur pour confier : « *Je tente là le pari le plus difficile de ma carrière.* »

En avril dernier, le 25, ces deux mondes se sont découverts pour ce qu'ils étaient, un mariage de l'eau et du feu, quand M. Antoine Veil annonça au comité central d'entreprise, réuni à Mulhouse, la nécessité de licencier huit cent vingt-six salariés « *au plus vite* », sur un effectif déjà retombé à cinq mille personnes (Manurhin employait cinq mille huit cents travailleurs fin 1981 avant « *l'érosion naturelle* » et un contrat du Fonds national de l'emploi touchant deux cent quatre-vingts personnes, en septembre 1982). « *Sinon*, ajoutera M. Veil, *on risque la fermeture totale* » d'un groupe qui possède des usines à Mulhouse et dans sa banlieue, mais aussi à Cusset (Allier) et à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), divisé en cinq filiales et plusieurs branches d'activités (militaire, constructions mécaniques, machine-outil, matériel agro-alimentaire, etc.).

Depuis, dans l'attente du comité central d'entreprise du 24 mai prochain, les deux mondes s'affrontent. Des manifestations ont lieu presque quotidiennement comme ce mercredi 11 mai, où « *le plan de restructuration de Veil-Lagardère* », devenu cercueil, a été enterré ensuite dans un parterre fleuri de la Porte jeune à Mulhouse par quelques centaines de manifestants, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

Incrédulité

Comment en est-on arrivé là alors que, il y a peu, tout un chacun s'employait à vanter les mérites de Manurhin, « *entreprise saine* », dont les bilans de 1978 à 1980 étaient bénéficiaires, et dont on espérait le développement avec son nouvel actionnaire Matra ?

Certes, il y a eu, en 1981, « *ce premier bilan déficitaire depuis la deuxième guerre* », avec une perte de 250 millions, mais personne ne voulait y voir plus qu'une alerte, justifiée par une mauvaise passe. Manurhin avait beaucoup investi (250 millions de francs) dans la recherche pour un missile, APILAS, dont l'homologation n'interviendra peut-être qu'en 1983. La société avait connu quelques déboires avec de nouveaux matériels, et notamment une machine pour l'embouteillage, ainsi que des déconvenues avec une implantation ratée aux Etats-Unis. Enfin, elle n'avait cessé d'emprunter à court terme, depuis 1978, et en particulier en Suisse, au point de voir ses frais financiers augmenter jusqu'à 9 % de son chiffre d'affaires et de faire figurer des « *provisions pour pertes de change* ».

Or, à entendre M. Veil, ce premier signe inquiétant aurait dû ouvrir les yeux, d'autant que l'année 1982 allait en confirmer la tendance avec 1 milliard de francs d'endettement et un bilan qui s'annonce mauvais.

« *Il nous a assommé avec son déficit* », répliquent, incrédules, MM. Gaston Sitterle secrétaire C.G.T. du comité central d'entreprise, et Alain Meyer, secrétaire de la section C.G.T. « *Il y a un an, on ne parlait pas de tout ça et on n'en avait même pas entendu parler au conseil d'administration de Manurhin, où il y a pourtant des Matra* » (MM. Durand et Lagardère). « *Il y a une incompréhension de notre part* », reprend en écho M. Pierre Marx, le responsable de la section C.F.D.T. « *On se demande pourquoi en l'espace d'un an, depuis la mort de Spingler, on en est arrivé là.* » Mais il ajoute aussi que la charge de travail, qui avait semblé normale de 1978 à 1980, paraissait régresser en 1982, précisant en outre que, depuis un moment déjà, « *on tirait les sonnettes pour attirer l'attention sur la Manurhin* ».

« *Tout le monde, syndicalistes ou banquiers, se doutait bien que la situation était grave* », poursuit M. Veil. « *En fait, Manurhin devait se trouver en état de faillite virtuelle en 1979 ou 1980...* ». Et de rappeler rapidement que, avant de venir, il ne connaissait rien à cette affaire, si ce n'est ce que lui en avait dit M. Lagardère, « *le contraire d'un* sleeping-partner, *mais trop occupé et soucieux, à l'époque, du problème des nationalisations* ».

Pour la mécanique

Nous voici donc au cœur du problème. Sans l'avouer, M. Veil s'interroge sur la gestion passée, qui fut aussi celle d'une époque finissante avec un patron, M. Spingler, qui resta à la barre, malgré l'arrivée de Matra. Aussi les interventions et les diagnostics furent-ils rondement menés, dès sa mort. M. Veil nommé, il fit réaliser aussitôt un premier audit pour connaître la réalité de la situation, « *plus grave que nous ne pensions* », dira-t-il, et négociera un plan de trésorerie qui se révélera « *établi au doigt mouillé* ».

« *J'étais seul, je me suis donc constitué une équipe*, raconte-t-il. *Nous avons préparé un plan industriel qui sera connu en juin, et j'ai désigné un deuxième audit.* » Entre-temps, car M. Veil est pressé, il laissera percer ses intentions, notamment dans une interview à l'*Usine Nouvelle* de décembre 1982. On y apprend que Manurhin souffre de la dispersion de ses activités et d'un « *déséquilibre entre l'outil de production et les effectifs qu'il faudra réajuster dans les six mois* ». Prémonitoire...

Très marqués par l'esprit des relations sociales en Alsace, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. rendent un hommage appuyé à leur ancien patron et n'aiment guère qu'on le mette en cause. « *On a parlé de magouilles...* », relève pourtant M. Pierre Marx, et le terme refleurira sur les pancartes C.F.D.T. lors du défilé dans Mulhouse, le 11 mai : « *Il faut licencier les magouilleurs.* »

Au travers de Manurhin, se perpétue, en effet, le souvenir des grandes époques de la mécanique de 1950 ou 1965, quand Mulhouse et le Haut-Rhin étaient réputés pour leurs machines-outils et leurs machines textiles. Les ouvriers sont légitimement fiers de leurs productions et de leurs compétences professionnelles ; aujourd'hui, ils craignent par-dessus tout la déqualification et la mort d'une industrie qui, en cinq ans, a déjà perdu dix mille emplois dans le département.

« *Manurhin, c'est l'exemple d'un pan entier qui disparaît dans un groupe et dans le tissu industriel du Haut-Rhin*, explique M. Gérard Lesprit, le secrétaire départemental de la F.G.M.-C.F.D.T. (métallurgie), qui reconnaît, toutefois, « *que le savoir faire a vieilli et que le retard se prolonge* ».

Dernière pirouette

Même attitude à la C.G.T., où M. André Muré, le secrétaire départemental de l'U.S.T.M. (métallurgie), évoque la renommée de l'entreprise alsacienne, mais préfère accuser M. Veil d'appliquer sur Manurhin la stratégie qui a si bien réussi pour Matra. « *On essaie de produire le moins possible par soi-même et on vend surtout des idées,* explique-t-il. *Ici, cela reviendrait à se dégager de l'usinage, pour faire sous-traiter, et n'assurer que l'assemblage, voire acheter à l'étranger, mettre aux normes françaises ou européennes et commercialiser.* »

La fin d'un monde donc, que M. Spingler, selon les avis, aurait personnalisé jusqu'à sa mort ou artificiellement prolongé par orgueil. Car les réalités économiques, selon M. Veil, imposent de rompre avec la tradition : « *Quand on perd 40 centimes pour 1 franc de chiffre d'affaires dans la machine-outil, il faut faire autre chose* ».

Manurhin, aujourd'hui, doit se dégager de la fabrication de la machine-outil pour se redéployer dans la mise au point de systèmes automatisés de production. Prête à l'abandon de son secteur presses et cisailles, la société rechercherait un regroupement pour ses activités dans le matériel agro-alimentaire, tandis qu'elle voudrait redonner vigueur à sa branche militaire. Mais il ne s'agit là que d'un plan à trois ans qui devra être peaufiné, et comporte, nécessairement, un volet social et un volet financier.

C.G.T. et C.F.D.T. récusent cette idée de projet industriel « *qui n'existe pas* » ou « *qu'on nous cache* ». « *On s'oriente vers le démantèlement* », dit-on à la C.G.T. « *Il y a un danger de création de P.M.I. multiples* », dit-on à la C.F.D.T.

Si les deux organisations mettent l'accent sur l'intégration de Manurhin au plan machine-outil ou même au plan agro-alimentaire, des nuances apparaissent vite dans leur argumentation. Pour la C.G.T., au prix d'une adaption de l'usine, « *on peut produire français* » quand le parc national est au deux tiers étranger et composé de machines d'une ancienneté moyenne de dix-sept ans. « *Et puis,* ajoute M. Sitterle, *on sait que Peugeot veut s'équiper de deux mille robots d'ici dix ans. Manurhin pourrait pourrait bien en construire* ». Pour la C.F.D.T., il s'agit de proposer une politique industrielle alternative pour éviter « *cet énorme gâchis humain, la perte de ce potentiel technique* ». Elle réclame la constitution d'un pôle robotique et électronique en Alsace, déclarant avec amertume, déjà : « *Nous ne voudrions pas que les pouvoirs publics prennent le plan Veil pour argent comptant.* » Là aussi, que Matra soit une « *entreprise semi-nationalisée* », selon le mot de M. Lagardère, interviendrait comme un élément de poids dans la poursuite des négociations déjà engagées, avec l'hôtel Matignon et le ministère de l'industrie. « *Sinon, cela reviendrait à dire que la gauche au pouvoir se chargeant du dispositif social, les groupes pourraient en profiter pour mieux se restructurer* », conclut M. Lesprit.

De part et d'autre, ce sont deux logiques qui s'ignorent, l'une basée sur une valeur professionnelle digne d'un compagnonnage, qui se sait attaquée dans ses fondements, l'autre impatiente d'aller dans le vent de l'histoire et qui ne craint rien, sauf de ne pas moderniser. L'une parle de bel ouvrage quand l'autre piaffe à la porte de l'avenir.

Cela n'empêche pas M. Veil, dans une dernière pirouette, de boucler la boucle et de lâcher tout à trac : « *Je les connais, ils ont une très bonne qualification. S'ils le veulent, qu'ils quittent Manurhin et qu'ils se mettent à leur compte. Nous leur donnerons du travail !* » L'utopie de la réconciliation fonctionne encore.

ALAIN LEBAUBE.

Aux Etats-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUGMENTE ET LES PRIX DE GROS BAISSENT

Une forte progression de 2,1 % de la production industrielle a été enregistrée en avril aux Etats-Unis, a annoncé le 13 Mai le Reserve fédérale. C'est la cinquième amélioration mensuelle consécutive et le plus forte progression mensuelle depuis huit ans. Cette ampleur confirme, aux yeux de maints économistes, la reprise économique en cours. Selon la FED, l'amélioration de la production s'est manifestée particulièrement dans les industries fabricant des biens durables (les biens d'équipements ont progressé de 1,8 % et la production d'automobiles a atteint un rythme annuel de 5,9 millions d'unités (contre 5,8 millions en mars).

D'autre part, les prix de gros ont baissé (de 0,1 %) en avril pour la troisième fois depuis le début de l'année. Cette baisse est due au recul des prix de l'énergie (– 2,8 %). Au cours des quatre premiers mois de 1983, les prix de gros ont ainsi baissé de 3,7 % en rythme annuel. – *(A.P., Reuter.)*

PRÉCISION. – Dans la page consacrée à la « revanche de l'économique » (*le Monde* du 12 mai), il faut compléter ainsi la légende du graphique sur le commerce extérieur : « après correction des variations saisonnières y compris matériel *militaire* ».

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Nouvelles inquiétudes

La spéculation sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme rebondissant alors que ceux-ci ont à nouveau tendance à se tendre ces *derniers jours aux* États-Unis, le marché international des capitaux *est bien circonspect* depuis jeudi. Ceux qui sont persuadés que les *taux américains sont condamnés* à baisser parce que le « Fed » est parvenu à contrôler la masse *monétaire* s'opposent à ceux qui estiment qu'ils ne pourront régresser aussi longtemps que le déficit budgétaire, qui absorbe la majeure partie de l'épargne, ne sera pas réduit.

Jusqu'en milieu de semaine, le marché euro-obligataire, se refusant à adopter la deuxième vision, était *toutefois resté* très *actif*, bercé *par* l'espoir d'une baisse du coût de l'*argent outre-Atlantique*. Les euroémissions à taux d'intérêt variable et celles accompagnées de warrants ou convertibles en actions de sociétés avaient continué de fleurir. Les jours qui viennent diront si l'optimisme des semaines précédentes va persister ou si les doutes sur l'avenir des taux d'intérêt aux États-Unis vont refroidir l'euphorie précédente.

Le Crédit foncier de France ayant terminé avec succès son opération avec warrants, puisque le montant a pu être porté de 150 à 200 millions de dollars, le Crédit agricole a procédé mercredi au lancement d'un important euro-emprunt de 250 millions de dollars qui est également assorti de warrants. L'émission offerte au *pair* aura une durée de douze ans, mais les investisseurs *pourront s'ils le désirent en demander* le remboursement anticipé au pair à la fin des septième et dixième années.

L'intérêt semestriel, qui sera variable, consistera en l'addition d'une marge de 0,25 % au taux du Libor à six mois. Parallèlement, 125 000 warrants seront émis, toute *euro-obligation* de 10 000 dollars donnant droit à 5 warrants, chacun de ceux-ci donnera à *son tour la* possibilité d'acquérir au pair dans les douze mois qui viennent une obligation supplémentaire de 1 000 dollars dont la durée sera de six ans et demi et le taux d'intérêt fixe de 10,75 % par an. L'ensemble est agrémenté pour les banques chefs de file d'une commission très basse, puisque de *0,15 % seulement*. Elle *compense* en partie le rapport relativement élevé de *l'obligation additionnelle, tout au* moins pour ceux qui prévoient une baisse des taux d'intérêt dans les mois qui viennent. Vendredi, l'euro-obligation Crédit agricole avec warrants se traitait à 99-99,10, tandis que le warrant seul était demandé à 22 dollars et offert à 24 dollars.

C'est toutefois un emprunteur belge qui a cette semaine réalisé la performance la plus remarquable. La Banque Bruxelles-Lambert (B.B.L.) a réussi à lever en un tour de main, et sans l'assistance d'aucun warrant, 100 millions de dollars sur cinq ans par le truchement d'une euro-émission à taux d'intérêt variable. Ce dernier sera le classique ajout de 0,25 % au taux du Libor à *six mois*. Les « notes » offertes au pair se sont arrachées et rapidement traitées *avec une très faible* décote de l'ordre de 0,25-0,15.

Le succès de l'euro-emprunt B.B.L. suscite deux réflexions. Premièrement, la demande pour le papier à taux d'intérêt variable reste très forte ; deuxièmement, les banques françaises doivent acquitter une prime appréciable ou utiliser *des gadgets* tels que le warrant pour attirer les investisseurs toujours sur *la réserve vis-à-vis de* la nationalité de ces établissements. Dans ce domaine, *il faudra suivre la réaction* du marché à l'égard de l'euro-émission de 40 millions de dollars que la banque Louis Dreyfus devrait lancer sous peu. Elle est attendue avec une durée de dix ans sur un prix au pair avec un intérêt variable résultant chaque semestre de l'ajout de 0,25 % au taux du Libor à six mois. Les porteurs auront cependant l'option de pouvoir être remboursés après *la quatrième* et *la septième* année. Ces raccourcissements séduiront-ils les acheteurs éventuels ? L'avenir nous le dira.

La B.N.P., qui vient juste de terminer son placement de 200 millions de dollars au États-Unis, a saisi une occasion qui lui était offerte pour se tourner vers le marché des euro-*émissions libellées en dollars* canadiens. En effet, un autre emprunteur, dont l'identité n'a pas été révélée, lui a proposé d'échanger le produit de son emprunt de 60 millions de dollars canadiens, dont le taux d'intérêt est fixe, contre du papier à taux variable libellé en dollars des États-Unis. L'euro-emprunt de 60 millions, qui aura une durée de dix ans, a été lancé avec un prix *au pair et un coupon annuel* de 12 %. La décote sur les obligations, qui *sur le marché gris* était à *la* veille du week-end de l'ordre de 1,75, paraît cependant indiquer que l'on n'est pas tout à fait en présence de l'opération du siècle.

Sur le marché primaire des euro-émissions convertibles en actions, la *Commerzbank allemande a été bien* inspirée en offrant au pair 100 millions de dollars sur cinq ans avec un coupon annuel de 7 %. A chaque euro-obligation de 1 000 dollars sont ces attachés trois warrants permettant d'acheter douze actions ordinaires de la Banque de Francfort à un prix unitaire de 171 DM. Le cours ultérieur de 102-105 des obligations avec warrants souligne le bon acceuil *réservé à la proposition* germanique.

La Caisse nationale de l'énergie (C.N.E.) aurait, paraît-il, dû cette semaine solliciter, avec la garantie de la République française, le marché de l'ECU. Cette tentative étant reportée aux environs du 8 juin, ce secteur, dont l'orientation est excellente et qui était frustré par l'absence de nouvelles offres, a été heureux de voir l'European Banking Corporation (E.B.C.) venir proposer 40 millions sur six ans au pair avec un coupon de 11,50 % par an. Nul ne doute que l'offre d'E.B.C., banque consortiale du groupe européen EBIC, soit aisément absorbée avant la venue de la C.N.E.

Compromis avec l'Espagne

Après une très longue négocia*tion, le royaume d'Espagne s'est* finalement mis d'accord avec deux grandes banques américaines sur les conditions d'un euro-crédit de 600 millions de dollars qui sera émis sous peu en syndication générale. Chase Manhattan et Morgan Guaranty, les deux établissements ayant reçu mandat du Trésor espagnol pour monter l'opération, ont tenté de résoudre le dilemme qui se pose *actuellement dans ce secteur*.

D'une part, les emprunteurs désirent y trouver des capitaux à longue durée à partir du taux du Libor, qui est moins onéreux que le taux de base bancaire américain (« prime rate »). D'autre part, la majorité des prêteurs sont réticents aux engagements à trop longue échéance et les *banques américaines ainsi* que les banques européennes et japonaises ayant des *filiales* aux États-Unis, préfèrent consentir des crédits à partir des taux de base en vigueur outre-Atlantique. Pour concilier ces désirs contradictoires, le prêt pour l'Espagne est divisé en deux tranches égales, l'une sur huit ans et l'autre *sur* cinq ans. Chacune d'entre elles comporte une marge qui *s'ajoute à chacun des deux taux* de référence. Sur huit ans, les prêteurs recevront un intérêt de 0,625 % en plus du Libor ou de 0,25 % en sus du taux de base américain. Sur cinq ans, la marge s'ajoutant au Libor sera de 0,50 % pendant les deux *premières* années, puis de 0,625 % pendant les trois der*nières, tandis que celle s'addition*nant au « prime rate » sera uniformément de 0,20 %.

Il ne sera pas possible de prêter exclusivement sur la base du taux bancaire américain. En revanche, les banques prêtant à partir du Libor recevront des commissions plus élevées que les autres. Si la France tentait actuellement de lever un euro-crédit, il est vraisemblable qu'elle se verrait offrir des conditions similaires.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Fermeté du dollar, du yen et du franc suisse
Raffermissement du franc français

Reprise du dollar après un affaiblissement passager au profit du mark, vive hausse du yen et du franc suisse, qui ont battu tous leurs records à Paris, et raffermissement du franc français après son accès de faiblesse de la semaine précédente, tels ont été les faits saillants de la période sous revue.

En début de semaine, le dollar poursuivait le vif et soudain repli *amorcé* à la veille du week-end, revenant à 2,4330 DM à Francfort et à 7,34 F à Paris, *ceci malgré* une augmentation de 1,4 milliard de dollars *de la masse monétaire* des États-Unis (on apprenait vendredi soir *que M 1* – billets en circulation et comptes bancaires à vue – avait augmenté de 4,2 milliards pendant la période hebdomadaire se terminant le 4 mai, soit une augmentation excédant de beaucoup toutes les prévisions). Les jours suivants, ce repli se modérait, le « billet vert » touchant, tout de même, 2,43 DM et 7,3350 F. Puis, à partir de jeudi, et surtout de vendredi, il se raffermissait assez vivement aux environs de 2,45 DM et de 7,37 F, pour finir la semaine un peu en dessous de ces niveaux. A l'origine de cette brusque remontée, on trouve, comme d'habitude, une subite tension des taux aux États-Unis à la suite du *rejet* du projet de budget par le Sénat (voir *en rubrique « Marché monétaire et* obligataire »).

Le dollar reste donc toujours très fort à une quinzaine de jours du sommet de Williamsburg. Les analystes londoniens Maxwell et Stamp prévoient, toutefois, pour les prochains mois, l'affaiblissement du dollar, qui pourrait revenir à 2,30 DM, la hausse du yen (205/210 yens pour un dollar) et une forte remontée de la livre sterling en cas de victoire de Mme Thatcher *aux élections générales* du 9 juin prochain, aux environs de *1,75 dollar*.

En attendant, la livre a faibli à l'annonce desdites élections générales, et le mark n'est guère vaillant. Le yen, en revanche, a pris un peu d'avance (cette semaine, on a payé un moment 231 yens pour un dollar contre 235,50 yens il y a huit jours) et battu tous ses records à Paris en cotant 3,18 centimes. Cela a également été le cas du franc suisse, très recherché sur toutes les places, et qui a dépassé 3,63 F à Paris, cours « historique ».

Quant au franc français, victime la semaine dernière de son premier accès de faiblesse avec un mark montant brutalement de près de *3 centimes* à 3,0280 F contre 2,9985 F, son cours plancher maintenu *depuis l'ajustement monétaire* du 21 mars dernier, il s'est raffermi, le cours du mark *revenant à 3,01 F* environ. A ce raffermissement, deux motifs : la relative faiblesse de la devise allemande, dont la hausse brutale vis-à-vis du dollar avait, *il* y a huit jours, ébranlé le franc, et l'annonce officielle, par le ministère des finances, d'une demande de prêt à la C.E.E., à hauteur, croit-on, de 4 milliards d'ECU, soit 28 à 30 milliards de francs en devises.

A *cette occasion, regrettons que* les estimations données dans ces colonnes le 8-9 mai sur les interventions de la Banque de France pour soutenir le franc aient fait l'objet, mercredi 11 mai à l'Assemblée nationale, de très vifs échanges entre l'opposition, représentée par M. Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, et M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget. Citant le chiffre de 400 millions de dollars, soit environ 3 *milliards de francs pour* les seules journées du mardi 3 et du mercredi 4 mai, *M. Lauriol s'est entendu* répondre par M. Delors que c'était *« faux »*. Afin de tenir compte de la difficulté de telles estimations et du risque, bien connu, de « double comptage », nous nous sommes ici donné pour règle, chaque fois que le doute était permis, de minorer volontairement le montant probable des interventions de la Banque centrale. Dans le cas présent, nous *avons de fortes présomptions pour* croire que les chiffres cités étaient en dessous de la vérité. A vrai dire, qu'est-ce que ces montants signifient vraiment ? Il entre précisément dans les attributions d'une banque centrale d'écrêter les vagues dans un petit coup de vent, une « risée », diraient les marins, quitte à récupérer ultérieurement *les devises perdues*. Au reste, a précisé, ce même 11 mai, M. Delors, *« c'est aux autorités monétaires et à elles seules de gérer la monnaie : elles n'ont pas à rendre compte quotidiennement de ce qu'elles font »*. Personne n'a jamais prétendu le contraire, l'état de nos réserves de devises et de notre endettement est toujours un secret d'Etat, et ce n'est que maintenant que nous avons appris l'étendue de nos pertes d'octobre 1982 à mars dernier : une cinquantaine de milliards de francs, heureusement compensées et même davantage par des rentrées depuis la dévaluation équivalant à 55-60 milliards de francs.

Il n'est pas contestable, toutefois, que la rapidité avec laquelle le mark s'est élevé à Paris, la semaine der*nière, a jeté quelque émoi* en haut lieu. Il faut bien dire également qu'à l'étranger on *ne nourrit* aucune indulgence pour la politique du gouvernement français, et on reste prêt à sanctionner la moindre reculade, réelle ou supposée, en ce qui concerne l'application du dernier plan de rigueur. Tout dérapage sera sanctionné, immédiatement, par une baisse du franc, la période la plus critique se situant, suivant les milieux financiers internationaux, lors de la rentrée sociale. Outre-Rhin, les opinions ne sont pas tendres, telle que cette déclaration « exclusive » à l'A.F.P. de M. Otto Wolf von Amerongen, président du patronat allemand : *« Il faut s'attendre, malheureusement, à un nouveau réalignement du Système monétaire européen d'ici à la fin de l'année »*, M. Wolf assurant que ledit système *« attire la spéculation »*.

Les marchés des changes n'ont pas toujours raison, comme le révèle le rapport Jurgensen, mais il faut être très fort pour leur résister et, parmi les conseillers du pouvoir, on a peut-être, jusqu'à présent, sous-estimé leur puissance.

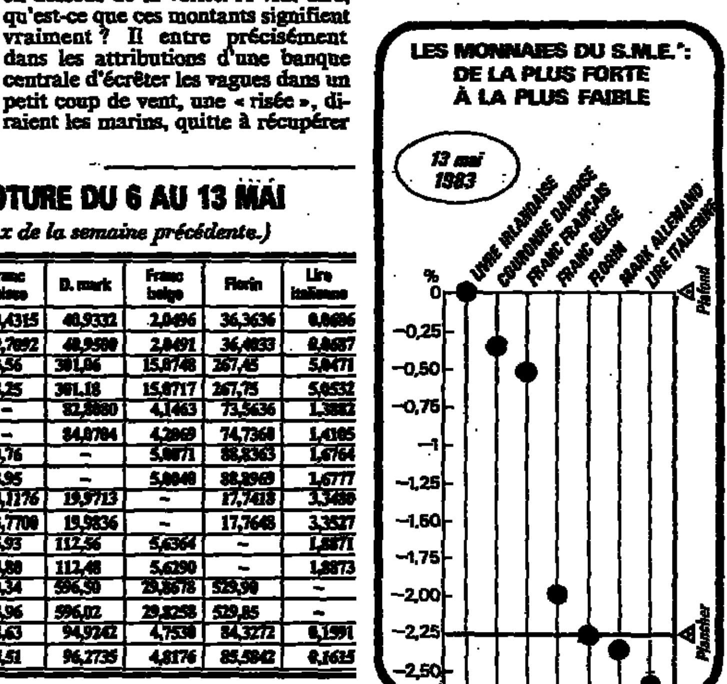
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 13 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5670	–	13,5961	49,4315	40,9332	2,0496	36,3636	0,0686
	1,5775	–	13,5961	49,7092	40,9500	2,0491	36,4033	0,0687
Paris	11,5252	7,3550	–	363,56	301,06	15,0748	267,45	5,0471
	11,6025	7,3550	–	358,25	301,18	15,0717	267,75	5,0532
Zurich	3,1700	2,0230	27,5050	–	82,8080	4,1463	73,5636	1,3882
	3,2386	2,0530	27,9134	–	84,0704	4,2069	74,7360	1,4105
Francfort ...	3,8281	2,4430	33,2154	120,76	–	5,0071	88,8363	1,6764
	3,8522	2,4420	33,2027	118,95	–	5,0040	88,8969	1,6777
Bruxelles ...	76,4539	48,7900	6,6335	24,1176	19,9713	–	17,7418	3,3480
	76,982	48,80	6,6349	23,7700	19,9836	–	17,7648	3,3527
Amsterdam ..	4,3092	2,7500	37,3895	135,93	112,56	5,6364	–	1,8871
	4,3333	2,7470	37,3482	133,80	112,48	5,6290	–	1,8873
Milan	2283,51	1457,25	198,13	720,34	596,50	29,8678	529,90	–
	2296,05	1455,50	197,89	708,96	596,02	29,8258	529,85	–
Tokyo	363,38	231,90	31,5295	114,63	94,9242	4,7530	84,3272	0,1591
	378,87	235,10	31,9652	114,51	96,2735	4,8176	85,5842	0,1625

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 mai, 3,1716 F contre 3,1284 F le vendredi 6 mai.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse des métaux et du sucre

La hausse des métaux non ferreux a constitué la caractéristique dominante de la semaine. Un léger regain de tension internationale au Moyen-Orient semble avoir provoqué quelques achats de couverture, auquel s'ajoute l'intérêt soudain manifesté par les Chinois pour les métaux.

Les utilisateurs ne sont pas encore pressés de reconstituer leurs stocks. Mais, si les signes de reprise économique se multipliaient, la revalorisation des prix des matières premières utilisées a des fins industrielles pourrait s'accentuer.

MÉTAUX. – *Nouveau renversement de tendance au Metal Exchange de Londres où les cours du cuivre reprennent leur progression, retrouvant leurs meilleurs niveaux depuis trois ans. Outre la persistance d'achats pour compte chinois, le marché a été revigoré par l'apparition de troubles sociaux dans les mines chiliennes, et le fait qu'une importante société péruvienne invoque la clause de force majeure pour réduire ses livraisons de métal.*

Seul métal à évoluer à contre-courant, l'étain s'est encore effrité à Londres. Les prix plancher et plafond de l'accord international en raison de l'opposition des pays consommateurs membres de l'accord ne seront pas relevés.

La hausse se poursuit sur les cours du zinc à Londres.

Fermeté persistante des cours de l'argent à Londres, en corrélation avec l'avance de l'or.

Sensible hausse des cours de l'aluminium à Londres sous l'impulsion d'achats pour compte chinois et d'un dégonflement des stocks mondiaux de métal de l'ordre de un million de tonnes environ en l'espace d'un an. Il est envisagé d'ouvrir aux Etats-Unis un marché à terme concurrent de celui de Londres avec une quotité minimum de négociation de 40 000 livres.

La progression des cours du nickel s'est amplifiée à Londres, due à l'apparition d'achats chinois.

TEXTILES. – *Raffermissement des cours du coton à New-York. la récolte mondiale 1983-84 est évaluée par le Comité consultatif international du coton à 66,93 millions de balles, chiffre inférieur de près de un million de balles à la précédente récolte.*

DENRÉES. – *La hausse non seulement se confirme mais tend à s'accentuer sur les cours du sucre. Le mauvais temps qui affecte la plupart des pays européens laisse prévoir une récolte européenne de betteraves inférieure à la précédente. D'autres pays s'attendent également à des récoltes en diminution comme l'Australie et la Colombie.*

Légère régression des cours du cacao sur les différents marchés, car les dégâts occasionnés aux récoltes des pays de l'Ouest africain seraient finalement très peu importants.

LES COURS DU 13 mai 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterlings par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 147,50 (1 113,50) ; à trois mois, 1 176,50 (1 135,50) ; étain, comptant, 8 630 (8 655) ; à trois mois, 8 716 (8 655) ; plomb, 279,50 (278) ; zinc, 476,50 (464) ; aluminium, 934,50 (871) ; nickel, 3 320 (3 175) ; argent (en pence par once troy), 834,50 (786,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 78,90 (78,70) ; argent (en dollars par once), 13 (12,45) ; platine (en dollars par once), 449 (445,80) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 66,83 (70,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (315-335). – Penang : étain (en ringgits par kilo), 30,71 (31,41).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 73,10 (71,65) ; octobre, 74 (72,37). – Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août, 450 (447) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). – Roubaix (en francs par kilo), laine, juillet, 43,85 (43,50).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 760-780 (729-734). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 243-244 (241-242).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 885 (1 890) ; septembre, inchangé (1 915) ; sucre, juillet, 9,13 (8,60) ; septembre, 9,48 (8,91) ; café, juillet, 124,74 (126,50) ; septembre, 122,97 (124,30). – Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 149,25 (141,50) ; octobre, 158,75 (148,60) ; café, juillet, 1 660 (1 654) ; septembre, 1 587 (1 585) ; cacao, juillet, 1 303 (1 308) ; septembre, 1 316 (1 314). – Paris (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 525 (1 535) ; septembre, 1 565 (1 586) ; café, juillet, 1 920 (1 970) ; septembre, 1 903 (1 910) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 1 930 (1 860) ; août, 1 937 (1 865). Tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), juillet, 183,80 (187,70) ; août, 185,40 (190,10). – Londres (en livres par tonne), juin, 141,40 (141,50) ; août, 141,20 (142,50).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 353 1/4 (363 3/4) ; septembre, 363 (373) ; maïs, juillet, 304 (318) ; septembre, 296 1/4 (310 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 054,70 (1 047,30) ; Reuter, 1 800,20 (1 773,10).

Marché monétaire et obligataire

Déception aux États-Unis

Encore très vif la semaine dernière, et même à la veille de l'Ascension, l'espoir d'une baisse des taux aux Etats-Unis semblait s'être évanoui à la veille du week-end ou, du *moins, paraissait fort* compromis. Les milieux financiers américains, presque unanimes, mercredi 11 mai, sur la possibilité d'une réduction imminente du taux d'escompte de la Réserve fédérale (FED), ont interprété la progression de 1,6% des ventes de détail en avril *comme* le signe d'une véritable reprise, de nature à rassurer le FED et à retarder toute initiative de sa part en matière de taux. *« Si l'économie reprend, il n'est pas nécessaire de la stimuler au risque de relancer l'inflation » ;* telles sont les réflexions que l'on prête, à tort ou à raison, aux dirigeants du FED.

En outre, et ce n'est pas là le fait le moins important, le rejet, par le Sénat, du projet de budget américain fait craindre la poursuite du gonflement du déficit budgétaire, et donc une pression supplémentaire du Trésor sur les marchés financiers pour alimenter ses caisses. En conséquence, le taux de l'eurodollar à six mois est remonté aux alentours de 9%, et il n'est pas question, pour l'instant, que les banques américaines suivent l'exemple des deux petits établissements qui ont déjà réduit leur taux de base.

En France, c'est le *statu quo,* la Banque de France continuant à alimenter le marché en liquidités au taux, inchangé, de 12 1/2%, de sorte que le loyer de l'argent sur le marché monétaire a oscillé entre 12 1/2% et 12 3/4%.

Mou et creux

Souffrant toujours de l'incertitude régnant sur l'évolution des taux d'intérêt en France et dans le *monde, le marché obligataire* français est resté mou et creux, hésitant entre les emprunts à taux variable, encore recherchés, et ceux à taux fixe, qui se sont mieux placés. Les rendements du marché secondaire ont peu varié : 14,62% contre 14,60% pour ceux du secteur public, avec, toutefois, un net recul pour les emprunts d'Etat à moins de sept ans (13,64% contre 13,77%), ceux à plus de sept ans revenant de 13,88% à 13,75%.

L'émission de la Caisse centrale de coopération économique avec sa formule, très *originale, de libération* en deux versements mise au point par Paribas, s'est enlevée, on le sait, avec une grande rapidité, le montant initial de 850 millions de francs *ayant été porté* à 925 millions de francs. L'emprunt Euratom de 425 millions de francs à 15%, boudé au départ, a fini par se caser.

Parmi les emprunts de la semaine, notons ceux placés dans leurs réseaux respectifs par les émetteurs *eux-mêmes* : les P.T.T. pour *1,5 milliard* de francs à 14,80%, le Crédit agricole pour 4,5 milliards de francs, dont 4 milliards à taux fixe (14,80%) et 500 millions de francs à taux variable (T.M.M.), les Banques populaires pour 900 millions de francs, dont 690 millions de francs à taux variable (T.M.O.). A ce propos, à partir de la semaine prochaine, les sigles suivants seront officiellement utilisés *pour qualifier* les différentes formules : T.M.M. : emprunt à taux variable à référence monétaire ; T.R.M. : emprunt à taux flottant ; T.M.O. : emprunt à taux variable à référence obligataire ; T.R.O. : emprunt à taux révisable.

Soulignons enfin que l'événement de la semaine a été le lancement des titres participatifs Saint-Gobain (700 millions de francs avec intérêt fixe de 75% du T.M.O. et intérêt variable en fonction des *résultats*, le tout plafonné à 125% du T.M.O., avec *un bon de souscription* attaché *(voir page Bourse)*. Sur le marché, les avis sont partagés : un rapide sondage semble indiquer que les investisseurs institutionnels (assu*rances, caisses de retraite) sont* peu ou pas intéressés, en raison du caractère *aléatoire* de l'intérêt variable, tandis que les SICAV et les particuliers sont très demandeurs.

F. R.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 mai

QUARANTE jours après Pâques, la Bourse de Paris a également tenu à célébrer l'Ascension et les fidèles groupés autour des tableaux de cotations ont encore égrené un chapelet de hausses au cours de cette semaine réduite à quatre séances pour les pèlerins du palais Brongniart.

Finalement, la phase de consolidation que d'aucuns croyaient entrevoir à la fin du mois d'avril a bel et bien cédé la place depuis une quinzaine de jours à une avance régulière de la cote, laquelle vient encore de gagner 1,8 %, portant ainsi à plus de 3,7 % la hausse des valeurs françaises depuis le début du mois de mai et à 30 % en prenant comme base de référence la fin de l'année précédente.

Voilà qui vient confirmer l'avis formulé par quelques fins limiers lorsqu'ils expliquaient que le montant de la position vendeur, tel qu'il ressortait des statistiques à fin avril (352 millions de francs contre 201 millions de francs le mois précédent, face à 592 et 684 millions de francs respectivement en position acheteur) ne devait pas être interprété comme un danger pour l'équilibre des cours. *« Ces positions analysées comme des positions à la vente ne doivent pas faire illusion »* avançait tel spécialiste. *« Tous ces gens qui ont été un peu dépassés par la hausse de la Bourse depuis le début de l'année sont prêts, en fait, à repartir à l'assaut dès que l'occasion se présentera. »*

Autant dire que l'occasion n'a pas été longue à se présenter. New-York paraissant bien décidé à rester au-dessus des 1 200 points en termes d'indice Dow-Jones (en dépit de quelques prises de bénéfices) et la plupart des places internationales emboîtant le pas au grand frère américain (même à Londres où le Stock Exchange a voulu s'amuser à se faire peur, mardi, dans la perspective des prochaines élections législatives), il eût été inconvenant que Paris restât la tête enfouie dans le béret...

L'Ascension

C'est un peu ce que se *disaient les observateurs* en commentant l'évolution de la cote au cours des derniers jours et en constatant, au passage, que les boursiers n'ont prêté qu'une oreille distraite à la polémique suscitée par les nouvelles velléités d'emprunt du *gouvernement français*. Qui plus est, on se réjouissait discrètement de cette nouvelle sous les colonnes en estimant que *si* M. Delors se proposait de recourir à l'escarcelle communautaire pour y puiser l'équivalent de 30 milliards de francs c'est qu'il avait toujours en tête la ferme intention de ne pas utiliser cet autre expédient peu prisé autour de la corbeille : la sortie du franc français du Système monétaire européen.

Pragmatiques avant tout, les familiers de la rue Vivienne ont fini par *s'habituer* aux liquidations gagnantes et ils cherchent simplement à sentir d'où pourrait venir le vent susceptible de soulever telle ou telle valeur, entraînant des situations contrastées sur un marché boursier qui subit *indiscutablement* une décote par rapport aux places américaines. Que Denis Defforey, le président de Carrefour invoque *« les cadavres »* qui, à son avis, devraient bientôt joncher le sol des grandes surfaces (et dont sa société ne *ferait naturellement pas partie...)* nul n'en a cure sous les lambris et le cours de l'action s'est offert le luxe d'une bonne tenue en dépit des perspectives très prudentes des dirigeants de Carrefour pour l'année en cours.

Autre *exemple, celui* de Perrier *qui a dépassé* vendredi le seuil des 300 F. Il est vrai que l'avance du titre a coïncidé avec la publication d'une étude favorable à la société établie par un agent de change dont les liens familiaux avec le patron de *Perrier ne sont un mystère pour personne*. Perrier, c'est fou ! Mais Elf-Aquitaine, ce n'est pas mal non plus ! Quand M. Albin Chalandon, très vraisemblablement appelé à être reconduit dans ses fonctions de président du groupe pétrolier, tape du poing sur la table, pour faire avancer le dossier « chimie », le cours de l'action est saisi de soubresauts en bourse et les titres S.N.E.A. se placent sans effort aucun : 230 000 actions de cette société ont été négociées mardi et plus de 160 000 au lendemain de l'Ascension.

A l'instar de New-York, le volume des échanges apparaît très étoffé à Paris depuis plusieurs semaines, à tel point que le chiffre réalisé au cours des quatre premiers mois à fin avril (111 millions de francs) représente, à lui seul, la moitié du volume d'affaires enregistré au cours de l'ensemble de l'année 1982. Bon pour le courtage, tout ça... Du coup la capitalisation boursière des valeurs françaises est remontée à 238 milliards de francs à la fin avril et ce chiffre devrait progressivement s'accroître – indépendamment d'une autre hausse des cours d'ici à la fin de l'année – par l'arrivée de nouvelles sociétés décidées à gravir les marches du palais de la Bourse, *surtout sur le second marché* qui vient de fêter ses trois premiers mois d'existence. En prévision de la disparition prochaine de Novotel, appelé à fusionner avec Jacques Borel International, lequel est négocié à terme sur le marché officiel, *et de* Sodexho *qui* devrait basculer sur le *« grand »* marché au dernier trimestre 1983, d'autres entreprises pourraient faire leur apparition sur le second marché avant les prochains départs en vacances estivales : la banque Pétrofigaz (présentement négociée au hors cote), les crèmes glacées Miko et la société Valton dont les célèbres culottes *« Petit Bateau »* permettront d'évoquer des souvenirs pleins de nostalgie dans la communauté financière.

SERGE MARTL

Valeurs à revenu fixe ou indexé

La période des cent Bourses retenues pour calculer la valeur de reprise de la rente *4 1/2 % 1973* par rapport au cours moyen du napoléon (706,28 F) s'est achevée vendredi 13 mai.

Cette valeur s'élève à 1 961,91 F. Les titres de rente présentés en règlement des droits de mutation du 16 mai au 15 novembre prochain seront comptés à ce prix. Pour la période du 15 novembre 1982 au 15 mai 1983, la valeur de reprise du *4 1/2 % 1973* était de 1 766,84 F.

	13-5-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 078	+ 78
7 % 1973	8 700	+ 182
10,30 % 1975	89,30	+ 0,14
P.M.E. 10,6 % 1976	89,60	+ 0,30
8,80 % 1977	107	+ 0,50
10 % 1978	87,10	+ 0,60
9,80 % 1978	85,90	+ 0,10
8,80 % 1978	87,90	+ 0,80
9 % 1979	83,20	+ 0,30
10,80 % 1979	89,65	+ 0,40
12 % 1980	97,35	– 1,15
13,80 % 1980	100,80	+ 0,20
16,75 % 1981	108,35	– 0,35
16,20 % 1982	108,20	– 0,30
16 % 1982	107	+ 0,35
15,75 % 1982	105,90	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3 290	+ 35
C.N.B. bq. 5 000 F.	100,36	+ 0,37
C.N.B. Paribas 5 000 F	100,40	+ 0,25
C.N.B. Suez 5 000 F	100,40	+ 0,30
C.N.I. 5 000 F	100,45	+ 0,25

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine	639 475	109 140 655
4 1/2 % 1973	26 700	55 300 400
Perrier	184 900	54 556 530
Schlumberger	123 300	51 910 047
Moët-Hennessy	26 300	30 271 075
B.S.N.-G.D. (1)	10 300	18 312 250
Club Méditerranée	27 125	21 546 950
L'Oréal	12 540	20 784 450
L'Air Liquide	41 575	19 822 375

(1) Quatre séances seulement.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Les bénéfices de la *Kommerzbank* se sont améliorés pour le premier trimestre et atteignent 29,1 millions de DM (+ 15 %). Le résultat pour l'année entière devrait être supérieur au précédent (500 millions de DM environ).

	13-5-83	Diff.
Bail Équipement	203	Inchangé
B.C.T.	167	+ 2
Cetelem	250	– 3
Chargeurs S.A.	191	+ 1
Bancaire (Cie)	321,90	+ 6,90
C.F.F.	527	+ 47
C.F.I.	226	– 4
Eurafrance	431	+ 2
Hénin (La)	331	– 19
Imm. Pl-Monceau	245	– 5
Locafrance	259	+ 4
Locindus	530	+ 15
Midi	899	– 1
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	825	+ 16
Parisienne de réesc. (1)	550	+ 20
Prétabail	713	+ 8
Révillon	560	– 15
Schneider	113	– 0,20
U.C.B.	211	+ 12

(1) Compte tenu d'un coupon de 15 F.

Bâtiment, travaux publics

Colas annonce pour 1982 une perte consolidée de 66,2 millions de francs portée à 182 millions de francs par la constitution d'une provision de 116 millions. L'année précédente, un déficit de 59,2 millions de francs avait déjà été enregistré. *Colas* va passer dans l'orbite de *S.C.R.E.G.* qui a pris le contrôle de son actionnaire majoritaire, la *Société d'investissements de travaux publics, S.I.T.P.*

La cotation de l'action est toujours suspendue, mais elle reprendra le 16 mai au prix de 225 francs (dernier cours 218,50 francs).

Le bénéfice de *SACER* pour 1982 s'élève à 3,6 millions de francs contre 4 millions. Il supporte des charges exceptionnelles entraînées par une convention spéciale signée avec le ministère de l'emploi. Une amélioration est possible en 1983.

Le dividende global est fixé à 4,50 francs (contre 6 francs). La cotation de l'action reprendra le 16 mai à 56 francs. La *S.I.T.P.* est actionnaire majoritaire.

	13-5-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	960	+ 10
Bouygues	720	+ 19
Ciment Français	195,50	– 1,50
Dumez	764	+ 3
J. Lefebvre	152	– 2
G.T.M.	354	– 7
Lafarge	276	+ 12
Maisons Phénix	451	+ 26,50
Poliet et Chausson	335	– 5
S.C.R.E.G.	134	– 2
S.G.E.S.B.	130,10	– 0,70

Matériel électrique services publics

Silec diminue son dividende de moitié (2,80 francs contre 5,60 francs). Le bénéfice net pour 1982 n'atteint que 1,52 million de francs contre 30,1 millions de francs. Mais le report à nouveau est créditeur de 10,82 millions de francs.

	13-5-83	*Diff.*
Alsthom-Atlantique	171,90	– 0,10
C.E.M.	36,50	– 11,30
CIT-Alcatel	1 143	– 17
Crouzet	145	– 3
Générale des Eaux	294	– 4
Intertechnique	1 146	+ 6
Legrand	2 110	+ 120
Lyonnaise des Eaux	508	Inchangé
Machines Bull	42,40	– 0,30
Matra	1 330	+ 9
Merlin-Gérin	780	+ 17
Moteur Leroy-Somer	509	– 11
Moulinex	82	– 2,50
P.M. Labinal	286	+ 6,10
Radiotechnique	348,50	+ 8
S.E.B.	351,50	+ 3,50
Signaux	657	– 35
Télémée. Electrique	1 002	– 28
Thomson-C.S.F.	188,80	+ 13
I.B.M.	1 100	Inchangé
I.T.T.	378	– 2
Schlumberger	429	+ 15
Siemens	1 330	– 19

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le Nickel, filiale à 50-50 d'*Imétal* et d'*Elf Aquitaine*, est sauvé. L'*ERAP*, holding financier d'Etat contrôlant Elf, va entrer dans son capital à hauteur de 70 % à la faveur d'un coup d'accordéon. Ses deux anciens actionnaires ne conserveront que 15 % d'intérêt chacun dans l'affaire, mais ils devront auparavant participer au sauvetage, *Elf* en apportant 200 millions de francs d'argent frais, *Imétal* en abandonnant ses créances (200 millions de francs également). L'*ERAP*, pour sa part, amènera 350 millions de francs, partie capital, partie sous forme d'avances aux actionnaires. *Le Nickel* recevra un prêt de 700 millions de francs à long terme à un taux préférentiel et bonifié.

	13-5-83	Diff.
Géophysique	10,20	– 15
Imétal	54,20	+ 1,20
Michelin	745	– 38
M.M. Penarroya	44,50	+ 0,50
Charter	37,25	– 0,05
INCO	154	+ 9
R.T.Z.	84,50	+ 1,30
Z.C.I.	3,12	+ 0,11

Alimentation

	13-5-83	Diff.
Beghin-Say	260	+ 3
Bongrain	1 479	+ 54
B.S.N. G.-Danone	1 770	Inchangé
Carrefour	1 400	– 2
Casino	958	+ 3
Cédis	560	– 8
Euromarché	815	– 35
Guyenne et Gasc.	306	– 11,50
Lesieur	1 032	+ 60
Martell	859	– 2
Moët-Hennessy	1 212	+ 97
Mumm	330	– 9,50
Occidentale (Gale)	520	Inchangé
Olida-Caby	160	+ 16
Pernod-Ricard	570	+ 18
Promodès	1 000	Inchangé
Source Perrier	305	+ 24
St-Louis-Bouchon	182,50	– 1,50
C.S. Saupiquet	255	+ 5
Veuve Cliquot	1 410	+ 110
Viniprix	658	+ 24
Nestlé	19750	+ 470

Valeurs diverses

Arjomari-Prioux a plus que doublé son résultat net consolidé pour 1982 dont le montant atteint 38 millions de francs contre 16,3 millions, pour un chiffre d'affaires accru de 20 % à 3,1 milliards de francs. La marge brute s'élève à 119,3 millions de francs (+ 45,3 %).

Sommer-Allibert rentre dans l'ère des bénéfices. Structures comparables, ses comptes pour 1981 faisaient ressortir une perte de 29,6 millions de francs. Pour l'exercice écoulé, le résultat est positif : 32,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires accru de 15 % à 3.926 millions de francs. Malgré la baisse de la consommation attendue, les objectifs de croissance pour 1983 devraient être atteints.

Devant ces résultats, la société a repris la distribution du dividende ; 8 F net contre 20 F au titre de l'exercice 1979, dernier dividende versé.

	13 mai	Diff.
Agence Havas	695	– 2
A.D.G.	283,90	– 6,10
L'Air Liquide	475	+ 3
Arjomari	214,10	+ 6,10
Bic	563	+ 8
Bis	265	+ 2,50
Club Méditerranée	810	+ 30
Essilor	1 335	+ 15
Europe 1	612	– 23
Gle Ind. Part.	315,10	+ 7,10
Hachette	1 070	– 25
J. Borel Int.	154	+ 3
Oréal (L')	1 694	+ 89
Navigation Mixte	194	– 5
Nord-Est	54,70	+ 5,90
Presses de la Cité	1 120	+ 20
Skis Rossignol	819	– 1
Sanofi	349	+ 2
U.T.A.	205	– 5

Produits chimiques

Comme son concurrent britannique *I.C.I.*, le groupe chimique hollandais *AKZO* double la mise pour le premier trimestre avec un bénéfice net de *56,8 millions de florins* contre 25,9 millions de florins en 1982 à pareille époque pour un chiffre d'affaires pourtant en baisse de 2,4 %, à 3,62 milliards de florins. Le groupe va faire appel à ses actionnaires (une action de 20 florins émise à 53,50 florins pour dix détenues). Chaque titre sera assorti d'un « warrant » donnant le droit d'acquérir une action supplémentaire à 60 florins avant le 30 novembre 1984.

	13-5-83	Diff.
Institut Mérieux	695	– 15
Laboratoire Bellon	321	– 9
Nobel-Bozel	10,60	– 0,30
Roussel-Uclaf	289	– 6,20
B.A.S.F.	568	Inchangé
Bayer	525	– 4
Hoechst	567	+ 7
I.C.I.	68,45	+ 1,25
Norsk-Hydro	534	+ 29

La cote va faire sa toilette

En vue de préparer le terrain à la réforme boursière devant conduire à l'unification des cotations, la chambre syndicale vient de prendre une série de mesures de réaménagement.

Elle a, dans un premier temps, décidé de nettoyer le marché du terme *et d'en radier*, à *compter du* 22 juillet prochain, les actions de neuf entreprises (C.E.M., Machines Bull, Paris-France, P.L.M., Revillon, Sacilor, Saunier-Duval, Usinor, U.T.A.), mais aussi douze obligations convertibles (B.S.N.-Gervais-Danone, Carrefour, Lafarge-Coppée, Martell, Michelin, Moët-Hennessy, Sanofi, S.C.R.E.G., Télémécanique, C.F.P., Peugeot, Thomson-C.S.F.).

A partir de cette date, tous ces titres ne seront plus négociables qu'au comptant. En outre, de profondes modifications vont être introduites s'agissant des quotités (nombre minimal de titres d'une *même valeur négociable à terme*). Dès le 23 juin prochain et jusqu'au 21 juillet suivant inclus, la quotité de 53 valeurs (35 françaises, 18 étrangères) sera abaissée de 25 à 5 titres, puis relevé à 10 à partir du 22 juillet.

A compter du 22 juillet également, les quotités de 95 valeurs *(64 françaises, 30 étrangères, 1 appartenant à la zone franc)* seront entièrement modifiées. Les intéressées pourront prendre connaissance des listes de valeurs concernées par ces changements auprès des agents de change ou des intermédiaires agréés. Toutes les dispositions vont être prises pour aligner les négociations *sur les nouvelles* bases retenues, en particulier à compter du 19 mai prochain (réponse de primes), s'agissant des opérations conditionnelles conclues *à échéance d'août 1983 et des mois* suivants.

La chambre syndicale a enfin décidé, un mois après l'entrée en vigueur du marché unique, le 21 octobre 1983, d'admettre sur le marché à terme les actions Sliminco et Interbail.

Feu vert pour les titres participatifs

***Dans son édition du lundi* 16 mai 1983, *le Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) comportera une innovation importante sous la forme du premier avis d'émission de titres participatifs paru à ce jour, celui de la Compagnie Saint-Gobain. En acceptant *d'« essayer les plâtres »* pour cette nouvelle formule de produits financiers, la société de M. Roger Fauroux ne fait que préciser au BALO les modalités d'une opération présentée depuis plus d'un mois (*le Monde* daté 27-28 mars) sous la forme suivante :**

● Une émission initiale de 700 millions de francs de titres *participatifs accompagnés* d'un droit de souscription qui permet à chaque porteur de souscrire, dans un délai de cinq ans, à un second titre offrant les mêmes conditions, portant ainsi à *1,4 milliard* de francs (si tous les droits de souscription sont exercés) l'enveloppe totale dont pourra disposer Saint-Gobain.

● Une rémunération composée à la fois d'une partie fixe, égale à 75 % du taux moyen des obligations (T.M.O.), sur la base des cours *établis du 1er janvier* au 31 *décembre* précédant chaque échéance et d'une partie variable indexée sur les résultats de la compagnie et calculée en répartissant entre l'ensemble des titres une première tranche de 15 % du résultat net consolidé (part du groupe) établi pour le dernier exercice précédant chaque année.

***Cette émission fait actuellement* l'objet d'un pré-placement auprès des intermédiaires financiers, et il est prévu que la traditionnelle période de souscription d'une quinzaine de jours soit portée à trois semaines pour assurer le succès de l'opération. Il restera ensuite à la Commission des opérations de Bourse à prononcer l'admission à la cote des titres participatifs Saint-Gobain, laissant à la Chambre syndicale des agents de change le soin de matérialiser cette admission au moyen d'une *ligne* spécifique à la cote officielle.**

Au total, l'ensemble du dossier Saint-Gobain devrait être bouclé au *début du mois de juin*, laissant ainsi le champ libre à d'autres candidats. *« A qui le tour, maintenant ? »*, se demande-t-on dans les milieux financiers. Cette formule des titres participatifs *étant* réservée aux seules entreprises publiques, et, au premier chef, aux sociétés du secteur industriel récemment nationalisées, on sait que trois ou quatre d'entre elles sont sur les rangs : Rhône-Poulenc, Thomson, Renault et la Compagnie générale d'électricité. Pour l'instant, les deux pro*jets les plus avancés semblent être* ceux de la C.G.E. (dont la rémunération serait également calculée sur le bénéfice consolidé) et de Rhône-Poulenc (avec une partie importante indexée sur le taux obligataire), deux opérations dont le montant pourrait être compris entre 500 et 800 millions de francs pour chacune *d'entre elles*. – S. M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Or fin (kilo en barre)	102 600	103 600
– (kilo en lingot)	102 850	103 950
Pièce française (20 fr.)	689	700
Pièce française (10 fr.)	404	400
Pièce suisse (20 fr.)	676	695
Pièce latine (20 fr.)	639	649
● Pièce tunisienne (20 fr.)	620	601
Souverain	785	824
Souverain Elizabeth II	780	799
● Demi-souverain	430	375
Pièce de 20 dollars	3 850	3 980
– 10 dollars	2 000	1 970
● – 5 dollars	1 070	1 085
– 50 pesos	4 300	4 385
● – 20 marks	765	770
– *10 florins*	678	700
● – 5 roubles	419	699

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai	13 mai
Terme	253 062 604	304 034 467	330 612 309	–	238 860 231
Comptant					
R. et obl.	845 176 051	770 819 395	765 456 077	–	407 676 535
Actions	138 458 962	160 152 623	162 866 907	–	127 450 803
Total	1 236 697 617	1 235 006 485	1 258 935 293	–	773 987 569

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	125,3	125,8	126,5	–	–
Étrang.	134,3	135,6	137	–	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base *100, 31 décembre 1982*)

Tendance	128,5	128,9	129,9	–	130,4

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	123,9	124,8	125,3	–	125,5

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Consolidation

Parvenu le 6 mai dernier au sommet de son histoire avec le « Dow » à 1232,59, Wall Street a employé la semaine écoulée à consolider ses positions. Il y est parvenu sans trop de mal malgré une décrue de l'activité hebdomadaire (464,7 millions de titres échangés contre 516,1 millions), et l'indice des industielles s'établissait vendredi, à l'issue d'une reprise finale, à 1 218,74 (– 13,84 points).

Les opérateurs ont appréhendé les effets pervers du lourd déficit budgétaire en discussion serrée au Parlement. Mais ils n'en ont pas perdu leur optimisme, l'actualité s'étant révélée riche en informations réconfortantes : dégonflement des stocks en mars (– 1,1 %), progrès des ventes au détail en avril (+ 1,6 %), recul le même mois des prix de gros (– 0,1 %), hausse enfin de la production *industielle* (+ 2,1 %) toujours en avril.

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Alcoa	35	35 1/2
A.T.T.	69 1/2	67 1/2
Boeing	38 7/8	37 3/8
Chase Man. Bank	60	60 1/2
Du Pont de Nem	47 1/2	46 3/4
Eastman Kodak	77 7/8	74 1/8
Exxon	35 1/4	34 1/8
Ford	52	51 1/4
General Electric	111 3/8	109 7/8
General Foods	45 3/4	43 1/4
General Motors	70 1/8	69 1/2
Goodyear	34	33 1/2
I.B.M.	117 5/8	116 1/2
I.T.T.	41 1/8	39 7/8
Mobil Oil	30 1/2	30 3/4
Pfizer	83 1/2	83 3/8
Schlumberger	45 1/4	46 3/8
Texaco	36 3/8	35
U.A.L. Inc.	35 7/8	36 3/4
Union Carbide	65 1/2	65
U.S. Steel	23 3/4	24 7/8
Westinghouse	48 1/4	47 3/4
Xerox Corp	47 3/8	45 3/4

LONDRES
Coup de tabac

L'annonce d'élections anticipées le 9 juin prochain en Grande-Bretagne a produit l'effet d'une douche glacée cette semaine au London Stock Exchange. Quand la nouvelle fut connue mardi, le marché plongeait littéralement, l'indice des industrielles frôlant son record historique de baisse quotidienne (- 24 points en 1974 après l'échec du gouvernement conservateur de M. Edward Heath) avec un recul de 22,2 points. Par la suite, malgré les sondages d'opinion très favorables pour Mme Thatcher, les cours devaient fluctuer de façon très nerveuse. Certaines valeurs regagnaient un peu de terrain perdu, mais d'autres n'y parvenaient pas, la perspective de renationalisation pesant sur elles comme une épée de Damoclès (exemple : British Aerospace).

Indices « F.T. » du 13 mai : industrielles, 671,7 (contre 694,4) ; mines d'or, 670,4 (contre 653,6) : Fonds d'Etat, 80,69 (contre 81,68).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Beecham	378	365
Bowater	188	190
Brit. Petroleum	386	368
Charter	256	246
Courtaulds	98	96
De Beers (*)	8,80	9,35
Dunlop	50	53
Free State Geduld	53	50 3/4
Glaxo	915	840
Gt. Univ. Stores	570	551
Imp. Chemical	450	446
Shell	484	486
Unilever	755	755
Vickers	120	117
War Loan	34 3/4	34 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT
Résistant

Des ventes bénéficaires se sont encore produites cette semaine, mais le marché a beaucoup mieux résisté, et l'indice de la Commerzbank a baissé de moins de 1 % (931,30 le 13 mai, contre 940,4). Quelques points de fermeté ont même été enregistrés. A.E.G. en particulier a été très recherché après l'annonce des résultats satisfaisants pour 1982.

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
A.E.G.	76,20	75,90
B.A.S.F.	144,80	144
Bayer	137,50	137,20
Commerzbank	176,50	175,20
Deutschebank	333	332
Hoechst	145,80	143,60
Karstadt	269	264
Mannesmann	166	164
Siemens	348,70	337
Volkswagen	178,90	175

TOKYO
Léger repli

Malgré un timide redressement opéré samedi matin, le Kaluto-Cho s'est légèrement replié cette semaine sur des ventes de précaution effectuées par des opérateurs indécis sur la conduite à adopter vu l'instabilité persistante du yen vis-à-vis du dollar.

Indices du 14 mai : Nikkeï Dow Jones, 8 627,11 (contre 8 688,77) ; indice général, 630,74 (contre 636,70).

	Cours 6 mai	Cours 13 mai
Akaï	530	516
Bridgestone	515	500
Canon	1 400	1 330
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	879	833
Matsushita Electric	1 540	1 430
Mitsubishi Heavy	226	226
Sony Corp	3 760	3 660
Toyota Motors	1 180	1 150

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TENNIS

Noah : fin de série pour Wilander

A une semaine des championnats internationaux de France, à Roland-Garros, Yannick Noah a fait sensation, vendredi 13 mai, à Hambourg, en battant le Suédois Mats Wilander 6-4, 6-4, en quart de finale. *Efficace au service*, agressif dans les échanges, le numéro un français a mis fin à une série de quarante-quatre matches sans défaites de Wilander sur terre battue, où le Suédois n'avait plus été vaincu depuis le 21 mai 1982. En demi-finale, Noah rencontrera l'Américain Eric Fromm, tandis que l'Argentin Guillermo Vilas sera opposé à l'Espagnol José Higueras.

A *Florence (75 000 dollars)*, Thierry Tulasne et son « entraîneur » Georges Goven ont été battus en quarts de finale, respectivement, par les Américains Jimmy Arias *(6-4, 6-1) et Eddie* Dibbs (6-3, 6-4).

L'Américain Jimmy Connors a *officiellement renoncé*, vendredi, à venir disputer les Internationaux de France.

● *M. François Leroy* – fils du directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy –, qui effectue son service militaire à l'état-major maritime de Rochefort, a été *sanctionné* de vingt jours d'arrêts pour avoir participé en uniforme aux manifestations du 1er mai à Paris. La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), dont il est *militant*, a demandé la *levée* immédiate de cette sanction.

● *Le gouvernement chinois* a décidé de prendre des mesures pour lutter contre la piraterie aérienne et de contrôler strictement les déplacements des *Chinois par avion*, à la suite du premier détournement réussi sur les lignes aériennes chinoises *(le Monde* du 11 mai).

M. Wu Qingtong, secrétaire général adjoint du gouvernement, cité, jeudi 12 mai, par l'agence Chine nouvelle, a annoncé que les *« mesures énergiques »* allaient être prises pour prévenir de tels incidents. Il a également annoncé des sanctions sévères contre des employés de la CAAC (administra*tion de l'aviation civile)*, dont la *« négligence »* a permis à six Chinois de détourner un avion des lignes intérieures chinoises sur un aéroport sud-coréen. Un porte-parole de la CAAC a, pour sa part, déclaré qu'une des premières mesures sera d'imposer un contrôle et une vérification très stricte des *permis* de déplacement des citoyens chinois sur les lignes aériennes. – *(A.F.P.)*

A B C D E F G

L'ACCORD ENTRE JERUSALEM ET BEYROUTH

Le président Assad dénonce violemment le « protectorat israélien » sur le Liban

De notre correspondant

Beyrouth. – Le refus syrien de l'accord *libano-israélien a été* confirmé à Beyrouth de façon catégorique et, verbalement du moins, agressive. En rentrant de Damas, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, tout en assurant que les relations bilatérales demeuraient *« excellentes »*, a été jusqu'à s'exclamer : *« que Dieu sauve le Liban »*.

Le président Assad, qui avait longuement écouté les explications du ministre libanais, a fait diffuser un communiqué énumérant ses objections à l'accord *« imposé au Liban (...), qui rétribue l'invasion israélienne (...) compromet la souveraineté et l'indépendance du Liban, lui impose la domination d'Israël, réduit à néant ses engagements arabes, et nuit à la sécurité de la Syrie »*. Le chef de l'Etat syrien estime *« que ce projet d'accord est très grave car il revient à mettre fin à l'état de guerre avec Israël, à établir des relations diplomatiques sous couvert de bureaux spéciaux, à imposer des restrictions politiques, économiques et portant sur l'information. »* Il conteste l'arbitrage américain *« évidemment favorable à Israël »*, relève que *« des centres militaires israéliens pourront être créés en territoire libanais, notamment dans des zones limitrophes de la Syrie »* et conclut que *« l'accord viole de manière flagrante la charte de la Ligue arabe* (...) *et fait du Liban un protectorat israélien »*.

Une dernière lecture du projet d'accord

En diffusant ce communiqué, le président El Assad donnait plus de solennité à un refus déjà exprimé en long et en large par son ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, sur un ton autrement plus menaçant : *« Vous auriez mieux fait de rester professeur d'université »*, a-t-il dit à son collègue libanais avant d'évoquer *« Sadate, qui s'imaginait aussi bénéficier d'un consensus et qui, aujourd'hui, rôtit dans Dieu sait quel enfer! »* ce qui visait surtout les deux principales personnalités musulmanes actuellement au pouvoir à Beyrouth : le chef du gouvernement, M. Wazzan et le président de l'Assemblée, M. Kamal El Assaad.

Entre-temps, à Natanya, en Israël, les négociateurs libanais et israéliens procédaient à une dernière lecture du projet d'accord ; mais ils n'ont pu terminer leur travail et une nouvelle séance est prévue pour dimanche. Le texte pourrait être signé mardi prochain. Même s'il ne devait pas entrer en application dans l'immédiat à la suite de son rejet par la Syrie, une étape n'en aurait pas moins été franchie : l'accord existera et restera *« en réserve »* pour le jour où la conjoncture régionale permettra de le *« réactiver »*.

LUCIEN GEORGE.

● *M. Ahmed Abderhaman*, porte-parole de l'O.L.P. a démenti « catégoriquement », vendredi 13 mai à Tunis, que des affrontements armés se soient produits dans la vallée de la Bekaa entre Palestiniens appartenant au mouvement Fatah, que dirige M. Yasser Arafat. *« Même si des difficultés ou des problèmes ont pu surgir, il n'y a eu aucun affrontement »*, a-t-il déclaré. Le porte-parole a ajouté que, par conséquent, le voyage à Damas du président de l'O.L.P. ne pouvait être *motivé par des dissensions au sein* du Fatah et qu'il avait seulement pour objet de renforcer *« la coordination politique et militaire »* avec la Syrie. – *(Corresp.)*

● *A Washington*, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré après l'annonce du rejet syrien : *« Nous continuerons à travailler avec les Syriens, à travers divers canaux, pour les amener à participer au retrait de toutes les forces étrangères du Liban »*. Il s'est refusé à préciser quels étaient ces *« divers canaux »*. Mais, selon des fonctionnaires du département d'État, le gouvernement américain envisagerait des conversations directes avec la Syrie pour convaincre Damas de participer au retrait des forces étrangères du Liban. Les États-Unis seraient prêts à envisager la négociation avec Damas d'un accord libano-syrien qui ferait pendant à l'accord entre Israël et le Liban.

AVANT LE SOMMET DE WILLIAMSBURG

M. Delors voudrait élargir à onze pays les procédures de surveillance mutuelle des politiques économiques

Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, s'est indirectement prononcé vendredi contre la *proposition* du président français François Mitterrand de réformer le système monétaire international. *« Nous ne sommes pas prêts pour un nouveau sommet de Bretton-Woods »*, a déclaré M. Regan devant les industriels américains réunis à Hot Springs (Virginie). Le secrétaire au Trésor a conclu en soulignant qu'une reprise économique mondiale devait être bien *établie* avant d'aborder les discussions sur les problèmes des taux de change.

Les vues ainsi exprimées par le secrétaire américain au Trésor contrastent une fois de plus avec celles de M. Jacques Delors, ministre français de l'économie, des finances et du budget. M. Jacques Delors a, ce même vendredi, déploré l'attitude de M. Regan, qui, le 29 avril dernier, avait donné sa signature à un *communiqué* approuvant le rapport du groupe de travail (groupe Jorgensen, du nom du fonctionnaire français du Trésor qui le présidait) relatif aux *« interventions sur les marchés des changes »* et le même jour déclaré que les Etats-Unis continueraient de laisser le *marché fixer librement* les cours du dollar. M. Delors estime encore trop optimistes les prévisions faites la semaine dernière à l'O.C.D.E. par M. Regan sur la reprise économique aux Etats-Unis.

A propos de l'initiative prise par M. François Mitterrand de proposer une réforme du système monétaire international, M. Delors pense qu'il s'agira d'une tâche de longue haleine. Il rappelle qu'il a lui-même demandé il y a un an qu'on revienne à l'esprit de Bretton-Woods. Il espère que la proposition de l'Elysée fournira un thème aux discussions du prochain sommet de Williamsburg, qui, assure-t-il, *« ne peut avoir d'ordre du jour fixé à l'avance »*. Cette proposition, déclare-t-il encore, ne saurait en aucun cas être *considérée* comme une manœuvre de « fuite en avant » destinée à masquer les difficultés françaises au profit d'un grand dessein international. La preuve, ajoute-t-il, est que la France *se prête* sans la moindre réticence au sein du groupe des Cinq (dont elle fait partie aux côtés des représentants des Etats-Unis, de la R.F.A., de la Grande-Bretagne et du Japon), à *l'examen* de sa situation économique et financière et des mesures mises en œuvre pour en corriger les déséquilibres. Le principe d'un tel examen mutuel avait été décidé à *Versailles l'an dernier*. Deux exercices de ce genre ont déjà eu lieu depuis lors. Non seulement la France ne s'y soustrait pas, mais M. Delors préconise que la formule *soit élargie à d'autres participants*, en la transposant au sein du groupe des Onze (les cinq pays déjà cités plus l'Italie, le Canada, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, *plus les experts du F.M.I.)*.

UN RAPPORT DE M. GANDOIS

Le redressement de la sidérurgie wallonne coûtera beaucoup plus cher que prévu

De notre correspondant

Bruxelles. – La « bombe Gandois » vient d'éclater. Depuis des semaines, on attendait le rapport de l'ancien P.-D.G. de Rhône-Poulenc, M. Jean Gandois, auquel le gouvernement belge avait demandé une étude sur la façon de sauver l'entreprise sidérurgique Cockerill-Sambre. Personne ne s'attendait que ce rapport puisse aboutir à des résultats très réjouissants. Les conclusions de M. Gandois, rendues publiques le 13 mai à Bruxelles, se sont toutefois révélées bien plus « catastrophiques » qu'on ne le prévoyait généralement.

Selon le consultant français, le sauvetage de Cockerill-Sambre exigerait non pas 40 à 50 milliards de francs belges, comme l'annonçaient les prévisions les plus pessimistes, mais 95 milliards, sans parler d'un supplément de 12 milliards pour payer le plan social consécutif aux réductions très sévères de l'emploi. *Le schéma industriel proposé par* M. Gandois envisage en effet la fermeture d'une aciérie à Liège et d'une seconde à Charleroi, ce qui entraînerait le licenciement de huit mille travailleurs environ.

Le problème ainsi posé met en cause non seulement le sort du gouvernement Martens, *mais aussi* l'équilibre fondamental de l'Etat belge. Les partis flamands sont à peu près unanimes à ne pas vouloir payer un tel prix pour sauver la sidérurgie wallonne, à *moins que* le gouvernement central accorde des avantages équivalents à leur région. La thèse flamande est donc qu'il convient de « régionaliser » les secteurs indutriels encore nationaux, ce qui obligerait la Wallonie à assurer elle-même la plus grande partie des *besoins financiers* de Cockerill-Sambre.

Il est encore trop tôt pour mesurer toutes les réactions à ce plan Gandois, qui a été divulgué durant une période de « quasi-vacances », et sur lequel le gouvernement ne s'est pas encore prononcé de façon ouverte. Élément favorable, si l'on ose dire, une faillite de Cockerill-Sambre coûterait, selon M. Gandois, à peu près *autant que l'effort susceptible* d'assurer son redressement.

Le rapport est d'une extrême sévérité pour la gestion de Cockerill-Sambre, qui serait apparue « déficiente » sur le plan technique comme sur le plan économique. Une partie de ce rapport n'a pas été publiée. Elle concerne les accords éventuels avec les aciéries du Luxembourg (Arbed), hollandaises (Hoogovens) et même, selon les propos de M. Gandois, *« certaines choses intelligentes »* qui pourraient être faites avec les Allemands et les Français.

JEAN WETZ.

Yougoslavie

M. Spiljak est élu pour un an chef de l'État

(De notre correspondant)

Belgrade. – Conformément au système de rotation annuelle, la direction collégiale de l'État a procédé, vendredi 13 mai, à l'élection de son nouveau président. C'est M. Mika Spiljak, représentant de la *république fédérée* de Croatie, qui avait accédé à la direction collégiale en février dernier après la mort de M. Vladimir Bakaritch, qui a été élu. M. Vidoje Zarkovitch, représentant du Monténégro, a *été porté* à la vice-présidence. De son côté, le Parlement fédéral a choisi pour président M. Vojo Srzentitch, membre du comité central de la Ligue des *communistes*.

[Né en 1916 à Sisak, M. Spiljak a adhéré en 1938 au parti communiste alors interdit. En 1941, il organisa, dès l'entrée des Allemands en Yougoslavie, le *premier détachement de partisans* de Croatie. Pendant la guerre, il occupa diverses fonctions dans l'armée de libération nationale et fut décoré pour faits de guerre de l'ordre du Héros national, la plus haute distinction yougoslave. Dès 1945, il occupa diverses fonctions en Croatie et fut, notamment, chef du gouvernement. Ultérieurement, il fut appelé à Belgrade où il devint, de 1967 à 1969, président du Conseil exécutif fédéral (il fut le seul chef du gouvernement yougoslave à être reçu par le général de Gaulle, en janvier 1969), et il dirigea, de 1972 à 1980, les syndicats. – P.Y.]

EN LOZÈRE, LA SAFER A NOUVEAU CONTESTÉE

De jeunes agriculteurs veulent mettre un terme à la politique du secret dans les transactions foncières

De notre correspondant

Mende. – Dix-sept agriculteurs ont assigné devant le tribunal de grande instance de Mende la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) de Lozère « en annulation de rétrocession de propriété ». *La loi prévoit, pour les SAFER, lors des rétrocessions de terres, de faire une publicité sous forme d'appels de candidatures par affichage en mairie et par des avis publiés dans les journaux locaux. Aussi ces agriculteurs reprochent-ils à la SAFER* « de ne pas avoir satisfait aux règles de publication ». *De leur côté, les dirigeants de cette société affirment que ces dispositions ne sont pas prévues par la loi lors des échanges ruraux. L'affaire suscite des remous en Lozère.*

C'est la première fois qu'une action de cette envergure est menée contre la SAFER, un organisme contrôlant 55 % du marché foncier accessible et ayant à sa tête depuis vingt-deux ans deux personnalités lozériennes. Son directeur, M. François Brager, conseiller général U.D.F. de Mende, conseiller régional, siège dans les conseils d'administration de nombreuses sociétés. Il en est de même pour M. Paul Flayol, président de la SAFER, de la commission permanente du parc national *des Cévennes et vice-président* de la caisse régionale du Crédit agricole de la Lozère.

Depuis quelques mois déjà, un contentieux oppose des agriculteurs à la SAFER. L'an dernier, au cours de l'assemblée générale du C.D.J.A. – Centre départemental des jeunes agriculteurs – M. Bernard Martin, ancien président de ce syndicat, accusait *« la SAFER de favoriser l'exode et la spéculation foncière »*. Il dénonçait les conditions dans lesquelles cette société avait racheté des propriétés à des paysans qui avaient quitté le département après avoir bénéficié de substantielles subventions. M. François Brager avait *répondu* : *« Chaque propriété a été rachetée avec l'accord des Domaines ; les prix tenant compte de l'évolution du marché sont au-dessous de l'évaluation faite par l'administration. »* (*le Monde*, daté des 15-16 août 1982.)

M. Bernard Martin poursuivait son enquête et constatait que *« l'un des attributaires de la SAFER avait obtenu un plan de développement d'une manière peu orthodoxe »*. En effet, la décision de recevabilité de ce plan portait la date du 22 septembre 1981, le jour même où une commission réunie à la préfecture de Mende et présidée par un responsable de la *direction départementale* de l'agriculture (D.D.A.) avait prononcé sur ce dossier un avis... d'ajournement ! Selon les actes notariés, il ressort que le 22 septembre cet agriculteur n'était pas propriétaire de l'exploitation pour laquelle il obtint un plan de développement. C'est *seulement* le 12 novembre que la SAFER procédait à un échange et attribuait ces terres au bénéficiaire du plan de développement en cours depuis le 22 septembre, date antérieure au changement de taux des prêts accordés aux agriculteurs (de 3,25 % à 4,75 %).

Cette transaction effectuée le 12 novembre fait partie de celles qui n'ont été précédées d'aucune mesure de publication préalable. M. Brager explique aujourd'hui : *« On fait un faux procès à la SAFER, tous les gens dans le village étaient au courant ; la réglementation s'applique quand on applique le droit de préemption, mais la loi ne prévoit rien en ce qui concerne les échanges. »*

« Comment peut-on parler d'échange quand, le même jour, la SAFER cède 106 hectares, en récupère 46 et se fait verser une somme de 80 millions de centimes », réplique M. Martin. Avant d'ajouter : *« En fait, la SAFER procède à des rétrocessions sous la forme de ventes ou d'échanges qui devraient être précédés d'un appel de candidatures et connus de tous les agriculteurs. Quelles que soient les pressions, nous irons jusqu'au bout pour mettre un terme à la politique du secret. »*

JEAN-MARC GILLY.

● *Grève des chirurgiens-dentistes le 1er juin.* – A l'appel de la Confédération nationale des syndicats dentaires, les chirurgiens-dentistes fermeront leur cabinet le 1er juin prochain. Par cette action, la C.N.S.D. entend dénoncer l'*« attitude incohérente du gouvernement »*, qui impose 1 % de prélèvement supplémentaire sur les revenus pour couvrir le déficit de la Sécurité sociale, qu'*« il accentue par ailleurs en autorisant des dépenses non indispensables* [n'améliorant] *ni les soins ni les remboursements »*.

Dans son communiqué, la C.N.S.D. ajoute qu'elle a retenu le principe d'une manifestation nationale à Paris, pour l'automne prochain, à laquelle elle convie les autres professions de santé et les professions libérales.

LES DIRIGEANTS SOCIALISTES EUROPÉENS SE RÉUNISSENT MERCREDI A PARIS

Cinq chefs de gouvernement socialiste sont attendus mercredi 18 et jeudi 19 mai à Paris : MM. Gonzalez (Espagne), Palme (Suède), Papandréou (Grèce), Sinowatz (Autriche) et Soares (Portugal).

Cette réunion dite des « acteurs du changement » a pour objet de discuter avec les dirigeants français des questions d'actualité, et notamment d'échanger les points de vue des gouvernements socialistes sur les dossiers qui feront l'objet du sommet des grands pays industrialisés occidentaux de Williamsburg (Etats-Unis), du 28 au 30 mai. La France sera le seul pays européen à *gouvernement socialiste à participer* à ce sommet.

La tension en Nouvelle-Calédonie

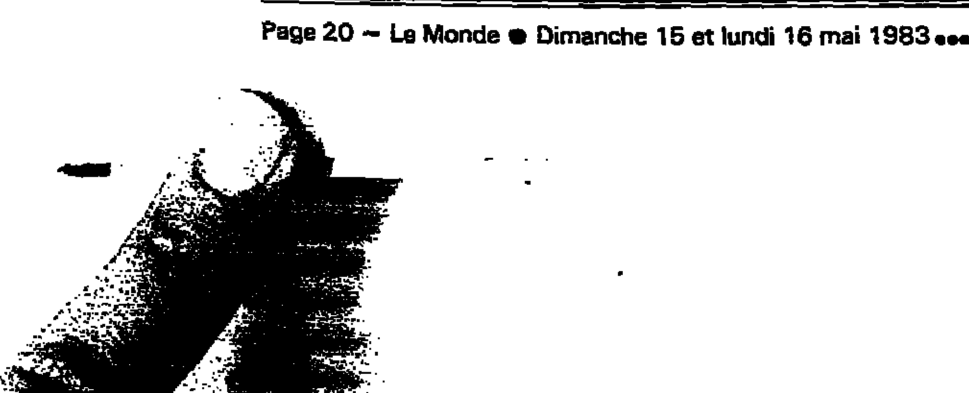
L'AUTEUR DU COUP DE FEU MEURTRIER DE TÉMALA EST INCULPÉ D'HOMICIDE VOLONTAIRE.

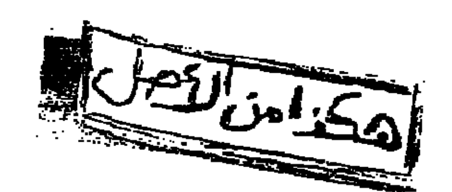
Nouméa. – La tension reste vive, en Nouvelle-Calédonie, après le meurtre survenu le mercredi 11 mai à Témala, près de Voh, d'un jeune militant indépendantiste mélanésien qui était recherché par la gendarmerie (*le Monde* du 14 mai). L'auteur du coup de feu meurtrier, M. Alphonse Sauvageot, a été inculpé samedi 14 mai d'homicide volontaire. Il a été incarcéré.

Deux nouvelles manifestations indépendantistes ont eu lieu samedi matin, l'une à Poindimié, l'autre à Hienghène, localités de la côte est du territoire. Le Front indépendantiste, qui rassemble les principales formations indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, appelle à manifester le jour de l'arrivée du secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, dans le territoire, mercredi 18 mai, à partir de 8 heures, sur la *place des Cocotiers*, au centre de Nouméa. Le même jour, les partis « nationaux » anti-indépendantistes appellent à manifester, à partir de 10 heures, devant le port autonome de Nouméa, à quelques centaines de mètres de la place des Cocotiers. La police redoute des affrontements entre ces deux rassemblements.

Le secrétaire d'État, dont ce sera le premier voyage dans le territoire, doit quitter Paris lundi 16 mai dans la soirée. – *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1983 a été tiré à 468 696 exemplaires





Le Monde

DIMANCHE



NICOLAS VIAL.

La délation, poison latent

Querelles de voisinage, travail au noir, adultère, vrais ou faux : les dénonciations fleurissent toujours et se multiplient en période de crise. Les autorités s'en méfient, mais les utilisent.

« *MONSIEUR le commissaire, le dénommé C... habite au quatrième étage. Il se livre depuis longtemps déjà à des chapardages dans le quartier. Peut-être pourriez-vous, par exemple, lui demander à l'improviste l'origine des quatres roues de voiture qui se trouvent depuis peu dans sa cave...* »

« *Messieurs, je vous signale l'existence au 14, rue C... d'un groupe de Brésiliens, travestis qui plus est. Ils se livrent à la prostitution, jouent les exhibitionnistes et urinent dans la cour, même en plein jour...* »

« *L'antiquaire du marché, place B... est un individu louche. On dit d'ailleurs qu'il est israélite. Avec trois de mes amies nous avons été importunées plusieurs fois. Je vous demande de faire cesser ses cochonneries...* »

Trois lettres prises au hasard dans les archives d'un commissariat de police parisien, qui ont emprunté les voies sournoises de l'anonymat. « *Ce genre de littérature, on en lit presque tous les jours* », assure un jeune inspecteur déjà blasé.

Coincé derrière son minuscule bureau, il se dit partagé entre le dégoût et une franche rigolade. C'est que les « renseignements » ainsi diligentés ne sont pas toujours d'une grande valeur. « *Sur les trois cents à quatre cents lettres qui nous arrivent chaque année, 10 % à peine donnent lieu à une vérification. Le reste c'est du bidon, cela relève parfois de la paranoïa, de la méchanceté pure.* » Certains, d'ailleurs, n'hésitent pas à en rajouter pour donner plus de poids à leurs accusations, sans craindre parfois l'invraisemblance : « *On cherche à nous appâter avec des histoires à dormir debout.* »

Que les faits rapportés soient exacts, démesurément grossis ou tout bonnement inventés, peu importe au fond. Le délateur cherche moins à faire éclater la vérité qu'à tirer profit de la dénonciation elle-même. Par esprit de vengeance, par volonté de nuire, ou encore pour se faire justice, il espère qu'elle débouchera sur une procédure contre le « coupable », et, si possible, sur sa punition. Il ne s'adresse donc pas à n'importe qui. C'est toujours l'autorité qui est saisie, celle qui dispose d'un pouvoir de sanction : police, gendarmerie, justice, fisc, douanes, inspection du travail, Sécurité sociale, mais aussi maires et gardes champêtres.

Délation et pouvoir : ce couple a souvent fait, et fait encore parfois, bon ménage. Son histoire reste à écrire. Dans l'Athènes antique, celui qui dénonçait son concitoyen était récompensé si l'accusé était condamné (1). La Venise du dix-septième siècle avait institué des « boîtes à délation ». Les archives de la Bastille d'avant la Révolution française, étudiées par Michel Foucault et Arlette Farge (2), montrent que l'usage des placets – demandes secrètes adressées au roi par l'intermédiaire du lieutenant général de la police – était un moyen commode pour les familles de faire enfermer mari, femme ou enfants accusés de débauche, de folie ou de violence...

Plus près de nous, sous Hitler comme sous Staline, les régimes totalitaires ont non seulement sécrété la délation, mais encore ils l'ont encouragée en faisant d'elle une vertu civique. En France, durant la période noire de l'occupation, elle atteignit une ampleur considérable.

Mauvais payeurs et mauvaises mœurs

Dans un ouvrage à paraître bientôt (3), présenté comme un véritable « *cahier à charge de l'écœurement* », André Halimi, se référant notamment aux archives allemandes, parle de trois à cinq millions de lettres, anonymes ou signées, envoyées par les Français aux autorités. Des milliers de juifs ont pu être arrêtés et envoyés à la mort sur un simple renseignement fourni par des voisins qui commençaient souvent leur lettre par des formules du genre : « *Bon Français, bon catholique, patriote, convaincu d'aider mon pays...* »

Sans atteindre aujourd'hui de tels niveaux, cafardages et mouchardages existent cependant. Il est vrai que la dénonciation, ou si l'on préfère l'« esprit de coopération », se manifestent dans la vie quotidienne. « Cafteurs » des cours de récréation qui vont se plaindre au « pion », subordonnés qui croient devoir informer leurs chefs des agissements de tel ou tel, personnes qui font état de la mauvaise conduite de leurs voisins, « *corbeaux* » *de village qui assouvissent* de vieilles rancunes : seuls changent le style et le degré d'ignominie ou de mesquinerie.

Que dénonce-t-on en effet ? Comme le fait remarquer ce premier substitut, si la pratique n'est pas rare, « *les infractions relèvent plus souvent du civil que du pénal. On écrit pour des broutilles* ». Exemple : les querelles de voisinage, de plus en plus fréquentes. Dans ce commissariat des beaux quartiers, à Paris, un officier de police indique que les trois quarts des lettres anonymes reçues invoquent des nuisances de cet ordre. « *En nous écrivant, ils espèrent attirer des ennuis au voisin. Pour peu qu'on aille faire une petite vérification, qu'on arrive avec le car, ils doivent se frotter les mains derrière leur porte...* »

Veut-on par exemple se débarrasser d'un locataire qui en prend à ses aises avec les quittances de loyer ? On ne fera pas que le sermonner à coups de lettres recommandées, on tentera de le discréditer dans l'immeuble et dans le quartier à coups de lettres énumérant tous les griefs en détail. Ainsi cette jeune femme signalée à l'autorité publique dans un document vengeur signé par l'ensemble des copropriétaires : « *Melle D... a un retard de trois mois dans le paiement de son loyer* »..., de plus « *cette personne reçoit des messieurs tard le soir. Son comportement est une insulte permanente à la bonne réputation de notre immeuble...* »

Mais en matière de ragots, d'insinuations malveillantes, voire de calomnie pure et simple, la campagne ne le cède en rien à la ville. La substance des dénonciations varie peu. Mais les interlocuteurs changent. Dans le terroir profond, dans les bourgs où l'on se calfeutre la nuit tombée les « on dit » parviennent presque toujours aux gendarmes, à M. le maire ou à ses adjoints, quelquefois encore aux curés, naguère tenus informés par quelques bonnes âmes des turpitudes de leurs paroissiens.

« *Ici*, observe l'adjoint au maire d'une commune d'un millier d'habitants en Sologne, *on reçoit aussi des appels par téléphone. On voit des gens débouler pour des histoires de fossés à curer, de bornages illicites, de clôtures déplacées de nuit, de tas de bois masquant la vue !* » Récemment un villageois a été dénoncé... pour avoir construit en douce une cabane à lapins au fond de son jardin... Une vingtaine de ces affaires nourrissent chaque année la chronique d'un village bien paisible au demeurant.

MICHEL HEURTEAUX.

(*Lire la suite page III.*)

(1) Une partie de la fortune de l'accusé revenait à l'accusateur. Cependant, lorsque ce dernier n'obtenait pas le cinquième des voix des juges, il devait payer une amende et perdait une partie de ses droits civiques. Certains exerçaient ainsi un chantage sur des riches en menaçant de leur intenter un procès.

(2) *Le Désordre des familles*, lettres de cachet des archives de la Bastille, par Michel Foucault et Arlette Farge. Coll. « Archives », Gallimard-Julliard, 1982.

(3) *Les Délateurs sous l'occupation*, par André Halimi, éditions Alain Moreau, 1983.

LIRE

COURRIER

La couronne d'Ecosse

Dans *le Monde Dimanche* du 2 mai 1983 vous publiez une lettre de lecteur sous le titre « Naturalisations ».

Votre lecteur se trompe. Le roi de France François II, qui devait épouser Marie Stuart en 1558, avait reçu d'elle la couronne d'Ecosse, dite « couronne matrimoniale ». De plus, si elle mourait sans postérité, la couronne d'Ecosse... et celle d'Angleterre devaient être portées par le monarque français. Le duc de Guise, frère de la régente d'Ecosse Marie de Lorraine, souhaitait ainsi réunir les couronnes sur la tête du roi de France – probablement dans l'espoir de ceindre lui-même ces couronnes, les Valois par lui éliminés... Ce projet fut ruiné par la mort (par mastoïdite) de François II le 5 décembre 1560 et par le retour en Ecosse de Marie Stuart. Celle-ci devait d'ailleurs, en 1565, nommer roi d'Ecosse son deuxième mari, lord Darnley. Cette récidive ne lui porta pas chance, Darnley, peu après, ayant essayé d'éliminer du trône sa femme pour rester seul possesseur de la couronne. Marie Stuart fit déposer un explosif dans la chambre de son mari, le 9 février 1567, pour mettre fin à un tel rêve de grandeur.

JEAN-MARC MONTGUERRE
(Paris.)

Histoire et éducation populaire

Nous avons appris avec intérêt la reconnaissance officielle de l'« histoire de l'éducation populaire » comme thème de recherche dans l'article sur l'INEP (Institut national d'éducation populaire), publié dans *le Monde Dimanche* du 24 avril 1983 (Associations).

Il y a en effet longtemps que ce thème était apparu comme une des tâches de l'INEP. Des journées d'études sur l'histoire de l'éducation populaire ont été organisées en avril 1975, en novembre 1979 et suivies de la publication de leurs actes. Un fonds documentaire sur les débuts de l'éducation populaire a été amorcé au centre de documentation. En 1980, un travail de recherche nous a été confié et nous avons publié en juin 1982, le premier tome de *la Presse d'éducation populaire de 1830 à 1960* (1) ; malheureusement, l'absence de crédit n'a pas encore permis la mise en chantier de la suite de ce travail.

Or répertorier les archives imprimées est un travail fondamental pour permettre les futurs travaux en histoire sur l'éducation populaire.

Une banque de données disposant les éléments pour constituer la mémoire du futur ne doit pas cacher l'obligation de reconstituer la mémoire du passé.

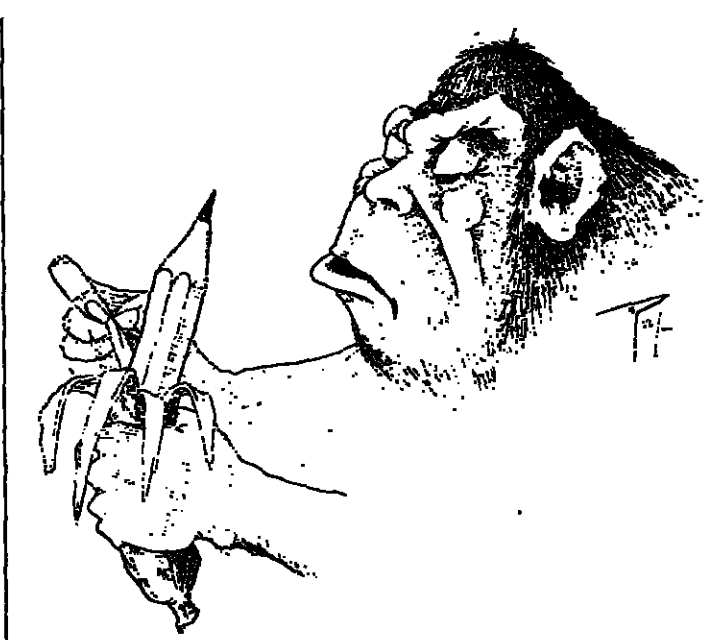
Les données anciennes sur l'éducation populaire sont actuellement dispersées au sein d'associations qui n'ont pas les moyens de traiter ces informations passées.

« *Abriter la mémoire nationale de l'éducation populaire* » implique que soit mise en place à l'INEP une infrastructure documentaire qui aide les associations à conserver et organiser leur propre mémoire.

Si les moyens nouveaux annoncés dans cet article deviennent réalité, alors l'INEP pourrait devenir effectivement le lieu privilégié de toutes les coordinations et recherches sur l'histoire de l'éducation populaire.

ARLETTE BOULOGNE
et SYLVIE FAYET-SCRIBE
(Paris.)

(1) Boulogne (A.), Fayet-Scribe (S.) – *La Presse d'éducation populaire de 1830 à 1960.* Sous la direction de R. Labourie. – INEP, 1982, 193 p. (Documents de l'INEP ; XL.)



JEAN-PIERRE RODA

Innovation dans le bâtiment

Avant la lecture de l'article d'Hubert d'Erceville, « Toits en tous sens », publié dans le *Monde Dimanche* du 17 avril, chacun pouvait encore regarder les toitures des maisons individuelles avec ses yeux à lui et en fonction de ses disponibilités d'esprit, voire de sa culture... ou de ses fantasmes.

Depuis, chacun supposera que les toitures de demain sont dès maintenant l'enjeu d'industriels qui regrettent les règlements qui freinent l'innovation... On peut donc imaginer une attaque en règle, et dès maintenant des stratégies offensives et défensives, avec – pour emprunter les termes de combat – des motivations et un punch différents chez les adversaires.

On s'attend que l'industriel prenne tout en charge « de la *conception et de la production...* jusqu'au service après vente ». Cela suppose, très en amont, de bons produits, avec de bonnes filières de fabrication et de mise en œuvre,... et en aval une satisfaction auprès des usagers suffisante pour justifier la continuité nécessaire et entretenir ainsi l'intérêt pour un ouvrage, et sa mise sur le marché (...).

Que penser des règlements que l'administration a charge de faire appliquer ? L'article ne va-t-il pas, en les accusant trop tôt d'être un frein à l'innovation, leur porter un coup insidieux, ne serait-ce que par le manque de vigilance à les faire appliquer qui pourrait en résulter ? Or la contrainte des règlements apparaît actuellement un des garde-fous *indispensables*, face aux poussées divergentes des divers intervenants de l'acte de bâtir.

Mais ce qui gêne peut-être le plus à la lecture de l'article, c'est *qu'il ne laisse pas imaginer qu'il* puisse y avoir, indépendamment *du salut industriel*, une alternative pour le renouveau des stratégies du bâtiment. Or de nombreux problèmes restent à poser en termes de marchés et d'emplois pour une civilisation dont les horaires de travail peuvent considérablement modifier l'évolution.

C'est sur ce dernier point que la question de la prise en charge par l'industriel de tout, « depuis la conception et la production jusqu'au service après vente », semble ne pas avoir répondu au problème de l'artisanat. A moins que sa fonction, provisoire, apparaisse récupérée au profit de la *production industrielle, à titre* temporaire ; l'artisan apparaissant *alors comme un maillon indispen*sable au lancement d'un processus *et dont le rôle peut être réduit à* tout moment.

C'est peut-être une telle tendance qui risque de créer au sein de diverses filières de mise en œuvre de matériaux nouveaux une disparité des services réellement apportés aux usagers. Combien de grincements seront nécessaires pendant les périodes de rodage, combien de préjudices, et qui les supportera ?...

Sont-ce là les contraintes des lois du marché ? Si on croit en une valeur de proximité de l'artisanat ou de la petite entreprise vis-à-vis d'une clientèle, quels sont les moyens de lutter pour rester compétitifs ? Planification, recherche et effort de trésorerie sont rarement décidés avec le même enthousiasme *dans les deux camps* ; les statistiques permettent peut-être à *certains de prouver qu'il* y a de la place sur le marché du bâti*ment pour tout le monde*, pour les toitures comme pour le reste. Mais comment cet outil de production, modeste mais utile à l'urbanité, que représentent l'artisanat et la petite entreprise, supportera-t-il les coups de bélier répétés de l'industrie pour imposer ses divers passages dans le bâtiment ?

Est-ce là l'enjeu invisible d'un combat : isoler un plus l'usager relégué au stade de client, sous prétexte d'améliorer des prestations matérielles et d'essayer de remplacer l'irremplaçable... un certain mode de « communication » entre des êtres, communication qui commence à manquer sérieusement ?

Il resterait donc à imaginer une troisième *possibilité*, *avant qu'un* des moyens de production n'ait ef*facé* l'autre : *communication*, apport personnel, rapports locaux continus et directs entre des individus, au lieu de la seule information, livraison et service après vente. En somme, ne faudrait-il pas rechercher à nouveau un bâti dont les créateurs seraient identifiables personnellement et non plus dilués, séparés de l'usager par tout un réseau aux filières compliquées ?

JEAN-PIERRE TOUSSAINT
(Paris.)

● ERRATUM. – *Les tuiles de grande dimension.*

La tuile « Jumbo », de sept élé*ments au mètre carré, est fabri*quée et commercialisée en fait par *la société Tuiles et Planchers du* Limoux, du groupe Lambert Frères, *qui s'apprête à lancer d'au*tres modèles de même dimension. *Mais plusieurs entreprises*, comme Guiraud Frères que nous avons cité dans *le Monde Dimanche* du 17 avril, ont mis au point des fa*brications de ce type.*

ACTUELLES

Division et changement

« Un monde où, au milieu de richesses incalculables, devant des Alpes de victuailles, un vieil homme, après soixante ans de travail, meurt de faim, à Noël, contre une porte, un tel monde est sans lois. Or, comme il faut toujours des lois, c'est qu'il s'en forme.

» La division n'est pas toujours le signe de la chute. Un peuple divisé n'est pas si faible qu'on dit. A la condition que l'étranger n'ait pas voix au chapitre.

» La discorde, à l'intérieur d'un État, est une forme du changement. Le changement est une condition de la vie. En peu de temps, toutes les cellules d'un corps se renouvellent.

» La liberté d'un peuple tient de près à la faculté du changement. Il est aisé de se croire libre, quand le changement des lois se fait sans un excès de violences.

» Il faut prendre garde que les lois sont l'abus même. Toute loi a une face d'abus ; mais il faut pouvoir, après une face, montrer l'autre. [...]

» En général, ceux qui ont vécu du désordre ne peuvent rien pour l'ordre. Ceux qui ont beaucoup détruit l'autorité n'ont pas d'autorité. S'ils arrivent au pouvoir, on attend d'eux qu'ils le ruinent. Et on ne les croit pas, s'ils prétendent l'exercer. »

Quelques « réflexions sur la décadence », dans *Idées et visions* (1913), d'un auteur démodé – paraît-il, – le solitaire du *Voyage du condottiere*, André Suarès.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Préretraite

Votre article « Préretraites » m'a vivement intéressé (*le Monde dimanche*, 24 avril 1983).

Pourquoi généraux ou autres hauts fonctionnaires en retraite peuvent-ils cumuler pensions élevées et rémunérations plus élevées encore et la piétaille doit-elle faire, seule, les frais de la crise ?

Ayant enseigné en C.E.S. depuis le 1er octobre 1944, j'aurais préféré, à cinquante-huit ans, faire un mi-temps pendant une année ou deux. Cette possibilité ne m'a pas été offerte. Le but de la préretraite étant de dégager des emplois, il est compréhensible qu'un cumul préretraite et emploi à temps complet soit interdit. *Mais* que l'on commence à s'attaquer à *tous les autres cumuls : maire, dé*puté, président du conseil général ; *si chacune de ces fonctions* correspond à un tiers temps politi*que*, que le salaire soit également le tiers.

En ce qui me concerne, je sais que, dans la profession, de nombreux emplois ne sont pas pourvus : remplacement des enseignants malades, postes de bibliothécaire ou de documentaliste. Dans ces cas, du bénévolat serait de la concurrence déloyale vis-à-vis des chômeurs.

Dans quelque profession que ce soit, un préretraité devrait pouvoir ainsi gagner la moitié du SMIC. Sur cette somme cotisations sociales et impôts seraient perçus. La collectivité et les individus y trouveraient leur compte. A moins que l'Etat ne préfère le travail noir et la Sécurité sociale, les soins pour dépression nerveuse et les dépenses pour cures thermalo-touristiques.

Il me reste à écrire à mon député et à mon syndicat pour obtenir que le problème soit étudié sur le plan législatif. Il semble qu'interdire de travailler soit contraire aux droits de l'homme, auxquels il faut penser en France et pas seulement en U.R.S.S. ou au Chili.

JULIEN BROUTIN
(Lille).

PARTI PRIS

Mâle

Cléante est un homme « libéré ». Il fait la vaisselle et admet que les femmes peuvent très bien devenir conseillers municipaux, députés, magistrats ou ministres. Ses propos reflètent sa certitude d'être dans le fil de l'histoire et de ces inusables « mutations du monde moderne ».

Au fond, il se résigne, il tolère, il est gentil. Mais est-il vraiment, profondément, persuadé de l'égalité des sexes dans la différence ? Céphise n'en est pas certaine. Elle soupçonne le féminisme de son époux. Ne serait-il pas un nouvel avatar de la bonne vieille galanterie française qui s'inclinait bien bas devant les femmes, tout en détaillant leurs charmes et en ruminant leur conquête ?

Elle se demande si Cléante n'est pas un de ces libéraux bon chic-bon genre qui admettent le syndicalisme, approuvent le droit de grève et font bêcher leur jardin par un employé de la R.A.T.P. et épousseter leurs meubles par une femme de ménage portugaise. Au noir, bien entendu.

Encore Céphise n'entend-elle pas les propos de Cléante lorsqu'il se retrouve « entre hommes ».

La génération suivante, peut-être...

JEAN PLANCHAIS.

Prisonnier

Son silence m'inquiétait. Pourquoi n'écrivait-il pas ? Était-il malade ? Mon courrier ne lui parvenait-il pas ?

Sa lettre est arrivée ce matin.

Non, il n'avait pu écrire plus tôt. Il lui fallait achever la rédaction de son mémoire et sa famille ne lui avait pas rendu visite pendant un mois. Il s'excusait presque de m'envoyer deux poèmes qui, du moins, lui avaient permis d'exprimer sa solitude.

Il est condamné à la prison à vie.

Depuis sept ans, avec cent cinq camarades, il attend... Il fut professeur de français et, pour avoir organisé une manifestation, il est condamné à la détention à perpétuité. Non sans une pointe d'humour, il avoue que, maintenant qu'il n'est plus torturé, plus enfermé dans un cachot vingt-trois heures sur vingt-quatre, plus coupé de sa famille, la détention lui paraît plus dure que jamais.

Cela se passe à Kénitra. Il a trente-trois ans. Il n'en a plus que pour quelques dizaines d'années...

CHANTAL GARDAIR
(Nantes.)

● ERRATUM. – *Les ordinateurs de la Sécurité sociale (le Monde Dimanche* du 24 avril). La caisse maladie du Val-d'Oise a racheté un ordinateur à la caisse primaire d'assurance-maladie de *Valenciennes* (Nord) et non à celle de *Valence* (Drôme), comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

● PRÉCISION. – *L'Association des artistes originaires de l'immigration* (A.A.O.I.), dont nous avons annoncé la constitution et indiqué les activités dans le « Bloc-notes » du *Monde Dimanche* du 24 avril, installés provisoirement dans les locaux de l'ADRI, 43 *bis*, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris, a aussi une autre adresse : celle de son président, M. Latif, 3, rue Bezout, 75014 Paris.

VOUS ET MOI

Téléphone

L'autre jour, mon téléphone ne marchait pas. Quand j'appelais New-York, c'est Philadelphie qui répondait et vice versa. Et puis un grésillement, et finalement un silence total. La compagnie du téléphone, sitôt avertie, a envoyé un ouvrier. Tout le long des poteaux téléphoniques, il se déplaçait agilement sous la pluie battante, vérifiant les fils et les disjoncteurs. Et puis il sonna à ma porte. Ce n'était pas « lui », mais « elle », une jeune fille en bottes d'égoutier et ciré de marin. Elle aurait pu être sinon ma fille du moins ma petite sœur. Petite, d'ailleurs, elle ne l'était pas, cette belle et forte fille.

« Le problème, dit-elle, *n'est pas dehors mais dedans. Montrez-moi votre téléphone. »*

Elle regarda le téléphone une minute...

« Combien de fois avez-vous fait tomber ce téléphone ?

– Fait tomber le téléphone ? Jamais ! »

Je commençai à me défendre aussi bravement que possible tandis qu'elle démontait l'appareil en trente-six morceaux. Et puis elle remit le tout en place, comme un puzzle qu'elle connaissait par cœur.

« Ce n'est pas l'appareil, cherchons ailleurs... »

Nous sommes descendues au sous-sol et elle a indiqué, sans hésitation, un endroit du plafond :

« C'est ici, la boîte de disjoncteurs... Il faut que je puisse avoir accès...

– Vous voulez défaire le plafond ? Hmm... Eh bien ! allez-y.

– Comment « allez-y » ? Je représente la compagnie du téléphone de la ville de Washington. Je ne défais pas les plafonds. »

Les bras croisés, elle me lançait un défi.

Alors... je m'arrangerai. Pourrait-elle revenir demain ?

« Demain ? Je fais la 33e et la 34e Rue. Je ne peux pas revenir avant la semaine prochaine. »

Comment se passer du téléphone plus de vingt-quatre heures ? Je rassemblai tous les outils disponibles – une lame de rasoir, un marteau sans manche, un couteau rouillé – et je commençai à déchiqueter le plafond (des carreaux amovibles en matière plastique), tandis qu'elle me regardait d'un air narquois, toujours les bras croisés...

Par l'ouverture béante, des fils multicolores apparaissaient, des tuyaux, des boîtes, tout le système respiratoire et circulatoire d'une maison vieille de quarante ans. Alors elle décida de me prêter ses outils et son aide, et nous nous trouvâmes là toutes les deux, tirant, coupant et tailladant, dans une parfaite coopération. Elle ouvrit des boîtes, remplaça un fusible, toucha les fils l'un après l'autre, délicatement, comme si l'un était une corde vocale prête à vibrer, un autre avait le pouls fiévreux ou contenait un fragile message interrompu.

« C'est incroyable d'avoir des fils aussi enchevêtrés », murmura-t-elle.

J'aurais préféré qu'elle me dise que la maison était mal tenue, ou que les meubles ne lui plaisaient pas. Mais des fils enchevêtrés ! C'était une insulte, ou une accusation... Je m'excusai de mon mieux et l'aidai à remettre les fils en ordre, comme un écheveau de laine qu'on dévide. Je me demandais si je devais l'appeler « ma mie » ou « camarade »... Elle fredonnait une chanson. Etait-ce une chanson de toile, ou *l'Internationale ?...* C'était, en fait, une chanson hollandaise.

Elle avait apporté son casse-croûte, j'ai descendu le mien. Et là, au milieu du chantier, elle raconta son enfance dans une ferme de Pennsylvanie que ses ancêtres hollandais cultivaient depuis deux générations. Dans cette ferme de plusieurs hectares, isolée du reste du *monde, elle avait appris de très* bonne heure à réparer les machines et les outils. *Et maintenant,* comme employée du téléphone, elle se faisait 12 dollars de l'heure. N'était-ce pas un beau métier de rétablir les *communications ?...* J'espérai qu'elle allait m'embaucher. Après tout, j'avais fait *mon* apprentissage. Abandonnant les plâtras, elle remonta faire un numéro de téléphone :

« Voyons si ça marche. »

Une brève conversation avec la *compagnie du téléphone. Ensuite,* elle appela un autre numéro pour vérifier une adresse, et puis encore un autre pour passer une commande, et elle raccrocha.

« A vous de jouer », dit-elle avec un clin d'œil espiègle avant de s'en aller...

C'est amusant de jouer au téléphone. Et, aux Etats-Unis, c'est une distraction qui ne coûte pas cher, puisque vous jouissez d'un nombre d'appels illimité dans la région où vous vous trouvez. Si vous n'avez personne à qui parler, vous pouvez toujours appeler un de ces nombreux numéros qui vous renseignent automatiquement sur l'heure, le temps, les possibilités d'emploi au ministère de la marine, le résultat du match de football ou la prière recommandée pour la journée. « Quelle heure est-il ? » *« Quel temps fera-t-il ? »* Dans la région de Washington, plus de deux cent mille appels par jour à ce sujet. Imaginez le nombre de gens *qui n'ont pas confiance dans leur* montre, et tous ceux qui hésitent à *prendre un parapluie.*

Vous pouvez d'ailleurs varier le plaisir, appeler vos amis Daley et écouter trois fois de suite le disque-duo qu'ils ont enregistré sur leur téléphone : *« Hello, ici Jane, je travaille cette semaine de 9 heures à 18 heures, je suis un cours de céramique lundi et jeudi soir. Vous pouvez me retrouver à la cafeteria du Capitole vers midi. Hello, ici Michael, je pars mardi soir à Chicago, je serai probablement de retour vendredi. A bientôt, peut-être ? »* La semaine suivante, écoutez Jane et Michael sur leur nouveau disque.

On prétend ici que le président Kennedy aussi aimait jouer au téléphone. Il avait des disques branchés sur plusieurs lignes téléphoniques. Quand on appelait du Kremlin, pour se plaindre d'une chose ou d'une autre, on entendait une berceuse : *« Fais dodo, Colas mon petit frère... »* On s'est fatigué de la plaisanterie, au Kremlin, et un jour, quand Jack Kennedy a appelé Moscou, il a entendu en sourdine : *« Frère Jacques, Frère Jacques, dormez-vous ? »*

Ce n'est pas amusant de se plaindre au Kremlin. Mais téléphoner à la Maison Blanche pour se plaindre, c'est une distraction comme une autre. C'est un des privilèges de la démocratie, ça ne coûte rien et, quelquefois, ça change quelque chose. Vous pouvez désapprouver la période de vacances du président, critiquer le programme spatial, tempêter contre l'impôt fédéral, ou vous insurger contre la politique américaine aux Caraïbes. On vous écoute toujours avec beaucoup de patience et de compréhension... Le numéro est 456-76-39 (c'est dans l'annuaire).

PAULE ZAPATKA.



Les filons de la coopération informatique

Le Bureau intergouvernemental veut à la fois soutenir l'« *informatisation* » du tiers-monde et élaborer « un nouvel ordre international » dans ce domaine. Peut-il faire les deux ?

LE Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI) de Rome a pour vocation d'aider les nations à maîtriser cet outil. Tout pays peut y adhérer. Dans les faits, l'IBI compte trente-cinq membres, dont la France est, économiquement parlant, le plus important (1). Son influence y est prépondérante, au point que l'organisme passe souvent pour une *« affaire française »*. Or, au mois de décembre dernier, le ministère des affaires étrangères annonça par lettre à l'IBI son intention de se retirer *« si la situation n'évoluait pas »*. Menace, malentendu, manœuvre, maladresse ? L'affaire en cache en réalité plusieurs autres. Au centre du problème : la conquête, voire le contrôle, de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement.

Si l'on s'est peu intéressé à l'expansion des outils informatiques dans les nations du tiers-monde, on sait néanmoins que celle-ci n'est pas très développée. Différents experts estiment que ces nations représentent aux alentours de 7 % du marché informatique mondial. Certains y évaluent, selon une cote mal taillée, la dépense informatique à 0,5 % du produit intérieur brut, contre 3 % en moyenne dans les pays développés. Comment pourrait-il en être autrement, puisque l'utilisation de l'ordinateur est toujours venue, jusqu'à présent, en renfort d'activités secondaires ou tertiaires importantes ?

A l'image des pays riches qui misent largement sur l'automatisation dans la course au développement, les pays du tiers-monde devraient accroître fortement leur demande en matériels modernes dans les années à venir. Or, à de très rares exceptions près, ils sont totalement dépourvus d'industries électroniques. Les pays du Nord entrevoient donc là des débouchés importants. Pour certains constructeurs, les pays du Sud représentent même un « relais » opportun pour les gros systèmes dont les marchés traditionnels s'essoufflent et où la concurrence se durcit.

C'est dans ce contexte que l'IBI commence à faire parler de lui, surgissant lentement depuis 1978 d'un long demi-sommeil. Conçu en 1951, sous l'égide de l'UNESCO, comme un centre de calcul international, l'organisme avait en effet peu à peu perdu de sa raison d'être avec la diffusion des matériels dits de « troisième génération ». Sous l'impulsion de son directeur général, un Argentin, M. Bernasconi, il allait connaître une seconde jeunesse en se donnant la tâche de promouvoir l'informatique en faveur du développement. Orientation que confirmeront de nouveaux statuts et la première Conférence intergouvernementale sur les stratégies et les politiques de l'*informatique (SPIN I)*.

Au lendemain de cette réunion qui groupa soixante dix-huit pays, le budget de l'IBI quintupla presque, d'une année sur l'autre, passant de 1,15 million de dollars à 5,45 millions en 1979. La France, principale instigatrice de cet essor et premier financier de l'organisme, en est encore aujourd'hui le premier soutien : elle apporte 4,7 millions de dollars à un budget biennal (1983-1984) de 16,8 millions.

Des besoins extrêmement divers

Fort de ses moyens financiers nouveaux, l'IBI s'est engagé ces cinq dernières années dans une politique de coopération et de développement tous azimuts, qui fait son originalité mais lui vaut maintenant de traverser une crise.

Entre 1981 et 1982, près de 2 millions de dollars ont été engagés dans des dépenses de formation. *« Nous devons affronter des besoins extrêmement divers*, explique Enrique Melrose, responsable du département Technologie. *Cela va du Mexique, qui nous demande d'organiser un séminaire sur l'intelligence artificielle, au Bénin qui veut une bourse pour former quelques analystes-programmeurs. »* Quelque mille sept cents mois d'enseignement ont été dispensés durant cette période à cent quatre-vingt-cinq stagiaires, et de nombreux séminaires se sont tenus dans des organismes comme le CEPIA à Rocquencourt (Yvelines), l'université scientifique de Grenoble, l'I.U.T. de Dakar ou un établissement spécialisé de Budapest...

Le gros de l'effort porte sur l'assistance et la coopération. Ce peut être un concours ponctuel, comme cette mission d'étude de quinze jours qui débouche sur une ébauche de schéma directeur de l'*informatique au Rwanda*, l'étude de faisabilité pour l'automatisation des procédures douanières en Bolivie, le soutien d'une conférence au Chili, ou encore un examen global des problèmes informatiques en *Haïti avec l'institut statistique* local. L'objectif est toujours de stimuler les capacités internes d'un pays.

Les programmes de coopération à long terme ou les « projets pilotes » visent plutôt, eux, à organiser des transferts de compétences entre pays « donneurs » et pays « receveurs ». Il s'agit, à partir d'un besoin commun à plusieurs pays de culture ou de tailles semblables, d'élaborer une application dans l'un d'entre eux et de la proposer à d'autres ensuite. Ainsi le « tableau de bord présidentiel des indicateurs sociaux et économiques », développé à la demande du Togo. Le système a coûté environ 1 million de dollars. L'IBI en a financé un cinquième. En échange, le Togo s'est engagé à lui céder son logiciel réalisé par la société française SEMA : l'organisation a pu ainsi l'offrir récemment à la Bolivie et le tient encore à la disposition d'éventuels intéressés.

D'autres projets, comme celui d'une banque de données administratives avec la Côte-d'Ivoire, sont ainsi en cours avec le Zaïre, le Sénégal ou le Pérou.

Mais l'opération la plus importante réalisée à ce jour par l'IBI concerne le transfert en Argentine du système italien d'informatique judiciaire Italgiure. Cette application, très lourde, fonctionnant sur un gros ordinateur Univac, aurait coûté quelque 10 millions de dollars à l'Italie durant les dix années nécessaires à sa mise au point. Aux termes de l'accord tripartite conclu, celle-ci a cédé le logiciel à l'IBI, qui a financé aussi une partie de son adaptation en espagnol, et a donné le système à l'Argentine, qui s'est engagée, en échange, à en faire bénéficier des pays tiers. Le Chili, le Mexique ou l'Equateur, qui se sont déjà déclarés intéressés, pourront le jour venu profiter du savoir-faire – essentiel en *informatique – acquis conjointement* par l'IBI et l'Argentine.


HONORÉ

Une bonne carte de visite

Deux enseignements peuvent être tirés de ce type d'échanges :

– Les pays bénéficiaires accèdent plus facilement à certaines applications technologiques. L'Argentine n'a eu à débourser que 5 millions de dollars pour l'informatisation de ses tribunaux, soit une économie de 50 %. Mais les connaissances acquises – liées à une famille de matériels et à une application – sont *trop partielles pour permettre* à ces pays un quelconque affranchissement technologique.

– De nouveaux champs d'expansion sont offerts aux constructeurs ou aux sociétés de services. L'Italie a ainsi ouvert un marché de quatre cents terminaux – et ultérieurement de deux mille cinq cents unités – à un constructeur de la Péninsule, Sélénia. *« Bonne carte de visite pour le marché potentiel de douze mille terminaux qui se dessine en Amérique latine »*, remarque-t-on à l'IBI. Bonne affaire aussi pour la firme Sperry Univac, qui s'est taillé des perspectives commerciales très intéressantes dans un domaine et une région du monde où elle aurait eu beaucoup plus de mal à pénétrer seule.

(1) Membres : Algérie, Argentine, Bénin, Bolivie, Cameroun, Chili, Congo, Côte-d'Ivoire, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, France, Gabon, Ghana, Haïti, Haute-Volta, Irak, Italie, Jordanie, Liban, République malgache, Maroc, Mexique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Panama, Sénégal, Swaziland, Syrie, Togo, Tunisie, Venezuela, Zaïre.

Présidents sur canapé pour P.-D.G.

Les « décideurs » des grandes entreprises aiment rencontrer en privé les vedettes du « show biz » politique. Celles-ci peuvent ainsi accroître leur célébrité internationale et leurs revenus.

POUR les chefs d'entreprise, les grands patrons, les gens importants ou convaincus de l'être, un nouveau « must » à glisser dans leur portefeuille Hermès, entre leurs multiples cartes de crédit et les réservations à leur club de golf ou au polo de Bagatelle : la carte bleue de membre de l'Executive Club de France.

L'Executive Club de France fait de l'élitisme sa raison d'être. Son objectif est de permettre à ceux qui tiennent (ou croient tenir) les commandes de l'économie française de rencontrer dans la plus stricte intimité (trois cents personnes au grand maximum) les très grands acteurs de la scène internationale et de profiter ainsi d'informations ou d'analyses réservées à ces *happy few*. Sa philosophie, c'est l'importance des relations et des problèmes internationaux sur la marche des affaires. Un exemple : une semaine avant la chute du chah d'Iran, on disait encore aux Américains : *« Investissez en Iran, ne craignez rien, c'est du solide. »* Heureusement, dit-on, un général danois, lors d'une conférence à l'Executive Club de Copenhague, avait prédit un an plus tôt : *« Retirez vos avoirs en Iran, ça va sauter. »* Ceux qui, présents ce soir-là, l'ont cru s'en félicitent encore.

Un critère de sélection pour les invités : avoir joué, jouer ou être sur le point de jouer un rôle de tout premier plan. Jugez-en : en 1982, l'Executive Club, qui a tout juste un an, a servi tout chauds à ses membres Jimmy Carter, Michael Blumenthal, l'ancien secrétaire au Trésor américain, Alexander Haig, quelques jours après son départ du secrétariat d'État en octobre, et Walter Mondale, qui commençait à envisager d'être le candidat démocrate à l'élection présidentielle de 1984. Pour 1983, ça ne s'annonce pas trop mal non plus. Kissinger est venu en mars. En principe, l'ex-chancelier Schmidt, Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, le général Sharon, l'ancien ministre israélien de la défense, lui succéderont.

Pour filtrer les membres, le critère de sélection est tout aussi simple : il faut être un « décideur », un de ces P.-D.G. qui ont le pouvoir, qui sont aux commandes, bref, offrir aux grands de ce monde un auditoire digne du dérangement. Un des organisateurs explique : *« L'orateur dira des choses intéressantes parce qu'il sait que son public est de qualité et ne se contenterait pas d'un speech de seconde classe. Quand on a dit à Carter que les deux cent cinquante membres du Club représentaient 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie française, il a dit :* « My God ! » *On ne parle pas devant des gens importants comme devant tout un chacun. »* La garantie joue dans les deux sens.

Aussi, dans l'esprit des organisateurs, l'Executive Club est-il destiné aux numéros un, deux ou à la rigueur trois de chaque société ; pas aux numéros huit ou neuf. D'ailleurs, il n'y en aura pas pour tout le monde. Le chiffre maximum est fixé à trois cents. Sinon, ce n'est plus assez select, l'information est galvaudée. Or on arrive à deux cent soixante membres. Au début se sont glissés quelques avocats, un médecin, de vulgaires fondés de pouvoir. Cela ne durera pas. Quand on cherche des clients, on a tendance à ouvrir les bras, mais à présent, c'est juré, on refuse du monde tous les jours. Motif : vous n'êtes pas un V.I.P. *« Les patrons qui viennent sont en confiance, ils savent qu'ils ne seront pas assis à côté de leur quatrième adjoint, il n'y aura que des gens de leur niveau. »* Pour recueillir les confidences d'un ancien président, il vaut mieux rester entre soi...

Une demi-heure chez Mitterrand

De toute façon, il y a une barrière financière : la cotisation annuelle est de 6 000 francs, T.V.A. comprise. Pour ce prix, on a droit à une conférence de trente minutes, à un échange de questions et de réponses pendant une heure, le tout arrosé de champagne et de petits fours.

Et parfois à quelques plaisirs d'amour-propre supplémentaires. Henry Kissinger était en retard d'environ une demi-heure. Les organisateurs sont venus trois fois à la tribune annoncer qu'il était retenu par le président Mitterrand mais qu'il n'allait pas tarder. Quand on est président de Moët-Hennessy ou de la Société générale, c'est plus flatteur de penser que votre conférencier est en retard parce qu'il bavarde avec le président de la République que parce qu'il est coincé dans un embouteillage.

Les vedettes américaines du *show biz* de la politique ne font pas gratuitement le voyage pour les beaux yeux de l'Executive Club. Kissinger, qui a créé aux États-Unis un cabinet de consultants, fait payer 15 000 dollars sa prestation. C'est que (l'ancien secrétaire d'État l'a confié lui-même à Ivan Levaï sur Europe 1 le lendemain matin) son épouse Nancy a passé chez les couturiers la journée que lui-même avait partagée entre l'Élysée, les journalistes et l'Executive Club. Haig et Mondale ont demandé la même somme.

Mais le *top*, le *nec plus ultra* des poids lourds, c'est Jimmy Carter : 20 000 dollars pour l'ex-président, plus les frais de voyage pour lui-même et son épouse. Il rétribue là-dessus son attachée de presse, ses secrétaires et son garde du corps personnel. Le budget fédéral paie l'escorte supplémentaire d'une dizaine de « gorilles » que les États-Unis imposent à leurs anciens chefs d'État lors de leurs déplacements à l'étranger.

Il paraît que l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt ne parle pas non plus pour le plaisir. Il faut bien vivre !

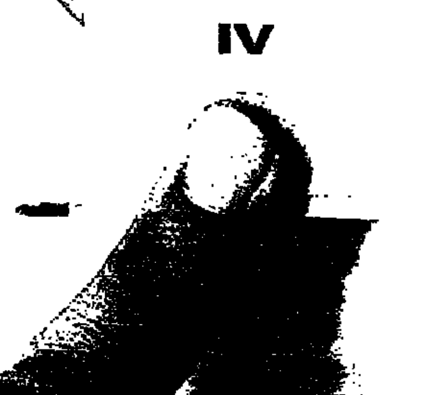
L'Executive Club fait ainsi partie de la chaîne (il a d'ailleurs ses semblables dans d'autres pays d'Europe) qui, avec les imprésarios et les organisateurs de tournées, garantit contre l'oubli les *has been* de la politique mondiale ou aide les vedettes montantes à se forger une réputation « internationale ».

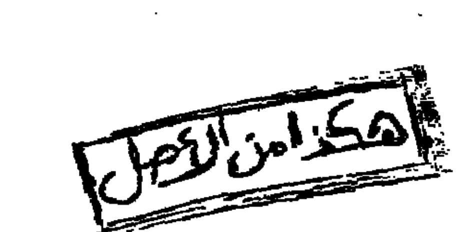
Pour les organisateurs du spectacle, rien de choquant dans cette façon de se faire payer cher sa compétence, son expérience et son temps : courante aux États-Unis, la pratique gagne l'Europe. Seuls sont payés les « anciens » de la scène politique, naturellement. Pas question de rétribuer quelqu'un qui est encore en fonctions. Pas question non plus d'inviter des personnalités françaises aux conférences. Ça risquerait de devenir une tribune politique. Et puis, les vedettes françaises, *« il suffit de tourner le bouton de la télé pour les entendre, qu'on le souhaite ou non »*.

Pour diversifier ses activités, l'Executive Club offre quand même à ses membres des déjeuners-débats, où des patrons français viennent échanger avec leurs pairs des idées, confronter des expériences. Minime bénéfice, la carte de membre donne également droit à 30 % de réduction dans une chaîne d'hôtels, à une priorité dans une firme de location de voitures et à 20 % de réduction à La boutique danoise – le premier Executive Club ayant vu le jour au Danemark, il y a cinq ans...

Les initiateurs de l'Executive Club français – une agence de publicité et un cabinet de « chasseurs de têtes » – y trouvent, pour leur part, deux avantages : l'entreprise flatte leur goût des célébrités ; elle est bonne pour leur « image » : qu'on le sache, ils ne se contentent pas de monter des campagnes publicitaires ou de rechercher des directeurs pour leurs membres et clients ; ils leur offrent en plus Carter sur canapé. ■

LILIANE DELWASSE.







DEMAIN

Si on peut penser que ces transferts profitent à tout le monde, ils ne favorisent en rien l'émancipation industrielle des pays dans les secteurs de l'électronique et de l'informatique. Aussi l'IBI tente-t-elle d'explorer une autre voie, celle que l'on pourrait nommer *transfert des valeurs ajoutées.*

Une expérience commence en ce moment entre Madagascar et une société de micro-informatique française, la SYMAG. Le principe consiste à confier la distribution de matériels à une société du pays « receveur » et à lui apprendre la capacité d'assurer la maintenance et le service après-vente. On a calculé à l'IBI que 38 % de la valeur ajoutée d'un équipement vendu reviendra à l'entreprise malgache. A terme, les autorités de l'île souhaitent également constituer des chaînes d'assemblage – ce qui porterait ce taux à 69 %, estime-t-on. « *Cela ne signifie pas bien sûr que Madagascar va acquérir une compétence de constructeur informatique du jour au lendemain. Mais il y existera au moins quelque chose qui ouvre au pays la possibilité d'envisager d'autres développements dans l'avenir, tout en lui donnant dans l'immédiat un atout économique plus intéressant que le simple rôle d'importateur* », explique Enrique Melrose.

Modifier le jeu commercial

Autre exemple, celui de l'« arabisation » des terminaux. Mené avec le constructeur français SEMS et le Centre national informatique de Tunisie (C.N.I.), le projet a consisté à développer des interfaces qui permettent d'utiliser des caractères arabes et de les voir apparaître sur l'écran ou de les faire éditer sur imprimante. Si l'application ne fonctionne aujourd'hui que sur la gamme Mitra de SEMS, il semble que le C.N.I. de Tunis ait acquis suffisamment de savoir-faire pour adapter ces interfaces à d'autres matériels.

Dans ce cas, comme dans les précédents, l'action de l'IBI a une incidence sur le jeu commercial. En ouvrant des marchés (et même en les créant) à certains constructeurs au détriment de concurrents éventuels, comme dans le cas de l'Argentine et du projet « arabisation », ou en modifiant les données du marché comme ce sera probablement le cas à Madagascar.

Bouleverser petit à petit les règles d'un jeu qu'elle juge trop défavorable aux pays utilisateurs face aux firmes multinationales – et surtout I.B.M. qui jouit souvent d'une situation de monopole, – tel est bien l'un des objectifs affirmés de l'IBI. « *Il faut rééquilibrer les rapports de forces,* commente Jean-François Soupizet, responsable du département Politiques. *Il n'y a pas de raison pour qu'un constructeur vende deux fois au même prix un logiciel ou une application déjà amortis.* »

Au schéma traditionnel des rapports Nord-Sud, l'IBI voudrait substituer une logique différente. « *Les pays en voie de développement cherchent le plus souvent à obtenir moins cher, les pays fournisseurs ou les industriels eux-mêmes à gagner de l'influence. Il faut rompre ce cercle vicieux,* dit Jean-François Soupizet. *Les pays aidés doivent être associés à la valorisation des réalisations pour leur permettre de tirer bénéfice de leurs dépenses. Les industriels en fait ont tout à y gagner, car une meilleure appropriation des nouvelles technologies par les pays utilisateurs favorise leur expansion commerciale. Et d'autant plus qu'on aide les pays acheteurs à devenir plus solvables.* »

Pour faire mûrir ces idées qu'elle espère voir reprises lors de la conférence SPIN II qui doit avoir lieu à La Havane en mai 1984, l'IBI organise du 24 au 26 de ce mois-ci une réunion préparatoire, à La Havane toujours, à laquelle sont conviés les représentants des pays utilisateurs, industriels producteurs des matériels et des logiciels, et des organismes financiers. Le but de cette rencontre, baptisée SPINDE, est de permettre à chacun d'exposer ouvertement ses besoins ou ses objectifs pour susciter des possibilités de coopération « cartes sur table ».

Chemin faisant, les préoccupations de l'IBI évoluent donc encore. Actuellement, elles oscillent entre deux vocations : celle d'un organisme d'intervention rapide fournissant des « coups de main sur le terrain » et celle d'un lieu où pourrait s'élaborer ce que l'on y nomme « *un nouvel ordre international de l'informatique* » au-delà des intérêts particuliers du moment de tel pays ou de tel constructeur.

Mais les méthodes de travail de l'IBI souffrent d'un manque de clarté. Sur quels critères l'organisation décide-t-elle des pays auxquels elle apporte une aide et des fabricants et sociétés de services à qui il revient l'avantage commercial d'en être les fournisseurs ? On ne voit pas davantage si les « chantiers » ouverts s'insèrent dans un plan d'action cohérent assorti d'objectifs auxquels on pourrait se référer pour juger du succès ou de l'échec des opérations décidées.

Plus largement, une analyse sur l'état réel de la situation des pays en voie de développement à l'égard des outils informatiques et télématiques semble faire totalement défaut à l'IBI, de même qu'une analyse des besoins à grande échelle et des résultats des expériences passées.

D'autre part, les deux orientations envisagées pas l'IBI sont-elles conciliables ? La vocation de « force d'appui » suppose que l'on prenne fait et cause pour une solution technique; mais un lieu de réflexion sur de nouvelles formes de transferts technologiques ou de valorisation de savoir-faire requiert une certaine neutralité.

La France semble largement responsable de ces ambiguïtés. Tant qu'elle a vu essentiellement dans l'IBI un moyen de promotion commerciale, elle s'est accommodée du caractère flou de ses orientations et de ses méthodes. Aujourd'hui, elle ne semble plus s'en satisfaire, mais elle ne formule aucune politique alternative. Pas plus qu'elle n'a tenté d'en imposer une lors des précédentes réunions de l'organisation.

Qu'elle s'en tienne à des vagues reproches ou qu'elle se retire, il est malheureusement à craindre que les questions de fond – le sous-développement technologique du tiers-monde et son assujettissement à cet égard aux firmes multinationales – ne trouvent pas de réponses. ■

ERIC ROHDE.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Profession : technologue

Au Québec, une corporation professionnelle des technologues des sciences appliquées a été créée le 10 septembre 1980. Elle regroupe six mille six cent trente-cinq membres (60 % ont moins de trente-cinq ans), professionnels des applications de la science, dans vingt et un secteurs industriels. Pour en faire partie, il faut avoir un diplôme d'études collégiales (diplôme de premier cycle d'enseignement supérieur) dans un des secteurs technologiques, ou un diplôme technique équivalent. Le technologue dispose non seulement des connaissances techniques, mais surtout du savoir-faire dans les domaines clés du développement industriel : énergie, bâtiment et travaux publics, robotique, biotechnologies, électronique, agro-alimentaire, aéronautique, télécommunication. La corporation organise des stages, des visites, des congrès...

★ *Science et Technologie*, 6222 Chambord-Montréal H2G 3B7 (514), Tél. : 738-11-35.

Automation : craintes et espoirs

D'après une étude effectuée par ORC (Opinion Research Company, une filiale de D. Little, Inc.), la majorité des Américains pense que l'automation réduira considérablement les possibilités de trouver un emploi. Dans le même temps, sept personnes sur dix pensent que l'automation rendra les métiers plus intéressants et accroîtra de façon significative la productivité et la croissance économique aux États-Unis.

★ *Nouvelles d'ADL France*, 230, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, Tél. (1) 563-14-59.

BOITE A OUTILS

Études sur l'Europe

L'Institut d'études politiques pour l'Amérique latine et l'Afrique de Madrid a créé un département d'études sur l'Europe, composé d'une équipe pluridisciplinaire d'économie et de science politique. Celle-ci mènera des études de structure et/ou de conjoncture sur la réalité européenne à l'intention de l'Amérique latine et de l'Afrique ; elle élaborera des modèles pédagogiques pour l'enseignement des Communautés européennes. Enfin elle étudiera les relations entre l'Espagne et les autres pays d'Europe.

★ *Instituto de Estudios Politicos para America Latina y Africa, IEPALA*, Villalar 3, Madrid 1, Espagne.

Diagnostics précoces

La technologie envahit le domaine de la santé et transforme les modes de diagnostic et de traitement. Elle ouvre des perspectives nouvelles pour le dépistage précoce des troubles de toutes sortes, à un stade où les possibilités d'intervention efficace existent. Des firmes comme Dupont, Corning, Allied, mais également des sociétés assez éloignées de ces spécialités telles que Fabergé, Revlon, Timex, se préoccupent déjà de ce marché. La revue *High Technology* (vol. 3 nº 3) fait le tour des innovations dans le domaine (radio, immuno-essais, enzymo-essais, etc.). Dans un article intitulé « Chasser les meurtriers silencieux » (« Stalking the Silent Killers »), la revue évoque les difficultés et les limites de ces applications (par exemple, nous ne connaissons encore qu'une douzaine des trente mille à cinquante mille protéines différentes dans le corps humain). Elle décrit aussi le développement industriel lié à ces technologies.

★ *High Technology*, 38 Commercial Wharf, Boston MA 02110, Etats-Unis. Tél. (617) 227-47-00.

Choix informatiques

Aujourd'hui, en informatique, la recherche fondamentale sait pratiquement répondre à tous les problèmes que l'homme de la rue peut imaginer ; la suite n'est qu'une affaire de développements, des développements selon des choix économiques et sociaux. La communauté scientifique peut seulement indiquer les voies qui lui paraissent les plus prometteuses. C'est ce qu'affirme, dans une interview publiée par la revue *Datafrance* dans son premier numéro, M. Papon, directeur scientifique à I.B.M. France.

Parmi ces tendances « fortes », sinon irréversibles, il signale notamment : le développement des ordinateurs à mémoire de grande capacité (notamment les architectures constituées par plusieurs unités de mémoire, voire en réseaux) ; la priorité accordée à la visualisation (tableaux, graphiques, télédétection, imageries par satellites) ; l'augmentation des besoins en stockage de l'information, qui vont devenir plus importants que les problèmes de traitement ; la généralisation de la C.A.O. (conception assistée par ordinateur).

★ *Datafrance*, 49, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. 548-52-06.

RENCONTRES DU FUTUR

Electricité, électronique et civilisation

Les techniques électriques, électroniques et informatiques constituent un axe privilégié de redéploiement économique et industriel pour les sociétés développées et vont entraîner des transformations sociales. Un débat est organisé entre des chercheurs et des universitaires, d'une part, et des industriels et des chercheurs qui sont engagés dans la production, de l'autre, sous la forme d'un colloque « Electricité, électronique et civilisation », organisé à Paris du 6 au 8 décembre 1983 par le Centre de recherche sur la culture technique (C.R.C.T.) pour la Société des électriciens, électroniciens et radioélectriciens.

Une dizaine de tables rondes porteront sur la culture (arts, mythes et idéologies, communication, information, éducation), le développement économique (modes de production, emploi, échanges internationaux), la vie quotidienne (machines au foyer, réseaux, risques et sécurité, environnement, santé et technique), l'histoire des entreprises et des modes de communication.

★ *C.R.C.T.*, 69 *bis*, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 747-85-27.

REPORTAGE

Les « folkeux » passionnés de Brest

Amateurs éclectiques, ils considèrent toutes les musiques populaires comme les leurs...

DANS l'arrière-salle du bar Le Patchwork, un nuage bleu commence à planer. Enjambant les chaises hétéroclites, se glissant sur des bancs le long des murs de pierre nue on commence à se passer des « demis ». Il est dix heures. L'heure de la « scène ouverte ». Ce soir-là, comme d'habitude, ceux qui avaient quelque chose à dire, à jouer ou à chanter se sont inscrits au « cornac » du folk-club, L'Entonnoir, Christian Desnos, qui les a annoncés successivement de sa voix puissante. Tout d'abord Fanch, qui rapportait des souvenirs musicaux de son voyage en Grèce. Renaud, guitariste bourguignon devenu musicien bretonnant après avoir appris la langue et fait des études de celtique, lui succéda, battant la mesure de son seul pied droit : sa silhouette presque immobile prenait un lent mouvement de ressort, tandis que s'élevait dans le silence une longue mélopée vannetaise sur une fille qui ne veut pas entrer au couvent. Patrice Couton, l'humoriste, était venu chanter un drôle de blues...

Ce soir-là, on attendait des Américains. Deux heures après, happés par les guitares, la concertina, le violon, le banjo, la contrebasse, on croyait encore que le voyage à travers l'histoire des États-Unis, les chants traditionnels, les blues et le gospel ne faisaient que commencer. Les « couche-tôt » quittaient lentement la salle, tandis que les « *laboused-noz* » (1) se préparaient à un « bœuf » dont on se souviendrait...

Pour les deux cent cinquante membres de l'association, fondée il y a un peu plus d'un an, L'Entonnoir est un lieu de rencontre pour les passionnés d'une certaine musique « *qui n'a pas droit de cité autre part* » (2).

Qu'y a-t-il de commun entre les fondateurs du club : Christian Desnos, musicien professionnel, vieux routard des *festou-noz* (3), remarquable professeur d'accordéon, co-auteur de deux disques de chansons de marins patiemment collectées, Fanch, fonctionnaire à la direction départementale de l'équipement, qui anime une émission musicale sur une radio locale avec un complice, Josik, mélomane universel, employé dans la réparation navale, et Renaud, enfin, passionné de musique américaine et participant aux concours de chanteurs bretons ?

C'est bien la musique populaire, le chant traditionnel des marins et des paysans avant qu'ils ne deviennent des agriculteurs. Ce n'est pas une musique « gratuite ». Elle aidait les travaux collectifs, de la « chanson à virer » aux airs des *festou-noz* auxquels on conviait les voisins pour damer les aires de battage. *Boutou-coat* (4) exigés.

Musique traditionnelle donc, ou plutôt musiques traditionnelles, car sa première caractéristique est sa variété : c'est le fruit d'une terre, d'un climat, d'une organisation sociale... Divisée en « pays » depuis des temps séculaires, la Bretagne est une terre de prédilection pour ce type de musique, d'autant plus chaleureuse et « sociale » qu'elle repose sur la transmission orale : chaque musicien breton a dans la tête un répertoire personnel glané auprès des vieux de chez lui.

A quoi sert cet attachement, à l'heure des moissonneuses-batteuses et des super-tankers ? C'est trop peu de répondre qu'on y recherche ses racines. Non, les « folkeux », comme ils se nomment, veulent surtout affirmer une identité collective. En Bretagne comme partout, la conscience de cette identité est née avec l'ouverture à un autre monde. « *Ceux qui sont revenus de la guerre de 14,* affirme un responsable du folk-club, *ont rapporté un accordéon. C'est le premier grand conflit mondial qui a tout changé ici* ». Une autre langue, une autre économie, une autre culture, entraient dans la région, ravalant plus tard la culture populaire au rang de folklore.

Les « folkeux » veulent donc redonner doit de cité à leurs traditions. Mais un folk-club n'est pas un *fest-noz* permanent. C'est plutôt un terrain de rencontre entre des cultures. A l'Entonnoir, devant une salle où on s'interpelle en français, en anglais et même en breton, on voit se succéder un Ecossais flanqué de Bretons, des Irlandais accompagnés de Belges, des Italiens, des Suédois, un groupe d'Irlandais, dont un violoniste de l'Orchestre national de Dublin, des Occitans, des clowns et des chanteurs de blues...

Les soirées ne sont pas toutes inoubliables, mais les Brestois qui sont fidèles aux rendez-vous bimensuels savent qu'ils y trouveront autre chose qu'un spectacle à regarder passivement : la fête d'une famille... qu'on aurait choisie.

« *La musique populaire, c'est la musique de tous et non la musique à la portée de tous* », calibrée aux dimensions exactes des récepteurs de télévision : les organisateurs du folk-club ont décidé de s'appliquer à vérifier la formule. « *C'est un art simple qui n'a pas besoin de moyens techniques sophistiqués,* affirme Christian Desnos. *On peut devenir bon musicien sans savoir une seule note de solfège* ». Le folk-club a donc décidé d'utiliser ses « bénéfices » (dix mille francs en un an) à financer des stages d'initiation à la pratique des instruments, sous la houlette de musiciens qui sont passés quelques jours plus tôt sur scène. Des stages de danse populaire vont aussi être organisés qui permettront aux participants des deux ou trois bals folk annuels de passer sans ridicule de la gigue à la gavotte. Dans le seul Finistère, on compte quatre-vingt-neuf folk-clubs.

Lieu de rencontre d'amateurs de danses, de musiques et de musiciens, le folk-club a atteint son premier objectif : donner un toit à une musique qu'on entend pas dans les salles de concerts ou à la radio. Pour ses animateurs, c'est énorme : d'où qu'elle vienne, c'est la leur. ■

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) « *Laboused-noz* » : Oiseaux de nuit.

(2) Patchwork-folk-club L'Entonnoir. Route de Gouesnou. 29200 Brest. Renseignement : Christian Desnos. Saint-Adrien de Plougastel. Téléphone : 40.63.72

(3) *Festou-noz*, pluriel de *fest-noz*, fête de nuit, suite de danses populaires qui avait lieu à l'occasion des travaux agricoles, des foires, des pardons, des noces.

(4) *Boutou-coat* ou *poutou-coat*, sabots de bois.

CROQUIS

Supplices

Si vous écrasez une noix sans remords, la cuisine n'est pour vous que l'antichambre des plaisirs. Elle n'est pas la chambre de tortures où les légumes, les fruits, sont hachés, émincés, coupés, broyés, râpés, pelés, grillés, ébouillantés, frits ou croqués vivants. L'appétit est l'excuse de ce carnage domestique. L'holocauste, à la campagne, est industriel et la rage de destruction de la vie végétale devient furieuse : forêts incendiées, haies taillées ou arrachées, herbes coupées, champs moissonnés, chaumes brûlés.

L'homme s'est acharné sur une espèce avec une méchanceté à la mesure de la jouissance qu'il en tire : la vigne. Il la plante dans un terrain caillouteux, exposée au soleil, pauvre en eau. Dès le début de sa croissance, elle est ligotée à un fil de fer. Plus tard ses sarments sont presque tous détruits. Si elle survit aux intempéries, les gaz sulfureux, les insecticides, la laissent asphyxiée, exténuée et solitaire. La délivrance des grappes, au moment des vendanges, est un rite sanglant. Une horde armée de serpes arrache le raisin, le précipite dans une hotte, puis dans le noir d'une cuve énorme.

Les grains s'y écrasent les uns contre les autres, beaucoup sont blessés ; la peau éclatée, ils saignent, et leur jus noie ceux du fond. Les pépins tiennent encore bon, cachés au milieu de la chair, ils croient encore échapper à la mort. L'illusion est vite remplacée par l'effroi de l'écrasement. Il produit un bouillonnement d'un liquide trouble avec des éclairs d'or et d'argent, des filaments gluants. Un filtre retire le dernier reste de vie et les alchimistes du vin s'emparent alors de lui.

C. GIRALDO.



La délation, poison latent



NICOLAS VIAL

(Suite de la première page.)

Le garde champêtre recueille aussi, au gré de ses bucoliques pérégrinations, de ces informations au ras des pâquerettes : de l'avis d'un « expert » gendarme à la retraite, *« c'est l'agent de renseignement par excellence »*, à qui on glissera dans l'oreille quelques petites phrases bien perfides en avalant un coup de blanc. Le matin en uniforme, l'après-midi en civil, il a vent de toutes les petites histoires, de tous les délits. Ainsi a-t-il pu faire découvrir, grâce à un « bavardage », celui qui, par vengeance probablement, avait scié la branche d'un cerisier dans le verger du boucher...

Aux différends de propriété s'ajoutent les affaires de mœurs, les histoires de cœur qui chavirent dans la haine. Femmes trompées et maris jaloux adressent parfois leurs suppliques à une autorité quelconque. Une manière détournée de faire payer l'autre qui vous a trahi. *Dans une entreprise de l'Ouest qui* emploie deux mille personnes, dont 40 % de femmes, un responsable du personnel avoue recevoir, bon an mal an, une quinzaine de messages anonymes, plus les coups de téléphone, concernant des adultères, car c'est dans l'activité professionnelle qu'il s'en consomme le plus.

Seul un intérêt aussi direct peut briser l'interdit qui pèse sur la dénonciation au patron : *« Ces appels, pathétiques parfois, proviennent de gens qui dénoncent les relations extra-conjugales de leurs conjoints. On s'adresse alors au patron pour dire que cette situation est intolérable pour l'entreprise elle-même ! Certains, dans le passé, s'en sont servi pour réclamer le déplacement de l'amant ou de la maîtresse, voire même son licenciement. »*

« Un coffre-fort secret »

Les conjoints trompés ne sont pas les seuls à demander justice. Tous ceux qui signalent au fisc les arnaques à l'impôt, réelles ou supposées, de leurs concitoyens ne s'estiment-ils pas, eux aussi, trompés, en quelque sorte ?

Dans ce domaine, la délation paraît plus difficile à mesurer : on écrit quelquefois directement au ministre, à la direction générale des impôts, à la direction nationale des enquêtes fiscales (D.N.E.F.) ; mais le plus souvent les informations aboutissent dans les services de base. *« A certaines périodes de l'année, il arrive qu'on reçoive plusieurs dizaines d'appels par semaine, anonymes bien sûr, réclamant un contrôle sur tel ou tel contribuable*, constate le responsable d'un service de contrôle fiscal, à Paris. *Derrière ces démarches, on découvre parfois des histoires de jalousie : par exemple, à l'occasion d'une procédure de divorce, on voit des épouses dénoncer leur mari en l'accusant de ne pas payer assez d'impôts ! En agissant ainsi, elles espèrent obtenir plus tard une réévaluation de leur pension alimentaire... »*

Mais là aussi, c'est surtout l'esprit de vengeance qui fait le dénonciateur occasionnel. C'est, par exemple, le comptable licencié qui « donne » son ancien patron : *« A tel endroit, vous trouverez un coffre-fort secret rempli de lingots d'or et une comptabilité occulte. » « On trouve aussi des contribuables qui attirent notre attention sur un procédé de fraude dont ils ont été victimes »*, ajoute un agent du fisc. Mais d'autres aussi signalent une affaire dans l'espoir de toucher la fameuse « prime d'aviseur », généralement versée en liquide, dont le montant varie en fonction de la fraude et des sommes récupérées, car l'administration utilise très officiellement la dénonciation. *« L'efficacité dans la lutte contre la fraude est aussi à ce prix »*, *commente, laconique, un des responsa*bles de la direction générale des impôts.

Une autre forme de fraude, le travail clandestin, qui a pris dans certains corps de métier — bâtiment, réparation automobile notamment — des proportions considérables, est de plus en plus fréquemment dénoncée. D'abord auprès des organisations professionnelles, fédérations et chambres de métiers, encouragées dans leur lutte contre le fléau par les informations transmises, sous le manteau ou par « téléphone arabe », par des artisans furieux.

Les renseignements sont suffisamment précis pour que *« neuf fois sur dix, on tombe pile sur le chantier clandestin »*, indique ce petit patron du bâtiment des Yvelines, qui organise de temps à autre des « opérations coups de poing » avec la gendarmerie pour débusquer les tricheurs. Dans la coiffure, où le travail au noir sévit aussi, des « tuyaux » ont permis à des professionnels de découvrir des shampouineuses en chambre et même, prise exceptionnelle, de surprendre à l'aube un barbier amateur... en train de raser un mort : cinq billets de cent francs en poche, enlevés au coiffeur du quartier.

« Les voleurs de travail »

Les « voleurs de travail » — selon l'expression d'un responsable de l'assemblée permanente des chambres de métiers, — salariés du bâtiment qui bricolent pour leurs voisins ou chômeurs, sont aussi « signalés » anonymement à l'Agence nationale pour l'emploi, aux ASSEDIC, à l'URSSAF ou à l'inspection du travail. *« Les dénonciations sont les plus fréquentes dans les zones urbaines, là où les problèmes d'emploi sont les plus aigus »*, note le responsable d'une antenne de l'A.N.P.E. de la région parisienne. Elles peuvent entraîner une « demande de renseignement » qui peut aller jusqu'à une convocation et même jusqu'à des poursuites si les faits sont avérés.

Les immigrés sont le plus souvent visés : à leur égard, les lettres s'accompagnent généralement de propos injurieux du style : *« Ras le bol des bougnoules ! Faut pas s'étonner qu'ils nous prennent aussi notre boulot... »* Avec les immigrés, les jeunes, les femmes célibataires et, d'une manière générale, tous ceux qui sont perçus comme des marginaux, sont ceux qui sont le plus fréquemment victimes de dénonciations, observent sans surprise juges et policiers.

A ces catégories, faut-il ajouter les ecclésiastiques de la fraction la plus moderniste de l'Eglise ? Certains ont eu dans un passé récent à subir les foudres des milieux intégristes, affirme un dominicain : *« Au moment du débat sur l'avortement, des prêtres ont été dénoncés par des parents inquiets, ou des fidèles très attachés au respect de la liturgie traditionnelle. Des lettres arrivent encore couramment sur les bureaux des évêques et même jusqu'au Vatican... »*

Les policiers disent eux-mêmes ne pas être à l'abri. Les petits délinquants font depuis quatre à cinq ans de la dénonciation — point anonyme cette fois — une méthode de défense, déclare-t-on au Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) : *« Une véritable plaie pour la police. »* Arrivés devant le juge d'instruction, ils accusent les inspecteurs de passages à tabac ou de vols à l'occasion de perquisitions. *« A l'heure actuelle, nous avons trois à quatre affaires de ce genre par mois »*, dit-on, transmises pour enquête à l'inspection générale des services (I.G.S.).

Phénomène permanent mais marginal, la délation reste néanmoins potentiellement dangereuse. L'histoire le montre : dans les périodes troublées, elle peut se développer et envahir la société. *« C'est un poison en attente*, fait remarquer ce commissaire de police d'une grande ville de province. *On le voit bien en ce moment avec les problèmes de délinquance, les débats sur l'insécurité. Les gens, inquiets, téléphonent pour un oui ou un non, pour signaler un vol de vélomoteur, un casse dans un magasin : on veut se rendre utile, défendre la loi et l'ordre en coopérant. »*

Nécessaire parfois, cette coopération avec les autorités peut aboutir, dans des situations de crise comme en Allemagne fédérale lors de la chasse aux terroristes de la « bande à Baader » en 1977, à une délation de masse. Invitée par la section « terrorisme » du B.K.A. (bureau de police criminelle fédéral) à fournir des indications par voie anonyme, la population répondit au-delà de toute espérance. Il en reste quelque chose : depuis plusieurs années, une émission de télévision qui fait participer les spectateurs avec des policiers à la recherche de malfaiteurs bat tous les records d'audience en Allemagne.

Cinq mille appels

En France, certains policiers rêvent d'une telle coopération. Le code pénal ne fait-il pas de la dénonciation du crime un devoir ? En mars dernier, à la suite de l'assassinat d'un coiffeur d'Ajaccio, les autorités policières et judiciaires firent diffuser la voix des racketteurs à la radio et à la télévision. De plus, en appelant un numéro de téléphone on pouvait écouter sur un disque les malfaiteurs. En l'espace de quelques heures, cinq mille appels furent enregistrés. Les indices fournis par des témoins anonymes devaient permettre d'arrêter les coupables.

Ce succès apparaît aujourd'hui comme un encouragement à poursuivre dans cette voie. Une voie qui a été ouverte avec la diffusion de portraits-robots de truands ou de présumés terroristes. Là aussi, le grand public est invité à fournir des éléments d'information. Pour cet inspecteur de la brigade criminelle du quai des Orfèvres qui avoue ne pas *« avoir trop d'états d'âme »*, la diffusion de portraits-robots à son revers. *« Les délateurs de toute espèce se manifestent à cette occasion. On dit avoir reconnu « le » coupable ; en fait c'est le voisin de palier dont la tête ne vous revenait pas... Après l'attentat de la rue des Rosiers nous avons reçu près de trois cents informations qu'il a fallu vérifier. 85 % étaient totalement fantaisistes, certaines carrément malveillantes, comme cette lettre de Marseille : vérification faite, elle mettait en cause un épicier arabe du coin qui n'avait aucune ressemblance avec le portrait du tueur publié dans les journaux ! »*

A la faveur d'événements de ce genre, certains croient pouvoir régler leurs comptes en toute bonne conscience. *« On peut le déplorer*, ajoute cet inspecteur. *Mais une bonne police ne va pas sans renseignements, et donc sans une certaine forme de dénonciation. »* Parfois utile aux pouvoirs, véritable instrument de régulation sociale en temps de crise, la délation ne perd pas cependant son caractère abject. ■

MICHEL HEURTEAUX.

CROQUIS

La maladie des urnes

Arrivé à Saillans au hasard d'un été, Charlot y rencontra ma tante, l'épousa et ne repartit pas.

Depuis dix ans, tempes blanches et *belle prestance, on le voit et, surtout, on* l'entend dans tout Saillans. Car Charlot a le verbe haut et il en use à tout propos et en tout lieu : aux rencontres des anciens combattants, à la buvette de la Boule mousseuse, à la section locale du parti socialiste, chez Edith le café près du tunnel, chez Alain le café du Fossé, à la Coop et au Casino.

Retraité, il s'est présenté aux municipales sur une liste des « jeunes ». Sa campagne lui a coûté 270 F pour faire tirer de grandes affiches jaunes afin de marquer le coup face à celles du maire sortant, petites et sans allure.

Il est allé assister au dépouillement avec « un de sa classe », non sans avoir auparavant commandé un repas monumental pour fêter sa veste. Il savait bien qu'il ne serait pas élu car il en irrite plus d'un, au village, ce Parigot qui lit beaucoup et n'importe quoi et donne des avis péremptoires sur chaque chose.

Il a récolté trente-huit voix dont celle de sa femme et la sienne. Les trente-six autres lui ont fait bien plaisir.

Charlot s'est demandé s'il avait bien fait de s'inscrire sous son vrai nom : *« Les gens ne m'auront pas reconnu et n'auront pas voté pour moi. »* Les méchantes langues ont suggéré que de n'être pas reconnu avait dû plutôt le favoriser que le désavantager. Les élections lui ont laissé quelques souvenirs. Le plus précis est le menu du repas qu'il digéra avec sa défaite. Mais il se souvient aussi du dépouillement et des discussions autour des bulletins nuls. Il a eu bien du mal à faire admettre que le bulletin sur lequel on avait écrit *« la souriante »* à côté du nom de l'institutrice n'était pas valable, ni celui où l'on avait ajouté le nom de « Dédé ». D'ailleurs, qui a pu voter pour Dédé qui n'était pas candidat ? Dédé lui-même ? Sûrement pas, Dédé ne sait ni lire ni écrire. C'est le benêt.

Le lendemain des élections, Charlot est resté au lit, malade. Le médecin a diagnostiqué une bronchite, les copains, eux, ont pensé à la maladie des urnes.

ANNIE OBERTI.

L'aquarium

Quelqu'un peut-être cognerait doucement à la porte. On penserait : j'aurais rêvé. L'on fermerait un peu plus les yeux sous les couvertures. La lampe serait éteinte. Les livres en tas près du lit ou sous la table. L'on songerait à ce Dieu-poisson auquel les simples poissons adressent leur prière tous les soirs. On penserait aux courses à faire pour le week-end : les cigarettes, les journaux, la viande hachée, les fruits jaunes. Puis ça recognerait à la porte. On ne dirait rien. On se relèverait avec précaution, évitant les trois ou quatre lattes du parquet qui grincent toujours. On s'approcherait de la porte. On écouterait. Quelques frottements. Une voix qui s'éclaircit. On rirait sous cape, un peu intrigué.

On penserait : c'est sûrement J..., cela ne peut être que B..., ou K..., si elle est rentrée de Hollande. Puis, peut-être, on verrait le bec de cane s'abaisser doucement pour remonter aussitôt vers sa position initiale. On entendrait quelques mots, rapides, comme étouffés. Il serait tard. Les poissons prieraient leur Dieu-poisson. On retournerait vite se coucher. Les lattes suspectes seraient évitées. Le lit ne craquerait pas. Personne ne saurait rien. Ce serait la nuit, très tard dans la nuit.

JEAN-LUC COATALEM.

Novateurs dans les soutes

Après s'être laïcisée, l'UNIOPSS, « ministère privé » des affaires sanitaires et sociales, essaie de prendre le virage de l'innovation...

CENT TRENTE-QUATRE associations nationales ou fédérations et pas moins de six mille cinq cents associations de base employant deux cent cinquante mille travailleurs sociaux et personnels divers (1) dans leurs établissements : le tonnage du vaisseau UNIOPSS (2) (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) ne laisse pas d'impressionner... Sans doute cet ensemble qu'on a pu appeler le « ministère privé des affaires sanitaires et sociales » est-il né dans un contexte favorable : *lorsqu'en 1946 fut instituée la Sécurité sociale*, les établissements privés existants *surmontèrent facilement leurs* antagonismes pour s'insérer collectivement dans l'appareil administratif et financier qui se mettait en place.

Mais, en trente-cinq ans, le secteur sanitaire et social a été bouleversé : croissance exponentielle, technicisation, bureaucratisation, spécialisation des équipements... L'UNIOPSS aurait pu éclater en autant de regroupements spécifiques sinon concurrents. Non seulement elle a subsisté, mais le décompte le plus facile est encore celui des associations... qui n'adhérent pas à l'UNIOPSS : la Croix-Rouge et surtout les associations laïques, dans la mouvance de l'éducation nationale, partisanes du « tout service public » et méfiantes à l'égard d'une organisation marquée à leurs yeux par ses origines confessionnelles, même si elles acceptent aujourd'hui de travailler avec elle.

L'UNIOPSS a bénéficié aussi de solides atouts. D'abord une *décentralisation très poussée* dont le principe a été déposé dès 1946, par la création systématique d'unions départementales (UDOPSS) et régionales (URIOPSS). En six ou sept ans, le réseau a été achevé. Faute de pouvoir rémunérer des personnels, on a dû abandonner l'échelon départemental (3), mais l'échelon régional s'est consolidé : l'Union nationale, avec ses vingt-deux permanents, apparaît comme « microcéphale » par rapport aux vingt et une unions régionales qui comptent cent cinquante permanents et perçoivent directement les cotisations des adhérents dont elles reversent 20 % au national.

En fait, l'organisme a joué un rôle uniquement politique. L'UNIOPSS et les URIOPSS ne gèrent aucun équipement. L'Union nationale a la charge – et c'est déjà beaucoup – de la représentation officielle du secteur sanitaire et social privé. « *Pont entre ses adhérents et les pouvoirs publics* », selon une expression chère à Henri Théry, son directeur général, elle a en outre une vocation de rassembleur par ses colloques, ses journées d'études et ses congrès biennaux. Son budget (5 millions de francs en 1982) provient des cotisations pour un gros tiers, de la rémunération d'activités pour un autre, et pour le reste de subventions.

Vers l'œcuménisme

Ce « ministère privé » n'est *tout de même pas resté sans* connaître de changements. Au premier rang, il faut compter la laïcisation. Les œuvres réunies dans l'UNIOPSS étaient surtout confessionnelles (à dominante israélite en Alsace, protestante dans le Languedoc et catholique partout ailleurs) ; elles ont été progressivement supplantées par des associations laïques. « *Partis des congrégations, nous sommes parvenus à l'œcuménisme* », affirme Henri Théry.

Mais depuis ces dernières années s'esquisse un nouveau tournant, celui de l'innovation. « *Une union comme la nôtre ne peut s'en tenir à la représentation du* statu quo, *le moment est venu de favoriser les éclosions qui s'écartent de l'institutionnel* », dit Henri Théry.

Reste à voir sur le terrain : d'une URIOPSS à l'autre l'engagement est plus ou moins affirmé, les novateurs travaillent parfois dans les profondeurs du vaisseau. Celle de Marseille, couvrant la Provence-Côte d'Azur et la Corse, s'est placée dans le peloton de tête sur le plan des initiatives (4).

Pourtant celle-ci est encore présidée par son fondateur, Maurice Chaix-Bryan, un chrétien fervent qui a combattu dans la Résistance et appris la création de l'UNIOPSS par les « Semaines sociales ». Mais il a déjà *abandonné l'exécutif* à Bernard Delanglade, directeur depuis six ans. Convaincu que « *la société doit être entre les mains des jeunes* » et prenant acte d'une laïcisation « *qui s'est faite dans le bon sens, substituant la motivation civique au dévouement chrétien* », Maurice Chaix-Bryan a délibérément favorisé la transformation. Doublée en effectifs (huit personnes actuellement), l'équipe des permanents a considérablement rajeuni, les nouveaux venus (dont Bernard Delanglade) trouvant là leur premier emploi.

Sa réputation, l'Union régionale de Marseille la doit donc moins à sa taille relativement modeste dans l'UNIOPSS (500 adhérents, un budget de 1,6 million de francs) qu'au travail de cette équipe qui a élargi la gamme des services proposés aux adhérents : « *Nous avons introduit dans certains établissements une assistance à la gestion, moyennant une cotisation spécifique*, explique Christian Bruley, conseil en gestion ; *pour l'ensemble de nos adhérents, nous essayons de susciter des dynamiques nouvelles : initiation à l'informatique, projet d'une banque de données et de groupements d'achats...* »

L'ouverture au « non-institutionnel » s'est appuyée sur un vecteur original : un centre de services pour associations (5). « *Le matériel et l'information existaient déjà à l'UNIOPSS. Les associations ont donc vu sans mal le profit qu'elles pourraient en retirer, et cela nous a permis d'être directement branchés sur ce qui se fait d'un peu pointu dans la région* », dit le responsable, Dominique Monsanti.

Ce « non-institutionnel », c'est par exemple, dans un secteur aussi traditionnel que celui des personnes âgées, dont s'occupe Françoise Cloupet, « *la recherche pour les personnes en perte d'autonomie d'une gamme de solutions souples entre l'isolement à domicile et l'hospitalisation* ».

C'est aussi la formation « non traditionnelle » de longue durée proposée aux salariés d'un établissement sous forme d'une réflexion sur leur vie et leur travail. Ou bien la prise en charge par l'URIOPSS d'un service de dépannage matériel pour personnes âgées lancé par le Secours catholique : l'Union régionale profite de ses antennes dans le milieu associatif pour reprendre certaines innovations.

C'est encore l'impact du programme gouvernemental pour les seize-dix-huit ans : les associations ayant mieux répondu que les entreprises aux demandes de stage, l'URIOPSS cherche à convaincre les établissements qui « ronronnent » de la nécessité d'accueillir les jeunes.

« *Pour tout cela, l'écoute est indispensable et il nous faut améliorer la collecte des renseignements venant des départements* », souligne Bernard Delanglade, qui souhaite opérer une certaine décentralisation en regroupant les chefs d'établissement en petites équipes. ■

DANIEL GARCIA.

(1) Etablissements hospitaliers, hospices, sanatoriums, centres médico-sociaux, de repos, de cure, infirmeries...

(2) UNIOPSS, 103, fbg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. (1) 225-16-76.

(3) L'UDOPSS des Alpes-Maritimes est la seule qui n'ait pas cessé ses activités : avatar des velléités d'autonomie de ce département.

(4) URIOPSS, 54, rue de Paradis, 13006 Marseille. Tél. (91) 54-92-88.

(5) Voir *le Monde Dimanche* du 3 avril 1983.

annonces associations

Appels

Porte de Versailles – Paris pour lutter contre stationnement anarchique pendant salons, adhérez « ASEV », 28, rue Lacretelle, 75015 – Env. chèque 20 F + carte visite.

Cherchons péniche pour camp. été préf. canaux midi 12 pers. part. frais. club Loisirs prévention Ranguin, 2, av. de La Borde - 06150 – Cannes-La-Bocca, tél. : (93) 47.75.20, 8 h à 13 h.

PASST : envoie gratuit du n° 2 sur simple demande (contre 3,60 F frais d'envoi). Écrire BP 14 – 84270 VEDÈME

Organisme formation met à disposition, salle 25 pl. à la jour. – 14e arr. 337-79-13

Rech. lieu d'ac. héberg. + rep. + 4 sal. pour 30 enf. en R.P. 1 w.e. par trim. contact La Chacone, ass. music. – 10, r. Erard, 75012, 341-96-89, 14 h-17 h.

Créations

Le guide du Créateur 49 F. Le guide de la Franchise 56 F. 200 idées de Création à Média-Inter – 1, rue de Reuilly, 75012 PARIS.

Sessions et stages

Stages formation et loisirs *10-17 juillet : animation* musicale, éducation, esthétique, vannerie, tissage, cuir, poterie, peint. sur soie ; marionnettes 10-25 juillet : *guitare, photo, vannerie*, tissage, poterie. Écrire Ateliers Comtois Exp. Treige-Cordière, 39100-DOLE.

Le Centre Internation. de format. Européenne propose stages jeunes 18/30 ans du 13 au 18/6 à Marly près Paris sur relat. Europe-U.S.A. avec *tables rondes animées par* experts des deux continents. Séj. grat. rembours. partiel voyage. Rens. INSC-CIFE, 4, bd Carabacel, 06-NICE, (93) *85-85-57.*

Stages d'alpinisme pour les enfants en moyenne et haute montagne. A partir de 12 ans. *Renseign. : C.I.H.M. (chalets* internationaux de hte montagne) 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : (1) 325-70-90.

Camps chantiers à Albiez en Savoie + de 14 ans, 2000 F, 14 nuits, déb. et fin juil., août, restaur. ferme (1 jr trav. = 1 jr hébergt *ultérieur*). Rando montagne, animat. Possib. déduct. CAF, tente person... R. et *inscr. ARLEP Billau*, 39, rue du gral Leclerc, 59350, *St-André (20) 74-05-67.*

Associat. internat. vend cause croissance, système *6/442*

I.B.M. traitement de texte de 1979 parfaitement adapté vie associative. Prix intéres. Tél. 766-75-10, M. Pery.

Session d'arabe-maghrebin du 1er au 13 juillet, Paris 60 heures - Tous niveaux, 650 F - Méthode basée sur l'oral, trav. sociaux, *militants, coopér.*, enseign., époux (ses) de Maghrébins. Env. envel. timbrée à votre adresse à ALPHATIS, 27, rue de *Chartres*, 75018 PARIS.

PROJECTION-FILM jeudi 19 mai à 20 h 15 (ent. lib.) « Ski autour du monde » *D. Barrymore W.-E. Alpinisme* 4/5 juin Le Petit-Combin (niv. peu dif.).
Tour du Mont-Blanc 3/16 juil., niveau P.D. 2 200 F. Pr ts *rens. : CLUB ALPIN* FRANÇAIS, 7, rue la Boétie. 742-38-77 (12-18 h) sf lundi.

HADES
Astrologie et spiritualité
du 24 au 30 juin (6 jours)
Kagyu-Ligne, château de Plaige,
71320 Toulon-sur-Arroux.
Tél. (85) 79-43-41.
Prix stage tt compris : 1.200 F (600 F arrhes à l'inscription et 600 F premier jour). Inscriptions : adresse ci-dessus.

Histoire de la peinture, dessin, *aquarelle, gravure*, litho, dans un beau village de Bourgogne : La Licorne Bleue
21150 Flavigny(80)96-20-59.

PLANÉTARIUM
complet démontable + présentateur qualifié disponible pour sensibilisation astronomie, animation stage scientifique, *etc. 1.200 F par jour* + déplacement. tél. : (73) 91-43-28, E.E.D.F. - ASTRAP, 3, rue Pierre-Curie, 63000 Clermont-Ferrand.

Photojournalisme
Stages intensifs 10 jours en juin. Institut Pratique de Journalisme, 80, rue de *Turenne, 75003* Paris. 887-06-53.

SEMANTIQUE GÉNÉRALE
Séminaire à Paris
Ass. Culture et Environnement
renseignements 329-39-16.

MÉDECINS
Stages informatique et cabinet médical.
Ass. Culture et Environnement renseignements et inscriptions 329-39-16 et 920-47-81.

10/18 ans, *juil.*, août, séj. itinér. Grèce, Espagne, Portugal, petits gpes de 20. Vivre son voyage, ne pas se contenter de le subir. Bretagne, mer, *8/15 ans. R.D.C.* Loisirs, 71, r. Maubeuge, 75010 Paris. 526-52-75.

Bronzez français cet *été* aux *Deux-Alpes, SKI à 3000* m. Stages hte montagne et rando. Foyer St-Benoît. 38143 Venosc. Tél : (76) 80-06-86.

Rando. pédestre Mt Lozère (Parc nation. des Cévennes) de ferme en ferme. 18-26 juin. Groupe de 10 pers. Pr ts détails : La Burle 07510 *USCLADES* (75) 38-80-19.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Animation de chantiers

Etudes et chantiers, association pour la participation des *jeunes et des adultes à l'aménagement*, l'équipement, l'animation et la sauvegarde des espaces de vie, organise cet été plus de cent cinquante chantiers en France ou à l'étranger, concernant les espaces naturels, *le patrimoine architectural, l'installation* des centres d'accueil et d'animation. Elle organise aussi des cycles de formation pour animateurs : stages pour le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), sessions *de formation à l'animation de* chantiers de jeunes ou de chantiers de monuments historiques. Elle offre notamment un contrat animation-formation de deux ans aux participants à des réalisations locales.

★ *Etudes et chantiers*, 33, rue Campagne-Première, 75014 Paris. Tél. (1) 322-15-61.

PUBLICATIONS

Emploi rural

Animer, revue de la Fédération nationale des foyers ruraux, présente dans son numéro 59 *un dossier sur l'emploi* en milieu rural : « Quels emplois pour quel type de développement ? », « L'*agriculture, fer de lance* », « Contrats et créations d'emplois », etc.

★ *Animer*, F.N.F.R., 1, rue Sainte-Lucie, 75015 Paris. Tél. : (1) 578-01-78.

RENDEZ-VOUS

Informatique et éducation populaire

L'Institut national d'éducation populaire, en collaboration avec l'Agence de l'informatique *et les fédérations d'éducation* populaire, organise du 24 au 27 mai 1983 un colloque national consacré à « l'informatique, l'éducation populaire et la vie associative ». Au programme : des « tables rondes » sur des *expériences en cours, des* ateliers-forums sur des applications de l'informatique intéressant l'éducation populaire (interrogation de banques de données, usage de la micro-informatique dans le domaine de *la musique ou des* arts plastiques par exemple). Les organisateurs veulent aussi aboutir à des propositions sur des « urgences » : rôle du secteur associatif *dans l'informatisation de* la société française, usage de l'informatique comme outil de gestion, comme outil d'animation et d'expression ; attitude *face aux producteurs d'informatique*...

★ *INEP*, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi.

CONSEILS

Le foyer rural

Si l'urbanisation rapide des dernières décennies a provoqué ce qu'on a appelé « l'exode rural », un mouvement inverse s'est amorcé en faveur du « développement rural » et le « foyer rural » participe dans une certaine mesure à ce développement.

L'instruction du 16 janvier 1962 du ministère de l'agriculture définit le foyer rural comme « *groupement librement constitué entre personnes appartenant au milieu rural ou y ayant des attaches directes, en vue de créer ou de développer, en dehors de toute préoccupation lucrative, des activités éducatives, récréatives, sportives, culturelles...* » et la circulaire du 12 juin 1968 du même ministère ajoute que « *ces activités trouvent fréquemment un prolongement vers les problèmes d'aménagement et de développement économique* ».

Selon leur situation statutaire et règlementaire on distingue :

– Les foyers ruraux sous tutelle du ministère de l'agriculture, affiliés pour le plus grand nombre à la Fédération nationale des foyers ruraux (F.N.F.R.), 1, rue Sainte-Lucie, 75015 Paris.

– Les foyers ruraux de jeunes et d'éducation populaire créés par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (L.F.E.E.P.), 3, rue Récamier, 75007 Paris.

– *Les foyers ruraux qui n'appartiennent à aucune de ces deux* catégories, et qui peuvent être gérés soit par une association 1901 ou une coopérative de services se réclamant de la loi 47-1775 du 10 septembre 1975.

La création d'un foyer rural relève de l'initiative de personnes bénévoles ; l'adhésion à à l'association est individuelle et la législation en vigueur ne permet pas l'adhésion de personnes morales, même s'il est possible que diverses associations ou collectivités soient représentées au conseil d'administration.

L'association ou la coopérative de services qui se constitue doit demander l'agrément auprès du préfet du département pour bénéficier de subventions de l'État. L'association doit être obligatoirement créée et agréée avant de déposer des demandes de financement pour la construction ou l'aménagement de locaux.

C'est ici qu'il y a lieu de distinguer, selon la circulaire du 12 juin 1968, les « *foyers ruraux de grand secteur d'animation et de développement* » et les « *foyers ruraux communaux ou intercommunaux* ». Les premiers, participant à une activité de développement du milieu rural dépassant les limites d'un canton, peuvent prétendre, après consultation des organisations nationales de foyers ruraux, à des subventions d'équipement correspondant à 25 % de la dépense globale avec un montant maximum de 1 300 000 francs (chiffre fixé par le ministère de l'agriculture le 28 août 1980). *Pour les autres* foyers, l'inscription aux programmes d'investissement est actuellement sous la responsabilité directe *des préfets mais il est vraisemblable* que la mise en place de la décentralisation et les transferts de compétence qu'elle *entraînera modifieront sensiblement* cette procédure. *Là encore*, le taux de subvention est de 25 % de la dépense globale mais le plafond est *fixé à 500 000 francs*.

Enfin, un foyer agréé peut obtenir des subventions de fonctionnement du ministère de l'agriculture pour faciliter son démarrage ou pour favoriser des initiatives nouvelles intéressantes.

Tous les foyers agréés doivent présenter annuellement un rapport d'activité et un compte de gestion à leur administration de tutelle :

– pour les foyers ruraux dépendant directement du ministère de l'agriculture, par la voie de la direction départementale des services agricoles ;

– pour les foyers ruraux de jeunes et d'éducation populaire par l'intermédiaire des directions départementales du temps libre, de la jeunesse et des sports.

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association loi 1901, 24, *rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 380.34.09, Télex* : SERVASS 650344 F.

Amarcord... sur TF 1 ? De quoi s'acheter un magnétoscope pour enregistrer cette œuvre somptueuse, se la projeter ensuite une fois par semaine chez soi. Mais voilà, TF 1, on ne sait pourquoi, a choisi de doubler le film de Fellini en français au lieu de le sous-titrer. Comment imaginer un seul instant cet album de souvenirs inimaginables où les images, le son, la musique, la langue, forment un même rêve sonore, un mouvement rythmique qui vous emmène vers le grand Bateau, comment imaginer toute cette galerie de personnages, les adolescents travaillés par la puberté, Volpina la débauchée, l'oncle fou qui grimpe aux arbres, la mamma débordée, le curé, la buraliste aux seins démesurés, parlant français ? C'est un peu comme si on doublait un opéra italien en norvégien, Montand en japonais, ou Ray Charles en allemand. Il n'y a pas que les sondages qui comptent, il y a aussi les œuvres. On n'achètera pas de magnétoscope. On ne regardera même pas Amarcord.

Dieu, le dimanche matin seulement...

DEUX émissions sur TF 1 qui méritent l'attention. La première, diffusée le 8 mai et intitulée « Socialistes et chrétiens ? », cherchait à répondre à la question : la religion et la politique sont-elles antagonistes, compatibles ou, à la limite, obligatoirement liées ? La seconde, qui sera diffusée le 29 mai, est intitulée « Le lieu de combat : Tokombéré ». Dans ce film, le docteur Christian Aurenche, prêtre et médecin, a imaginé une nouvelle approche des problèmes de santé et de développement en milieu rural africain.

Deux émissions qui sortent de l'ordinaire – d'un ordinaire souvent terne, avouons-le, faute de moyens matériels adéquats – mais qui seront passées pratiquement inaperçues, au moins du grand public, pour la simple raison qu'elles sont programmées le dimanche matin.

Actuellement, le dimanche matin sur TF 1 est entièrement consacré aux émissions religieuses. Il commence à 9 heures avec, depuis peu, un quart d'heure accordé à une émission islamique. Cela n'a pas été sans peine, du fait que la communauté musulmane en France n'a pas pu se mettre d'accord pour désigner une autorité spirituelle acceptée par tous, et, pour le moment, l'émission islamique est tellement académique qu'elle risque de passer par-dessus la tête des immigrés qui composent la grande majorité des deux millions de musulmans vivant en France.

De 9 h 15 à 9 h 30, l'émission du rabbin Josy Eisenberg, « A Bible ouverte », prend la forme, le plus souvent, d'une explication exégétique et talmudique de l'Ecriture. Puis, de 9 h 30 à 10 heures, l'émission « Orthodoxie » du Père Jean Renneteau est centrée d'ordinaire sur la liturgie somptueuse de cette Eglise orientale. De 10 h à 10 h 30, l'émission du pasteur Jean Domon, « Présence protestante », cherche à montrer comment la foi protestante est vécue dans le monde d'aujourd'hui.

La part du lion est taillée, bien entendu, par l'Église catholique, avec l'émission des Pères Abeberry et Avril, « Le jour du Seigneur », de 10 h 30 à 12 heures, composée d'un magazine d'une demi-heure, de la messe retransmise en direct chaque dimanche d'une paroisse différente, et d'une interview de huit minutes (« Votre vérité ») d'un chrétien qui témoigne de sa foi.

Un cloisonnement dommageable

Cette concentration des émissions religieuses le dimanche matin a des avantages et des inconvénients. Des avantages : un temps régulier garanti et une stabilité qui permet aux Églises de diffuser des offices religieux à l'intention des fidèles malades, âgés ou isolés. Des inconvénients, cependant, se font sentir de plus en plus. D'abord, les confessions non chrétiennes peuvent se demander pourquoi on les cantonne dans un jour, le dimanche, qui n'a aucune signification pour les musulmans ou les juifs.

Même les chrétiens se plaignent d'être enfermés dans ce que le pasteur Domon appelle *« le petit jardinet du dimanche »*. Le problème, pour lui, c'est que l'émission « Présence protestante » passe au moment où les fidèles vont au culte. *« Ceux qui nous regardent*, dit-il, *sont surtout âgés, malades ou éloignés d'un temple ; et ils réclament du culturel, alors que nous voudrions montrer la foi en action. »* Citant l'exemple d'autres pays européens – même l'Italie, – où les protestants ont accès à la télévision en semaine, le pasteur Domon avoue : *« Mon rêve serait « une table-ronde », en semaine, à laquelle assisteraient tous les croyants. »* Autre grief des protestants : TF 1, qui est responsable et propriétaire des programmes, ne fait rien

Les émissions religieuses, diffusées le dimanche matin sur TF 1, ne satisfont pas totalement leurs producteurs. Certains voudraient qu'on parle de Dieu aussi les autres jours.

pour les faire connaître à un public qui ignore ce qui se passe le dimanche matin : il n'y a jamais de retransmission en semaine des émissions religieuses.

Le père Jean Mansir, responsable des programmes du « Jour du Seigneur », partage l'avis de son collègue protestant. *« Il y a des heures libres en semaine, le lundi par exemple*, dit-il, *où les chaînes paient un temps d'antenne sans l'utiliser et où on pourrait très bien passer des émissions religieuses. »* Il est vrai que plusieurs films tournés par l'équipe du « Jour du Seigneur » ont gagné des prix, sans être proposés à un public plus large.

Même TF 1 souhaiterait diversifier ses programmes du dimanche matin, en partageant les émissions religieuses avec les autres chaînes. Une des raisons est purement matérielle : c'est celle des ressources. La télévision vit de publicité, qui, elle, cherche à drainer les publics les plus nombreux possibles. Or les autres chaînes commencent à remplir leurs grilles du dimanche matin : Antenne 2 avec « Gym tonic » et « Dimanche Martin », FR 3 avec des émissions pour immigrés : « Images de... » et « Mosaïque ». Pourtant, ces émissions ne constituent pas, à proprement parler, une concurrence pour celles de TF 1, car le public de croyants est hautement motivé. Il serait même en progression, puisque le « Jour du Seigneur » du 18 avril 1982 avait un taux d'écoute de 4,6 %, et celui du 24 avril 1983, de 6 % (environ un million de foyers) ; « Présence protestante » fait environ 1 %, soit 160 000 foyers.

Des considérations théologiques

Les moyens financiers manquent aux autorités religieuses pour réaliser leurs ambitions en matière d'émissions religieuses. Le Comité français de radiotélévision, organisme catholique mandaté par l'épiscopat, ne reçoit aucune subvention. En dehors du concours technique apporté bénévolement par TF 1 (frais d'émissions en direct ou en studio) toutes les autres dépenses sont couvertes grâce à la contribution directe des fidèles et des téléspectateurs. Il faut trouver, en moyenne, 95 000 F pour chaque dimanche... Chez les protestants, c'est pire : ils doivent payer quatre salariés à plein temps, plus les frais de tournage, sans pouvoir compter sur les dons et les legs qui financent les catholiques.

Il existe, enfin, des considérations théologiques propres à chaque confession. Les protestants ont longtemps hésité à se servir de la télévision comme moyen d'apostolat, étant donnée la réserve traditionnelle des réformateurs pour l'image et pour la représentation picturale des choses de la foi. Quant aux catholiques, un problème est posé par leur théologie des sacrements, selon laquelle des gestes humains accomplis par un prêtre « produisent » la grâce dans les âmes. Une messe télévisée, donc «à distance», peut-elle remplacer la présence physique à l'office ? Selon un sondage paru récemment dans l'hebdomadaire *Télé 7 Jours*, 45 % des catholiques estiment qu'*« un catholique qui assiste à la messe télévisée a rempli son devoir religieux »*, dans certains pays, tels les Pays-Bas, on encourage les fidèles à participer à la messe télévisée en posant du pain et du vin devant leur récepteur !

Les évêques français, en revanche, sont formels : la messe télévisée – plus proprement appelée « retransmission de la messe » – ne saurait en aucun cas tenir lieu de la réalité. Comme l'a dit le cardinal Lustiger : *« La télévision, par définition, c'est un message qui est reçu passivement, qui engendre une certaine attitude de distance, de spectacle, de distanciation, peut-être même de voyeur. »* ■

ALAIN WOODROW.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

LUNDI 16 MAI

AMARCORD ★★

Film italien de Federico Fellini (1973), avec B. Zanin, P. Maggio, A. Brancia, N. Orfei, M. Noël.
TF 1, 20 h 35 (140 mn).

Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Fellini, dans sa province, au temps du fascisme. Ce n'est pas une reconstitution historique, c'est une suite d'épisodes, de visions, de fantasmes, véhiculés par une mise en scène glissant de l'onirisme à la réalité (ou l'inverse), réinventant la mémoire pour un cinéma de l'imaginaire, de l'extravagance, de la démesure. Un grand paquebot illuminé sort de l'ombre, invite au voyage, à la traversée.

VENDREDI 20 MAI

L'ATALANTE ★★

Film français de Jean Vigo (1934), avec M. Simon, D. Parlo, J. Dasté, L. Lefèvre, G. Margaritis (N.).
A 2, 22 h 45 (77 mn).

Mutilé par les distributeurs et les exploitants, qui attendaient une histoire sentimentale, « commerciale », rebaptisé Le chaland qui passe, *avec la musique d'une chanson alors populaire, ce chef-d'œuvre (on ne trouve vraiment pas d'autre mot) d'amour fou et de fantastique social dans le monde des mariniers fut reconstitué bien plus tard. Il est, maintenant, universellement admiré, mais Vigo, cinéaste maudit, grand révolté du cinéma français, était mort, à vingt-neuf ans, peu après la sortie et l'échec de son film. Cette rediffusion n'est pas seulement un hommage à Michel Simon (génial, bien sûr), mais aussi à la création de Vigo, à tous ses interprètes.*

LUNDI 16 MAI

DIABLES AU SOLEIL ★

Film américain de Delmer Daves (1958), avec F. Sinatra, N. Wood, T. Curtis, L. Dana.
TF 1, 14 h 35.

Deux Américains se battent en Italie et en France en 1944. Sur cette guerre-toile de fond, Daves a traité un conflit sentimental aggravé par le racisme à l'égard des Noirs. Curieux film de la mauvaise conscience.

MARDI 17 MAI

L'AFFAIRE MORI ★

Film italien de Pasquale Squitieri (1977), avec G. Gemma, C. Cardinale, F. Rabal, S. Satta Flores.
A 2, 20 h 40 (105 mn).

A l'époque fasciste, la lutte d'un préfet de police de Palerme contre le brigandage et la Mafia, en Sicile. Un récit dramatiquement solide (d'après une histoire authentique), une mise en scène donnant un peu trop dans le lyrisme et l'esthétisme, ce qui gomme parfois la signification politique.

LE DESORDRE ET LA NUIT

Film français de Gilles Grangier (1957), avec J. Gabin, D. Darrieux, N. Tiller, P. Frankeur, H. Scott (N.).
FR 3, 20 h 35 (91 mn).

Le monde des boîtes de nuit, des trafiquants de drogue et des affaires louches, du côté des Champs-Elysées. Dans un genre alors trop cultivé par le cinéma français commercial, Grangier fait preuve d'originalité par la mise en scène des ambiances nocturnes et l'ambiguïté psychologique des personnages. L'interprétation de Jean Gabin, Nadja Tiller et Danielle Darrieux réserve des surprises.

JEUDI 19 MAI

LA PROVINCIALE ★

Film franco-suisse de C. Goretta (1980), avec N. Baye, A. Winkler, B. Ganz, P. Vernier.
FR 3, 20 h 40 (105 mn).

Une fille de Lorraine déracinée à Paris. Si l'on retrouve le ton feutré, subtil, de la Dentelière. *Goretta prend tout de même d'autres directions : celle de la colère devant l'indifférence ou les compromissions de la société parisienne (mais cela ne sonne pas toujours juste); celle de la volonté de lutte incarnée par Nathalie Baye refusant de sombrer dans la déprime.*

DIMANCHE 22 MAI

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Film français de Roger Coggio (1982), avec M. Galabru, R. Varte, C. Deschaumes, E. Margoni, R. Coggio.
TF 1, 20 h 35 (146 mn).

Après la réussite cinématographique des Fourberies de Scapin, *une ahurissante adaptation du* Bourgeois gentilhomme, *perdue dans de grands décors, des mouvements d'appareil gratuits et une « lecture politique » (à la fin) plutôt gratinée.*

PANDORA ★★

Film américain d'Albert Lewin (1951), avec J. Mason, A. Gardner, N. Patrick, J. Fielding, M. Cabre.
FR3, 22 h 30 (90 mn).

Le mythe grec de Pandora, femme originelle et fatale, rejoint la légende du Hollandais volant *dans un port espagnol, en 1930. Passion folle, immortelle, mise en scène baroque, surréaliste, exaltation de la beauté d'Ava Gardner, du sombre romantisme de James Mason. Ce film est l'œuvre rare, insolite, d'un réalisateur qui occupa une place bien à part dans la production hollywoodienne des années 40 et 50.*

Les soirées de la semaine

	LUNDI 16	MARDI 17	MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22
TF 1	**20 h 35 Film : Amarcord**, de Fellini. Lumière, mémoire, splendeur... hélas en français. **22 h 45 L'Enjeu**, Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.	**20 h 35 Saga**, magazine scientifique de M. Treguer, l'œil, la mémoire, les gestes. **21 h 55 Temps X**, magazine de science-fiction de I. et G. Bogdanoff.	**20 h 35 Le cœur du débat :** J. Delors-M. Fourcade, l'état de la France. **22 h 10 Naissance d'une exécution :** le Prince de bois, de Bela Bartok.	**20 h 35 Feuilleton : Bel Ami**, d'après G. de Maupassant. Dernier épisode. **22 h 15 Spécial Cannes**, de José Artur.	**20 h 35 Variétés : Formule 1.** Autour de Yannick Noah. **21 h 40 Série : La route de la liberté**, avec Cassius Clay. **22 h 45 Histoires naturelles :** La louveterie.	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 25 Droit de réponse**, de M. Polac. Vous y croyez : les mouvements religieux. **22 h 50 Magazine du cinéma : Étoiles et toiles.** Autour de Patrice Chéreau.	**20 h 35 Film : Le Bourgeois gentilhomme**, de R. Coggio. **22 h 50 Passions, Passions :** le magazine des envies, des rêves.
A 2	**20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Des souris et des hommes**, de Steinbeck. Un colosse niais et son homme-conscience en vadrouille, mise en scène de Robert Hossein. **22 h 30 Magazine : Plaisir du théâtre**, avec Dominique Lavanant.	**20 h 40 Téléfilm : L'Affaire Mori**, de Pasquale Squitieri. **22 h 30 Magazine : Lire c'est vivre**, Mes amis, d'Emmanuel Bove. Un roman à contre-courant, au pessimisme plat sur un individu pauvre, nommé Victor Baton.	**20 h 35 Téléfilm : Houdini, le magicien**, de M. Shavelson. **22 h 10 Magazine : Moi... je**, de B. Bouthier. Le revenu des Français, le verlan...	**20 h 35 L'histoire en question :** Toutankhamon, de A. Decaux. Mystères et malédictions. **21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.** Sex machine, Joe Cocker.	**20 h 35 Série : Secret diplomatique**, de D. de La Patellière et A. Kamof. **21 h 40 Apostrophes.** Julien Green. La belle langue française. **22 h 45 Ciné-club** (cycle Michel Simon) : **L'Atalante**, de Jean Vigo.	**20 h 35 Variétés : Champs-Élysées.** Avec Sacha Distel. **21 h 55 Téléfilm : L'île bleue**, de J.-C. Guidicelli. Un science-fiction où le temps s'est arrêté pour des raisons de rentabilité.	**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** **21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires :** chasseur de cyclones. Souffle coupé ! **22 h 30 Magazine :** Désirs des arts.
FR 3	**20 h 35 Téléfilm : Vichy dancing**, de Leonard Keigel. Une chanteuse ancienne « collabo ». **22 h 25 Magazine de la mer :** Thalassa. **23 h 05 Prélude à la nuit :** Mouret.	**20 h 35 Film : le Désordre de la nuit**, de Gilles Grangier. **22 h 25 Prélude à la nuit :** Gershwin.	**20 h 35 Variétés : Cadence 3.** **21 h 55 Téléfilm : l'Histoire du soldat Fransez**, de P. Durand. De retour de 14. **23 h 10 Prélude à la nuit :** Beethoven.	**20 h 35 Ciné-passion : la Provinciale**, film de Claude Goretta. **22 h 40 Bleu outre-mer :** pêche en Guyane. **23 h 35 Prélude à la nuit :** Clara Wieck Schumann.	**20 h 35 Magazine Vendredi : Pourquoi ils nous tuent ?** Le témoignage de Rigoberta Menchu, indienne au Guatémala, en plan fixe et gros plan. **21 h 55 Magazine de la photo :** Flash 3. **22 h 40 Prélude à la nuit :** Ravel.	**20 h 35 Tous ensemble :** Dossier noir (J.L. Hoover et le F.B.I.) ou la Légende de la ville d'Ys ou la Féria, en direct de Nîmes. **21 h 40 Cycle Charlie Chaplin :** l'Émigrant. **22 h 35 Musiclub :** Bach.	**20 h 35 Magazine littéraire : Boite aux lettres**, de J. Garcin. Avec Daniel Boulanger. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : Pandora**, d'Albert Lewin. **0 h Prélude à la nuit :** Darius Milhaud.

TELEVISION

Livres

La pauvreté qui colle à la peau

EMMANUEL BOVE a écrit *Mes amis*, à vingt-trois ans. *Une œuvre à contre-courant*, au pessimisme plat, un roman bref, aussitôt *remarqué* par Beckett. Il raconte en phrases courtes, sèches, comme dégraissées, avec une application clinique, dans le détail mais sans un mot de trop, l'univers de Baton, son héros pauvre, qui vit sans commencement ni fin, un tunnel sans femme, ni argent, ni amis, ni aventures. Baton est-il cynique ? Généreux comme il le dit ? Égoïste ? Narcissique ? Orgueilleux ? Baton est un humilié. La pauvreté lui colle à la peau, c'est une fatalité. Il est *lucide. Son ironie blesse, il transpire le malaise.*

Le roman d'Emmanuel Bove a des phrases comme celles-ci : *« Quand je m'éveille, ma bouche est ouverte. Mes dents sont grasses : les brosser le soir serait mieux mais je n'en ai pas le courage »... « A peine sorti des draps, je m'assois sur le bord du lit. Mes jambes pendent à partir du genou. Les pores de ma peau sont noirs. Les ongles de mes doigts de pied longs et coupants : un étranger les trouverait laids. »*

Style neutre, réalisme misérabiliste... Pas pour l'écrivain Bernard Noël, qui considère, au contraire, qu'il faut voir dans cette application à s'accrocher au détail, à relever toutes les notations visuelles, un « romantique ». *« Romantique, le paysage auquel on peut devenir identique, sans blabla »*, dit-il. Bernard Noël fait partie des huit personnes invitées par *Pierre* Dumayet et Robert Bober à parler du roman d'Emmanuel Bove. Des bibliothécaires, un *libraire, un imprimeur, des écrivains, l'ancien P.-D.G.* de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, une employée *d'un ministère. Pierre* Dumayet et Robert Bober ont cherché des gens qui pouvaient non pas s'identifier forcément à Baton mais qui avaient dans doute quelque chose à dire, soient qu'ils aient une certaine expérience de la solitude, soit qu'ils aient un regard, une analyse, ou qu'ils correspondent à l'un des autres personnages du roman.

En même temps que le décor — les tuyaux qui mènent à une lampe dénudée, les stores cassés, une flaque sur le carreau, les murs tachés d'humidité, — Robert Bober a filmé les visages de ceux que Pierre Dumayet rencontre et interroge. Apparaissent en creux des fragments de vie, des vocabulaires, d'autres lumières sur cet étrange, très moderne roman écrit en 1923.

CATHERINE HUMBLOT.

★ LIRE C'EST VIVRE : MES AMIS, A2, mardi 17 mai, 22 h 30 (50 mn).

Les portes de l'invisible

ROMANCIER, nouvelliste, Julien Green apparaît dans la littérature française de ce siècle, comme un écrivain d'aucune école, d'aucune mode. Un classique de tempérament solitaire et mystique. *D'origine américaine*, partagé entre les intrigues du monde sensible et la pureté spi*rituelle, plusieurs événements marquent en* profondeur sa jeunesse : la perte de sa mère en 1916, *sa conversion au catholicisme romain* un an plus tard et l'expérience tragique de la guerre.

Plus d'une dizaine de romans (Léviathan, le Visionnaire, Minuit), un triptyque autobiographique, trois pièces de théâtre et un journal : son œuvre se présente comme une cathédrale lancée vers le ciel. Le salut de l'homme, la fascination de l'absolu sont les thèmes qui traversent une prose limpide, pure et souple, croquée dans la langue française la plus transparente. Lire Julien Green est un enchantement magique qui nous mène par le chemin tortueux des passions aux portes de l'invisible.

Couronné d'honneurs, membre de l'Académie française et de l'Académie royale de Belgique, il est l'un des rares écrivains entré de son vivant dans la prestigieuse collection de « La *Pléiade* ». Bernard Pivot recevra donc un grand écrivain. Déjà *invité à « Apostrophes », Julien Green n'a pas* cette aisance bavarde de certains écrivains habi*tués des médias. Il semble timide, réservé et ne* passe à la télévison que lorsqu'il y est invité.

M. G.

★ APOSTROPHES, A 2, vendredi 20 mai, 21 h 40 (85 mn environ).

Série



Cassius Clay sur un plateau

MOHAMMED ALI, alias Cassius Clay, est la seule surprise du piètre remake du célèbre feuilleton « Racines ». Cette saga américaine en quatre épisodes — intitulée pompeusement « la Route de la liberté » — conte l'histoire d'un esclave fugitif choisi par la communauté noire pour devenir délégué à la convention constitutionnelle. *Mohammed Ali*, qui tient ce rôle, semble plus à l'aise sur un ring de boxe que sur un plateau de cinéma. Les dialogues sont d'un didactisme rarement égalé.

M. G.

★ LA ROUTE DE LA LIBERTÉ, TF 1, à partir du vendredi 20 mai, 21 h 40 (60 mn chaque épisode).

LUNDI 16 MAI

TF1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **H.F. 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **D'hier et d'aujourd'hui** (et à 16 h 15).
14 h 35 **Film : Diables au soleil**, de Delmer Daves.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 ***Histoire d'en rire.***
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Amarcord**, de Federico Fellini.
22 h 45 **L'Enjeu.**
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Boiron, le numéro un mondial de l'homéopathie ; quand les communes se prennent en main ; les nouveaux retraités ; vendre du « made in France » aux Français.
23 h 40 **Journal.**

A2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Cette semaine sur A2.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Série : Le cœur au ventre.**
16 h 5 **Reprise : Apostrophes.** (Diffusé le 13 mai).
17 h 15 **La TV des téléspectateurs.**
17 h 40 **Récré A 2.**
18 h 30 ***C'est la vie.***
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Des souris et des hommes.**
De Steinbeck, mise en scène R. Hossein. Avec C. Brosset, C. Patou.
Un colosse un peu niais, et son gardien de conscience, tous deux ouvriers agricoles, bourlinguent en Californie à la recherche d'un travail. Une mauvaise fortune déjoue leurs plans...
22 h 30 **Magazine : Plaisir du théâtre**, de P. Laville. *Avec* D. Lavanant.
23 h 15 **Journal.**

FR3

18 h 10 **Messages. P.T.T.**
18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
A l'occasion du Festival de Cannes, le magazine se consacre toute la semaine à la création cinématographique. Il sera réalisé en partie à Cannes. Ce lundi : la création et la mise en scène avec J. Delannoy, président de l'I.D.H.E.C. et M. Mitrani, réalisateur.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Téléfilm : Vichy Dancing**, de Léonard Keigel, d'après P. Sevran. Avec C. Renard, S. Freiss, H. Tisot. Coprod. FR3-Bavaria et M. de la culture.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 5 **Journal.**
22 h 25 **Magazine : Thalassa.**
23 h 3 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
23 h 5 **Prélude à la nuit.**
Première suite pour trompette et orgue « les Soupers du roi », de J.-J. Mouret, par B. Soustrot, trompette et F.-H. Houbart, orgue.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 52, Les lundis au soleil ; 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Film : L'homme pressé* d'Edouard Molinaro ; 22 h 50, La joie de lire ; 23 h, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton Dallas : Angoisse ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : Bons Baisers d'Athènes*, de George Pan Cosmatos ; 22 h 50, Variétés, Club 06 ; 23 h 25, Impact du plein évangile.
- R.T.B., 20 h, *Ecran témoin : Un bourgeois tout petit petit*, de Mario Monicelli ; Débat.
- T.S.R., 19 h 10, Le dernier mot ; 20 h 05, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma : Les trésors inconnus de Charlie Chaplin ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 17 MAI

TF1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.)**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Féminin présent.**
A votre *santé* ; *14 h 30 feuilleton :* la chute des aigles ; 15 h 50 Dossier : Anne-Marie ou le temps retrouvé ; 16 h 50 Variétés.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres**
20 h **Journal.**
20 h 30 ***D'accord, pas d'accord.***
20 h 35 **Saga**
Magazine scientifique de M. Treguer.
L'observation scientifique et l'illusion d'optique ; la mémoire ; gestes d'artisans ; Fontainebleau, forêt de graffitis.
21 h 45 **Spécial Cannes 83.**
Carnet de bord de Sam Fuller.
21 h 55 **Temps X.**
Le nouveau magazine de sciences et science-fiction des frères Bogdanoff.
Extraits de films, critiques de livres.
22 h 55 **Journal.**

A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Émissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 ***Aujourd'hui la vie.***
15 h 5 **Série : Le cœur au ventre.**
16 h 5 **Reprise : La chasse aux trésors.** (dif. le 15 mai).
17 h 5 **Entre vous**, de L. Bériot.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 40 **Film : L'affaire Mori**, de Pasquale Squitieri.
22 h 30 **Lire c'est vivre : « Mes amis » de E. Bove.**
Magazine littéraire de P. Dumayet, réal. R. Bober.
(Lire notre article ci-contre).
23 h 20 **Journal.**

FR3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
En direct de Cannes : la fédération française des ciné-clubs
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Film : Le désordre et la nuit**, de Gilles Grangier.
22 h 05 **Journal.**
22 h 23 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
22 h 25 **Prélude à la nuit.**

« Parfois, ce que l'on appelle pression peut être en effet façon de vous éclairer mieux sur les questions. »
(M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D. G. de Radio-France, interviewé dans *Presse actualité*, avril 1983.)

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L. 20 h, Vegas : Le contrat ; 21 h, *Film : Invasion secrète*, de Roger Corman ; 22 h 40, La joie de lire ; 22 h 45, Visite guidée.
- T.M.C., 19 h 35, La petite maison dans la prairie ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : Don Camillo... Monseigneur*, de C. Gallone ; 22 h 50, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : *A l'est d'Eden* ; 20 h 50, Minute papillon : Il y a vingt-cinq ans, la vie c'était quoi ?
- T.S.R., 20 h 5, Dallas ; 20 h 55, Un pays, une musique : Porto-Rico, de Claude Fléouter ; 21 h 45, Laurence, médecin de brousse ; 22 h 30, *Film : l'Invitation au rêve*, d'André Paratte.

MERCREDI 18 MAI

TF1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain : Bac, pas bac que faire après ?**
13 h 50 **Mer-cre-dis-moi-tout.**
15 h 45 **Jouer le jeu de la santé.**
15 h 50 **Les pieds au mur.**
18 h **Jack Spot.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 ***Histoire d'en rire.***
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
19 h 53 **Tirage du loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le cœur du débat.** Émission de I. Barrère, N. Copin et D. Grandclément.
L'état de la France avec MM. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget et Jean-Pierre Fourcade, sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine président des « Clubs perspectives ».
22 h **Spécial Cannes 83.**
22 h 10 **Naissance d'une exécution : Le prince de Bois**,
de Bella Bartok par l'orchestre de Paris, dir. P. Boulez.
On connaît bien « le Mandarin merveilleux », moins « le Prince des bois ». De cet autre poème chorégraphique, Pierre Boulez après Dorati réveille « la fureur et le mystère ».
23 h 35 **Journal.**

A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 5 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 30 **Stade 2 midi.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Les carnets de l'aventure.**
« La montagne sacrée », de R. Messner.
14 h 30 **Dessins animés.**
15 h 5 **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
17 h 45 ***Terre des bêtes.***
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Houdini, le magicien**, de M. Shavelson.
Magicien, illusionniste le grand Houdini fait le serment de parler à sa femme une fois mort. Deux ans après sa disparition a lieu une séance de spiritisme très controversée.
22 h 10 **Magazine : Moi... je**, de B. Bouthier.
Au sommaire, comme toujours, des tas de petits sujets : Vivez-vous au-dessus de vos moyens ? (quinze personnes et leurs revenus) ; portrait d'un batteur ; le Verlan ; la troisième génération « gay » ; Valérie Valère.
23 h 5 **Journal.**

FR3

15 h **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
18 h 25 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
En direct de Cannes : l'Association française des cinémas d'art et d'essai.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 50 ***Dessin animé : Tintin.***
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Variétés : Cadence 3**
Émission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
Avec Paul Anka, en direct de Cannes.
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Téléfilm : L'histoire du soldat Fransez**,
de Ph. Durand, avec J.-F. Poron, S. Goulven, A. Léal et Th. Pouliguen.
L'histoire du soldat Fransez Lomener, de retour chez sa sœur Amélie après soixante-quatre ans d'absence. Yves Gallois, journaliste, recueille le témoignage de ce paysan illettré, condamné à mort et soi-disant exécuté pour la patrie en 1914.
22 h 48 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
22 h 50 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour cor et piano » de Beethoven, par A. Cazalet au cor et M. Levinas au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *Film : Divorce à l'italienne*, de Pietro Germi ; 22 h 50, RTL-Théâtre ; 23 h 25, Before our Next Programme.
- T.M.C., 19 h 35, Un ours pas comme les autres ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : Avec les compliments de Charlie*, de Stuart Rosenberg ; 22 h 30, Variétés : Gogo rythmes.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h 10, Jeu : Videogram ; 22 h 5, Planète des hommes : films ethnographiques.
- T.S.R., 19 h 10, Le dernier mot ; 20 h 5, A bon entendeur ; 21 h 10, Téléscope ; 22 h 5, Regards : Le printemps présence catholique ; 22 h 50, Football : Coupe U.E.F.A.

JEUDI 19 MAI

TF1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (infos).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Objectif santé : Troisième âge, troisième souffle.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 15 **Dessin animé.**
19 h 25 **Emissions d'expression directe.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Bel Ami.**
Réal. P. Cardinal, adapt. P. Moustiers, avec J. Weber, A. Clément...
Bel-Ami quitte Madeleine, renoue avec Clotilde, séduit Mère Duroy, pour enfin prendre en otage sa fille Suzanne avec qui il se marie. Dernier épisode d'une adaptation sans gloire d'un roman de Maupassant.
22 h 15 **Spécial Cannes.**
De José Artur.
Des séquences et interviews de vedettes du cinéma après la clôture du Festival de Cannes 1983.
23 h 15 **Journal.**

A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Émissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 ***Aujourd'hui la vie.***
15 h **Téléfilm : Le maître des clones**, de D. Medford.
Un docteur et son mentor entreprennent de mystérieuses manipulations génétiques.
16 h 40 **Magazine : Un temps pour tout.** *Cet été, la France.*
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Expression directe.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **L'Histoire en question : Toutankhamon**, d'A. Decaux.
L'équipe de « l'Histoire en question » s'est rendue en Egypte, a retrouvé les traces du précurseur du pharaon Toutankhamon et tente de reconstituer la démarche des archéologues.
21 h 50 **Magazine : Les enfants du rock.**
Sex Machine, Weather Girls, Kid Creole et The Coconuts, Joe Cocker...
23 h 15 **Journal.**

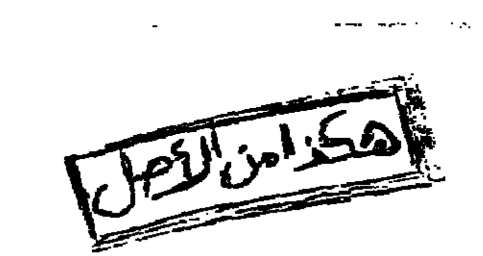
FR3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Autour de Cannes : chrétiens médias, le Père M. di Falco.
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 ***Emissions régionales.***
19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Ciné-passion**, de M.-C. Barrault.
20 h 40, **Film : la Provinciale**, de Cl. Goretta.
22 h 20 **Journal.**
22 h 40 **Bleu outre-mer.**
Pêche artisanale et le blaff en Guyane.
23 h 34 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
23 h 35 **Prélude à la nuit.**
Mélodies de Clara Wieck-Schumann, avec U. Reinemann, baryton et D. Selig au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Dallas : L'adoption ; 21 h, *Film : Un homme qui me plaît*, de Claude Lelouch ou *la Maison de Bambou*, de Samuel Fuller ; 22 h 50, La joie de lire.
- T.M.C., 19 h 35, La légende irlandaise : Une belle amitié ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : les Vieux de la vieille*, de Gilles Grangier ; 22 h 30, Eurosports : tennis et automobile.
- R.T.B., 20 h 5, Autant savoir : Comment investir dans sa région ; 20 h 30, *Film : Du rififi à Paname*, de Denys de la Patellière ; 22 h 5, *Le Carrousel aux images, et Le monde du cinéma.*
- T.S.R., 19 h 10, Le dernier mot ; 20 h 5, Temps présent : Cisjordanie, le point de non-retour ; 21 h 10, *Film : Zardoz*, de Johan Boorman ; 23 h 5, Football.







TELEVISION

Téléfilm

Les charmes suspects des années de Vichy

QUI connaît Vera Valmont ? Plus personne. Si vous la rencontrez, bizarrement parée des plus beaux habits de soirée, dans une boîte de nuit de Vierzon, vous ne lui donneriez pas deux sous. La chanteuse réaliste a fait son temps. Pendant les années noires, elle chantait d'une voix rauque l'amour cruel pour une assemblée de nazis et de collaborateurs. Douze ans plus tard, son fils François tente de la faire remonter sur les plus grandes scènes du Tout-Paris. Retour impossible.

Vichy Dancing, de Leonard Kiegel, tiré du roman de Pascal Sevran, nous promène avec une certaine complaisance dans les bars minables à la rencontre d'individus douteux. Flash-back sur les charmes suspects des années pétainistes, mythe ô combien ressassé sur les stars déchues, ce téléfilm se déroule comme une petite rêvasserie alimentée de vague nostalgie. La mise en scène est victime de nombreux passages à vide. Les acteurs, Colette Renard, Henri Tisot ou Stéphane Freiss font correctement leur métier.

M. G.

★ VICHY DANCING, FR 3, lundi 16 mai, 20 h 35 (90 mn).

Documentaire

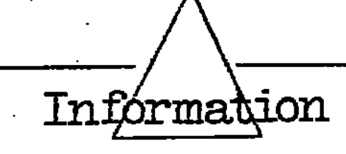
Le vent qui ravage

C'EST *le doigt de Dieu*, disent les superstitieux, *l'enfer sur la terre*, le diable qui prend les noms de David, Frédéric ou Allen. C'est le cyclone ravageur qui gifle les villages de Guadeloupe ou de Tahiti, détruit les plantations, couche les hommes. Impossible de l'arrêter, tout au plus peut-on le prévoir ou lui couper le souffle grâce à des pénétrations aériennes. Des pilotes téméraires traversent les nuages, tentent l'impossible.

Avant de nous montrer ces exercices de voltige, « Chasseur de cyclones », documentaire en deux parties de la série des métiers dangereux et spectaculaires de Patrice Legendre, présente ce phénomène naturel sous différents angles. Géographique, historique, économique et sociologique. Intéressant, bien documenté, ce reportage a le bon goût d'être réalisé et commenté avec beaucoup d'humour par Alain Gillot-Pétré.

M. G.

★ CHASSEUR DE CYCLONES, A 2, dimanches 22 et 29 mai à 21 h 40 (52 mn chacun).



Information

Rigoberta l'Indienne accuse

« *LES premiers jours, on lui demande où était son père, où étaient les voisins, on le tortura lentement, on lui arracha les ongles, les oreilles, ils commencèrent à lui couper la langue... et à lui enfoncer beaucoup d'aiguilles en même temps... et mon frère criait... Peu à peu ses blessures enflèrent et quand il fut tout infecté, les militaires lui dirent : tu es un guérillero, et on doit te tuer parce que ton père est un guérillero... Un camion de l'armée arriva avec vingt personnes... Ils les ont regroupés, arrosés d'essence et brûlés vifs... Beaucoup criaient* ».

Si Rigoberta Menchu, Indienne de la région de Quiché au Guatemala, a raconté sa vie, si elle a « *profité de cette possibilité* » qui lui était donnée, c'est parce qu'elle sait que son peuple ne peut pas le faire, mais, dit-elle « *son histoire n'est pas différente de la mienne* ». L'histoire de Rigoberta Menchu, c'est en effet à peu de chose près celle des 60 à 80 % d'Indiens qui constituent la population guatémaltèque. Isidro Romero et Elizabeth Burgos ont filmé pendant quatre heures, en plan fixe et en gros plan, le témoignage de Rigoberta pour en extraire ici le récit de la mort de son frère, de son père et de sa mère, un document accusateur (nous ne l'avons pas vu) illustré par des photos et des films d'archives.

C. H.

★ VENDREDI : POURQUOI ILS NOUS TUENT ? FR 3, vendredi 20 mai, 20 h 30 (80 mn).

VENDREDI 20 MAI

TF 1

- 11 h 35 **Vision plus.**
- 12 h **H.F. 12 (info).**
- 12 h 30 **Atout cœur.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 50 **Portes ouvertes : A l'école les autres.**
- 14 h 5 **Une étrange piscine.** Émission du C.N.D.P.
- 18 h **C'est à vous.**
- 18 h 25 **Le village dans les nuages.**
- 18 h 50 **Histoire d'en rire.**
- 19 h 5 **Météorologie.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Les une pour les autres.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Variétés : Formule 1.** Emission de M. et G. Carpentier. *Autour de Yannick Noah, Annie Girardot, Bob Decout, Pia Zadora...*
- 21 h 40 **Série : la Route de la liberté.** D'après H. Fast. Réal. J. Kodar avec A. Muhammad, K. Kristofferson, R. O'Neal... *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 50 **Spécial Cannes 83.** Carnet de bord de Sam Fuller.
- 23 h **Histoires naturelles : La louveterie.** Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
- 23 h 20 **Journal et cinq jours en Bourse.**

A 2

- 10 h 30 **ANTIOPE.**
- 12 h **Journal (et à 12 h 45).**
- 12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
- 13 h 35 **Emissions régionales.**
- 13 h 50 **Série : La vie des autres.**
- 14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
- 15 h 5 **Série : Les diamants du président.**
- 16 h 5 **Reprise : L'histoire en question.** Toutankhamon (dif. le 19 mai).
- 17 h 20 **Itinéraires.** Sahel 83.
- 17 h 45 **Récré A 2.**
- 18 h 30 **C'est la vie.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Série : Secret diplomatique.** De D. de La Patellière. *Enquêtes policières, chuchotements d'ambassade.*
- 21 h 40 **Apostrophes : Julien Green.** Magazine littéraire de B. Pivot. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 35 **Journal.**
- 22 h 45 **Ciné-club** (cycle Michel Simon) : l'Atalante, de Jean Vigo.

FR 3

- 18 h 30 **Pour les jeunes.**
- 18 h 55 **Tribune libre.** Autour de Cannes : FR 3, contribution à la création cinématographique.
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
- 20 h 35 **Vendredi : Pourquoi ils nous tuent ?** Magazine d'information d'A. Campana. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 21 h 35 **Journal.**
- 21 h 55 **Magazine de la photo : Flash 3.** De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer. *Un photographe dévoile ses secrets ; les pionniers de la photo soviétique ; portrait de Jacques-Henri Lartigue ; pratique : la photo de spectacle.*
- 22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
- 22 h 40 **Prélude à la nuit.** *« Trio pour violon, violoncelle et piano », de Ravel. Avec G. Poulet et Ph. Muller et N. Lee.*
- 23 h 05 **Journal et spécial foot.**

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, *Film : les Indésirables*, de Stuart Rosenberg ; 21 h 40, Dynastie : Le grand jour ; 22 h 55, Le monde à venir.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : la Loi*, de Jules Dassin ; 23 h, Chrono (magazine automobile).
- **R.T.B.**, 20 h 5, A suivre... ; 21 h 5, *Dernière séance : De la vie des estivants*, de Nikolaï Goubenko (v.o. sous-titrée).
- **T.S.R.**, 19 h 10, Le dernier mot ; 20 h, Tell quel ; 20 h 35, La chasse aux trésors ; 21 h 35, Earth, Wind et Fire ; 22 h 50, *Film : Journal de campagne*, d'Amos Gitai.

SAMEDI 21 MAI

TF 1

- 9 h 45 **Vision plus.**
- 10 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
- 12 h **Bonjour, bon appétit.** *La cuisine de M. Oliver.*
- 12 h 30 **La séquence du spectateur.**
- 13 h **Journal.**
- 16 h **Documentaire : Les Français du bout du monde.** « Le Gabon », de P. Dhostel et J. Equer.
- 16 h 55 **Série : Les Visiteurs.**
- 18 h **Trente millions d'amis.**
- 18 h 30 **Pépin câlin.**
- 18 h 35 **Magazine auto-moto.**
- 19 h 10 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.).
- 19 h 20 **Émissions régionales.**
- 19 h 40 **Les uns pour les autres.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Série : Dallas.** *Barbecue pervers dans la famille Ewing.*
- 21 h 25 **Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. *Vous y croyez... les mouvements religieux.*
- 22 h 50 **Etoiles et toiles.** Magazine du cinéma de F. Mitterrand. *Autour du cinéaste Patrice Chéreau : un entretien avec Hervé Gulbert, une enquête de Colette Godard et Elie Bensousan sur l'enfant prodige du théâtre et de l'Opéra, des extraits des films de Chéreau (« la Chair de l'orchidée », « Judith Therpauve », « l'Homme blessé » et de « Champs d'amour », de Jean Genet).*
- 23 h 40 **Journal.**

A 2

- 10 h 30 **ANTIOPE.**
- 11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
- 11 h 30 **Platine 45.**
- 12 h **A nous deux.**
- 12 h 45 **Journal.**
- 13 h 35 **Série : Colorado.**
- 15 h 5 **Les jeux du stade.**
- 17 h **Récré A 2.**
- 17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
- 18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.** De M. Drucker. *Autour de Sacha Distel, Sheila, Carlos, etc.*
- 21 h 50 **Téléfilm : L'île bleue.** De J.-C. Guidicelli et M. Jeury. *Dans un monde situé dans le futur, où le temps a été arrêté pour des raisons de rentabilité (chaque personne est programmée à un certain âge). Boris vient de trouver une brèche... Un film de science fiction ambitieux, très travaillé sur la couleur et sur le son (de Michel Portal).*
- 23 h 20 **Journal.**

> *« En France, le fait qu'un pouvoir veuille passer des coups de fil est inévitable. Ce qui est regrettable, c'est que l'on n'arrive pas encore à trouver à la tête des médias des hommes qui sachent résister à ces pressions. »*
>
> **(M. Roland Cayrol, maître de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, interviewé dans *Presse actualité*, avril 1983.)**

FR 3

- 12 h **Objectif entreprises.**
- 13 h 30 **Horizon.** Magazine des armées.
- 18 h 30 **Pour les jeunes.**
- 19 h 10 **Journal.**
- 19 h 15 **Emissions régionales.**
- 19 h 50 **Dessin animé : Tintin.**
- 20 h **Les jeux.**
- 20 h 35 **Tous ensemble ou à chacun son programme.**
  - **Dossiers noirs : John E. Hoover et le F.B.I., de J.-M. Charlier.** Diffusé en Alsace, Bourgogne, Limousin, Lorraine, Nord-Picardie et Rhône-Alpes. *Le portrait de John E. Hoover, chef des services de contre-espionnage et des renseignements généraux américains, l'un des maîtres occultes et des plus puissants des États-Unis qui se permit de faire chanter tous les présidents des États-Unis...*
  - **La légende de la ville d'Ys.** Diffusé en Bretagne et Pays de Loire.
  - **La Féria en direct de Nîmes.** Diffusé dans les autres régions.
- 21 h 40 **Court métrage : L'Émigrant.** Cycle Charlie Chaplin. (Version musicale muette N.B., 33 mn.) Avec Ch. Chaplin, E. Purviance, H. Bergman, K. Bradbury. *Un bateau chargé d'émigrants venus d'Europe arrive à New-York, où ils croient trouver la liberté. Ils sont brutalement parqués. L'un des meilleurs courts-métrages de la grande série de 1917 qui annonce les grandes œuvres futures.*
- 22 h 15 **Journal.**
- 22 h 30 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
- 22 h 35 **Musi-Club.** *« Fantaisie chromatique », « Partita nº 1 en si majeur », « Toccata et fugue en ré mineur », de J.S. Bach, par K. Richter au piano.*



PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Chips : Le rossignol ; 21 h, *Film : Breezy*, de Clint Eastwood ; 22 h. 45, *Ciné-club : la Gueule ouverte*, de Maurice Pialat.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Les folies d'Offenbach (nº 1) ; 20 h 35, Mystère sur canapé ; 20 h 45, *Film : Un aller simple*, de José Giovanni ; 22 h 40, Variétés : Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 18 h 5, Génération 80 : magazine du rock ; 19 h, Télétourisme ; 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Film : Julie Pot de Colle*, de Philippe de Broca ; 22 h, Documentaire : Le meilleur des mondes.
- **TÉLÉ 2** 15 h 40, Football en direct de Wembley : Finale de la Coupe de l'A.F. anglaise.
- **T.S.R.**, 19 h, New-York Police Department ; 20 h 10, *Film : Meurtre au Texas*, de Billy Texas ; 21 h 45, Série : Benny Hill ; 22 h 30, Sport.

DIMANCHE 22 MAI

TF 1

- 9 h **Emission islamique.**
- 9 h 15 **A Bible ouverte.**
- 9 h 30 **Chrétiens orientaux.**
- 10 h **Présence protestante.**
- 10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
- 11 h **Messe.** Célébrée en eurovision depuis le monastère de Jéronimos à Lisbonne.
- 12 h **Télé-foot.**
- 13 h **Journal.**
- 13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
- 14 h 30 **Sports dimanche** (et à 16 h 10).
- 15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
- 17 h **Racontez-moi une histoire.**
- 18 h **Les animaux du monde.** Au secours des derniers faucons pèlerins.
- 18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
- 19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.** De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Film : Le Bourgeois gentilhomme.** De Roger Coggio.
- 22 h 50 **Passions, passions.** D'A. Bercoff et P. Desfons. *Le magazine des rêves, des envies, des arts : avec l'écrivain anglais Theodore Zeldin, le peintre japonais Itsuki Yanai et l'architecte français Jean Nouvel.*
- 23 h 35 **Journal.**

A 2

- 10 h **Gym tonic.** (et à 10 h 45.)
- 10 h 30 **Magazine du cheval.**
- 11 h 15 **Dimanche Martin.** Entrez les artistes.
- 12 h 45 **Journal.**
- 13 h 20 **Dimanche Martin** (suite). Incroyable mais vrai ; 14 h 20, Série : Sinon et Sinon ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 30, Thé dansant.
- 17 h 5 **Série : Arcole ou la terre promise.**
- 18 h 10 **Dimanche magazine.**
- 19 h 5 **Stade 2.**
- 20 h **Journal.**
- 20 h 35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
- 21 h 40 **Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires : Chasseurs de cyclones.** De P. Legendre. *(Lire notre article ci-contre.)*
- 22 h 30 **Magazine : Désirs des arts.** De C. Hudelot. *« In situ » : avec Suzanne Page, directrice de l'ARC, le peintre Jean le Gac, et J.-L. Froment, dir. du nouveau Musée d'art contemporain de Bordeaux.*
- 23 h **Journal.**

FR 3

- 10 h **Images de...**
- 10 h 30 **Mosaïque.** *Deuxième volet d'une enquête sur l'« Europe des immigrés » : un panorama auquel se sont associées cinq chaînes de télévision étrangères : débats, analyses, commentaires.*
- 17 h 45 **Pour les jeunes.**
- 18 h 45 **L'écho des bananes.** De V. Lamy. *Avec G. Blanchard, M. Leonor, M. Jackson, Cabo Verde Show.*
- 19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
- 20 h **Série : Merci Bernard.**
- 20 h 35 **Boîte aux lettres.** Magazine littéraire de J. Garcin. *Avec Daniel Boulanger ; un portrait de Jean Paulhan et de Marc Bernard ; les rubriques habituelles.*
- 21 h 35 **Aspects du court métrage français.** *La Venise des Vénitiens.*
- 22 h 5 **Journal.**
- 22 h 30 **Cinéma de minuit : Pandora**, d'Albert Lewin.
- 23 h 58 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
- 0 h **Prélude à la nuit.** *« Symphonie nº 4 » de Darius Milhaud par les solistes de Marseille.*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 40, *Film : les Colts brillent au soleil*, de Sergio Merolle ; 20 h, La loi selon Mac Clain ; 21 h, *Film : l'Extase et l'Agonie*, de Carol Reed ; 23 h, Les potins de la comète.
- **T.M.C.**, 18 h 15, Dessins animés ; 18 h 30, Série : The Duchess of Duke Street (nº 15) ; 19 h 30, Série : The Two of Us ; 20 h 35, *Film : Kill Joy*, de Joe Wallenstein (v.o. sous-titrée) ; 22 h 10, By the Sea ; 23 h 10, Série : Soap.
- **R.T.B.**, 17 h 45, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 18 h 40, Le week-end sportif ; 20 h 5, Variétés : La bonne étoile ; 21 h 15, Téléfilm : Bon anniversaire, Juliette...
- **T.S.R.**, 18 h 35, Souvenirs d'envol ; 20 h, Colombo : Attente ; 21 h 15, Tickets de premières : bimensuel des arts et du spectacle ; 22 h 10, Jean-Pierre Huser, enregistré à l'orangerie du parc La Grange à Genève.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 16 MAI

7 h 2, **Matinales** : Paris et les Parisiens sous le second Empire ; le Nicaragua aujourd'hui.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : L'espace et le temps aujourd'hui ; à 8 h 32, la Sibérie.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, ***Les lundis de l'histoire*** : saint François d'Assise.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Scènes d'un monde flottant » et « Terre de diamant », de K. White.
11 h 2, **Musique** : dossier : propos de journal de J. Renard, de Ravel à Debussy.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Mort d'un apiculteur », de L. Gustafsson.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, Œuvres-clés, clés du temps ; à 16 h 50, French is beautiful ; à 17 h, *Raisons d'être.*
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : exposition Louis Cane à la fondation Maeght.
20 h, **Portrait** : Jean-Paul Farré.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : L'auto-organisation... de la physique au politique.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 17 MAI

7 h 2, **Matinales**, voir lundi.
8 h, ***Les chemins de la connaissance*** : voir lundi. A 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : Les Hmong dans l'exil, avec Tho Pia et *Yang Mino.*
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** Jean Renaud et Régis Boyer.
11 h 2, **10ᵉ anniversaire de l'itinéraire** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'idiot de la famille », et « Les carnets de la *drôle de guerre, nov. 1939-mai* 1940 », de J.-P. Sartre.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés : à 15 h 20, magazine international ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : désordre et ordre, avec E. Morin (redif.).
20 h, **Dialogues** : Politique et humanisme, avec E. Faure et G. Antoine.
21 h 25, **Concert en direct de l'IRCAM** : « *Piano control* », de Kessler ; « Pièces pour alto », de Bancquart ; « Tellur », de Murail ; « Les rires du Gilles », de Levinas, par P. Bocquillon, flûte, G. Boulanger, trompette, *P. Petit-Didier, cor*, J.-M. Dussert, clarinette...
22 h 30, **Nuits magnétiques**, le cinéma.

MERCREDI 18 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, ***Matinée des sciences et des techniques.***
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : rencontre de jeunes lecteurs avec A. Rochegude et C. de Cherisey.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Wolf.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musique** : Catherine Sauvage. (Et à 17 h 32 et 20 h.)
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le magicien de Lublin », de I. Bashevis-Singer.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : les activités manuelles *dans l'enseignement obligatoire.*
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Itinéraires retrouvés : à 15 h 35, nature autrefois, nature aujourd'hui ; à 16 h, science ; à 17 h, rencontre avec F. Wehrlin.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : pro*menade au jardin des sciences.*
22 h 30, **Nuits magnétiques**, actualité du cinéma.

JEUDI 19 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi ; à 8 h 50, La vallée aux loups.
9 h 7, ***Matinée de la littérature.***
10 h, 45 **Questions en zig-zag...** à J.-Y. Blot : « la Méduse ».
11 h 2, **Libre parcours jazz** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Sarnia », de G. Edwards.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, Dossier ; à 16 h, Promenade avec Goya à Madrid ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine.**
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : « *Après dîner* » et « *L'argent* fait le bonheur », de R. Prieto.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 20 MAI

7 à 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : voir lundi.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Scènes d'un monde flottant » et « Terre de diamant », de K. White (2ᵉ partie).
11 h 2, ***Musique de chambre*** : Premières (Quatuor Emerson ; solistes de Strasbourg (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « *La demeure des puissants* », de M. Gallo.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : *mieux voir les* étoiles.
20 h, **L'Egypte contemporaine**, par A. Ouaiss.
21 h 30, **Black and blue** : portrait de Miles Davis.
22 h 30, **Nuits magnétiques**, travaux et jours de La Villette.

SAMEDI 21 MAI

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.**
9 h 7, **Matinée *du* monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** G. Guegan pour « la vie est un voyage ».
11 h 2, **Musique de Somalie** (et à 16 h 20.)
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : l'Égypte contemporaine.
18 h, **Trois Républiques** : crises, mutations et *réformes* de l'État depuis 1870 ; la République s'enracine : 1870-1914, avec F. Goguel, R. Remond et O. *Rudelle.*
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La télévision belge présente** : « les Surdoués », quand la poésie mène à la physique.
20 h, « **La pierre qui balance** », de V. Davies, adapt. E. Dessarre. Avec F. Maistre, A. Blancheteau, E. Dechartre...
21 h. 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 22 MAI

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, ***Divers aspects de la pensée contemporaine*** : l'Union nationaliste.
10 h, **Messe**, à la cathédrale de Bordeaux.
11 h, ***Promenades lyriques à Tourcoing.***
(Et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h.)
12 h 5, ***Allegro.***
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « la Seconde Surprise de l'amour », de Marivaux.
17 h 30, ***Rencontre avec...*** *le docteur C. Broussouloux* : de l'acharnement thérapeutique à l'euthanasie.
18 h 30, ***Ma non troppo.***
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : ballades roumaines.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : l'ange Gabriel.

Radio-France Internationale

● **Émissions en langue française destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes sur la bande des 49 mètres (6 175 KHZ).**

Le magazine *Carrefour* est consacré le **lundi 16 mai** aux *droits de l'homme et l'information* : le **mercredi 18 mai** à la spéculation ; le **vendredi 20 mai** à l'église et aux conflits en Amérique latine (15 h 15, heure de Paris).

● **Émissions en langue anglaise, tous les soirs, de 18 h à 19 h en ondes courtes sur la bande des 75 mètres (3 965 KHZ) et *49 mètres (6 175 KHZ).***

Tous les jours, tour de l'actualité africaine et française. Le **jeudi 18 mai**, spécial Salon du livre ; le **vendredi 20 mai**, spécial *cinéma, Festival de Cannes.*

Et entre 6 h et 7 h du matin, deux bulletins supplémentaires d'information en langue anglaise : « Paris calling the world ».

● **Émission en langue allemande, tous les jours de 19 h à 20 h (revue de Paris) en ondes moyennes, 235 mètres (1 278 KHZ) ; en ondes courtes, 49 mètres (6 010 et 6 045 KHZ).**

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 16 MAI

6 h 2, **Musique légère** : œuvres de Lehar, Luypaërts, Porte.
6 h 30, **Musiques du matin** : J.C.F. Bach, Mozart, Widor.
7 h 5, **Concert** : Debussy, Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro.
7 h 45, ***Le journal de musique.***
8 h 10, **Concert** : Beethoven par l'Orchestre national de France, dir. K. Masur.
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Anner Bijlsma, la *guéguerre* des Anciens et des Modernes.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes.**
14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Bonneau, Ziehrer, Gabaye.
14 h 30, ***D'une oreille l'autre.***
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres de Pierre Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) : Le sable du désert (récital de oud égyptien), par H. El Masry.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Fréquence de nuit** : Paysages du Danube : Donaueschingen ; œuvres de Holzbauer, Kalliwoda, Sixt, Fiala, Mozart, Hindemith, Krenek, Stravinsky, Boulez ; à 23 h, Les églises baroques et les monastères.

MARDI 17 MAI

6 h 2, **Musiques du matin** : Mozart, Stamitz, Hiller.
7 h 5, **Concert** : Brahms, par P. Amoyal, M. Beroff et J.-J. Justafré.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : Janacek et Mozart, par le Quatuor Alban Berg.
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Anner Bijlsma, les goûts réunis. Œuvres de J.-S. Bach, Busoni, Vi*valdi, Onslow, Mendelssohn*, Antheil...
12 h, **Archives lyriques** : Puccini, Verdi, Giordano, Rossini.
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, ***Les enfants d'Orphée*** : les animaux du fantastique.
15 h, **D'une oreille à l'autre.**
17 h 5, **Les intégrales** : des œuvres de Pierre Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) : « T(s) », de Meynaud ; « Mobile », de M. Ptaszynska ; « Phu Dong II », de N.T. Dao, par J.-C. et M. Tavernier, percussionnistes.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30 ***Concert*** (donné au théâtre des Champs-Elysées le 12 mars 1983) : « Faust-symphonie pour ténor, chœur d'hommes et orchestre », de Liszt, par l'Orchestre National de *France et les chœurs de Radio-*France, dir. J. Conlon, sol. J. Aler, ténor.
22 h **Cycle acousmatique.**
23 h **Fréquence de nuit** : à 23 h 35, Jazz-club.

MERCREDI 18 MAI

6 h 2, ***Musiques pittoresques et légères.***
6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Sarasate, Chabrier, Enesco.
7 h 5, **Concert** : « Prélude à *l'après-midi d'un faune* », de Debussy ; « Concerto pour piano et orchestre » de Scriabine, par l'Orchestre national de France, dir. Koizumi, sol. F. Clidat.
7 h 45, ***Le journal de musique.***
8 h 10, **Concert** : « symphonie nº 5 » de Prokofiev, par l'Orchestre National de France, dir. L. Maazel.
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Anner Bijlsma, les copains. Œuvres de Schubert, Mozart, Messiaen, J.-S. Bach, Schumann, Boccherini, Schoenberg, Satie, Piatti.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Opérette** : « Barbe Bleue », d'Offenbach.
13 h 30 **Jeunes solistes** : œuvres de Bach, Bartok, Ascencio, Chopin et Messiaen, par Colette Fernier, piano.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **L'histoire de la musique** : **Claudio Monteverdi.**
18 h, **Jazz : Où jouent-ils.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Mozart, Schubert, Prokofiev, par M. Collard, piano et C. Courtois, violon.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 5 ***Les chants de la terre.***
20 h 30, **Concert** : (en direct de l'IRCAM) : « Okaganon », de Scelsi ; « We approach the sea », de Lenot ; « Prologue », de Grisey ; « concerto *pour violoncelle* », de Ligeti, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. J. Mercier, sol. G. Caussé, P. Muller.
22 h 30 , **Fréquence de nuit.**

JEUDI 19 MAI

6 h 2, ***Musiques du matin*** : œuvres de Rossini, Mozart, Boisgallée...
7 h 5, **Concert** : « Sérénade » de Tchaïkovsky, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine.
7 h 45, ***Le journal de musique.***
8 h 10, **Concert** : concerto nº 2, de Bartok, par le nouvel Orch. Phil., dir. E. Krivine, sol. D. Sitkovetsky, violon.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon** : musique du Kurdistan.
9 h 20, **Musiciens d'aujourd'hui** : Anner Bijlsma. Œuvres de Beethoven, Boccherini, Antonii, Piatti...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : Eric Dolphy.
13 h, **Concours international de guitare** : œuvres de Bach, Sor, *Kleynjans.*
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 30, ***D'une oreille l'autre.***
17 h 5, **Les intégrales** : Œuvres de Pierre Boulez.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert jazz** : le quintette du guitariste S. Lazarevitch.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h, **Fréquence de nuit** : paysages du Danube : de Passau à Vienne ; à 20 h 30, concert (en direct *de la Mozartsaal de Vienne)* : « Quatuor op. 59 nº 1 » de Beethoven ; « quatuor nº 1 » de von Einem ; « Quatuor en ré majeur », de Haydn, par le Quatuor Alban Berg ; à 22 h 30, La valse et le divan ; à 23 h, la descente du Danube.

VENDREDI 20 MAI

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Reicha, Liszt, Rossini.
7 h 5, **Concert** : « Concerto pour piano et orchestre nº 3 » de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert** : œuvres de Wagner, par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. R. Chailly.
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Anner Bijlsma, explorateur en folie. Œuvres de Vivaldi, Chostakovitch, Czerny, Liszt, Servais...
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Sciortino et Fournier, par D. Fournier, luth.
14 h, **Equivalences** : Jean Langlais.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : les animaux du fantastique.
15 h, **D'une oreille l'autre.**
17 h 5, **Les intégrales...** des œuvres de Pierre Boulez.
18 h, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
18 h 30, **Studio-concert** *(en direct du* Studio 106) : œuvres de Boismortier, Gabrielli, Couperin... par A. Bijlsma et P. Muller, violoncelles baroques.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 20, **Concert** (émis de Stuttgart) : « Symphonie nº 33 » *de Mozart, « Concerto pour violon* et orchestre nº 1 en sol mineur » de Bruch, « Symphonie nº 4 » de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. M. Fried, au violon.
22 h 15, **Fréquence de nuit.**

SAMEDI 21 MAI

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France.

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de *Beethoven, Berlioz, Haydn, Liszt*, Langlais.
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, **Carnet de notes.**
11 h , **La tribune des critiques de disques** : « la Belle Meunière », de Schubert.
13 h 35, **Importation** : œuvres de Busoni, Grieg, Sinding.
15 h, **L'arbre à chansons** : le jazz et la java.
16 h 30, ***Studio concert*** *(en direct* du studio 106) : œuvres de Weber, Chopin, Brahms et Hindemith, par A. Bijlsma, violoncelle et G. von Blerck, piano.
18 h, **Les jeux du sonore et du musical.**
19 h 5, **Les Pêcheurs de perles** : enregistrements historiques des années 50-60.
20 h , **Concert** (en direct du Théâtre *royal de la Monnaie, à Bruxelles)* : « Katia Kabanova », opéra de L. Janacek, par les chœurs et or*chestre de l'Opéra national* de Bruxelles, dir. S. Cambreling, sol. T. Blankenheim, J. Stewart, S. Cervena.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives.

DIMANCHE 22 MAI

6 h 2, ***Concert promenade*** : musique viennoise et musique légère. Œuvres de Strauss, Mozart, Duclos, Kubanek...
8 h 2, **Cantate de Bach.**
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre en Angleterre... en Angleterre** : œuvres de Stravinsky, Borodine et Mozart.
11 h, **Concert** : œuvres de Haydn et Brahms, par le Trio Joseph Kalichstein.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, ***Hors commerce*** : œuvres de Milhaud ; à 16 h, **Références** : Auric, Sauguet.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** « Les quatre grands » : Scarlatti, Bach, Haendel et Couperin.
19 h, **Jazz vivant.**
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 1ᵉʳ septembre 1982 au Kunsthaus de Lucerne) : « Apollon Musagète », de Stravinsky ; « Symphonie nº 7 » de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; à 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

A écouter

Spécial Danube

Première étape, Donaueschingen : et qui s'en plaindrait ? A la source de ce Danube, que Monique Veaute se propose de « *descendre* » *musicalement* en huit escales et jusqu'au 9 juin — date prévue pour l'arrivée dans le delta, — au cœur de la Forêt Noire, — donc pas loin de notre frontière, Donaueschingen depuis des lustres est « la » *rendez-vous* de la création contemporaine. Les fidèles de Boulez le savent qui, au temps de ses exils, le rejoignaient là, *pour* ce festival, au pays des Nibelungen. *Rétrospectives en* perspective : encore une fois tant mieux. Où l'on entendra *Epitaphium pour le tombeau du prince Max Egon de Fürstenberg*, une partition de Stravinski enregistrée en 1959. Ou l'on *réentendra Paul Hindemith*, et des enregistrements de ce sublime Quatuor Amar dont il était l'altiste. Puis des œuvres de *compositeurs* vivant dans le coin : Kalliwoda, Sixt, Fiala.

Et en guise de petites pauses entre ces repères du grand vingtième siècle, la parole est donnée... à Mozart en personne. Tantôt un Mozart imaginaire, *tantôt le vrai* (le compositeur qui aimait séjourner dans la famille de Fürstenberg eut aussi son point de vue sur Donaueschingen). Appelé aussi à témoigner : Einstein. *Bref*, un vrai *tableau* de famille en guise de peinture *d'une* petite ville inspirée. On débarquera à Vienne le 19 mai pour un concert du Quatuor. Alban Berg et une visite guidée de la maison du docteur Freud. *Des spécialistes épilogueront* ou broderont sur le « ça », au rythme trituré de valses transformées en fond sonore. Plus tard Bratislava, Budapest, etc. Toute l'Europe de l'Est, ou presque.

M.L. B.

★ « Fréquence nuit », France-Musique, 16 et 19 mai, 20 h 30.

Radios locales

● **La poésie, l'élue des radios locales.** Violaine Vanoyeke, vice-présidente de l'Académie des poètes classiques de France, est invitée à l'émission « Scanner » pour présenter son nouvel album de poésie, *Torrent* (le 18 mai de 15 h à 16 h sur **Radio-C.V.S.**, 91,3 MHz Versailles, Yvelines). *Quant à Fréquence-Gaie, elle réalise* un vendredi sur deux une émission « Ark-en-ciel », qui essaye plus *particulièrement de sortir de l'ombre les diverses* expériences de création et d'édition. Le 20 mai vous pourrez découvrir la poésie antillaise avec Alex Roy-Camille, animateur des Éditions caribéennes, et Roger Hilaricus (un vendredi sur deux de 16 h à 17 h, **Fréquence-Gaie**, 90 MHz [97,20] Paris).

● **En direct du Centre Georges-Pompidou.** Deux jours durant (les 18 et 19 mai) Radio-Latina présentera les différents aspects culturels de la latinité. *Elle recevra également de nombreuses* personnalités, dont Jean Lescure, Dominique Fernandez, Pierre Boulez... Puis du 18 mai au 13 juillet, toujours en direct du Centre, elle organisera des émissions publiques avec des spécialistes ou des responsables des pays latins. On pourra aussi visiter l'exposition organisée par le Centre Georges-Pompidou sur la radio et l'association Cultura latina (les mercredis et dimanches de 17 h 30 à 19 h sur ***Radio-Latina**, 105,25 MHz [101,80] Paris*).

● **Avis aux fans de Lavilliers.** L'émission « Vinyl » retransmet le 19 mai de larges *extraits du concert donné par le chanteur au* palais Saint-Sauveur de Lille, le 3 mai dernier (le 19 mai à 20 h sur **Radio Fréquence-Nord**, Radio-France, 94,7 MHz, Lille, Nord).

● **Spécial Festival de Cannes.** L'actualité oblige certes, mais le sujet est vaste. Comme les radios nationales, les radios locales lui accorderont certainement une ou plusieurs émissions, parfois pour critiquer cette institution qu'est le Festival de Cannes (le 18 mai « De la scène à l'écran », de 19 h 30 à 21 h, sur **Radio-Corsaire**, 98,2 MHz, Ozoir, Seine-et-Marne ; tous les jeudis « Cinémagazine » de 20 h 30 à 22 h sur ***Radio-F.M. 95***, *95 MHz, Montmorency*, Val-d'Oise, le 28 « Panorama du Festival » de 20 h 30 à 22 h sur ***Radio-Nova-Ivre**, 88,8 MHz* [89,80] *Paris*).

● **Ouverture sur la vie.** Le micro est ouvert chaque jour à un *leader d'opinion* (*homme politique, homme* de presse, des lettres ou de l'économie... appartenant à l'opposition). Chaque personnalité donnera sa propre lecture de l'actualité et devra pendant deux heures répondre aux auditeurs (qui eux ne seront pas sélectionnés politiquement) sur les thèmes les plus divers. Le 16 mai un « spécial étudiants » ; le 17 mai avec Maurice Doublet, ancien préfet, chargé de mission auprès du maire de Paris ; le 18 avec Jacques Toubon, *député R.P.R. de Paris, le 19 avec Michel Duchaussoy, comédien* ; le 20 avec Nicole de Buron, écrivain (du lundi au vendredi de 7 h à 9 h sur **Radio-Solidarité** 89,8 MHz [103,90] Paris).

● **Pleins feux sur l'ombre.** Ou pleins feux sur le roman policier et le film noir. Fréquence-Montmartre leur ouvre son antenne tous les samedis. Une émission construite autour de l'œuvre d'un auteur français ou étranger, en rapport si possible avec l'actualité. C'est mené comme une enquête, avec évocation des lieux, des personnages, des situations (tous les samedis de 22 h 30 à 0 h 30, sur ***Fréquence-Montmartre**, 95 MHz [98,85] Paris*).

Les fréquences indiquées entre crochets sont les fréquences attribuées *à Paris par la Haute Autorité le 6 mai ; voir le Monde daté 8-9 mai.*

Stations nationales

R.M.C.

Soyez snob, volez U.L.M. « U » comme ultra, « L » comme léger, « M » comme motorisé ; U.L.M. comme ce nouveau sport à la mode, à mi-chemin entre l'avion et le delta-plane. Une *activité* qui a séduit la station monégasque, coorganisatrice de la première liaison en U.L.M. bi-place, qui aura lieu le 21 mai entre la Corse et le continent.

● Jeudi 19 et vendredi 20, Larsen (*15 heures-17 heures*) et Marc Toesca (20 h 30-22 heures, *proposeront des reportages et* des interviews pour tout savoir sur l'U.L.M. et mettront les passionnés au parfum des derniers préparatifs du vol.

● Samedi 21 mai, le départ sera commenté à 8 heures, puis *Dominique Guihot, à bord* aux côtés du pilote, racontera le vol en direct... La nostalgie des grands exploits !

France-Inter

Il y avait José Artur, Pierre Bouteiller, Philippe Meyer et tous les autres en direct de Cannes... Il y aura en plus Henri Verneuil, qui, chaque jour, de *13 h 30* à 14 heures, tentera de nous emmener « de l'autre côté de l'*objectif* ». En ces temps de Festival, bien malin qui fera original en matière de cinéma...

Provence-Roussillon

La crise du « tiers-secteur »

QUE venait faire aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône) le Carrefour international de la communication (CIC) ? On sait que en mars 1982 le président de la République a décidé la construction à la Défense d'un centre qui témoigne de l'engagement de la France *« dans le monde de l'audiovisuel, de la communication et du cinéma »*. Ce grand projet du septennat, au même titre que l'Opéra de la Bastille et le musée de La Villette, a tout le flou des opérations de prestige. La mission d'étude, confiée à M. Serge Antoine, le définit à la fois comme un monument architectural, un vitrine internationale, un lieu ouvert dans le style du Centre Pompidou et, décentralisation oblige, un point nodal pour les réseaux régionaux de l'audovisuel. Encore faut-il faire accepter à ces derniers partenaires un projet qui ne peut manquer d'apparaître, une fois de plus comme un parfait exemple du centralisme parisien !

C'et pourquoi, l'équipe du CIC parcourt la France depuis quelques semaines en organisant des encontres régionales de la communication. Les protagonistes des régions Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, réunis aux Saintes-Maries, semblaent toutefois plus soucieux de leur survie immédiate que de la définition du futur centre. En l'absence remarquée de la presse régionale et du secteur privé, en dehors de quelques responsables de Radio France et de FR 3, la majorité des participants appartenaient à ce qu'il est coutume d'appeler le « tiers-secteur » de l'audiovisuel : enseignants, animateurs socio-culturels, associations de micro-informatique, groupes vidéo.

Une classification pratique qui ne doit pas cacher l'hétérogénéité des groupes concernés. Qu'y a-t-il de commun entre Radio-Fil-à-soie, la petite station conviviale des Cévennes, et Forum 92, qui s'appuie sur le puissant mouvement mutualiste, entre la Gazette vidéo qui parcourt, tel un cinéma ambulant, les petites communes des Hautes-Alpes, et Vidéo 13, qui travaille depuis dix ans avec un matériel professionnel sur des commandes institutionnelles ? Tout les sépare : les stratégies, les budgets, l'expérience. Un seul point commun pourtant : le statut ambigu de l'expérimentation, qui les a maintenus depuis des années en marge du monopole mais les rapproche parfois de la demande sociale.

Les incertitudes du câble

Cela forge chez tous ces acteurs régionaux de l'audiovisuel une sorte de langage commun. On se situe volontiers dans une *« perspective éducative »*, mais pour constater aussitôt que l'éducation nationale constitue, hélas, un bastion de résistance incontournable. On parle beaucoup d'*« appropriation des nouvelles technologies »* par les usagers, même si l'on a du mal à définir exactement ce que l'on met sous ce mot. On place ses espoirs dans la décentralisation et les stratégies de développement local pour tenter de sortir du marasme financier.

Car tous ces groupes sont les premières victimes du sous-développement du marché français de l'audiovisuel. Les plus chanceux s'autofinancent en partie grâce aux commandes des institutions, les autres font une chasse continue aux maigres subventions. Une situation qui risque encore de s'aggraver. En libéralisant l'accès aux canaux de diffusion, la loi sur la communication audiovisuelle semblait ouvrir enfin la voie vers le public et le financement. Mais en y regardant de plus près, le « tiers-secteur » de l'audiovisuel commence à s'interroger. Sans ressources publicitaires, les radios locales sont condamnées à l'asphyxie progressive : Forum 92 ne vient-elle pas de licencier douze personnes ? Par leur envergure, le satellite de télévision directe et la quatrième chaîne semblent réservés aux gros producteurs privés.

Reste le câble qui, à travers le futur réseau de Montpellier et les projets évoqués à Marseille et à Nice, paraît plus près des entreprises régionales. Mais le représentant de la Mission télédistribution, présent aux Saintes-Maries, a tempéré les enthousiasmes : le pari technologique des fibres optiques rend le câblage coûteux, et l'équilibre économique des sociétés d'exploitation sera précaire pendant les premières années. De plus, la programmation d'un canal de télédistribution suppose un volume de production et un professionnalisme dont les groupes régionaux sont pour le moment fort éloignés. Comment, dès lors, concilier la montée en charge des réseaux et celle de la production indépendante ?

« Si l'on veut préserver le pluralisme des réseaux et la production locale, a souligné le représentant de la Mission, *le service public décentralisé a un rôle essentiel à jouer, en collaboration avec tous les acteurs régionaux de l'audiovisuel. »* Mais, là encore, le dialogue est difficile. A la demande de collaboration des radios locales, M. Didier Béraud, conseiller à la présidence de Radio France, répond par la prudence : *« La chose est plus que souhaitable, mais c'est l'affaire des conseils régionaux de la communication audiovisuelle qui ne sont pas encore mis en place. »* Même prudence chez M. Romaric Sulgerbuel, conseiller pour la régionalisation à la présidence de FR 3, qui évoque les résistances éventuelles du personnel et les habitudes du public : *« Seules les futures sociétés régionales de télévision pourront envisager des coproductions avec le secteur non professionnel de l'audiovisuel. »*

En attendant le déblocage institutionnel, quelques initiatives ébauchent une collaboration entre le service public et le « tiers-secteur » de l'audiovisuel. FR 3 a loué son antenne au mouvement mutualiste pour la diffusion d'un magazine mensuel. Pour Jean-Pierre Cotté, responsable de Colimason, producteur régional du magazine, l'opération est rentable : *« L'antenne nous coûte 50 000 F et la production d'une demi-heure de programme environ 600 000 F. Mais si on prend en compte l'audience d'une telle diffusion, le coût-contact s'élève à 15 centimes ; moins cher qu'un timbre-poste. »* La direction de FR 3 Provence-Côte d'Azur compte, pour sa part, inviter les producteurs indépendants à présenter leurs réalisations dans le cadre de la programmation régionale ouverte de 17 h 30 à 20 heures à partir de septembre prochain. Une invitation gratuite bien entendue. Ce n'est pas encore cela qui assurera à la production indépendante un équilibre financier. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Edith Piaf

Si malgré votre admiration inconditionnelle pour la « môme Piaf » vous ne pouvez vous résoudre à aller voir le dernier film de Claude Lelouch, si vous préférez la beauté du souvenir aux platitudes des reconstitutions, alors précipitez-vous sur cette cassette. Grâce aux archives de l'Institut national de la communication audiovisuelle, de Pathé et de quelques autres, Denis Derrien a composé un portrait plein de respect et de ferveur. Il suit Edith Piaf des trottoirs de Belleville jusqu'au Carnegie Hall de New-York, de *la Goualante du pauvre Jean* jusqu'à *Je ne regrette rien*.

Echappant aux pièges traditionnels des films de montage, Denis Derrien a préféré aux témoignages les entretiens de la chanteuse avec un Pierre Tchernia plein de délicatesse et de tendresse. On lui sait gré aussi d'avoir privilégié la chanson par rapport aux discours et de nous permettre de garder ainsi l'image émouvante d'une grande professionnelle, d'une petite bonne femme vibrante, transportée par son chant.

★ *Edith Piaf*. Edité par Cinéthèque, collection « Ces chers disparus ». Distribué par G.C.R.

FILMS

Films étrangers

L'Apprentissage de Duddy Kravitz, de Ted Kotcheff, avec Richard Dreyfuss. Edité par Brooklyn Video et distribué par G.C.R.

Barbe-Bleue, d'Edward Dmytryk, avec Richard Burton, Raquel Welch et Virna Lisi. Edité et distibué par M.P.M. Productions.

Au nom du peuple italien, de Dino Risi, avec Ugo Tognazzi et Vittorio Gassman. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Nous les femmes, de Dino Risi, avec Monica Vitti. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Romance et confidences, de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi et Omella Mutti. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Grands classiques

Henry V, de Laurence Olivier, avec Laurence Olivier. Version originale sous-titrée. Edité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

Manèges, d'Yves Allégret, avec Simone Signoret. Edité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Transport et potection

La firme français Sacar, installée à Saint-Chamod (Loire), est spécialisée dans l maroquinerie, et plus spécialemnt dans le sac de transport pourpparei photo. Tout naturellemer ce fabricant a élargi sa gamme vers la vidéo amateur. Parmi le nombreux modèles du cataloge, on distingue deux tendance Les sacs de transport qui sor réalisés en matière souple et ésistante (nylon polyamide ou seu vinylique) et dont certains mdèles sont spécialement étudiés our ne pas gêner la prise de vu comme ce sac à dos rembourrée mousse et pouvant contenir n portable et une quantité apéciable d'accessoires. L'aut famille est plutôt prévue pounes voyages et se compose d'ne gamme de robustes cofets en aluminium « pointe dediamant », renforcés aux angles ar des coins métalliques et mus de fermetures à clapet. Les cerses tailles conviennent a transport de magnétospes de salon ou de reportage ac ou sans caméra et alimentan. La société Sacar diffuse au un curieux système d'alimention. Il s'agit d'un panneau dcellules solaires que l'on fixe surn sac à dos de la marque et qui rmet la recharge des batteries in de toute prise de courant dnestique (une heure d'autonors pour deux heures de charçsolaire).

Cassette haute performance

a firme Japan Victor Co (.'.C.) lance prochainement une rivelle génération de cassettes vóo qui mtègre les derniers proès en matiare de support magnéque à haute performance. Cette vancée technique est due, en parie, au développement du format compact — V.H.S. C — et de la nécessité d'assurer à la copie des enregistrements une qualité irréprochable. L'exigence du public en matière de qualité d'image et de son se faisant de plus en plus grande, il était logique que les fabricants améliorent aussi les cassettes au format normal. L'amélioration du rendu des couleurs et de la résolution, la réduction sensible des manques d'information — *drop outs* — ont été rendus possibles par l'utilisation d'un enduit magnétique formé par des particules fines qui augmentent considérablement la densité de la surface magnétisable. L'emploi de liants plus performants, d'un support plastique plus résistant aux efforts mécaniques et d'un procédé de traitement à haute température sont aussi pour beaucoup dans l'élévation de plusieurs décibels des rapports signal/bruit, tant en vidéo qu'en audio. L'arrivée prochaine des magnétoscopes et des cassettes préenregistrées stéréo a rendu plus que nécessaire une amélioration généralisée des qualités de l'enregistrement magnétique.

PHILIPPE PELAPRAT.

HIFI

Un vecteur sonore

Le câble Vecteur est un des rares produits français à se situer sur le créneau étroit du conducteur haute performance pour la haute fidélité. La structure originale du cordon, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, permet d'établir des liaisons dont la qualité est pratiquement indépendante de la longueur et élimine pratiquement toute perte et tout parasite. Cette structure comporte quatre connecteurs rigides en cuivre pur spécialement traités pour en modifier la conductibilité. L'isolation et le blindage ont fait l'objet de soins particuliers qui leur assurent une efficacité optimale. Cette fabrication méticuleuse impose un mode d'utilisation très précis. Ainsi la modulation doit circuler dans le sens indiqué par les flèches imprimées sur la gaine du câble. Les fils doivent respecter l'ordre de branchement indiqué par les repères colorés. A noter que la gamme Vecteur comprend aussi bien des cordons pour liaisons modulation (de la platine à l'ampli, par exemple) que pour l'alimentation des hauts-parleurs.

[Vecteur est distribué par AUDEUS : 30, av. du Docteur-Netter, 75012 Paris (307.73.22)].

Ph. P.

Un lecteur laser très compact

La firme japonaise Aiwa a mis à profit son savoir-faire dans le domaine de la mini-chaîne pour nous proposer un lecteur de disque audio-numérique très compact — 7 cm d'épaisseur et 33 cm de large — qui s'intègre parfaitement dans la gamme « Midi » de la marque. Le chargement se fait en façade, par tiroir motorisé. La gestion du programme est très complète : détection des plages musicales, répétition, jusqu'à dix fois, du morceau choisi, deux vitesses d'avance rapide et de retour, recherche par lecture des huit premières secondes de chaque plage, etc. Les niveaux d'écoute au casque, de sortie vers un enregistreur ou un amplificateur sont réglables indépendamment. Trois microprocesseurs sont nécessaires pour gérer l'ensemble des fonctions de ce mini-lecteur.

PH. P.

PHOTO

Standardisation des procédés en couleurs

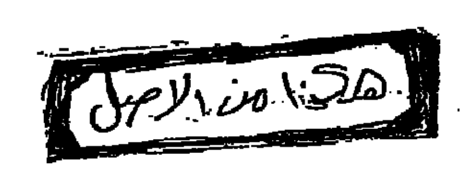
De tous les producteurs de surfaces sensibles, Agfa-Gevaert, la plus grande firme européenne, est la dernière à s'aligner sur les procédés de Kodak en mettant sur le marché des émulsions dites « compatibles », c'est-à-dire pouvant se traiter dans les mêmes bains et selon les mêmes processus que les films concurrents (essentiellement ceux de Kodak, de Fuji, de 3 M et de Sakura). Dans une conférence réunie le 22 avril dernier à Anvers, M. André Leysen, président du groupe, a en effet annoncé qu'Agfa-Gevaert commercialisera au printemps 1984 une nouvelle gamme de films négatifs et inversibles compatibles, reposant sur la nouvelle technologie qui permet d'obtenir des photos très fines, même avec une sensibilité élevée.

Les négatifs sont des Agfacolor 100, 200 et 400, dont les sensibilités sont respectivement de 100/21°, 200/24° et 400/27° ISO. Leur traitement se fait indifféremment dans les bains Agfa ou Kodak C 41. Parmi ces négatifs, un Agfacolor DISC de 200/24° ISO sera utilisable dans les appareils à disque. Ce sera le premier film de ce type produit par Agfa.

La gamme des films inversibles (pour réalisation de diapositives de projection) n'a pas été précisée. Mais il est probable que ce seront des Agfachrome 50, 100 et 400. (En ce qui concerne la sensibilité de 200/24° ISO, un Agfachrome 200 Professionnel vient d'être commercialisé en avril.) Ces émulsions se traiteront dans les bains Agfa AP44 ou dans les bains Kodak E6 Ektachrome. Il est probable aussi qu'à cette date il n'existera plus de films Agfachrome ayant un développement spécifique Agfa, comme c'est le cas, par exemple, de l'actuel Agfachrome 50 (sensibilité de 50/18° ISO).

Cette standardisation devenait une nécessité pour la firme germano-belge, en raison des coûts des équipements industriels de traitement et de l'impossibilité de les rentabiliser avec de faibles quantités de films. Ainsi les laboratoires acceptaient-ils de moins en moins d'entretenir une chaîne de développement pour les seuls films Agfa, à côté d'une chaîne traitant l'ensemble des films des autres marques.

ROGER BELLONE.



DISQUES

Classique

« Siegfried » dirigé par Marek Janowski

Des quatre volets du *Ring*, *Siegfried* est le moins comique, le plus lyrique et intériorisé. Jouant de l'introspection, de l'interrogation et de l'énigme, il est aussi celui qui offre la construction la plus homogène et la plus serrée.

Marek Janowski, qui poursuit là son intégrale du cycle, est donc parfaitement à l'aise dans cet univers, lui qui tend à privilégier la continuité musicale sur les effets de rupture et aime souligner la moindre intention et subtilité de détail. Il est idéalement servi dans ce projet par la Staatskapelle de Dresde, dont on sait les raffinements instrumentaux et la cohésion tant sonore que dynamique. Protagoniste principal de cette version, l'orchestre vibre du début à la fin, sans le moindre excès (même dans les pages les plus « descriptives ») ni le moindre relâchement (même dans les « tunnels »). C'est lui qui accompagne les scènes, les habite et les remplit.

Car, une fois encore, les chanteurs sont sensiblement en retrait. Certes, il y a le Wotan désormais historique de Théo Adam (appris de Wieland), çà et là un peu fatigué vocalement, mais sublimement noble et mystérieux, et le superbe Alberich de Siegmund Nimsgern, constamment intense et jamais caricatural. Mais Peter Schreier, malgré toute son intelligence du chant, a bien du mal à hausser et à élargir ses moyens à ceux de Mime, comme Jeannine Altmeyer, malgré de beaux moments extatiques et de romantiques abandons, ne peut nous faire oublier qu'elle est une Sieglinde, en aucun cas une Brunhilde.

Le pire vient cependant avec René Kollo. D'accord, on ne peut pas éternellement se reporter aux géants du passé (Melchior, Lorenz, Windgassen), dont l'ombre finit par être un frein plus qu'une référence. Mais, enfin, Siegfried est un emploi de format héroïque (exigeant un son percutant, une intensité, une projection...) auquel Kollo, le timbre sérieusement dégradé et à court... de tout, de souffle, de ligne, d'articulation, ne peut pas (ou plus) faire face.

Dommage, car sans cette défaillance du rôle titre, on tenait là l'un des *Siegfried* les plus musicalement sensibles de la discographie. (Avec aussi Matti Salmimen, Ortrun Wenkel, Norma Sharp ; 5 disques Eurodisc 301. 810-465).

ALAIN ARNAUD.

Musique anglaise du Moyen Age

Par l'excellent Hilliard Ensemble (groupe essentiellement vocal, où nous retrouvons le ténor connu Paul Elliot), un choix de pièces (pour la plupart anonymes) qui nous raconte les origines de la polyphonie en Grande-Bretagne jusqu'à la gloire du premier âge d'or, quand le style national, synthèse des écoles continentales (l'italienne comme la française), était admiré dans toute l'Europe occidentale sous le nom de « contenance angloise », grâce au génie de son chef de file, John Dunstable. (Harmonia Mundi HM 1106).

ROGER TELLART.

Messe « Pange lingua » de Josquin des Prés

Du chef-d'œuvre du « Prince des musiciens », cette version américaine marie la ferveur aux soucis de la musicologie la plus actuelle. Complété par cinq motets et chansons (dont la si émouvante *Déploration sur la mort de Jean Ockeghem)*, ce beau disque vient opportunément renouveler la discographie du génial polyphoniste franco-flamand et en dit long sur la musicalité de la Camerata de Boston, devenue l'égale des meilleurs dans un vaste répertoire courant du Moyen Age à Purcell. (Harmonia Mundi HM 5119).

R. T.

Lieder de Schubert par Margaret Price

Margaret Price est-elle vraiment une interprète de *lied ?* Vraiment, c'est-à-dire *en vérité ?* Il n'est pas question en effet de mettre en cause la beauté intrinsèque de sa voix, ce *legato* soyeux et solide devenu aujourd'hui une rareté, ni cette exquise technique qui non seulement respecte la moindre indication (c'est la moindre des choses !), mais lui confère sa nécessité, ni l'exactitude scrupuleuse de sa stylistique, apprise à l'école la plus exigeante, celle de Mozart. Il s'agit d'autre chose, de la conformité naturelle, immédiate, évidente d'une personnalité, d'une imagination, avec la mélodie.

On ne peut rien reprocher à ce disque, on doit même saluer la splendeur vocale et la maîtrise technique qu'il confirme. Reste une impression d'inédaquation, d'hétérogénéité entre des dons à tous égards exceptionnels et un répertoire qui exige autre chose. A écouter cependant, mais comme une interrogation.

Avec Wolfgang Sawallish, piano, et Hans Schöneberger, clarinette : *Auf dem Wasser, Der Winterabend, Ins Stille Land, Am mein Klavier, Im Abendrot, An die Nachtigall, Die Mutter Erde, Das Lied im Grünen, Liebhaber in allen Gestalten, Der Hirt auf dem Felsen* (Orfeo S 001.811 A ; diffusion Harmonia Mundi).

A. A.

Les derniers Sibelius par Vladimir Ashkenazy

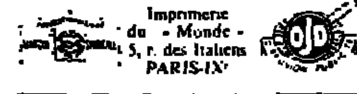
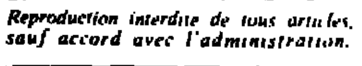
Poursuivant son intégrale de Sibelius, Vladimir Ashkenazy nous livre aujourd'hui les deux dernières grandes partitions du compositeur, la *Septième Symphonie* (1924) et le poème symphonique *Tapiola* (1926). Le voisinage de ces deux chefs-d'œuvre si différents l'un de l'autre est intéressant en soi. Cela dit, les faces du disque durent respectivement un peu plus et un peu moins de vingt minutes. On aurait donc pu les enrichir l'une et l'autre, par exemple, avec les poèmes symphoniques *les Océanides* et *le Barde*.

Dans la *Septième*, la plus grande symphonie en un seul mouvement jamais écrite, Ashkenazy, malgré de très hauts moments, n'emporte pas notre adhésion totale. On y trouve des choses excellentes, d'un niveau rarement égalé dans une discographie pourtant très abondante (ainsi les deux épisodes à caractère de scherzo précédant respectivement le sommet du milieu et celui de la fin), mais aussi, par endroits, d'indéniables chutes de tension. Version impressionnante, malgré tout.

Tapiola, en revanche, est une grande réussite, grâce notamment à une prise de son mettant en valeur de subtils détails d'orchestration (mystérieux coups de timbales du début). Dans ce sublime poème de la forêt qu'est *Tapiola*, Ashkenazy parvient à rejoindre le peloton des Beecham, Rosbaud et autres Berglund, ce qui n'est pas peu dire (Decca, 591134).

MARC VIGNAL.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Nice.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G. VERDI, « la Traviata », J. Levine Bof (W.E.A.).	J. BRAHMS, « Quintette pour piano et cordes », R. Serkin, Quatuor Busch (E.M.I.).	MILES DAVIS, « Star people » (C.B.S.).	MILES DAVIS, « Star people » (C.B.S.).	B. LAVILLIERS, « État d'urgence » (Barclay).	G. PRESGURVIC, « Détective » (Polydor).	DAVID BOWIE, « Let's dance » (P.M).	DAVID BOWIE, « Let's dance » (P.M.).
2	J.S. BACH, « Variations Goldberg », Glen Gould (C.B.S.).	G. MALHER, « Symphonie n° 3 », V. Neumann (Supraphon).	D. LOCKWOOD, « The kid » (Adès).	CHICO FREEMAN, « The search » (D.A.M.).	M. JONASZ, « Tristesse » (W.E.A.).	MARC SEBERG « 83 » (Virgin).	PINK FLOYD, « The final cut » (P.M.).	TEARS FOR FEARS « The hurting » (Phonogram).
3	M. RAVEL-S. PROKOFIEV, I. Pogorelich (D.G.G.).	J. BRAHMS, « Sonates pour violoncelle et piano », R. Serkin, M. Rostropovitch (D.G.G.).	K. ET M. LABÈQUE, « Gladrags » (P.M.).	CESAR CAMARGO-MARIANO (D.A.M.).	J. CLERC, « Pantin 83 » (A.E.).	L. BEAUSONGE, « Ombre » (R.C.A.).	M. JACKSON, « Thriller » (C.B.S.).	KROKUS, « Headhunter » (Arabella).
4	W.A. MOZART, « Airs de concert », T. Stich Randall (E.M.I.).	SCHUBERT, « Œuvres vocales sacrées », Sawallisch (E.M.I.).	BILL EVANS, « Paris concert » (W.E.A.).	AZYMUTH, « Cascades » (Carrère).	C. NOUGARO, « Ami chemin » (Barclay).	ANGEL/MAIMONE ENTREPRISE, « Faux-semblants » (Polydor).	U2, « War » (Phonogram).	M. FAITHFULL, « A child's adventure » (P.M.).
5	HAENDEL, « Récital d'airs d'opéra », Marilyn Horne (Erato).	W. A. MOZART, « Airs de concert », « Airs d'opéra », T. Stich Randall (E.M.I.).	J.M. KAJDAM, « Mummy » (Adès).	VICTOR ASSIS BRASIL, « Quarteto » (D.A.M.).	H.F. THIEFAINE, « Soleil cherche futur » (Discodis).	A. PEYRON, « La Grande Ourse » (Barclay).	C. SANTANA, « Havana Moon » (C.B.S.).	MEN AT WORK, « Cargo » (C.B.S.).
6	J.S. BACH, « Passion selon saint Matthieu », M. Corboz (Erato).	W.A. MOZART, « Airs d'opéra », K. Te Kanawa (Philips).	E. FITZGERALD, « Live at Carnegie Hall 73 » (C.B.S.).	COLLIN WALCOTT - DON CHERRY - NANA VASCONCELOS (E.C.M.).	C. COUTURE, « Quoi faire » (Phonogram).	A. CASTELAIN, « De bric et de broc » (W.E.A.).	Z.Z. TOP, « Eliminator » (W.E.A.).	MAZI; « We are one » (P.M.)
7	RÉCITAL K. TERRIER - BRUNO WALTER, « Edimbourg 1949 » (Decca).	J. BRAHMS, « l'Édition complète » (D.G.G.).	P. ERSKINE (D.A.M.).	STEPS AHEAD, « Steps » (W.E.A.).	J.J. GOLDMAN, « Quand la musique est bonne » (C.B.S.).	P. BAROUH, « Le Pollen » (R.C.A.).	TEARS FOR FEARS, « The hurting » (Phonogram).	R. PALMER, « Pride » (Phonogram)
A REDÉCOUVRIR	R. WAGNER, « Les Maîtres chanteurs de Nuremberg », Dir. : H.V. Karajan, Bayreuth 1951 (E.M.I. RLS 7708).		C. MINGUS, « Blues and roots » (W.E.A. 50232).		MORICE BENIN, « Passage » (A.B.A B.E.N. 07).		DAN FOGELBERG, « The inncent age » (C.B.S. 88533).	
A REDÉCOUVRIR	W.A. MOZART, « Concerto pour piano n°s 20-25 », Gulius Katchen Munchinger (Decca 592064).		A. MANGELSDORFF, J. PASTORIUS, « Trilogue » (H.M. 68175).		HARMONIUM, « Les 5 saisons » (S.F.P.P. 8517).		MARK ALMOND, « To the heart » (A.B.C. 245 Import).	

Jazz

MILES DAVIS : « Star People »

Il est des musiciens qui ont inventé un grand style et s'y tiennent. Tels sont Gillespie ou Eldridge. Tels furent Earl Hines ou Garner. Ce n'est ni bien ni mal, c'est ainsi. Toute sa vie, Miles Davis a voulu, au contraire, modifier sa musique, la changer, soit en anticipant l'avenir ou contribuant à lui donner une forme (qu'on se reporte aux plages « cool » de Capitol en 1949), soit en se mettant à l'écoute de traditions populaires, de cette sorte de blues qu'était pour lui le flamenco (que l'on songe aux pièces hispanisantes de Columbia en 1959), soit en retenant du présent ce qui pouvait lui convenir, ce qu'il était capable de tolérer, afin d'éviter, selon son souci constant, le déphasage (qu'on se souvienne des morceaux déchirés du quintette en 1969, sur la scène d'Antibes). On ne comprend rien au Miles Davis de *Star People* si l'on ignore cet itinéraire.

Deux autres éléments d'information doivent être retenus pour vivre avec Miles le jazz qu'il fait aujourd'hui : ses réticences à l'égard du « free jazz », dès les débuts du genre, et son intérêt constant pour le « rhythm and blues ». Le dernier disque de Miles Davis surprend tout de même le plus averti. Par un attachement retrouvé, proclamé, pour la tonalité (sauf exception : *Come Get It* en est une — on le dit inspiré d'un riff d'Otis Redding). Par une référence très insistante au blues, notamment dans *It Gets Better* et, surtout, dans *Star People*, qui prête son titre à l'album tout entier.

Star People, c'est un classique « douze mesures », avec un Foster qui joue en rythme ternaire (Miles, lui, ne peut pas s'empêcher de l'adopter partout) et qui, à la fin de chaque chorus, place sa série de triolets amenant le coup de cymbale sur le premier temps du chorus suivant, comme dans la musique d'autrefois, celle que le jeune Davis écoutait à Saint-Louis. Simple geste rituel ? Simple retour aux sources ? Non. La trompette, par exemple, proche du micro, crée une saturation qui renouvelle les effets de sonorité jazzique. Quant à la basse, qui serre d'assez près la trame harmonique, elle ne se prive pas de l'enrichir.

Une rentrée remarquée : celle de Leonard Feather, à qui Miles Davis a confié le soin de rédiger un texte de présentation. Le 28 septembre 1981, Feather, dans le *Los Angeles Times*, avait descendu en flammes la vedette retrouvée. Quand un critique courageux refuse de se laisser idiotiser par le « show business », ou, à l'inverse, par cet autre groupe de pression qu'est l'intelligentsia des marges, on sait qu'il est bon à pendre. Max Roach, en un mouvement de solidarité bien naturel, défendit, pour sa part, confraternellement, le musicien contre le chroniqueur. En une lettre à *Jazz Magazine*, Max écrivait : « *Feather a toujours eu de grandes difficultés à comprendre d'où est issue la pensée musicale américaine qu'on appelle le jazz, et il est dans l'impossibilité de savoir ce qu'est un artiste créatif.* »

Récemment, au cours d'un entretien pour le même *Los Angeles Times*, un Miles nouveau, souriant et détendu, reconnut qu'il était vidé, pas du tout en forme, ce mauvais soir de septembre dont parla durement Feather, autant agaçé sans doute par les publicitaires que par les copineurs. C'est la réconciliation. Et, cette fois, Feather juge que Miles, dans *Star People*, fait du grand Miles. Il n'a pas tort.

' Gil Evans, l'ami fidèle, a écrit quelques arrangements pour le groupe. Le saxophoniste Bill Evans et le percussionniste Mino Cinelu sont irréprochables, comme les bassistes, soit Marcus Miller, soit Tom Barney. Les deux guitaristes, Mike Stern et John Scofield, remarquables, se partagent les solos. Dans tout le disque, Miles Davis s'exprime d'abondance, et avec amour. Il est des signes qui ne trompent pas. Des jaloux disent qu'il a vieilli, qu'il ne pense qu'à l'argent. Qu'ils écoutent *Star People*. S'ils continuent de croire que Miles n'a plus envie de jouer, c'est qu'ils ne savent plus, eux, rien entendre. (C.B.S. 25.395.)

LUCIEN MALSON.

Rock Variétés

ROXY MUSIC « The High Road »

Après dix ans d'existence et une carrière parmi les plus riches et les plus novatrices, Roxy Music nous a donné ce qui reste comme l'un des disques (« Avalon ») les plus importants de l'année passée. Une tournée mondiale a suivi pour le soutenir, et c'est à cette occasion que les quatre morceaux de ce mini-33 tours ont été enregistrés à l'Apollo Theatre de Glasgow. De circonstance, le titre de l'album *(The High Road)* fait référence à une chanson *(Loch Lomond)* qui évoque l'Ecosse pour les Celtes expatriés.

C'est le premier disque *live* de Roxy Music et on ne voit pas bien sur quel critère le choix des compositions a été défini. En face 1, deux compositions de Bryan Ferry : *Can't Let Go*, extrait de son dernier album solo *(The Bride Stripped Bare - 1976)*, et *My Only Love*, qui figure sur l'avant-dernier album de Roxy Music *(Flesh + Blood - 1980)* ; en face 2, deux reprises : *Like a hurricane* de Neil Young, et le *Jealous Guy* de John Lennon, dont ils ont déjà fait une version en studio qui avait gagné le sommet des hit-parades il y a deux ans. Autant qu'on puisse en juger, il n'y a là rien de particulièrement représentatif de leurs efforts.

Si la scène confère une dimension esthétique à la musique, la prise directe posée sur le vinyle, convient mal à la sophistication des compositions, rend compte approximativement de la finesse d'exécution des musiciens et rend mal les honneurs à la superbe de la production. La création de Roxy Music laissant peu de place à la spontanéité et n'exigeant qu'une énergie secondaire, à la différence de certains groupes, le son capté sur le vif n'apporte pas grand-chose à son appréciation. (Polydor, EG 2335269.)

MADNESS « The Rise and Fall » « Complete »

Arabella, qui vient de signer le label Stiff pour la France, sort simultanément deux disques de Madness : *The Rise and Fall*, qui est sorti l'année passée en Angleterre mais, faute de distributeur, n'avait pas encore vu le jour en France, et *Complete Madness*, un album de compilation qui, depuis les débuts, réunit seize hits facétieux, efficaces et définitivement inscrits dans nos mémoires.

A écouter les deux disques, on peut juger du chemin parcouru par le groupe, qui a su évoluer dans un cadre défini sans jamais se démentir. De l'époque ska, avec les compositions en forme de gag et les galipettes en noir et blanc, à nos jours, avec les anglicismes et les harmonies en pirouette, Madness n'a rien perdu de son excentricité et de sa folie tout en donnant ces substances à son travail de composition.

Les mélodies se sont étoffées, l'inspiration s'est diversifiée, les arrangements se sont sophistiqués. Spécialiste du gimmick et du 45 tours expéditif, Madness possède le don des compositions instantanées tout en sachant confectionner des albums qui regorgent d'idées et d'initiatives inédites. (Arabella, 205358 et 205357.)

ROBERT PALMER « Pride »

Robert Palmer a attendu plusieurs années avant de dépasser le stade de la reconnaissance confidentielle avec le *Bad Case of Loving You*, de Moon Martin. Le succès, ensuite, de *Johnny and Mary* devait l'installer sur une échelle internationale. Dire que ce succès est venu trop tard prend facilement des allures d'ancien combattant, mais c'est pourtant souvent le cas, à croire que les hit-parades sont inversement proportionnels au talent de ceux qui les occupent. Il reste que Robert Palmer a composé dans l'ombre le meilleur de son œuvre à une époque où son expression était unique, faisant une synthèse personnelle du rock et de la musique noire sur des compositions racées et gracieusement chaloupées.

La démarche reste la même, mais l'inspiration s'est tarie. La meilleure preuve étant que, sur cet album, le plus satisfaisant des titres est une reprise de *You Can Have It (Take My Heart)*, de Kool and The Gang. Toujours marqué par les pulsions du funk et de la soul, qu'il traite par un emploi systématique du synthétiseur, qui uniformise le son, Robert Palmer a perdu beaucoup de sa spontanéité et de la fraîcheur de ses compositions. Parfois traversé de quelques éclairs, émaillé d'initiatives heureuses comme le *Silver Gun* sur le modèle indien, sauvé par la voix de Robert Palmer, *Pride* est un disque de qualité, mais sans étincelle, à la limite de la banalité. (Phonogram, 811322-1.)

ALAIN WAIS.





ABBAS-MAGNUM

ENTRETIEN

Fritjol Capra, de la physique au bouddhisme

Pour le physicien Fritjol Capra, la science contemporaine connaît une révolution conceptuelle fondamentale qui la rapproche des enseignements des philosophies orientales, et en particulier du bouddhisme.

« *DANS l'histoire de la pensée humaine, les développements les plus féconds naissent à l'intersection de deux courants d'idées.* » Cette maxime de Werner Heisenberg semble être parfaitement illustrée par l'étude comparée entre l'unicité de la matière en physique contemporaine et la vision unitaire des philosophies orientales, menée par le physicien avant-gardiste Fritjol Capra, de l'université de Berkeley (Californie), dans son livre *le Tao de la physique* (Tchou). Selon la physique actuelle, l'univers n'est pas un système mécaniste composé d'une multitude de particules indépendantes, mais un ensemble dynamique d'événements interconnectés, dont seules les interactions déterminent la structure de la réalité.

Cet univers de processus et d'énergie évoque certaines notions des traditions spirituelles, tout particulièrement celles du bouddhisme, qui permettent une compréhension plus immédiate des nouveaux concepts de l'espace-temps-matière. Fritjol Capra compare ainsi le flux incessant de la matière à la danse cosmique de Shiva, pour qui tous les éléments du monde sont « maya », non pas fondamentaux, mais illusoires et changeants.

La philosophie de Fritjol Capra est bien exposée dans son livre *le Temps du changement - Science-société-nouvelle culture*, qui vient de paraître aux éditions du Rocher.

∴

« N'est-il pas surprenant de constater que l'Occident concevait une philosophie dualiste, tandis que l'Orient fondait une spiritualité moniste ?

— On peut, aujourd'hui, imaginer l'évolution de la conscience, son « comment », mais toutefois pas son « pourquoi ». Cette évolution de l'esprit humain, qui a dû avoir lieu quelques milliers d'années avant notre ère, se situe simultanément en Occident et en Orient. Pour des raisons mystérieuses, nous nous sommes identifiés en Occident avec l'esprit rationnel, qui analyse et sépare, qui est l'expression de l'*ego* étroit, opposé à la pensée intuitive et synthétique, tandis qu'en Orient ils ont cherché à le transcender. De grands mystiques ont existé à l'Ouest comme à l'Est. Mais c'est en Orient que ce courant a trouvé un terrain plus propice.

— Serait-il alors juste de croire, avec le célèbre savant japonais Yukawa, qu'il pourrait exister une corrélation entre l'importante contribution du Japon à la physique moderne et la philosophie zen-bouddhiste ?

— Les physiciens orientaux auxquels j'ai signalé ce parallélisme m'ont avoué ne pas y avoir pensé eux-mêmes, car ils se trouvaient conditionnés par la science et la culture occidentales, au point qu'ils ne pouvaient plus instaurer une corrélation entre ces deux visions du monde. C'est seulement à leur maturité qu'ils purent établir — tel Yukawa — ce lien. Il est fort probable, néanmoins, qu'ils ont pu garder, dans leur subconscient collectif, l'empreinte de la philosophie orientale, qui leur permettait ainsi de mieux saisir les nouveaux concepts de la physique atomique.

— Les principes d'unité et d'interdépendance des phénomènes seraient-ils propres aussi bien à la spiritualité orientale qu'à la microphysique ?

— Autrefois, selon la théorie newtonienne, l'espace tridimensionnel de l'univers était le théâtre de phénomènes physiques composés de particules élémentaires interagissant et se séparant indépendamment les unes des autres. *Cependant, l'une des découvertes* majeures de la physique contemporaine fut de se rendre compte qu'il n'existait pas d'entités physiques indépendantes, que la réalité était un ensemble de corrélations, un tissu d'événements interconnectés, un interface entre l'observateur et l'observé. C'est l'un de ces types spécifiques de corrélation que nous appelons « particule » ; celle-ci n'est plus un grain de sable ou une boule de billard, *mais un* transfert permanent d'énergie et d'information.

L'objet est une illusion

— De quelle manière cette nouvelle conception de la matière peut-elle évoquer certaines notions de la philosophie orientale ?

— Je crois pouvoir l'illustrer par un conte taoïste du sage Chuang Tzu. Un jour, promit-il à ses disciples, il leur ferait connaître le secret ultime de l'univers. Et ce jour-là, il leur dit : « *Il n'y a pas de « choses », voilà la nature fondamentale de la réalité.* » Telle est la base philosophique du taoïsme, du bouddhisme et d'autres traditions mystiques. La *différence majeure* qui existe entre l'attitude scientifique et la tradition mystique réside dans le fait que, en tant que scientifique, je dirais qu'un objet est une notion approximative très utile dans la vie quotidienne, mais que, fondamentalement, l'objet n'existe pas, qu'il est uniquement une « idéalisation », tandis que le mystique oriental dirait que c'est une « illusion » ; pour lui, tous les phénomènes *sont interdépendants, manifesta*tion d'une seule et même réalité fondamentale.

— Croyez-vous que cette réalité ultime puisse être l'énergie ?

— J'en doute ; d'ailleurs, la réalité ultime ne peut être exprimée par des mots : elle transcende nos conceptions intellectuelles et, d'après les mystiques, elle peut être vécue mais pas racontée ; alors que la science, essayant de décrire ses expériences, ne peut qu'avoir recours au domaine rationnel qui, en lui-même, est restreint et approximatif.

— La tradition mystique ne chercherait-elle pas à transmettre son message ?

— La différence essentielle entre un scientifique et un maître mystique consiste dans le fait que ce dernier n'est pas particulièrement intéressé à expliquer les phénomènes : il cherche plutôt à faire éprouver par son disciple la réalité fondamentale, en mettant l'accent sur l'initiation à l'expérience, tandis que le scientifique cherche avant tout à l'analyser et à la décrire.

— De quelle façon la théorie quantique serait-elle apte à révéler, à l'instar des philosophies orientales, l'unité fondamentale de l'univers ?

— Nous constatons que cette unité et cette interdépendance parcourent la physique moderne, quels que soient la théorie ou le modèle utilisés, y compris la théorie quantique ou la relativité. Einstein avait construit cette dernière en concevant l'action des champs en termes de modification des structures de l'espace et du temps, et il pensa pouvoir modifier davantage ces structures afin d'y inclure les autres interactions, mais il *échoua. Depuis lors, d'autres savants ont* réussi à associer la théorie de la relativité avec celle de la mécanique quantique, afin d'aboutir à la théorie quantique des champs. Cette nouvelle conception évoque des images de la tradition orientale, puisque le champ quantique peut se condenser en matière ; et une particule faisant partie de ce champ particulièrement dense évoquerait une *« vague émergeant de l'océan »*, métaphore classique de la tradition orientale.

L'unité des contraires

— Héraclite pensait déjà que tous les changements dans l'univers provenaient de l'interaction des contraires, dont il souligna pourtant la complémentarité. Pourquoi la pensée occidentale a-t-elle mis deux mille cinq cents ans pour redécouvrir cette vérité ?

— L'esprit rationnel tend à voir la réalité de façon statique, incapable de réconcilier les « contraires », tandis que la pensée dynamique semble plus apte à les unifier. Les philosophies, comme celles d'Héraclite ou du Tao, qui avantagent la réalité dynamique, soulignent ainsi l'unité des contraires : le yin et le yang ne font qu'un. En Occident, certains philosophes comme Hegel, par sa dialectique : thèse, antithèse, synthèse, ont *partagé cette vision du monde.*

» Cette optique dynamique resurgit aujourd'hui dans les sciences, tout particulièrement en physique. Niels Bohr avait déjà unifié l'onde et la particule dans sa « loi de complémentarité ». Et actuellement la nouvelle « théorie des structures dissipatives », introduite par Ilya Prigogine (1), ainsi que la « théorie des systèmes », soulignent que la compréhension de la vie — à tous ses niveaux — procède par cette unification des contraires.

— Pourtant, deux conceptions contraires subsistent : celle d'Albert Einstein : « Le réel existe », et celle de Niels Bohr : « Tout jugement d'existence est abusif ». A qui les faits donneront-ils raison ?

— Ce fut en effet un débat historique qui eut lieu entre Niels Bohr et Albert Einstein. Ce dernier croyait à l'existence objective de la réalité ; ce fut d'ailleurs cette croyance qui l'avait empêché d'assumer les ultimes conséquences de la mécanique quantique dont il était pourtant l'un des fondateurs. S'il fut incapable d'accepter les interprétations avant-gardistes d'Heisenberg et de Bohr, la cause essentielle de ce refus provenait de son caractère fondamentalement déterministe, car il avait fondé sa vision — une réalité objective composée de petites particules séparées — sur celle de Descartes.

— Diriez-vous qu'Einstein fut un prophète qui n'a pas su assumer ses propres prophéties ?

— D'une certaine façon. Je suis d'ailleurs *fasciné de voir que Descartes est* plus fondamental que Newton et c'est la raison pour laquelle Einstein a pu dépasser celui-ci sans pouvoir pour autant dépasser le premier. Le seul qui en fut capable était Niels Bohr, le plus proche d'un mystique qu'un scientifique puisse l'être.

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

(Lire la suite page XIV.)

(1) *La Nouvelle Alliance* d'Ilya Prigogine et Isabelle Stengers (Gallimard, 1979). Voir l'interview d'Ilya Prigogine dans *le Monde Dimanche* du 9 mai 1982.

POÉSIE

JACQUES IZOARD

Jacques Izoard est né en 1936 à Liège. Il a notamment publié *Un chemin de sel pur* (Chambelland), *Voix, vêtements, saccages* (Grasset), *Vêtu, dévêtu, libre* (Belfond) et *Enclos de nuit* (Origine). Il anime la revue *Odradek*. Sensible, cette poésie du corps touchant parce que touché caresse le réel. Cette respiration sensuelle part d'une peau qui découvre les objets.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Le corps. Le jardin.

Fougère près d'un bras d'eau sans veines.
Fougère qu'on aime sans soleil.
Fougère qu'on dresse dans le corps
d'un sosie de verre léger.
Le bleu n'incendie que lui-même.
Le bleu n'est qu'un abîme
au fond d'un autre abîme.
Ta voix sourd d'un sourd bonheur
à travers bras, ventre et jambes.
Ce qui court sous la peau
c'est fluide salive et fluide écume
que le corps accumule
au cours des longs sommeils
sans épaules et sans doigts.

∴

Humus à bouche obscure
d'un jardin déjà jauni...
Dès qu'on brise les vitres,
les orties se hissent
à hauteur des toits, des pavois.
Tumulte en haleine.
Rêve en odeur de menthe.
Femme en papier de soie
que les liserons étreignent.
Les nains se font complices
des pigeons voyageurs.
J'avale un jardin.
Je joue au voleur d'échasses.
L'homme aux sabots fleuris
caresse le tronc des arbres.
Le petit cœur durcit
dès qu'on touche les lèvres
d'un dormeur sans enfants,
d'un enfant sans sommeil.
Pavots, je vous aime,
écrasés sur la peau, tuméfiés,
volant en poudre infime,
en embellies de bleu
couvrant visage et ventre.
Un voyage a commencé,
qui conduit au vertige
des cerfs-volants, des fées.

∴

La langue lèche l'autre langue.
Déferlent soleils par milliers.
Chariots de neige succombent.
Les mains touchent les mains.
On amoncelle la laine
dans la chambre aux miroirs.
On amoncelle aussi l'herbe
tout autour d'une maison
cachée dans un étang.
Mais qui vit dans le pouce ?
Qui regarde les regards ?
Qui lèche l'autre langue
des visiteurs aveugles ?
Acide cerisier. Ouïe ivre.
Ou rose opaque. Rose amie.
Qui coud le sommeil dans un sac ?
Qui déchire à belles dents
le rêve des chercheurs d'air ?
Qui respire au fond d'un puits
le parfum des tonnelles ?
Celui qu'on cherche en vain.
Celui qui ne caresse
que l'écume ou le gel.

∴

Le corps. Le jardin. Le corps.
J'observe l'alouette et la serpe,
la glycine et le chat, le sureau.
Mille jambes sous la peau,
mille doigts sur la bouche.
Le sable envahit serre et parloir,
emplit ventre et crâne.
Sans savoir qu'il grandit,
l'enfant joue à pigeon bleu
près du dormeur qui l'aime.
Touche hampes et tiges.
Touche corolles et pétales.
Touche cent coquelicots
(le rouge est une couleur !).
Touche la terre très noire
jusqu'au fond de la terre.
Tout un jardin surgit.
Les châteaux d'eau voyagent.

∴

Vacances. Et cerises. Et mirabelles.
Et la fille d'écume qui rit.
Les teinturiers s'emparent
d'objets d'usage et de ténèbres :
épingles et œufs de buis,
menus outils de jardinage,
chandeliers qu'on ne frotte plus...
S'effondre la maison
plus rouge qu'on ne croit.
Dort d'un œil un chat borgne.
S'unissent corps et jardins.

NUMISMATIQUE

Parlez-moi d'argent...

LA place si importante de l'argent dans la plupart des civilisations depuis le 7e siècle avant J.-C. et l'usage quotidien de son expression matérielle, la monnaie, ont abouti à des utilisations parfois surprenantes de cette dernière.

Alors que la monnaie reste seulement, aujourd'hui, un *instrument* d'échange économique, nous savons qu'elle a pu représenter, dans le passé, non seulement un pouvoir d'achat mais, aussi, un véritable pouvoir spirituel (1). Un exemple particulièrement significatif de nos relations non économiques avec l'argent est celui de l'influence réciproque des monnaies et du langage.

Comme l'a remarqué Henri Petit (2), *« les mots ressemblent à de vieilles monnaies ayant beaucoup circulé : on les répète machinalement sans comprendre tout ce qu'ils renferment de souvenirs historiques, de même que l'on jette un œil distrait sur la pièce usée par les siècles sans en deviner les détails estompés. Le numismate, lui, saura faire revivre l'histoire en interprétant ces détails estompés, tout comme le linguiste saura faire revivre les divers sens du mot depuis ses origines ».*

Junon qui avertit

Si toutes les monnaies reçoivent un nom officiel à leur émission, la plupart d'entre elles le perdent et sont rebaptisées par le peuple d'un nouveau nom souvent appelé à une longue vie. A ce courant de création de mots pour les monnaies correspond un courant inverse de création de mots par les monnaies : mots nouveaux, souvent argotiques, pour désigner l'argent et expressions populaires employant le langage monétaire ou numismatique.

Avant d'illustrer cette double source de néologismes, il peut être utile de rappeler brièvement l'étymologie des mots *monnaie* et *numismatique*, ainsi que celle de quelques noms de monnaies universellement connues.

Numismatique vient du grec *nomisma* (la pièce de monnaie), mot issu lui-même de *nomos*, dont le sens premier fut peut-être celui de partage, et évolua vers celui de règle ou mesure.

Quant au mot de monnaie, son origine est plus récente puisqu'elle remonte seulement à l'Antiquité romaine : monnaie vient de l'épithète *moneta*, c'est-à-dire « qui avertit ». Le rapport entre les deux termes n'est pas évident au premier abord. Il faut savoir que les dieux de l'Antiquité se voyaient attribuer un grand nombre d'épithètes destinées à rappeler la gamme de leurs pouvoirs ; dans cet ordre d'esprit, la déesse Junon était connue comme *Juno Moneta* – *Junon qui avertit*, – et un temple lui était consacré au Capitole, à Rome.

C'est dans l'enceinte de ce temple que fut installé vers 268 avant J.-C. l'atelier monétaire, et peu à peu l'usage prévalut d'assimiler le nom de la production monétaire au surnom de la protectrice des lieux : Moneta devint la monnaie. Voyons maintenant quelques étymologies d'espèces monétaires, et prenons par exemple l'*obole*, qui fut, avec une valeur d'un demi-denier, la plus petite pièce carolingienne. Son origine remonte à la monnaie d'argent de la Grèce antique, qui tirait elle-même son nom d'*obelos*, la broche à rôtir, car des broches de fer sacrificielles furent utilisées en tant qu'instruments prémonétaires.

Le nom d'un poignée de ces broches, *dragmis*, donnera naissance à la *drachme*, multiple de l'obole. La drachme est toujours l'unité monétaire grecque, et sa déformation en arabe a donné *dirham*, monnaie également utilisée de nos jours. D'autres noms de monnaies ont des origines plus anecdotiques ; ainsi, en Italie, le nom des *sequins* d'or *(zecchini)* de Venise dérive de Zecca, l'Hôtel des monnaies vénitien, tandis que les *oselles* d'argent, également vénitiennes, seraient ainsi nommées parce qu'elles auraient remplacé à partir du seizième siècle des dons d'oiseaux *(ucelli)* qui constituaient des libéralités princières traditionnelles ! Enfin on ne saurait parler de noms de monnaies sans citer le *thaler* (ou *Taler*), large pièce d'argent allemande qui connut un immense succès, et dont le nom fut à l'origine de nombreuses autres appellations monétaires. Contons-en rapidement l'histoire.

En 1518, les comtes de Schlik obtiennent de la couronne de Bohême l'autorisation de prospecter la vallée de Konradsreuth pour y trouver des minerais argentifères. L'abondance des gisements d'argent que l'on découvrit fut telle que l'on dut créer une ville nouvelle pour les exploiter. Les comtes de Schlik fondèrent alors Joachimsthal en Bohême (aujourd'hui Jachymoven en Tchécoslovaquie). Ils y ouvrirent dès 1520 un atelier monétaire qui fut rattaché en 1528 à la couronne de Bohême ; en huit années d'émission, ils produisirent près de deux millions de grandes pièces d'argent, les *Joachimsthaler*, dont le nom bientôt raccourci en *thaler* supplantera celui des *silbergroschen* (gros d'argent), puis sera transformé en *daler*, expression de bon aloi. Le nom de thaler ou daler succombera en Allemagne à la naissance du mark en 1871, mais non sans avoir accouché de nombreux rejetons : *daldre de Montbéliard* ou *de Cambrai*, *daler* et *riksdaler* (équivalent du *reichsthaler*) danois et suédois, et bien entendu *dollar* américain.

Même la Russie s'inspira un moment du nom de Joachim ; lorsque Pierre le Grand, avant d'instaurer un nouveau système monétaire, utilisa les pièces d'argent étrangères simplement contremarquées de l'aigle impérial à deux têtes, il les baptisa du nom de *Jefimok* (au pluriel, *jefimki*) dérivé de Joachim.

Louis d'or, napoléon, et nap

Revenons à présent à la création de surnoms pour les espèces monétaires. Un exemple actuel en est donné par le vocabulaire relatif aux monnaies d'or cotées en Bourse, vocabulaire qui semble refléter une certaine nostalgie des anciennes appellations symboliques des monnaies. Nous savons, en effet, que les noms officiels des anciennes pièces (*le franc d'or, l'écu, le louis*, etc.) rappelaient souvent le symbolisme du pouvoir d'abord dynastique (l'*écu*, la *couronne*), puis personnel (le *louis*, le *napoléon*). Alors que de nos jours on n'utilise plus que le nom de la valeur faciale, multiple ou sous-multiple d'une unité (le franc) ayant perdu toute sa valeur symbolique, nous avons gardé pour les seules monnaies d'or les appellations du passé.

Ainsi le public parle encore de louis d'or pour une pièce de 20 F à l'effigie de Marianne, tandis que les professionnels de la Bourse préfèrent comptabiliser leurs opérations en napoléons ou dans le jargon du métier en « nap » quelle que soit l'effigie figurant sur la pièce d'or ! Le nap est alors hissé au rang d'unité de compte, car toutes les autres pièces d'or sont dénommées en fonction de celle de 20 F : la pièce de 10 F devient un demi-nap, celle de 100 F une cinq nap, etc. Dans un prochain article, nous donnerons des exemples plus anciens de surnoms monétaires, et nous essaierons de retracer le sentier inverse de création linguistique, celui des expressions populaires ayant pour fondement le vocabulaire numismatique. ■

ALAIN WEIL.

(1) Cf. A. Weil : *les Pouvoirs cachés de la monnaie*, Fayard, 1981.
(2) Cf. : *Cahiers numismatiques*, 1968, nº 18, p. 635.

Fritjol Capra

(Suite de la page XIII.)

– Serait-ce la philosophie chinoise qui l'a inspiré ?

– Il a même adopté pour son blason le symbole du yin et du yang, tant il était impressionné par le principe chinois de complémentarité.

Une révolution dramatique de la pensée scientifique

– L'aurait-il aussi été par la complémentarité entre la « stabilité » et le « changement » ?

– En effet, car vous pouvez avoir une « stabilité dynamique » qui impliquerait des « fluctuations ». C'est d'ailleurs une telle stabilité qui fut évoquée par Héraclite et les taoïstes dans leur vision d'un monde en perpétuel mouvement, un processus de changement ayant néanmoins une certaine stabilité. C'est une cosmologie de l'autorégulation, de l'auto-organisation, analogue à la stabilité conçue par Prigogine dans sa conception de l'« ordre par fluctuations ».

– Justement, ces récentes découvertes ne pourraient-elles pas rétablir le fondement que la révolution scientifique du début du siècle avait tant ébranlé ?

– Nous assistons, en effet, à l'émergence de nouvelles théories, qu'il s'agisse des « structures dissipatives » d'Ilya Prigogine, de l'« auto-organisation » de Von Förster ou du « hasard organisateur » d'Henri Atlan. Ce sont les éléments complémentaires d'un puzzle complexe qui est progressivement en train de constituer ce nouveau fondement recherché par Einstein. Il s'agit d'une vision holistique, systématique et dynamique qui s'applique à une gamme étendue de phénomènes et de champs scientifiques. Ce n'est d'ailleurs pas seulement en physique que nous observons actuellement ce que nous pouvons appeler une révolution dramatique de la pensée scientifique.

– Pourquoi considérez-vous cette révolution comme « dramatique » ?

– Elle l'est intellectuellement car, lorsque Niels Bohr et Werner Heisenberg, durant les années 20, ont dû radicalement modifier leurs idées et leurs concepts, ils se sont trouvés dans un état de crise profonde : intellectuelle, existentielle et même émotionnelle. Je crois que nous vivons une crise analogue aujourd'hui.

– De ce fait, assisterions-nous à l'émergence d'un nouveau paradigme ?

– Je le crois et je l'appellerai « paradigme écologique », car l'écologie insiste sur l'interdépendance fondamentale de tous les phénomènes et sur la nature intrinsèquement dynamique de l'univers.

– Pourrait-on supposer que le récent colloque « Désordre-Ordre» (2), réunissant d'éminents savants, marquerait une « bifurcation » dans la recherche scientifique ?

– J'aime beaucoup cette question puisque mon dernier livre, *le Temps du changement*, traite précisément de cette « bifurcation » importante qui a lieu actuellement dans le domaine scientifique, signalant le passage de la vision universaliste et mécaniste de Descartes et de Newton à la vision holistique et dynamique de Prigogine.

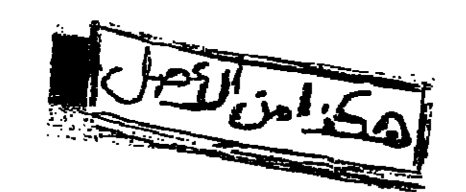
– Ainsi, vous semblez être attiré par la conception dynamique du bouddhisme, qui soutient qu'il ne faut pas s'attacher à des formes fixes, objets, personnes, idées, mais accepter un monde mouvant et changeant...

– C'est la raison principale de mon attirance pour les philosophies orientales et tout particulièrement pour le bouddhisme, car j'ai toujours considéré l'aspect mouvant de l'univers comme l'essentiel. Même leur terminologie dégage des connotations dynamiques : le terme « physis », par exemple, dont dérive « physique », signifiait à l'époque présocratique – quand la philosophie, la religion et la science n'étaient pas encore séparées – « réalité fondamentale ». Cette même racine, dans les langues indo-européennes, est devenue « braham » qui, en sanscrit, signifie aussi « réalité fondamentale ». Une même racine donna donc naissance à la « science » en Occident et au « mysticisme » en Orient. » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

(2) Colloque tenu en septembre 1981 à l'université Stanford (Californie). Voir l'article de Christian Delacampagne dans *le Monde Dimanche* du 10 octobre 1981.





HISTOIRE

Les juifs français vus des Etats-Unis

Les juifs français sont pour les Américains un sujet d'étonnement : en réussissant leur intégration, ils ont perdu leur culture spécifique

PRÈS de deux cent cinquante universitaires de nombreux pays ont participé durant plusieurs jours, à la fin avril, à une conférence sur les juifs français, organisée par le Tauber Institute dans le cadre de l'université de Brandeis. Qu'une telle réunion se tienne ainsi aux États-Unis peut à première vue surprendre. Ce fait traduit pourtant l'intérêt porté outre-Atlantique à l'histoire si particulière des juifs français.

En France, au contraire, l'étatisation de la société ayant rendu illégitime l'examen des cultures minoritaires, les historiens s'en sont souvent détournés. C'est pourquoi, comme l'ont noté Bernard Blumenkranz et George Weil, l'histoire des juifs français a été souvent conduite en dehors du cadre universitaire. Cette difficulté a aussi suscité par contrecoup la naissance d'essais reposant davantage sur l'imagination que sur la connaissance rigoureuse des archives.

La communauté juive française a été la première à connaître une émancipation libératrice garantissant l'égalité des citoyens, mais repoussant aussi à l'arrière-plan la diversité des cultures. A la différence de la situation qui prévaut aux États-Unis, le franco-judaïsme implique à la fois l'atomisation des juifs devenus citoyens et la fin de leurs structures collectives autres que religieuses, celles-ci étant elles-mêmes organisées par l'État. D'où la fascination des universitaires anglo-saxons envers une société si différente de la leur qui a permis aux juifs émancipés de parvenir plus rapidement qu'ailleurs, dès le milieu du dix-neuvième siècle, aux fonctions les plus élevées de l'appareil politico-administratif ou de jouer un rôle essentiel dans la vie intellectuelle, tout en limitant étroitement l'expression d'une culture spécifique.

Limiter l'expression religieuse

Les travaux qui ont été discutés lors de cette conférence soulignent l'opposition entre l'esprit de 1789 et le régime de Vichy, entre l'émancipation et sa négation. Entre ces deux dates, pendant l'affaire Dreyfus et sous la IIIe République, nombreux sont déjà ceux, comme l'a montré Zeev Sternhell, qui estiment contradictoire en elle-même l'expression de « juif français ». A l'extrême droite, comme souvent à l'extrême gauche, l'antisémitisme fait recette, car il unifie les oppositions à la démocratie, renforce le combat contre la République, tout en suscitant d'un bout à l'autre du territoire de violentes émeutes qui se déclenchent même dans certains départements où les juifs sont presque totalement absents (Eugen Weber).

Les juifs assimilés ne s'en considèrent pas moins comme essentiellement français et, comme l'ont souligné Paula Hyman et Nancy Green, tiennent à marquer la distance à l'égard des juifs immigrés. Les premiers s'efforcent ainsi de limiter les modes d'expression religieux de leurs coreligionnaires en refusant qu'ils créent leurs propres synagogues et en imposant leur franco-judaïsme universaliste, attitude analogue à celle de la C.G.T. qui n'accepte pas la formation de syndicats ouvriers très militants mais spécifiquement juifs. Notons que déjà au milieu du dix-neuvième siècle, les juifs assimilés avaient tenté d'exercer par la formation de l'Alliance israélite universelle une action modernisatrice, par exemple auprès des juifs algériens : comme ceux-ci défendaient leurs particularismes et refusaient même la nationalité française, on la leur imposa en renforçant du même coup le poids démographique de la mère patrie (Michel Abitbol, Lucette Valensi).

Plus tard, même trahis par leur État, les juifs assimilés conservent longtemps leur confiance à l'égard de Vichy et, légalistes, les institutions comme le Consistoire ou la nouvelle U.G.I.F. (Union générale des israélites français) ne voudront pas croire que l'État français puisse réellement tourner le dos à sa mission émancipatrice (Y. Cohen). La citoyenneté leur étant retirée, les juifs assimilés ou récemment immigrés vont pour la première fois s'organiser ensemble dans le cadre du C.R.I.F. (Conseil représentatif des institions juives de France) qui naît pendant la Résistance, puis du F.S.J.U. (Fond social juif unifié) et enfin, avec l'arrivée massive des juifs d'Afrique du Nord qui ont conservé leurs organisations collectives, à travers de nombreuses structures communautaires.

Depuis 1968, avec la résurgence des cultures minoritaires encouragée aujourd'hui par le parti socialiste, les juifs français se dotent eux aussi d'institutions qui interviennent dans le champ politique, de moyens d'expression (radios-libres, etc) destinés à maintenir une culture particulière. S'organisant politiquement, ils se trouvent davantage confrontés au problème de l'engagement politique (S. Trigano) : doivent-ils, à l'américaine, se constituer en groupe de pression, favoriser la naissance d'un « vote juif », autant d'actions peu compatibles avec une étatisation forte qui récuse de manière générale toute forme d'allégeance périphérique ?

Comme l'ont rappelé Michael Marrus et Stanley Hoffman, dans la France d'aujourd'hui, c'est moins l'antisémitisme (en relatif déclin ainsi que l'attestent les sondages) qui fait problème que la coexistence de structures étatiques à vocation universaliste et d'organisations particularistes. R. Marientras constate à juste titre que cette question se pose de la même manière pour l'ensemble des cultures minoritaires dans le cadre national : l'attachement très compréhensible de la grande majorité des juifs français à Israël contribue pourtant à lui donner une dimension spécifique. ■

PIERRE BIRNBAUM.

La thèse

(Suite de la page XVI.)

Le téléphone sonna. « *Excusez-moi. Allô ! Oui. Monsieur le recteur ? Bien. D'accord. Tout le monde est là ? Eh bien, j'arrive !* » Il raccrocha.

Une réunion de tous les membres de la faculté, avec le recteur. Elle a commencé. Je dois vite y aller. Vous ne m'avez pas dit que vous cherchiez votre professeur ?

– Je voulais lui remettre le plan de ma thèse.

– Vous voulez que je le lui remette ? Donnez. »

Bouity se trouva dans l'impossibilité de refuser l'offre du doyen. Qu'est-ce qu'il a été faire là... Se jeter dans la gueule du caïman. Fallait-il qu'il soit entêté ! Il lui tendit cependant une chemise, une dizaine de feuillets dactylographiés, que le doyen, peut-être avec trop de précipitation, fourra dans sa serviette. Le geste était d'une hostilité plus brutale que celle avec laquelle Ngouakou avait reçu l'annonce de son sujet de thèse. Bouity se mit à trembler de la tête aux pieds, à claquer des dents, à rouler des yeux. Le doyen ne le regardait pas, mettait de l'ordre sur les quelques paperasses qui traînaient sur son bureau. Il dit : « *Bon, j'y vais.* »

En lui prenant le plan de la thèse des mains, le monstre engloutissait le bras, l'épaule. Sauver la tête, le tronc. Ah ! le cannibale ! Le sadique, ce sourire... Oh non ! ça ne se passera pas comme ça. Bouity venait de commettre la pire des gaffes. Il avait donné la preuve de sa collusion avec l'ennemi étranger. Oh non, ça ne se passera pas comme ça.

Le doyen leva les yeux sur Bouity et instinctivement se tâta les parties nues de ses membres pour se rendre compte s'il avait froid comme ce gars qui, de toute évidence, grelottait de froid ou de fièvre.

« *Rendez les papiers.* » Bouity brandissait une chaise, résolu à frapper.

La surprise glaça et fit suer d'abondance le doyen. Il resta interdit. Bouity agita la chaise et répéta avec plus de force :

« *Rendez les papiers. Si vous croyez que je vais me laisser avoir, vous vous trompez. Votre manie de voir des fous ou des ennemis partout vous perdra.* »

Le doyen recouvrit son calme.

« *Vous n'êtes pas bien !* »

Il ne reçut pas de réponse. Bouity recula, posa la chaise, se plaqua le dos à la porte. Il fit un effort pour parler à nouveau mais pas un mot ne sortit de sa bouche. Il tremblait toujours, il protégeait sa tête contre des coups imaginaires.

« *Je vais vous accompagner au dispensaire, c'est sur ma route...* », proposa le doyen.

Comme s'il cherchait à surprendre un python, le doyen sortit avec précaution les papiers de Bouity de sa serviette, lut le titre :

« *Tenez, vous remettrez vous-même à votre professeur.* » ■

★ Ecrivain congolais, Tchicaya U Tam'si a publié plusieurs ouvrages de poèmes, un recueil de nouvelles – *la Main sèche* (Laffont, 1980) – et deux romans : *les Cancrelats* (1980) et *les Méduses* (1983), chez Albin Michel.

Le Monde

NOUVELLE

La thèse

Par Tchicaya U Tam'si

BOUITY CÉLESTIN, étudiant en sociologie, désespérait de trouver un sujet de thèse de doctorat du troisième cycle, alors que depuis longtemps les rues d'Ouenzé, de Tala-Ngaï, de Potopoto et d'ailleurs lui en proposaient un, même que ce sujet avait alimenté de nombreuses conversations entendues, écoutées, et qu'il avait eues aussi avec ses copains *et surtout* Ngouakou, *avec qui il formait* la paire d'amis la plus inséparable de la faculté des lettres et sciences humaines ! C'est le cas de le dire : sa *thèse, on pouvait* la lire à *certains* carrefours, à toutes les places, et surtout aux alentours des marchés. Il n'y avait pas un *lieu* qui n'en *offrît* des pages d'exemplaires à écrire sur le sujet, lequel d'ailleurs, maintenant qu'il lui sautait aux yeux, le surprenait par sa *familiarité.*

On s'émut, on commenta, on approuva ou désapprouva (pas ouvertement, bien sûr !) les mesures « radicales » qui avaient été arrêtées, aux seules fins d'assurer la protection des citoyens contre les agressions trop répétées de tous ces maniaques, de ces êtres *rendus à l'état de bêtes féroces, de ces* « simples d'esprit » qui soudain vous sautaient dessus, vous déchiraient l'épaule comme un vieux chiffon, *semaient l'effroi*, la *terreur — Brr...* Brr... ; — qui, boudeurs, se mettaient à houspiller le vent ; qui, tranquillement, venaient jusqu'à votre seuil, minaudaient un temps, proposaient leur service avec une touchante amabilité ; qui vous surprenaient, car pour tout salaire vous contraignaient à accepter qu'ils défèquent là, dans votre salon. La flamme qui apparaissait dans le regard était si sauvage qu'il était difficile... *C'est vrai, c'était arrivé chez un commandant* qui, tout militaire qu'il était, avait dû subir l'odorant outrage sans broncher, sur la page d'un quotidien *officiel. Il y avait de quoi rire.* Il y avait de quoi frémir. Il y avait de quoi trembler de peur.

Plusieurs d'entre eux avaient été *maîtrisés, embarqués* dans des camions militaires, transportés dans un lieu désert, dans les collines au nord de la ville. Pour les intimider et les dissuader de *revenir en ville, on* les avait arrosés de quelques rafales à bout portant.

Bouity avait vu quelqu'un *« devenir fou sous ses yeux ».* La scène se passait dans un bar de Potopoto. Le héros en était précisément un étudiant — pas de sa faculté, il était en sciences — dont on disait qu'il transpirait les maths. Une bouteille de Primus à la main, brandie comme un fanal, il pérorait : *« C'est mathématique. La démonstration est ce qu'il y a de simple. Vous dites que les maths m'ont mangé la tête ? Je peux vous prouver que nous sommes tous en train de devenir fous ! Sortez un poisson de l'eau, il se débat un temps, puis il meurt. Si personne ne le prend pour le manger, il pourrit et sent mauvais. Le pêcheur qui a oublié de manger le poisson à temps s'étonne, promène son nez dans tous les coins. Il dit :* « Tiens, ça sent le pourri. » *Une équation, une parabole. Je vous explique parabole à l'appui. Je veux dire l'équation est là : ça sent la folie ! Qui a compris ? Je vois bien que vous n'avez rien compris. Mais peut-être vous dites-vous : il y a comme une épidémie de la folie. Eh bien, c'est vrai. ! »*

Il parlait de folie et il était en train de devenir fou. Il découvrait même pourquoi : *« Sortez le poisson... »* Quelqu'un en fit la remarque plus tard. Ce quelqu'un, c'est Ngouakou, l'ami de Bouity, qui ne sut retenir son ami sur la mauvaise pente où il se laissait glisser.

On faisait *« chut »* pour le laisser parler. Bouity sut plus tard que le gars, le matheux, s'appelait Odieng. Il était grand, le front haut et l'œil exorbité. Les jeans qu'il portait, bien que serrés, ne le moulaient pas. Il mangeait les mathématiques, littéralement, mais il n'avait pas plus de tête que de fesses. Sa tête, aussi inquiétante que celle d'un cobra, semblait tourner sur son cou, et l'éclair qui surgissait de son œil était à la fois terreur et horreur.

FRANÇOIS RÊTALI

Odieng *but deux lampées. Il* claqua la langue pour apprécier. Ça, c'est de la bière ! Il remplit à nouveau avec application son verre, il le leva à la santé de l'assistance, le sourire très jovial, les lèvres humides où personne ne vit naître un affreux rictus qui acheva de s'épanouir au moment où il porta le *toast à sa propre santé* de curieuse façon, car au lieu de boire il se versa la bière sur la tête. Au fur et à mesure que la bière pissait et moussait sur sa tête, on s'écarta. Il regarda l'un après l'autre ceux qui étaient autour de lui.

« Eh bien, vous en faites des têtes ! Non, non, je ne suis pas devenu fou tout d'un coup. Non, non ! Rien de tel, la bière, pour les soins capillaires, rien de tel. Et puis, avec une tête fraiche, on a les idées plus claires. Et les idées claires, c'est peut-être ce qui nous fait défaut... Ni fou ni saoul, et pas sans le sou, et pas de poux, jamais à genoux, toujours debout, pourrais être un époux charmant. Mon Dieu, ils se taisent, consternés. Eh, eh ! de la gaieté ! Gai, sot sans le sou. Voilà la devise de notre nouvel esclavage. »

Quelqu'un riait d'un rire nerveux, d'un rire idiot presque. *« Voilà, il faut rire ! A boire, à boire ! »* Il se fouilla les poches. *« Plus le sou. Ecoutez, je vous raconte une histoire drôle et quelqu'un offre à boire. D'accord ? Non ? Sale tas de radins. Et toi, tu ne fais pas de* « bon pour... » ? *Bien, ne bougez pas d'ici, je reviens, je vais chercher de l'argent. Je reviens, je vous saoule tous. »*

Ngouakou lui cria : *« Evite les carrefours, tu risques de ne pas nour revenir sain et sauf ! »* Odieng s'arrêta net au moment de sortir, revint sur ses pas, marcha jusqu'à Ngouakou. Il souriait, mais le regard était déjà vide, Bouity s'en souvenait. Odieng s'était planté devant Ngouakou, son sourire tremblait. Quand il mit ses deux mains dans ses poches, les deux amis eurent la même pensée, ils se mirent sur leur *garde, croyant qu'Odieng allait sortir* un couteau ou quelque chose de ce goût-là, mais il sortit ses poches, chassa de ses mains Dieu sait quoi et les montra, *tourna le dos, se tourna,* présenta son postérieur, émit un pet du genre le plus persifleur. Il sortit, drapé dans sa dignité qui ajouta une raison enivrante de rire. Même Ngouakou le persiflé si incongrument rit. Un autre étudiant fit traîner son nez dans le sillage d'Odieng *et décréta que ce pet étant inodore,* il ne pouvait pas être celui d'un être sain d'esprit, encore que le corps ne résisterait pas longtemps à la corruption !

BOUITY se souvenait de cette scène. Il n'en souriait pas. La folie d'Odieng se révéla suicidaire. On le trouva *pendu* à la branche la plus basse d'un frangipanier de l'ancien Jardin *botanique. Pendu,* c'est trop dire puisqu'il avait les pieds à terre, au sol, seul le cul en l'air comme assis à une chaise longue invisible. Il tirait la langue avec orgueil à *ceux qui étaient* accourus pour le voir une première ou une dernière fois. De cette scène aussi Bouity se souvenait. Comme tout le monde, Bouity avait une peur superstitieuse de la folie. La pire des maladies. La lèpre lui est préférable, arguait Ngouakou. C'est un moindre fléau pour les autres. Un lépreux ne t'agresse pas, tu comprends ; il prévient qu'il est sur ton chemin, tu t'écartes ou il s'écarte. *Tu peux* même le saluer, sans pour autant l'inciter à la familiarité. Mais le fou, tu ne sais jamais, parce qu'il peut être comme toi et moi. Il rit, tu ris avec lui. Quand il ne bondit pas sur toi, il reste quelque chose de son rire qui est contagieux... C'était ce que Paul Ngouakou *affirmait...* Car tu *n'as* pas besoin de te frotter à un fou pour être contaminé. Un chien te donne la rage quand il te mord. Tu ris avec un fou et tu te retrouves fou. Insidieusement. Il répétait *« insidieusement »,* car il aimait ce mot.

Quand il repense que c'était toujours lui qui disait : *« Si on parlait d'autre chose. »* C'est bien curieux qu'il en vienne maintenant pour sa thèse à vouloir traiter des causes socio-économiques de la folie parmi les populations suburbaines de la ville de B... Mais pourquoi ce sujet ? Sa motivation *profonde* ? Pour conjurer sa peur superstitieuse de la folie ? Pour se donner des armes contre ces « épidémies » ? *« Sortez le poisson de l'eau... Je peux vous prouver que nous sommes tous en train... »*

Il aurait eu à choisir un guêpier où fourrer la tête, il n'aurait pas trouvé mieux. Le sujet plut à son *professeur,* un coopérant aux allures de gauchiste, qui lui demanda seulement pourquoi il n'avait pas plutôt libellé son sujet comme ceci : *« Les* origines *socio-écono... »* mais qui convint : *« Non, c'est mieux les* causes... ».

Mon ami Ngouakou ne montra pas le même enthousiasme que le *professeur.* Ne trouvant que dire, il se mit à citer des vers : *« Entends-tu la folie qui plane et qui demande le cordon ». « Tiens, tu pourrais mettre ça en exergue, je ne sais plus de qui c'est. »* Ne pas trouver de l'enthousiasme chez son ami rendit Bouity tout d'un coup susceptible.

« Ça ne t'emballe pas, mon sujet ?

— Pourquoi ?

— Ton regard !

— Mon regard, qu'a-t-il mon regard ? »

Ngouakou, à ce qu'il parut à Bouity, *ne regardait plus son ami dans* les yeux. Il demanda, sarcastique :

« Et tu es certain qu'il y a des causes socio-économiques à... Tu ne crois pas qu'on en met un peu trop sur le dos du régime ?... »

Bouity n'était pas du Parti. Ngouakou était un des responsables de la cellule du Parti à l'université. Aussi sa réflexion parut-elle de mauvais présage à Bouity. Comme le poisson de la parabole d'Odieng, *Bouity se mit à suffoquer.* Sans conviction, il protesta : *« C'est un travail scientifique que je veux faire, et non de la politique... »*

« Qui t'a dit que la science est neutre ? » répliqua Ngouakou avec défi. Et il le planta là.

Bouity *bâillonné* par la menace sous-jacente dans les propos de son ami et par la peur d'avoir, à son insu, été contaminé par l'objet, le sujet... de sa thèse.

Il trembla : Ngouakou ne sera plus son ami. Il fantasma. Il n'avait pas pensé à l'incidence, à la résonance politique de « ces causes socio-économiques ». Pour la première fois de leur amitié, Ngouakou bâcla une rencontre ; *il l'avait planté* là. Après avoir lâché l'anathème. La relégation n'était pas loin. Il en avait la gorge serrée. Voyons, voyons, il aura voulu me faire peur. C'est certain, il *désapprouve* un tel sujet. Sa théorie est que la folie est contagieuse. C'est une superstition. *Une de plus à vaincre.* La politique n'a rien à voir là-dedans.

AVANT même de décider du dépôt du sujet de sa thèse, il avait procédé à une pré-enquête, établi un questionnaire, identifié des familles où le mal avait *sévi. Il avait fait la preuve* d'une patience de chasseur, développé un doigté à la mesure de son souci de vérité scientifique. *Le plaisir qu'il avait eu à faire tous ces* préparatifs le confortait dans le sentiment qu'il ferait un travail utile, excellent. *Et voilà qu'il ne pouvait en parler,* en discuter avec son ami qui le menaçait. Qui l'accusait d'attaquer bassement le régime. Qui l'avait regardé comme si déjà la *folie* était *peinte sur* son visage. Il eut un sursaut, se reprit. La fatigue me joue des mauvais tours, se dit-il.

Le lendemain, pourtant, le *guêpier* lâchait ses dards.

Il passa près d'un groupe d'étudiants qui l'ignorèrent mais parlèrent à haute voix, avec hostilité, des relations *que* certains élèves réactionnaires ont avec certains professeurs au comportement pas très catholique... *« Ennemis de classe ». « Bureaucratie comprodore »...* Ces mots jappaient à ses trousses.

Personne n'avait vu Ngouakou. On s'écartait de lui ostensiblement. Au garage de la faculté, il ne vit pas la mobylette de Marie-Léontine, sa nouvelle *conquête.* Il regarda par deux fois et même plus. Il se souvint qu'il n'avait cours que l'après-midi ce jour-là. Mais, en général, ils se retrouvaient à la bibliothèque. A la *bibliothèque, pas de* Ngouakou. On évitait son regard. Il chercha à voir son professeur, car il devait *lui remettre* le plan de sa thèse ; le plus tôt qu'il l'aura approuvé, le mieux ce sera. Mais personne n'avait vu M. Cornilier, son professeur. Il n'osa pas aller le voir chez lui. Il *rencontra* le doyen de sa faculté qui lui demanda de le suivre dans son bureau : *« Asseyez-vous. »* Il se maudit de sa docilité. Il se mit à étudier chaque geste du doyen pour prévenir son signe de folie.

Le doyen s'informa de ses études : *« Si je ne me trompe pas, vous êtes avec le professeur Cornilier ? C'est un de nos meilleurs professeurs. J'espère que nous l'aurons encore l'année prochaine. Avec l'assistance technique, ce n'est pas toujours facile de garder un bon professeur. Surtout maintenant avec les thèses à soutenir, on ne... Je ne sais pas pourquoi je vous dis tout cela. C'est le souci du doyen. Il est vrai, les étudiants qui s'attachent à un professeur ont autant de raisons qu'un doyen de ne pas accepter de bon cœur de le perdre. »* Maintenant l'erreur n'était plus possible. Les *mots* du doyen étaient pesés, pas dits au hasard. Ils étaient gros de menaces. M. Cornilier sera mis dans le prochain avion et lui, on le ramassera au coin d'une rue, direction les collines du Nord ou la prison, en qualité d'ennemi du peuple. Il sur sauta.

(Lire la suite page XV.)